Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13387 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 12 FÉVRIER 1988

Afrique du Sud : un mythe éclaté

L'ordre sud-africain, un court instant contrarié par une poignée de mutins noirs, règne à nouveau au Bophuthatswana. Malgré les timides efforts déployés par Pretoria pour présenter le parachutage de ses soldats à Mmabatho – capitale de ce bantoustan – comme la résultante d'un accord de défense entre deux Etats, l'intervention sud-africaine ne devrait être analysée que comme une simple opération de police.

Elle est cependant beaucoup plus que cela, puisque pour la première fois depuis l'invention par les pères de l'apartheid de la politique dite des « homelands », Pretoria se voit contraint par les événements de briser lui-même le mythe de l'« indépendance » des foyers tribaux noirs. Conçue à l'origine pour essayer de satisfaire les aspirations de la majorité noire (vingt-cinq millions d'individus) tout en conservant les richesses nationales et l'essentiel du pouvoir politique à la minorité blanche (cinq millions), la fiction des bantoustans avait déjà pas mal de plomb dans l'aile.

Douze ans après l'attribution de l'« indépendance » à un premier homeland tribal (le Transkeï), aucune nation au monde, pas même chez les plus proches amis du pouvoir blanc, n'a accepté de reconnaître la pseudo-souveraineté de ces confettis territoriaux disséminés en République sud-africaine. Les Noirs eux-mêmes, dans leur majorité et à l'exception de fausses élites propulsées par Pretoria pour jouer les hommes de paille, n'y ont jamais cru.

Plus de la moitié des trois millions de « citoyens » légaux du Bophuthatswana vivent et travaillent en République blanche et moins de vingt mille électeurs ont participé aux élections du bantoustan en octobre dernier. La situation est à peu près la même dans les trois autres homelands décrétés « indépendants » et qui ne sont plus, aujourd'hui, avec la corruption et la répression qui y sévissent, que *des caricatures grimaçantes de républiques bananières.*

L'intervention, pour la première fois au grand jour, des troupes sud-africaines à Mmabatho ainsi que le ralentissement très net du rythme de la mise en œuvre du « grand dessein » de l'apartheid – aucun autre foyer tribal n'a été déclaré souverain depuis 1981 – tendraient à prouver que Pretoria commence à comprendre la situation.

L'impossible rêve afrikaner d'une Afrique du Sud blanche et pure, constellée de « patries tribales » économiquement viables mais politiquement émasculées, est en train de voler en éclats. Reste à espérer que le président Pieter Botha ne recourra pas à l'acharnement thérapeutique pour le ressusciter.

(Lire page 3 l'article de notre correspondant Michel Bole-Richard.)

Le rapport du département d'Etat américain sur les droits de l'homme dans le monde.

(Lire nos informations page 2.)

Le contrôle de la Générale de Belgique

Suez et M. Leysen marquent un point contre M. De Benedetti

Détenant désormais plus de 50 % du capital de la Société générale de Belgique, M. Leysen, le président flamand de Gevaert, le groupe français Suez et leurs « amis », ont signé, dans la nuit du mercredi 10 février au jeudi 11 février, un accord prévoyant un contrôle par ce groupe d'actionnaires du holding belge. M. De Benedetti, qui avait lancé une offensive sur cette société le 18 janvier, affirme détenir plus de 37 % des actions et laisse entendre que la coalition réunie autour de M. Leysen reste fragile. Ce dernier a déclaré jeudi : « La gestion du groupe est entre des mains belges, en mains sûres. »

(Lire page 24 l'article de JOSÉ-ALAIN FRALON et ÉRIC LE BOUCHER et l'ensemble de nos informations.)

La lutte contre le développement de l'épidémie

Un observatoire national du SIDA va être mis en place

Pour la première fois en France, un système de standardisation des dossiers des malades atteints de SIDA va être mis en œuvre, permettant la réalisation d'un observatoire national de la maladie. L'informatisation de ce système est à l'étude. D'autre part, pour la première fois, l'éducation nationale est directement confrontée au problème du SIDA avec l'affaire d'un instituteur désirant continuer à enseigner.

Enfin, un rapport, encore confidentiel, du docteur Solange Troisier, envisage une série de mesures visant à lutter contre le mal dans les prisons.

(Lire page 9 les articles d'AGATHE LOGEART, JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.)

Le sommet de Bruxelles

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze se retrouvent à Bruxelles le jeudi 11 et le vendredi 12 février pour tenter de régler le contentieux financier qui bloque le développement de la Communauté européenne.

(Lire nos informations page 28.)



Londres cède aux exigences de Pékin

Les inquiétudes de Hongkong

Le gouvernement de Hongkong a rendu public, le mercredi 10 février, le Livre blanc sur l'avenir de la colonie britannique, qui sera rétrocédée à la Chine en 1997. En repoussant à 1991 l'élection directe partielle de dix membres sur cinquante-six du Conseil législatif – organe purement représentatif, – les autorités britanniques paraissent avoir cédé aux exigences de Pékin.

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Les gratte-ciel, d'un luxe plus ostentatoire les uns que les autres, continuent de pousser. Le plus haut sera bientôt celui de la Banque de Chine (populaire), gigantesque monument au *« capitalisme rouge »* en plein centre de Victoria, l'île où se traitent les affaires de la quatrième place financière du monde. Grâce à la Chine, Hongkong est maintenant le premier port pour le trafic des conteneurs. Tout, en apparence, suggère que les affaires vont toujours bon train ici. Malgré le krach boursier d'octobre, malgré aussi, la législation protectionniste américaine.

De ce fait, lorsqu'un proche collaborateur de M. Alan Bond a exprimé, le 30 janvier, la crainte que les autorités de Hongkong n'*« abdiquent »* toute responsabilité face à Pékin sur l'avenir de la colonie britannique, certains n'ont pu s'empêcher de sourire devant le dernier *« coup »* publicitaire du magnat australien. En venant au secours des avocats d'une démocratisation du système politique, la Bond Corporation International n'a pas convaincu du désintéressement de ses mobiles. L'investisseur australien a pénétré massivement il y a un an sur le marché de Hongkong.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 5.)

Un entretien avec M. Chirac sur les transports

« La France, carrefour de l'Europe »

Le conseil des ministres a définitivement adopté, le mercredi 10 février, le schéma-directeur routier national qui prévoit, d'ici à dix ans, la construction de 2 700 kilomètres d'autoroutes supplémentaires.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le premier ministre explique comment les impératifs de l'aménagement du territoire et la construction de l'Europe ont amené son gouvernement à créer des réseaux autoroutiers et TGV qui évitent Paris. Il prend vigoureusement position contre les menaces américaines à l'encontre d'Airbus et annonce implicitement une hausse plus rapide du prix du ticket de métro.

« Vous avez fait des transports une de vos principales préoccupations. Sans exclusive. Portent votre marque les décisions prises en matière de marine marchande, de sécurité routière, de ports, d'autoroutes, ou à propos de la liaison Rhône-Rhin, des TGV, des Airbus, des métros ou tramways de province. Pourquoi cet intérêt particulier ?

– L'action de l'ensemble du gouvernement en matière d'équipement est effectivement tout à fait importante. Je ne m'étendrai pas sur une première raison qui tient à la pression de plus en plus grande qui s'exerce, notamment au niveau régional, en faveur des infrastructures de transport. Celles-ci mobilisent les responsables politiques, économiques et sociaux beaucoup plus que par le passé. La première chose qu'on me demande, ce sont des routes, des autoroutes, des voies ferrées, des canaux. Cela pourrait être une mode. C'est, à mon sens, l'expression d'un vrai besoin et d'un vrai dynamisme.

» Je ne ferai qu'évoquer une deuxième raison qui tient à la nécessité de remettre en état notre secteur du bâtiment et des travaux publics, dont vous savez que, pour la première fois depuis 1981, il a créé des emplois en 1987.

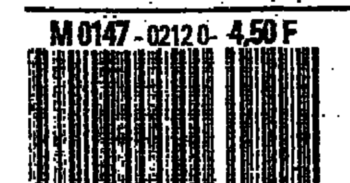
» La vérité, c'est que – et c'est un lieu commun de le dire – nos économies sont, pour une large part, créatrices de richesse par le biais des échanges, et qui dit « échanges » dit amélioration de la compétitivité des communications. Cela va des réseaux de transmission de l'information, comme la fibre optique, jusqu'aux *chemins de fer.*

» Deuxième constatation : la Communauté européenne se fait dans les douleurs, mais, enfin, elle se fait. Son élargissement a au moins eu une conséquence extrêmement bénéfique. Il a mis la France au cœur de l'ensemble européen entre Nord et Sud.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS

(Lire la suite page 25.)

Le Monde DES LIVRES


M 0147 - 0212 0 - 4,50 F
3790147004500 02120

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

Le rapport annuel du département d'Etat américain sur les droits de l'homme dans le monde

● *Quelques bons points en Europe et en Amérique latine*
● *Mauvaises notes au Proche-Orient et en Afrique*

Washington (*AFP*). – Les changements intervenus en URSS pendant l'année 1987 dans le domaine des droits de l'homme n'ont pas été *« fondamentaux »*, mais ils n'en sont pas pour autant négligeables, souligne le département d'Etat dans son rapport annuel sur le respect des droits de l'homme dans le monde. Dans ce rapport de quelque mille cinq cents pages, préparé à l'intention du Congrès et rendu public le mercredi 10 février, le département d'Etat note que l'absence de règlement de paix a continué d'entraîner des problèmes du point de vue des droits de l'homme dans les territoires occupés par Israël. Il se félicite de la tenue d'élections libres en Corée du Sud et de la poursuite de l'amélioration de la situation en Amérique latine, mais déplore l'absence de progrès en Afrique du Sud.

Dans une brève introduction au rapport, le secrétaire d'Etat adjoint pour les droits de l'homme, M. Richard Schifter, note que l'attention des observateurs a été retenue surtout l'an dernier par l'évolution de la situation en URSS, sous M. Mikhaïl Gorbatchev. Estimant que les changements n'ont pas été purement superficiels, M. Schifter fait état d'un *« certain assouplissement des contrôles totalitaires »*. Le rapport relève que le niveau de l'émigration juive a augmenté, tout en restant nettement inférieur à celui de la fin des années 70 et que le public soviétique a pu voir des pièces et des films traitant *« plus honnêtement »* des réalités de la vie soviétique que par le passé. Mais il regrette que les espoirs suscités au début de 1987 quant à des progrès plus rapides dans le respect des droits de l'homme ne se soient pas concrétisés.

Dissidence interne

En Europe de l'Est, selon le département d'Etat, la Pologne et la Hongrie ont continué à être en 1987 les deux pays du pacte de Varsovie manifestant le plus de tolérance à l'égard de la dissidence interne, mais le rapport est critique pour la Roumanie et la Bulgarie, en particulier pour cette dernière au sujet de sa *« politique répressive envers la minorité turque »*.

A propos de la Pologne, le département d'Etat note que, pour la première fois depuis longtemps, personne n'y a été condamné et incarcéré l'an dernier pour la simple expression d'opinions politiques.

En Albanie, enfin, le rapport enregistre la levée d'un nombre limité de restrictions dans la vie quotidienne, mais souligne que de sérieuses violations des droits de l'homme continuent à se produire.

Du côté des alliés des Etats-Unis, le rapport – qui traite individuellement de cent soixante-neuf pays – adresse un « coup de chapeau » à la Turquie, qui a *« achevé en 1987 un retour à une démocratie complète »*, mais déplore la persistance de cas de torture *« malgré les efforts du gouvernement »*.

Au Proche-Orient, le département d'Etat mentionne – sans s'étendre particulièrement, mais en relevant la dureté de la répression israélienne – les troubles dans les territoires occupés par Israël qui ont commencé en décembre. Comme dans les précédents rapports, des pays comme l'Iran, la Syrie et la Libye demeurent au banc des accusés. En revanche, l'Egypte est mieux traitée, et le nouveau président tunisien se voit créditer d'avoir *« tracé une voie audacieuse »* pour l'amélioration des droits de l'homme dans ce pays.

Pour Washington, la situation des droits de l'homme en Chine a été marquée l'an dernier par certaines améliorations, liées notamment au programme de réformes économiques. Mais le département d'Etat critique la répression des manifestations au Tibet.

En Asie, où la Corée du Sud a droit à un satisfecit pour sa première élection présidentielle depuis seize ans, le Vietnam continue d'être accusé de violations importantes des drois de l'homme, en particulier à cause de son occupation du Cambodge.

Aux Philippines, le rapport souligne que *« les troubles fomentés par des forces antidémocratiques n'ont pas réussi à affaiblir l'engagement du gouvernement en faveur du processus démocratique et du respect des droits de l'homme »*.

Le département d'Etat note une nette amélioration de la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes, y compris dans les pays où les violations sont traditionnelles. Le rapport précise que les violations des droits de l'homme se sont poursuivies au Chili, à Cuba, au Paraguay, au Nicaragua ou au Surinam, mais souligne qu'elles ont été moins nombreuses que les années précédentes et que, dans l'ensemble, les autorités de ces pays se sont montrées déterminées à contrôler les abus de leurs forces de sécurité.

Le département d'Etat a ainsi relevé notamment de nombreux cas de morts et de disparitions dans lesquels les forces armées péruviennes ont été impliquées en combattant la guérilla du Sentier lumineux. Il a toutefois noté la volonté du gouvernement péruvien de limiter les abus.

Le rapport mentionne les restrictions aux droits politiques fondamentaux et des cas de torture au Chili et au Paraguay, des exécutions et la *« torture systématique »* de prisonniers à Cuba et l'intimidation *« constante »* de l'opposition au Nicaragua. Il note également les violences liées au trafic de la drogue qui se sont produites en Bolivie, la violence politique en Colombie, les mauvais traitements infligés au Brésil à des paysans dans les conflits à propos de la terre.

Un comportement « déplorable »

Mais il souligne l'amélioration de la situation au Salvador, au Guatemala et au Honduras et estime que la région des Caraïbes – à l'exception d'Haïti et du Surinam, – le Costa-Rica, en Amérique centrale, et le Venezuela, l'Argentine et l'Equateur, en Amérique du Sud, ont été des oasis pour les libertés individuelles et politiques.

S'agissant du continent africain, le département d'Etat estime qu' *« il n'y a eu aucun progrès vers le respect des droits de l'homme en Afrique du Sud »* en 1987 et que, au contraire, la situation a continué à se détériorer. Le rapport fait état d'une apparente diminution de la violence politique depuis 1986, bien que cette violence ait fait au moins cinq cents morts l'an dernier.

Parmi les autres pays africains, le rapport estime que le comportement de l'Ethiopie dans le domaine des droits de l'homme *« est resté déplorable en 1987 »*. Les forces gouvernementales et les membres des groupes insurgés, précise-t-il, se sont livrés à des atrocités contre les prisonniers et les populations civiles.

Le Comité international de la Croix-Rouge dresse un bilan de ses activités

Prisonniers oubliés, populations otages

GENÈVE
de notre correspondante

Les délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont pu s'entretenir sans témoins avec des prisonniers du pouvoir afghan. Effet de la « glasnost » ou résultat des démarches multiples ? Toujours est-il que le CICR, après avoir été chassé de Kaboul, et qui ne pouvait, depuis des années, exercer vraiment son activité que le long de la frontière pakistanaise, avait obtenu en décembre dernier un accord de principe des autorités afghanes pour pouvoir visiter des détenus afghans.

Après une série de négociations, une première visite a pu être effectuée dans la plus grande prison de Kaboul, Pul I Charki. Elle fut précédée d'une aide substantielle au Croissant rouge afghan qui a permis notamment de faire fonctionner un centre orthopédique pour les mutilés, particulièrement nombreux dans la population civile.

A la veille de la célébration du 125e anniversaire du CICR, son président, M. Cornelio Sommaruga, a dressé, le lundi 8 février, un bilan. Cet organisme neutre et humanitaire ne manque pas de ressources : son budget pour 1988 dépasse 450 millions de francs suisses (1) ; il emploie 600 personnes à son siège genevois, compte quelque 500 délégués sur le terrain, secondés par plus de 2500 assistants engagés localement dans les pays en proie à des conflits.

Mais les Etats semblent avoir le plus souvent oublié les conventions de Genève de 1949. Ainsi, dans le conflit entre la Libye et le Tchad, aucun des deux pays n'a notifié les noms de ses prisonniers à la Croix-Rouge, comme le prescrivent ces conventions. Néanmoins, a indiqué le président du CICR, depuis deux semaines, les délégués de l'organisation ont pu visiter sans témoin une centaine de prisonniers de guerre tchadiens, en Libye. En dépit des démarches auprès des autorités tchadiennes aucun prisonnier de guerre libyen, en revanche n'a pu être approché.

Entre Ethiopie et Somalie

Le pire est le sort des milliers de prisonniers qui croupissent dans l'indifférence générale, comme ceux du conflit de l'Ogaden entre l'Ethiopie et la Somalie, captifs depuis dix ans, sans qu'aient été rapatriés les grands blessés et les malades gravement atteints et alors que les hostilités se sont calmées depuis longtemps. Depuis treize ans, le CICR n'a réussi à assister que quelques-uns des prisonniers de part et d'autre du conflit du Sahara occidental.

Pourtant, certaines situations s'améliorent quelque peu. C'est ainsi que le CICR, qui n'a plus eu accès aux camps de prisonniers irakiens en Iran pendant huit ans, a pu depuis fin 1986 visiter quinze camps.

Si l'appel du 12 novembre du président Sommaruga pour *« l'ouverture des routes de la survie »* a été entendu et a permis au CICR de venir en aide à trois cent cinquante mille personnes au nord de l'Ethiopie, en revanche aucun effort n'a pu aboutir au Soudan du Sud, ravagé par la sécheresse et par la guerre civile. A propos de l'Angola et du Mozambique, le président du CICR a évoqué les dizaines de milliers de civils « otages » des conflits qui ensanglantent ces deux pays où les différentes forces combattantes entravent l'action humanitaire.

L'aggravation de la situation dans les territoires occupés par Israël et le refus de cet Etat d'appliquer la quatrième convention de Genève à Gaza et en Cisjordanie sont autant de préoccupations pour le CICR. Ses délégués peuvent cependant venir en aide à la population civile car ils sont les seuls travailleurs humanitaires à être autorisés à se déplacer librement après le couvre-feu. Par ailleurs, le CICR est avisé des arrestations et peut voir en permanence tous les détenus, y compris ceux qui sont sous interrogatoire.

Dans diverses parties du monde, les échecs du CICR sont patents. L'un des plus tragiques est son impuissance à apporter une aide humanitaire aux populations de Sri-Lanka, où les victimes se comptent par milliers.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) 1 franc suisse = 4,12 francs français.

M. Claude Thuillier est nommé ambassadeur au Cap-Vert

M. Claude Thuillier a été nommé ambassadeur de France à Praia (Cap-Vert), succédant à M. Jacques Millot, a annonçé mercredi 10 février le porte-parole du Quai d'Orsay.

[Né en 1929, licencié ès lettres, M. Thuillier a été notamment deuxième et premier secrétaire à Rangoon (Birmanie) de 1967 à 1971, premier secrétaire à Berne de 1971 à 1974 et premier conseiller à Brazzaville de 1974 à 1978. Secrétaire général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides de 1978 à 1981 et consul général à Marrakech de 1981 à 1984, M. Thuillier était premier conseiller de l'ambassade de France à Ankara depuis mai 1984.]

● **Un communiqué tchadien.** – L'ambassade du Tchad en France, *« indignée par les déclarations inconsidérées faites par le CICR sur les prisonniers libyens au Tchad »*, dénonce le *« satisfecit »* décerné au *« régime terroriste de Kadhafi »* et accuse le CICR de *« se trouver du côté de l'agresseur et du terrorisme contre la victime et le droit »*. *« Si le CICR se laisse berner par les services spéciaux libyens*, poursuit le communiqué, *tel n'est pas le cas du Tchad. Car la Libye n'a jamais fait de prisonniers de guerre tchadiens. Tous les prisonniers ont été soit exécutés sommairement, soit reversés dans l'armée islamique. Les prétendus prisonniers dont parlent le CICR ont été certainement puisés, pour la circonstance, dans la paisible communauté tchadienne vivant en Liby.e »* « *La chantage du CICR est inacceptable,* conclut le communiqué, *il est souhaitable que les responsables de cette institution reviennent à des meilleures dispositions. Et le Tchad pratiquera à leur égard sa politique habituelle de coopération dans le respect de sa souveraineté, sa dignité et son indépendance.* »

Amériques

NICARAGUA : l'application du plan de paix

La liberté de la presse a été largement rétablie

MANAGUA
de notre correspondant en Amérique centrale

Pour une fois, tout le monde ou presque au Nicaragua est d'accord : il existe une véritable liberté de presse depuis la réouverture, fin janvier, de huit stations de radio et de plusieurs revues suspendues depuis près de six ans. Et même l'ambassade des Etats-Unis à Managua, pourtant peu suspecte de complaisance à l'égard du régime sandiniste, reconnaît que *« c'est le seul point sur lequel le Nicaragua a rempli ses engagements »*, pris lors de la signature du plan de paix en août 1987. Même si elle laisse entendre que *« les sandinistes ont cédé là-dessus parce que ce n'est pas une décision irréversible. Qui nous dit que dans un an, quand ils n'auront plus besoin de ménager l'opinion internationale, ils ne décideront pas de reduire cet espace de liberté ? Ils disposent en effet d'une loi sur les communications qui leur donne le pouvoir d'ouvrir un organe de presse mais aussi d'en décider la fermeture »*.

L'opposition n'est pas satisfaite pour autant. La secrétaire générale du parti conservateur, Mme Miriam Arguello, estime qu'il ne s'agit que d'une *« demi-liberté dans la mesure où l'opposition n'a pas accès à la télévision (monopole d'Etat) et n'a toujours pas obtenu l'autorisation d'ouvrir sa propre chaîne »*. Le secrétaire général de la Coordination démocratique (regroupant l'opposition non parlementaire, deux syndicats et des organisations patronales) préfère parler de *« liberté de presse relative »*. Car, selon M. Roger Guevarra Mena, *« les médias d'opposition n'ont plus les ressources économiques pour fonctionner normalement après des années de fermeture, d'autant plus que beaucoup de journalistes ont été contraints à l'exil pour échapper à la répression »*.

C'est effectivement le problème le plus grave qu'affrontent aujourd'hui le journal *la Prensa* et les stations de radio privées. Il suffit de voir la pauvreté des installations de Radio Catolica, qui n'est pourtant pas la plus mal lotie, pour se convaincre de l'absence de moyens de la presse d'opposition. Les 250 000 dollars débloqués en octobre dernier par les Etats-Unis *« pour permettre aux institutions démocratiques du Nicaragua de survivre »* semblent bien peu de chose à côté des millions de dollars que Washington a accordés au cours des dernières années à la Contra. La presse d'opposition est très dépendante de la bonne volonté du gouvernement de Managua, qui fournit à des tarifs largement subventionnés du papier soviétique à *la Prensa* et distribue au compte-gouttes les dollars nécessaires à l'importation d'équipements pour les stations de radio.

En juin 1986, au moment de sa fermeture, *la Prensa* avait seize journalistes et disposait de dix-sept véhicules. Quinze mois plus tard, lors de sa réouverture, le 1er octobre 1987, *« le quotidien du Nicaragua au service de la vérité et de la justice »*, comme le dit sa devise, n'avait plus que quatre journalistes et deux véhicules. *« Les journalistes exilés*, affirme le directeur du journal, l'écrivain Pablo Antonio Cuadra, *ont tous été persécutés et menacés de mort ; c'est pourquoi ils n'osent pas rentrer. »* Cela n'empêche pas ce journal du soir de tirer à 120 000 exemplaires (contre 65 000 au moment de sa fermeture), soit presque autant que ses deux concurrents réunis, *Barricada*, organe officiel du Front sandiniste de libération nationale (100 000 exemplaires) et *El Nuevo Diario* (environ 40 000 exemplaires). Ce dernier est né en mai 1980 d'une scission de la rédaction de *la Prensa*, pour pratiquer, selon sa formule, *« un journalisme neuf pour l'homme nouveau »*. Ce qui revient à appuyer très clairement le gouvernement sandiniste, tout en dénonçant *« de manière constructive »* les défaillances du pouvoir.

Si *El Nuevo Diario* donne dans le sensationnalisme – politique, car les faits divers sont quasiment absents – et abuse des points d'exclamation dans ses énormes titres, *la Prensa*, elle, joue la carte de l'opposition systématique. Les titres de l'édition du lundi 8 février sont révélateurs du ton de ce quotidien, qui a toujours été contre le pouvoir depuis sa création en 1926 : « 20 000 personnes manifestent contre la faim : quand le peuple bouge, les neuf [commandants] tremblent » ; ou encore : « Féroce chasse à la jeunesse » à propos du recrutement forcé pour le service militaire.

Contre le recrutement forcé

« Au début, lors de la réouverture, en octobre dernier, se souvient Anna Maria Ruiz, qui travaille depuis douze ans à *la Prensa*, *je me demandais chaque jour si mon article allait paraître. Je n'arrivais pas à croire que la censure c'était fini. Nous sommes libres d'écrire ce que nous voulons, mais nous avons plus peur de le faire qu'à l'époque de Somoza. Dans la rue, en reportage, je crains de devoir affronter les « turbas »* (partisans du régime qui n'hésitent pas à recourir à la violence contre l'opposition).

En fait, *la Prensa* pourrait difficilement aller plus loin dans la critique du régime, à moins de passer carrément au stade de l'appel à l'insurrection, comme le font les trois stations de radio de la Contra installées au Honduras et au Costa-Rica.

Au cours des derniers jours, le ton est encore monté avec la campagne menée par le quotidien contre le recrutement forcé des jeunes, à partir de seize ans, pour le service militaire. Devant le peu d'empressement à répondre à l'appel sous les drapeaux, les autorités se livrent à de multiples interpellations à bord des autobus, à la sortie des cinémas, dans les lieux publics, etc. Ces méthodes ont provoqué des affrontements sérieux au cours du week-end dernier, en particulier à Masaya, où les mères de famille et des militants de l'opposition ont attaqué un poste de police pour libérer ceux qui venaient d'être littéralement séquestrés par les agents de recrutement.

Barricada attribue ces événements à des *« éléments provocateurs inspirés par la CIA en vue de ternir l'image du Nicaragua »*.

La Prensa, elle, va jusqu'à écrire, injure suprême, que *« ces scènes de recrutement forcé rappellent ce qui se passait à la fin de la dictature de Somoza »*.

Les dirigeants sandinistes ont pris le parti d'ignorer les provocations et les injures de *la Prensa*, se bornant à rappeler à l'occasion que ce journal avait promis de pratiquer un *« nationalisme responsable »* et de préconiser la *« réconciliation nationale »*. Les militants sandinistes ont plus de difficulté à se faire à l'idée qu'il faille tout accepter de *la Prensa*, sous prétexte que sa fermeture provoquerait un *« scandale international »* et isolerait de nouveau le Nicaragua. *« Ce journal aggrave la polarisation politique »*, affirme Sofia Montenegro, directrice de la section éditorial de *Barricada*. *« Mais beaucoup de sandinistes l'achètent, car c'est la meilleure façon de savoir ce que les Etats-Unis et la Contra nous préparent. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

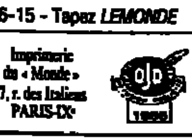
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

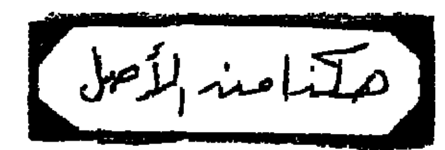
Une crise de confiance altère les relations entre Londres et Dublin

Afrique

AFRIQUE DU SUD : après le coup de force ...

L'armée de Pretoria est intervenue pour rétablir dans ses fonctions le « président » Lucas Mangope

MICHEL BOLE-RICHARD



Europe

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Une crise de confiance altère les relations entre Londres et Dublin

Une grave crise de confiance affecte actuellement les relations entre Londres et Dublin. Elle a entraîné l'annulation d'une réunion de la commission anglo-irlandaise prévue pour le mercredi 10 février et devait être évoquée, à l'occasion du sommet européen, jeudi et vendredi à Bruxelles, lors d'une rencontre entre Mme Thatcher et le premier ministre d'Irlande, M. Charles Haughey.

DUBLIN
de notre correspondant

A l'origine de la crise se situent deux événements tragiques liés à la campagne terroriste lancée il y a dix-sept ans par l'IRA, l'organisation nationaliste irlandaise, et qui a fait à ce jour près de trois mille morts et de nombreux blessés.

Le premier date de 1974. L'IRA avait lancé vers la fin de cette année-là une campagne d'attentats à la bombe en Angleterre, dont les plus meurtriers furent commis à Guilford (cinq morts) et à Birmingham (vingt et un morts, cent soixante-deux blessés). Le gouvernement de Londres fit alors adopter une législation d'urgence, autorisant notamment la police à détenir – sans inculpation – tout suspect pendant une durée de sept jours. Parmi les personnes arrêtées, six furent condamnées à la prison à vie pour l'attentat de Birmingham. Elles avaient avoué, assurait la police, mais elles-mêmes ainsi que des témoins affirmaient que ces aveux avaient été extorqués par la violence. Tous les partis de la République d'Irlande, ainsi que l'épiscopat, ont depuis exprimé leur conviction que « les six de Birmingham » étaient en fait innocents. Or il y a quinze jours, la cour d'appel de Londres a confirmé les condamnations de 1974, en dépit des doutes manifestés maintenant par certains parlementaires britanniques eux-mêmes.

La seconde affaire est d'origine moins ancienne. Au mois d'octobre *1982, à la suite d'un attentat qui* coûta la vie à trois policiers, six hommes étaient tués dans une série d'affrontements avec la brigade spéciale antiterroriste de l'Ulster. Il allait se révéler que l'un d'eux au moins, âgé de dix-sept ans, n'avait aucun lien avec des organisations terroristes. Une enquête fut ouverte et quatre policiers furent jugés, mais acquittés. Ce verdict ayant été critiqué, en particulier en Irlande du Nord, une nouvelle enquête fut confiée à l'un des chefs de la police de Manchester, M. John Stalker. Elle resta sans suite. M. Stalker raconte *maintenant* dans un livre comment son enquête a été, selon lui, sabotée par les autorités britanniques, et comment lui-même a été limogé. Voici deux semaines, l'attorney général, Sir Patrick Mayhew, annonçait à Westminster que, *« dans l'intérêt national »*, les policiers coupables ne seraient pas poursuivis.

Ces deux épisodes ont ravivé en Irlande tous les vieux sentiments nationalistes et remettent aujourd'hui en question les progrès qui avaient résulté de la signature de l'accord anglo-irlandais en 1985. Londres est accusé d'ignorer la demande de Dublin de voir administrer en Irlande du Nord une justice équitable et sans reproche, faute de quoi la minorité nationaliste de la province perdrait confiance dans les institutions.

Il y a trois mois déjà, le premier ministre de la République d'Irlande a dû faire face à une révolte de ses propres députés du Fianna Fail lors de l'adoption de la convention européenne sur la suppression du terrorisme, qui allait permettre l'extradition vers la Grande-Bretagne de personnes accusées de crimes terroristes. M. Haughey fait face aujourd'hui à de vives pressions pour que *cette dernière disposition soit* rapportée. Il ne peut évidemment y consentir, mais il est déterminé à obtenir de Londres de solides assurances, et en particulier la publication du rapport sur les événements de 1982 en Ulster. Il a laissé entendre qu'en l'absence d'action de la part du gouvernement britannique, la coopération entre les forces de l'ordre des deux côtés de la frontière dans la lutte contre le terrorisme pourrait être remise en question.

JOE MULHOLLAND.

ITALIE : la nouvelle crise

Le cabinet de M. Goria est tombé, victime des « francs-tireurs » de sa propre majorité

ROME
de notre correspondant

Le quarante-septième gouvernement italien d'après la guerre, celui du démocrate-chrétien M. Giovanni Goria, n'aura passé le semestre que de fort peu : installé le 29 juillet dernier, il a présenté sa démission, le *mercredi 10 février*, au *président* Cossiga. Particulièrement malchanceux depuis le début, le plus jeune président du conseil de l'histoire républicaine l'aura été jusqu'au bout : il est en effet tombé un jour de grève nationale des journalistes, c'est-à-dire sans même les honneurs d'abondants commentaires de la presse italienne.

La crise était virtuellement ouverte depuis un mois *(nos dernières éditions datées du 11 février)*. Une étrange coalition regroupant l'opposition et – sous couvert du « vote secret » qu'autorise le règlement de la Chambre – des dizaines de « francs-tireurs » de la majorité, a en effet battu à une quinzaine de reprises depuis la rentrée de janvier le gouvernement sur son projet de loi de finances pour 1988.

C'est une *financiaria* fortement modifiée qui avait été finalement approuvée en première lecture le 5 février par les députés pour parvenir à ce résultat : M. Goria avait dû promettre, pour le lendemain du vote définitif de ce texte, un *« débat de clarification »* – synonyme pour beaucoup de crise gouvernementale imminente. Ce petit « succès » avait rendu confiance au jeune président du conseil, qui ne semblait plus, ces derniers jours, se maintenir que par sens du devoir : *« Le pays a besoin d'un budget »*, aimait-il à répéter.

Dès le 9 février, cependant, le jeu des embuscades avait repris. Un énième vote négatif de la Chambre sur la ventilation des crédits du ministère des finances a eu raison *mercredi matin* de l'édifice branlant. Le fait que le ministre des finances, M. Antonio Gava, soit le leader d'un courant ayant récemment regroupé les pièces éparses du vieux centre droit démocrate-chrétien a certainement eu son importance dans cet épisode : les francs-tireurs de la gauche de la DC ont pu vouloir s'en prendre à ce symbole.

Ils tiraient ainsi revanche des épisodes antérieurs où la droite du parti avait pu jouer contre le secrétaire d'Etat, M. Ciriaco De Mita, et naturellement contre M. Goria lui-même, l'un et l'autre originaires du courant dit « de base » qui représente la gauche démocrate chrétienne. C'est dire que la Démocratie chrétienne est fortement soupçonnée d'avoir ainsi préparé au Parlement son prochain congrès – prévu pour la fin d'avril – et ce, même si d'autres partis de la majorité (1) ont aussi profiter du vote secret pour faire des croche-pieds à ce gouvernement.

C'est en tout cas la DC qui sort de cet épisode en plus mauvaise posture. Le Parti socialiste a déjà fait savoir qu'elle pourrait difficilement prétendre diriger le prochain gouvernement après les errements de ces dernières semaines. De fait, il est trop aisé de comparer les trois ans et demi de stabilité de M. Bettino Craxi aux affres vécues six mois et demi durant par M. Goria.

Aventure sans gloire

A y regarder de près, c'est le système tout entier qui a souffert dans cette aventure sans gloire. La nécessité de réformer les institutions à bout de souffle avait été proclamée à la fin de l'année dernière par l'ensemble des grandes forces politiques, communistes compris. Mais ces velléités se sont rapidement embourbées dans des manœuvres politiciennes à courte vue. Le tout nouveau secrétaire du MSI – droite nationale, – M. Gianfranco Fini, a dès lors eu beau jeu d'évoquer mercredi une atmosphère de *« fin de première République »*.

Le pronostic est ici unanime : la crise sera longue et difficile. Le chef de l'Etat, M. Francesco Cossiga, a *naturellement chargé M. Goria* d' *« expédier les affaires courantes »*. Aussitôt après l'entretien au palais du Quirinal, les services de la présidence du conseil faisaient savoir que cette formule recouvrait non seulement la participation au sommet européen de Bruxelles de ce jeudi 11 avec *« la plénitude des attributions gouvernementales »*, mais aussi... la recherche de l'approbation définitive par le Parlement du projet de loi de finances et de budget.

Il est de fait qu'en Italie des cabinets de transition ont fréquemment eu les coudées plus franches que des équipes jouissant du plein appui d'une majorité parlementaire. Il restait encore à démontrer qu'un gouvernement démissionnaire pourrait éventuellement réussir là où il avait échoué, alors qu'il était en principe en possession de tous ses moyens.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Outre la Démocratie chrétienne et le PS, la majorité sortante comprend les petits partis républicain, social-démocrate et libéral.

AUTRICHE

Le président Waldheim réaffirme qu'il ne démissionnera pas

Dans une déclaration à l'agence de presse autrichienne APA, M. Kurt Waldheim a de nouveau indiqué, le mercredi 10 février, qu'il entendait rester à la tête de l'Etat. Il rappelle, dans ce communiqué, que le président de la commission internationale d'historiens, le Suisse Hans Rudolf Kurz, a *« clairement constaté que je n'ai pas participé à des crimes de guerre et que ne suis pas personnellement coupable »*. La veille, le président de la République avait refusé d'accorder une interview à la télévision autrichienne, qui avait consacré une émission à son passé militaire.

Le rapport des historiens continue à être vivement débattu à Vienne. Selon M. Silvio Lehmann, porte-parole du Club républicain pour une nouvelle Autriche, qui regroupe environ trois cents intellectuels, ce document dresse un *« catalogue des mensonges »* du chef de l'Etat. Il a déclaré au cours d'une conférence de presse que *« le fait de ne pas être un meurtrier n'est pas un argument suffisant pour aspirer aux plus hautes fonctions de la République »*.

Par ailleurs, le roi Hussein de Jordanie est arrivé le 10 février en visite officielle à Vienne, la première effectuée par un chef d'Etat étranger en Autriche depuis l'élection de M. Waldheim en juin 1986. Le souverain hachémite a décidé de ne pas assister, jeudi soir, au bal de l'Opéra en compagnie de M. Waldheim. Il a invoqué *« les souffrances inqualifiables des Arabes dans les territoires occupés par Israël »*, sans mentionner la controverse actuelle sur le passé du président.

En Yougoslavie, nous signale notre correspondant à Belgrade, Paul Yankovitch, l'affaire Waldheim a pris une tournure inattendue. L'agence de presse officielle Tanjug a publié mercredi soir un communiqué annonçant qu'une commission d'enquête yougoslave (compagnie d'historiens et d'archivistes), dont on ignorait jusqu'à présent l'existence, estime que le fameux télégramme publié par le magazine allemand *Der Spiegel* et relatif à la déportation de quatre mille civils dans les Balkans pendant la guerre est selon toute probabilité un faux. Le procureur départemental de Belgrade a demandé l'ouverture d'une information pour tenter de retrouver le ou les auteurs de ce faux document.

M. Danko Vasovic, le journaliste qui avait remis la photocopie du télégramme à *Der Spiegel*, a confirmé, d'autre part, que le livre intitulé *Waldheim – une carrière*, qu'il prépare depuis deux ans, doit paraître à la fin de ce mois à Belgrade. Il contient, selon lui, plus de deux cents documents accablants pour le président autrichien.

Les « pages blanches » de l'histoire des relations soviéto-polonaises

Le ministre polonais des affaires étrangères, M. Marian Orzechowski, en visite à Moscou, a déclaré qu'il avait discuté, le mercredi 10 février, avec le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, de questions historiques qui ont détérioré dans le passé les relations soviéto-polonaises, notamment des événements ayant suivi la révolution de 1917, le début de la seconde guerre mondiale (époque à laquelle la Pologne fut partagée entre l'Allemagne et l'Union soviétique) et la période stalinienne. Cette conversation intervient alors que M. Gorbatchev demande davantage de discussions sur les « pages blanches » de l'histoire soviétique qui couvrent approximativement ces mêmes périodes.

La « page blanche » du massacre de Katyn de 1940, épisode sanglant des relations entre la Pologne et l'Union soviétique qui avait été délibérément occulté par les régimes qui se sont succédé à Varsovie et à Moscou depuis la fin de la seconde guerre mondiale, a donc vraisemblablement été évoquée.

L'agence Tass, rendant compte de l'entretien entre M. Gorbatchev et M. Orzechowski, indique qu'il a porté sur *« des moments négatifs de l'histoire »*. *« Lorsqu'on examine tel problème ou tel autre,* ajoute l'agence, *l'important est de ne pas le sortir de son contexte historique, pour éviter de substituer une demi-vérité à une autre. »*

[Peu après l'entrée des troupes soviétiques en Pologne, le 17 septembre 1939, quinze mille officiers et sous-officiers polonais avaient été déportés. Les corps de cinq mille d'entre eux – massacrés par l'armée rouge en *1940* – devaient être retrouvés dans des fosses communes dans la forêt de Smolensk, près du village de Katyn, en Biélorussie. Le sort des dix mille autres demeure encore aujourd'hui inconnu.]

● **PRÉCISION.** – De source romaine, on nous fait observer que les soldats italiens dont les corps ont été récemment retrouvés en Pologne *(le Monde* du 10 février) n'avaient pas été internés en raison de leur *« manque d'ardeur au combat »* sur le front russe pendant la deuxième guerre mondiale. On rappelle que, après l'armistice du 8 septembre 1943 entre l'Italie et les alliés, et malgré la constitution peu après de la « République sociale » de Mussolini, la grande majorité des quelque six cent mille soldats italiens qui se sont retrouvés isolés sur les fronts balkaniques et orientaux ont refusé de poursuivre la guerre aux côtés des nazis, comme ceux-ci l'exigeaient d'eux. C'est ce qui explique des massacres massifs comme celui de Deblin.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur a déformé le nom de l'auteur de l'article sur le génocide arménien paru dans *le Monde* du 11 février. Il s'agissait de Michael Haroyan (et non Haroyah), membre de l'association Solidarité franco-arménienne.

Afrique

AFRIQUE DU SUD : après le coup de force au Bophuthatswana

L'armée de Pretoria est intervenue pour rétablir dans ses fonctions le « président » Lucas Mangope

LE CAP
de notre correspondant

L'armée sud-africaine a écrasé le coup de force dans le homeland du Bophuthatswana et rétabli dans ses fonctions le « président » Lucas Mangope. Plusieurs centaines de soldats de Pretoria sont intervenus, mercredi 10 février en fin d'après-midi, par voie terrestre et aérienne dans la capitale du bantoustan, Mmabatho. Des troupes ont encerclé le stade, désarmé les putschistes et libéré les membres du « gouvernement » retenus à l'intérieur. Un seul coup de feu aurait été tiré.

Pour exprimer sa *« solidarité »* avec M. Mangope, le président Pieter Botha, accompagné de trois de ses ministres (défense, loi et ordre et affaires étrangères) s'est rendu dans la soirée à Mmabatho. Dans l'après-midi, le chef de l'Etat avait annoncé au Parlement que les forces de sécurité sud-africaines avaient été envoyées sur place à la demande du « ministre des affaires étrangères » du homeland, M. Mathebe, pour rétablir l'ordre, car, a-t-il précisé, *« le gouvernement sud-africain est en principe opposé à la prise du pouvoir politique par la force »*. *« Il est clair*, a-t-il ajouté, *que M. Rocky Malebana Metsing s'est emparé du pouvoir d'une manière irrégulière et violente. »*

M. Metsing est le chef de l'opposition et dirige le Parti progressiste du peuple (PPP) qui, lors des élections générales du 27 octobre dernier, avait obtenu six sièges de député contre soixante-six au Parti démocratique du président Mangope. Un scrutin qu'il estimait « manipulé » et qui a justifié en partie sa tentative de putsch avec l'aide d'une fraction de l'armée.

Après l'arrestation, dans la nuit de mardi à mercredi, du président Mangope et de la presque totalité de son gouvernement, M. Metsing avait expliqué dans un communiqué à la radio qu'il avait décidé de déposer le dirigeant du homeland en raison *« de sérieux et troublants motifs d'inquiétude »*. Parmi ceux-ci, il avait évoqué le cas de M. Shabtai Kalmanovitz, un émigré russe de nationalité israélienne qui jouissait sur le territoire *« de droits et d'intérêts économiques préférentiels »*. Sa société avait notamment procédé à la construction du luxueux stade de Mmabatho. Ami personnel du « président » Mangope, M. Kalmanovitz est actuellement emprisonné en Israël et soupçonné d'être un agent du KGB.

M. Metsing avait également dénoncé *« la corruption et l'érosion des droits de l'homme »* au Bophuthatswana. Selon Pretoria, il aurait téléphoné à plusieurs reprises au cours de la journée de mercredi à l'ambassade sud-africaine à Mmabatho, demandant que l'armée n'intervienne pas. On ignore pour l'instant quel sort lui a été réservé.

Quant à M. Lucas Mangope, âgé de soixante-quatre ans, à la tête du homeland depuis son « indépendance » en décembre 1977, il a remercié les forces sud-africaines pour l'« excellent travail » accompli. a indiqué qu'il avait refusé de signer une lettre de démission bien qu'on l'ait menacé de le fusiller ou de le brûler vif.

Officiellement, le coup d'Etat manqué a fait deux victimes, deux femmes qui auraient résisté aux rebelles. Le corps d'un soldat mutin a cependant été aperçu lors de l'attaque du stade de l'Indépendance. Un officier de renseignements du Bophuthatswana, un Sud-Africain, le général Turner, a été blessé au pied. Tous les membres du « gouvernement » et notamment le « ministre de la défense », le brigadier Hennie Rickard, également de nationalité sud-africaine, ont été libérés.

L'ordre règne à nouveau à Mmabatho. *« L'action des forces de sécurité sud-africaines*, a déclaré le président Botha, *prouve que les Etats sud-africains sont en faveur des gouvernements de stabilité et d'ordre. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

ESPAGNE

Les nationalistes basques dénoncent les positions de Juan Carlos sur la Navarre

MADRID
de notre correspondant

Rudes journées pour le roi ! Jamais sans doute depuis son voyage mouvementé au Pays basque il y a tout juste sept ans, Juan Carlos n'avait connu visite officielle aussi conflictuelle que celle qu'il vient d'effectuer en Navarre, du 8 au 10 février. Le déplacement était délicat, car l'avenir de la Navarre est l'objet d'une vieille controverse. Cette province constitue aujourd'hui une communauté autonome à part, mais les formations nationalistes basques, qui ont obtenu ensemble en Navarre 24 % des voix aux dernières élections régionales, réclament son rattachement à la communauté autonome basque (1). Les socialistes, après avoir longtemps soutenu la même thèse, défendent à présent le maintien du statut actuel.

Le roi allait-il réussir à rester à l'écart de la controverse ? La coalition radicale proche de l'ETA, Herri Batasuna (dont la Navarre constitue l'un des fiefs), fut la première à tenter de l'y entraîner. Avant même son arrivée, elle lança une campagne contre sa visite, affirmant que l'objectif de Juan Carlos était de réaffirmer l'« hispanité » de la Navarre et de contester son caractère basque. Une cinquantaine de personnes (dont une vingtaine de parlementaires et de conseillers municipaux de la coalition) furent arrêtées, alors qu'elles apposaient des affiches représentant, côte à côte, Juan Carlos et Franco, avec l'inscription *« Fuera ! » (« Dehors ! »)*.

Les appels à la mobilisation lancés par Herri Batasuna n'ont guère rencontré d'écho dans la rue. Mais le roi n'allait pas échapper pour autant à la polémique. Dans ses discours, le souverain a en effet, à plusieurs reprises, pris position, *prudemment mais clairement, sur cette* délicate question en insistant, sans aucune équivoque, sur les *« particularismes »* et la *« personnalité propre »* de la Navarre, rejetant ainsi implicitement la thèse « annexionniste » des nationalistes basques.

La réaction de ces derniers ne s'est pas fait attendre. *« Ceux qui ont organisé la visite du roi à l'heure où l'avenir de la Navarre et ses rapports avec le Pays basque font l'objet de polémiques ont voulu apporter un appui tacite aux thèses navarristes ; c'est là un mauvais service rendu à la Couronne »*, affirmait dans un communiqué le PNV (Parti nationaliste basque). La formation rivale, Eusko Alkartasuna, n'était pas en reste : *« Loin de maintenir la position de neutralité que l'on pouvait attendre de l'institution qu'il incarne, Juan Carlos a profité de son voyage en Navarre pour appuyer ouvertement une option politique concrète »*, déclarait-elle dans un communiqué plus dur encore.

Cette polémique délicate est sans précédent dans l'histoire de la démocratie espagnole : certes, dans le passé, il était arrivé que certains hommes politiques expriment en privé leur désaccord avec le roi, notamment lorsqu'il prit publiquement position en faveur du maintien de l'Espagne dans l'OTAN avant le référendum de 1986. Mais aucun parti n'avait jusqu'ici critiqué de manière publique le souverain, qui avait toujours réussi à apparaître au-dessus de la mêlée politique.

THIERRY MALINIAK.

(1) La partie occidentale de la Navarre est bascophone.

Proche-Orient

Les « idées » américaines dans le conflit israélo-arabe

Washington suggère à Jérusalem une « ouverture internationale » en vue de « conversations directes » avec ses voisins

La Maison Blanche a démenti, mercredi 10 février, l'existence d'un *« plan »* américain pour le Proche-Orient en déclarant qu'il y avait seulement *« beaucoup d'idées »* qui étaient étudiées et dont le but principal était de parvenir à une conférence internationale conduisant à des négociations directes.

L'OLP, d'ores et déjà, a rejeté le « plan » américain en affirmant qu'il ne prévoyait pas la création éventuelle d'un Etat palestinien indépendant. Le président Moubarak, pour sa part, a affirmé que la formule proposée par les Américains (l'autonomie administrative) était *« déjà dépassée, Israël l'ayant vidée de sa substance »*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il est encore trop tôt pour savoir si l'initiative américaine – comme l'écrit le *Washington Post* – va au-delà d'une *« réponse improvisée devant l'urgence de faire quelque chose »* : s'agit-il d'occuper le terrain, gesticulations diplomatiques à l'appui, ou de peser sérieusement sur les parties intéressées pour leur imposer d'aller à la table de négociations ?

Un haut fonctionnaire à Jérusalem s'est borné, pour sa part, à détailler la proposition que M. Richard Murphy a soumise aux dirigeants israéliens. Le secrétaire d'Etat adjoint chargé du Proche-Orient a longuement rencontré le premier ministre, M. Shamir, mardi soir, et il s'est entretenu, mercredi matin, avec le ministre des affaires étrangères, M. Pérès. Il leur a offert un *« cadre »* de négociations et un calendrier.

L'objectif, a expliqué le haut fonctionnaire, serait d'avoir *« très vite, dès le mois d'avril, une ouverture internationale »* (autrement dit, le parrainage de Moscou et de Washington, au moins) pour *« des conversations directes »* entre Israël et ses voisins arabes. Elles porteront, dans un premier temps, sur la possibilité de mettre en place un régime d'autonomie *« transitoire »* en Cisjordanie et à Gaza avec élection d'un conseil représentant leurs habitants : cela devrait permettre un désengagement progressif des autorités israéliennes de ces territoires. Mais *« au bout de six mois, en tout état de cause avant la fin de l'année 1988 »*, ces conversations directes devront obligatoirement porter aussi sur un règlement d'ensemble et sur le statut final des territoires – et ce, a dit le haut fonctionnaire, quel que soit le résultat des pourparlers entamés sur l'autonomie.

En clair, on cède un peu à M. Shamir, dont le parti (le Likoud, droite) ne veut discuter d'autre chose que de l'autonomie pour des territoires qu'il entend conserver dans l'ensemble israélien ; et on abonde, beaucoup, dans le sens du chef travailliste, M. Pérès, qui envisage un compromis territorial avec la Jordanie.

Il n'est pas étonnant que les réactions dans l'entourage de M. Shamir aient été plus que réservées, pour ne pas dire négatives. Le premier ministre ne s'opposerait pas au principe d'une *« ouverture internationale »* (qui reste à définir : simple parrainage introductif ou véritable conférence internationale ?) pour peu que son objet soit purement protocolaire. S'il veut bien aborder rapidement la question de l'autonomie, il estimerait en revanche prématuré d'entamer des négociations au fond dès la fin de cette année. Enfin, il n'est pas d'accord non plus pour limiter à trois ans (et non cinq, comme dans les accords de Camp David) la période de l'autonomie dans les territoires.

Le haut fonctionnaire israélien qui a détaillé les propositions de M. Murphy a indiqué que M. Pérès les avait accueillies *« favorablement »* et y avait acquiescé dans leur ensemble. M. Murphy, a-t-il souligné, a assuré à ses interlocuteurs israéliens que les suggestions de Washington *« avaient reçu une réponse généralement positive dans le monde arabe, en dépit de quelques réserves de la part de la Syrie »*. La réaction des Soviétiques devrait être sondée dans les prochains jours, lors de la visite à Moscou du secrétaire d'Etat, M. George Shultz, qui pourrait ensuite décider de se rendre au Proche-Orient.

L'impression est que les Etats-Unis proposent un mécanisme pour entamer une forme de dialogue israélo-arabe sans se prononcer *a priori* sur les questions les plus litigieuses : notamment, qui représentera les Palestiniens dans ces *« conversations directes »* et en quoi consistera cette *« ouverture internationale »* ? L'important, devant l'impasse dans les territoires, serait de « bouger », et plus la formule suggérée est vague plus il sera difficile à M. Shamir de s'y opposer.

ALAIN FRACHON.

En violation de la loi internationale

Les Etats-Unis décident la fermeture du bureau de l'OLP auprès des Nations unies

NATIONS UNIES
(New-York)
de notre correspondant

Le gouvernement américain, tout en maintenant un certain flou autour de la date, a admis quasi officiellement, le mercredi 10 février, qu'il ne pouvait que se soumettre à la décision du Congrès de fermer les bureaux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) situés sur le territoire américain.

Si la fermeture du bureau d'information de Washington ne relève que de la souveraineté américaine, celle de la représentation de l'OLP auprès des Nations unies à New-Yor ouvre un cas unique dans les annales du droit international et soulève déjà un vent de protestations. Selon un porte-parole du département de la justice, *« à moins que les Nations unies parviennent à porter l'affaire devant une cour américaine, la fermeture du bureau de New-York sera annoncée dans quelques jours »*. M. Clovis Maksoud, le représentant de la Ligue arabe auprès de l'ONU, a affirmé que l'Assemblée générale serait saisie et q'une action pourrait être intentée auprès de la Cour internationale de justice de La Haye. Mis au fait de ces derniers développements, selon le secrétariat d'Etat de l'ONU, il appartiendra aux Etats de décider quelle suite donner à la décision américaine.

Glissée dans la loi de finances sous le chapitre du département d'Etat, la décision du Congrès de fermer les représentations palestiniennes semblait destinée à être modifiée avant la fin du processus budgétaire, tant elle était contraire au traité, appelé « Accord de siège », signé entre le gouvernement américain et les Nations unies au moment de l'installation de l'Organisation internationale à New-York. Malgré les protestations de l'Assemblée générale et son vote quasi unanime (seul Israël a voté contre, alors que les Etats-Unis n'étaient pas présents lors du vote du 17 décembre dernier), le président Ronald Reagan a signé la loi le 23 décembre, donnant à la décision un caractère irréversible.

Dans une lettre au ministère de la justice, le département d'Etat a soutenu, le 3 février, que *« la fermeture du bureau de l'OLP à New-York serait perçue à travers le monde comme un violation de la loi internationale »*. Bien que sensible à l'argumentation politique, le département de la justice, responsable *in fine* du respect des lois, a fait savoir qu'il ne pouvait que se soumettre à la décision du Congrès.

L'affaire remonte à l'automne dernier, lorsque deux représentants républicains, MM. Dan Mica, de Floride, et Jack Kemp, de New-York, avaient introduit un amendement à la loi de finances demandant la fermeture des locaux palestiniens, considérés comme étant ceux d'une *« organisation terroriste »*.

L'*« Accord de siège »* interdit pourtant au pays hôte d'empêcher l'accès du territoire (du moins de la ville de New-York) à toute personne représentant un Etat membre de l'Organisation ou une mission dûment accréditée auprès de celle-ci. L'OLP disposant, par décision de l'Assemblée générale, d'un statut d'observateur depuis 1974, les Etats-Unis ne peuvent, en principe, s'opposer à la présence à New-York d'un représentant palestinien et à l'existence de locaux dévolus à son usage.

CHARLES LESCAUT.

Le « bateau du retour » palestinien

L'OLP accuse les Israéliens d'avoir menacé les marins grecs

Le départ vers le port israélien de Haïfa du « bateau du retour » palestinien, qui devait appareiller le mercredi 10 février, a été reporté à une date ultérieure en raison de *« pressions israéliennes et américaines »*, a annoncé un porte-parole de l'OLP à Athènes, qui a affirmé que ces pressions s'étaient manifestées sous forme de *« menaces de mort à l'encontre du capitaine et des marins du navire et de leurs familles »*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Plus qu'à une bataille navale, le gouvernement de Jérusalem se prépare à un *« combat de relations publiques »* au cas où l'OLP réussirait à faire appareiller de Grèce le « bateau du retour » destiné à ramener à Haïfa plusieurs des Palestiniens expulsés par Israël au cours des dernières années. Ce voyage, qui se veut une version palestinienne de celui entrepris à la fin de la guerre par des milliers d'immigrants juifs – souvent rescapés des camps de la mort, – pourrait compter plus de journalistes que de Palestiniens. C'est, à vrai dire, ce qui inquiète d'abord Israël, conscient de la dégradation continue de son image de marque à l'étranger, à la suite des événements dans les territoires occupés.

Aussi le gouvernement a-t-il décidé, mercredi 10 février, de mettre sur pied une cellule spéciale chargée de conduire *« la guerre de propagande »*.

Selon le quotidien *Haaretz*, les autorités israéliennes envisagent d'envoyer une ou deux vedettes de la marine pour empêcher l'hypothétique bâtiment palestinien de pénétrer dans les eaux territoriales israéliennes – et ce, évidemment, sans tirer de coups de feu. Le droit de la mer y autorise le gouvernement de Jérusalem, qui considère l'opération palestinienne *« comme un geste d'hostilité mettant en danger l'Etat d'Israël »*, pour reprendre l'expression employée par le premier ministre.

A. Fr.

Asie

La recherche d'une solution au conflit cambodgien

« Nous sommes devant la quadrature du cercle »

nous déclare le prince Sihanouk

PÉKIN
de notre correspondant

« Wait and see », c'est ainsi que le prince Norodom Sihanouk résume sa position après une série de coups de théâtre dans lesquels l'ancien monarque a joué gros, sans obtenir sur le moment un quelconque geste de compromis de Hanoï.

Il y a d'abord eu sa démission « irrévocable » de la présidence de la coalition de résistance anti-vietnamienne, puis, après un délai de réflexion, un « niet » vietnamien à l'ouverture de négociations Sihanouk-Hanoï sur le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge. Enfin, aussitôt après, l'arrivée à Pékin du chef en titre des Khmers rouges, M. Khieu Samphan, venu le supplier, avec toute l'insistance dont sont capables les protégés de Pékin, de revenir sur sa démission. La réponse de Sihanouk a été de différer toute nouvelle décision, et de demander à son fils, le prince Ranariddh, de participer quand même en son nom aux travaux du cabinet qui dirige la coalition de la résistance, à la frontière khméro-thaïlandaise, le mercredi 10 février.

Dans le même temps, Pékin a rejeté une offre rituelle de Hanoï, à l'approche du nouvel an lunaire, de reprendre des discussions sur une normalisation de la situation à la frontière sino-vietnamienne. Les conditions ne sont *« manifestement pas réunies »* pour cela, selon la Chine, en raison de nouvelles « provocations armées » vietnamiennes, au demeurant peu intenses d'après les comptes-rendus chinois.

Le prince Sihanouk, qui refuse toujours de rencontrer des journalistes, s'est expliqué sur sa tactique actuelle dans des réponses écrites qu'il nous a fait parvenir : *« Les Viets se réjouissent énormément de ma démission »*, mais s'en tiennent à un refus *« méprisant »* d'engager le dialogue.

« Cela me force à revenir à une plus grande prudence » vis-à-vis de la coalition du Cambodge démocratique, ce « monstre » dont il veut démissionner. *« Je ne peux pas encore opposer un « non » catégorique à la demande insistante des Khmers rouges »* de demeurer à la tête de la coalition, car cela aurait pour effet de renforcer les Vietnamiens dans *« leur intransigeance »*. Il faut donc *« attendre quelques mois avant de voir ce qu'ils* [les Vietnamiens] *comptent faire au plan politique »*. Le prince se dit *« plus que perplexe envers les intentions réelles »* de Hanoï et, au-delà, de Moscou, dont tout le monde sent bien qu'un coup de pouce, aussi énergique que diplomatique, sur le Vietnam pourrait débloquer les choses.

Jouit-il toujours de la confiance des Chinois, dont on a remarqué le fair-play à son égard, depuis qu'il est rentré à Pékin ? *« Ni la Chine ni les Khmers rouges ne sont heureux de mes entretiens avec Hun Sen* [le premier ministre de Phnom-Penh] » ou de ses ouvertures en direction de Hanoï. Mais Pékin et les hommes de Pol Pot sont *« trop intelligents »* pour aller contre la volonté de *« la grande majorité des Cambodgiens et des gouvernements »* qui le soutiennent. *« Je ne peux pas imaginer que, dans le présent et l'avenir* [Pékin] *soit capable de se conduire à mon égard comme l'a fait M. Son Sann »*, le chef de l'autre aile nationaliste de la résistance, qui, le mois dernier, a accusé le prince de faire le jeu de Hanoï. Le camp chinois ne peut qu'*« être rassuré »* de l'impasse des négociations avec Phnom-Penh et *« souhaiter en silence »* que le prince échoue.

L'état de la coalition anti-vietnamienne après ces passes d'armes infructueuses ? Ses proclamations d'unité ne sont que *« banalités »*. Le sort des Cambodgiens n'est dans les mains d'aucune des factions armées khmères, il se joue entre la Chine, la Thaïlande, le Vietnam et l'URSS, qui peuvent décider *« d'un compromis ou d'une continuation sans fin de la guerre au Cambodge »*. *« Mais je ne me décourage pas. Je poursuivrai mon chemin. »*

Les Khmers rouges peuvent-ils encore faire obstacle à toute solution politique ? Sihanouk le pense, malgré le *« déclin visible »* de la puissance militaire des protégés de Pékin. Ils ont *« infiltré leurs agents dans tous les villages, communes, districts, provinces, villes, sections administratives et militaires »* du régime de Phnom-Penh, et les Cambodgiens craignent encore les Khmers rouges plus que les Vietnamiens. *« Le jour où les dernières troupes vietnamiennes partiront du Cambodge, les Khmers rouges y reprendront le pouvoir absolu sans aucune difficulté. »*

« En conclusion, nous sommes devant la quadrature du cercle : Les Viets ne quitteront pas le Cambodge tant que l'armée khmère rouge n'aura pas disparu. Et les Khmers rouges n'accepteront aucune solution politique-pacifique (...) tant que les Viets ne retireront pas totalement et inconditionnellement toutes leurs troupes du Cambodge. » Bref, Sihanouk est condamné à poursuivre en solitaire son exercice de corde raide pour tenter de trouver la faille du piège où son pays est enfermé.

FRANCIS DERON.

Les perspectives de règlement en Afghanistan

La résistance refuse tout compromis avec le régime de Kaboul

L'Alliance des sept partis de la résistance afghane des moudjahidines a indiqué, le mercredi 10 février à Islamabad, qu'elle rejetait catégoriquement toute idée de compromis avec le régime en place à Kaboul, et qu'elle lutterait jusqu'au départ d'Afghanistan du dernier soldat soviétique.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion de deux jours pour discuter du plan de retrait militaire soviétique, l'Alliance des moudjahidines a demandé à Moscou de retirer *« immédiatement et sans condition »* ses troupes d'Afghanistan. Justifiant leur refus de négocier avec le régime du président Najibullah, les moudjahidines ont déclaré : *« Tout ce qui se passe actuellement en Afghanistan est le résultat de la présence soviétique et de l'imposition au peuple afghan d'un régime de fantoches. »*

Les dirigeants de la résistance sont tombés unanimement d'accord sur le principe de la formation d'un gouvernement intérimaire afghan qui serait dirigé par l'Alliance des sept partis, pour succéder à l'actuel gouvernement de M. Najibullah. Ce gouvernement de transition, indique encore le communiqué, devrait être rapidement formé et comprendre des musulmans, des réfugiés et des intellectuels actuellement en exil.

Par ailleurs, la Chine a réagi prudemment mercredi aux propositions de Moscou en appelant l'URSS à *« agir concrètement »* et *« le plus tôt possible »*.

« La solution à la question afghane réside dans le retrait de toutes les troupes soviétiques d'Afghanistan dès que possible », a déclaré Mme Li Jinhua, porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, au cours d'un briefing hebdomadaire. *« Nous espérons que la partie soviétique agira concrètement dès que possible pour que le statut indépendant, non aligné et neutre de l'Afghanistan soit restauré rapidement »*, a-t-elle ajouté.

Entre-temps, au Pakistan, l'industriel américain Armand Hammer – président de la compagnie Occidental Petroleum – rencontré mercredi le président Zia Ul Haq, tandis que le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Iouli Vorontsov, s'entretenait avec le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Zain Noorani. M. Hammer, qui entretient des liens étroits avec l'URSS, a déjà servi dans le passé de médiateur dans l'affaire afghane, et pourrait rencontrer les chefs de la résistance. Selon de bonnes sources, M. Hammer a déjà rencontré les moudjahidines et servirait donc à nouveau d'intermédiaire entre les Soviétiques et les résistants afghans. Il était déjà venu au Pakistan en octobre 1987 pour étudier les positions des divers partis des moudjahidines et du Pakistan au sujet d'un rôle éventuel de l'ancien roi Zaher Shah dans le règlement de la question afghane.

A Paris, enfin, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, s'est félicité, mercredi 10 février, du projet de retrait des troupes soviétiques.

● **INDONÉSIE : deux communistes exécutés.** – Deux membres de l'ancien Parti communiste indonésien (PKI, interdit) emprisonnés à Pamekasan, sur l'île de Madura, à l'extrême nord-est de Java, ont été *« récemment »* passés par les armes, a-t-on indiqué, le mercredi 10 février, de sources diplomatiques à Djakarta. Selon un diplomate néerlandais, qui a requis l'anonymat, les deux membres du PKI seraient MM. Suwandi et Sukarman. Trois ex-membres du PKI condamnés à mort après la tentative de coup d'Etat de septembre 1965 prêtée au PKI, avec le soutien de la Chine, ont été exécutés en 1985 et dix (neuf, selon les autorités) en septembre et octobre 1986. Environ quatre-vingts autres sont toujours internés dans les prisons indonésiennes, selon des sources proches des organisations de défense des droits de l'homme. Parmi eux, une vingtaine de condamnés à mort, assure-t-on de même source. – (AFP.)



هكذا من الأصل

Asie

...une solution au conflit cambodgien

...rant la quadrature du cercle

...re le prince Sihanouk

Les perspectives de règlement...

...résistance refuse tout compromis avec le régime de Kaboul

Asie

Les inquiétudes de Hongkong

(Suite de la première page.)

M. Alan Bond se voit empêché par le gouvernement local d'accroître la part de 25 % qu'il contrôle déjà dans une des stations de télévision.

Il n'empêche. Cette déclaration fracassante relançait un débat qui est allé crescendo, ces derniers mois, dans la colonie britannique, au fur et à mesure que les étapes de la rétrocession, prévue pour 1997, se précisent : Hongkong peut-elle se doter d'un système démocratique que beaucoup jugent indispensable à la survie de son économie capitaliste florissante, une fois la souveraineté du régime communiste de Pékin restaurée ? Les Hongkongais, en d'autres termes, ne feront-ils pas les frais de la volonté commune à Londres et à Pékin de brider l'expression d'inquiétudes légitimes sur l'avenir de la *« solution Deng Xiaoping »* : que Hongkong continue de prospérer après 1997, selon le principe d'*« un pays, deux systèmes »* ?

M. Martin Lee, l'avocat qui a pris la tête de la croisade pour la démocratie, ne dissimule pas son pessimisme. *« Cela va mal, cela va continuer à empirer*, nous dit-il. *Ni le gouvernement britannique, ni l'opposition aux Communes, ni, bien sûr, les dirigeants de Pékin ne veulent entendre parler d'élections libres avant 1991. Londres abdique devant Pékin pour sauvegarder ses relations commerciales avec la Chine, et les travaillistes britanniques feraient de même s'ils étaient au pouvoir. »* Quant aux Chinois de Pékin, que M. Lee rencontre régulièrement depuis qu'il fait partie du comité de rédaction de la « mini-Constitution » qui gouvernera la « zone administrtive spéciale » après 1997, ils ne font que *« nous écouter, sans nous entendre »*.

A l'origine du débat se trouvent avant tout les déclarations quasi euphoriques qui saluèrent la conclusion, en 1984, de l'accord sino-britannique sur la rétrocession de Hongkong. La Chine s'abstint alors de dénier à Londres le droit d'y introduire un certain degré d'autonomie politique, de façon que la population, habituée à se désintéresser des affaires publiques, en vienne à y prendre une part limitée.

Il y eut ce que M. Lee qualifie aujourd'hui de *« promesses »* londoniennes : un gouvernement partiellement représentatif (un quart des cinquante-six membres du Conseil législatif seraient élus directement) à mettre en place *« dans les années immédiatement à venir »*. La douche froide vint en novembre 1985, lorsque le plus haut représentant chinois dans la colonie, M. Xu Jiatun, lança un avertissement à la Grande-Bretagne, l'accusant de violer l'esprit de l'accord sur Hongkong en y instaurant un degré, même limité, de cette démocratie élective qui n'a pas cours en Chine. Depuis, affirme M. Martin Lee, *« Londres ne veut plus rien faire qui risque de fâcher Pékin »*.

La polémique a fait boule de neige dans les semaines menant à la publication du Livre blanc formulant les solutions envisagées par les Britanniques pour l'après-1997. M. Lee et plusieurs figures en vue de cette mouvance encore bien peu organisée qui se pose en opposition prodémocratique sont allés à Londres en janvier, pour tenter d'influencer divers membres des Communes. Sans grand succès. Ils se sont entendu dire par le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, qu'il n'avait pas été question de *« promesses »* en 1984 pour que le processus électoral soit introduit à l'occasion de la mise en place, cette année, d'un nouveau Conseil législatif. La raison invoquée par Londres est que nombre de Hongkongais se sont montrés peu enthousiastes envers cette innovation lors de deux sondages d'opinion supervisés par le gouvernement fin 1987. Seulement 12% et 15% respectivement des personnes interrogées s'y disaient favorables à des élections dès 1988, tandis que 40% et 45% d'entre elles s'abstenaient de formuler un avis ou disaient ne pas comprendre les enjeux.

Faire la queue pour un visa

Au gouvernement local, on se défend d'avoir présenté des options délibérément confuses, de façon à éviter de poser la question directe d'un scrutin cette année. *« Le fait est que l'intérêt de la population pour ces problèmes s'est manifesté par une participation très importante au sondage : 171 000 réponses, alors que le précédent exercice de ce genre, en 1984, n'avait recueilli que 360 réponses »*, nous dit un membre de l'administration. *« L'ambiguïté des réponses reflète leurs doutes. »* Mais, reconnaît-il, il est *« surprenant »* que d'autres sondages, réalisés sur initiatives privées auprès de segments représentatifs des 5,5 millions d'habitants, soient parvenus à des conclusions diamétralement opposées.

En même temps, le gouvernement de Hongkong se sent conforté par l'isolement relatif de l'opposition démocratique, que même un Martin Lee reconnaît. *« Tout le monde, d'une façon ou d'une autre, craint de se faire remarquer par Pékin »*, dit-il. Même les hommes d'affaires les plus inquiets préfèrent se ménager une porte de sortie, acheter un passeport ou faire la queue pour un visa occidental, plutôt que d'élever la voix.

Car, avec l'approche de la publication, en mai, par la Chine de son projet de « mini-Constitution », dont la promulgation est prévue en 1990, l'incertitude *prend la forme* de préparatifs de départ concrets, quoique encore feutrés. Telle firme occidentale accède au pressant souhait d'un de ses meilleurs techniciens locaux de faire un stage de perfectionnement au siège. Dans les entrevues préliminaires à une embauche, l'après-1997 est évoqué...

Les statistiques officielles montrent une augmentation – *« sans précédent »*, dit l'opposition – de 46 % sur un an des demandes d'extraits de casier judiciaire, formalité indispensable à l'obtention d'un visa au Canada, en Australie ou aux Etats-Unis. Le gouvernement assure ne pas avoir les moyens de vérifier si les postulants sont effectivement sur le départ. Selon son analyse, un groupe *« ne pourra pas être convaincu de rester »* après 1997, celui des réfugiés qui ont fui une première fois les communistes en 1949. Les autres *« se ménagent une sortie de secours »*, mais peuvent changer d'avis en raison des occasions d'affaires offertes par la politique d'ouverture économique du continent. Ailleurs, on murmure, entre Hongkongais, qu'il est même préférable de gagner l'Occident illégalement, quitte à y faire quelques années de prison, afin d'obtenir une nationalité étrangère et de revenir éventuellement dans les toutes dernières années de la souveraineté britannique sentir le climat économique...

Hongkong serait-elle, comme l'écrivait un économiste en vue dans la colonie en décembre, la victime d'une *« trahison sino-britannique »*, au demeurant improductive pour la Chine de M. Deng ? Les signes qui inquiètent les plus conscients politiquement s'accumulent. Outre le débat sur les élections directes, il y a eu diverses mesures prises par Londres pour calmer le jeu avec Pékin, comme une loi restreignant la liberté de la presse et un règlement faisant entrer dans les textes une pratique de la censure cinématographique vieille de plus de trente ans, qui s'applique en particulier aux films susceptibles d'irriter la Chine populaire. Enfin le lobby antinucléaire né avec la construction de la centrale de Daya-Bay, à moins de 100 kilomètres de Hongkong a été purement et simplement ignoré par les autorités.

A ces signes, le nouveau gouverneur, Sir David Wilson, n'a, pour le moment, opposé qu'une placide assurance répétée comme une antienne à l'unisson de Londres : nous tiendrons nos engagements de 1984. Le crescendo des polémiques montre que cela ne suffit plus tout à fait à rassurer Hongkong.

FRANCIS DERON.

VIETNAM

Plusieurs centaines d'anciens officiers du régime de Saigon parmi les 6 406 détenus libérés

Hanoï. – Les autorités vietnamiennes ont annoncé, le jeudi 11 février, la libération de 6 406 détenus des prisons et des camps de rééducation, parmi lesquels 1 014 anciens officiers et collaborateurs du régime de Saigon arrêtés en 1975. Lors d'une conférence de presse, le vice-ministre de l'information, M. Phan Quang, a indiqué que, après cette vague de libérations, la deuxième en l'espace de six mois, décidée à l'occasion de la fête du Têt (nouvel an lunaire), le 17 février, il ne restera plus que 159 anciens collaborateurs de l'ancien régime de Saigon détenus dans les camps de rééducation.

Parmi le millier de « prisonniers politiques » qui seront libérés dès vendredi de ces camps, un peu plus de 500 étaient d'anciens officiers de l'armée sud-vietnamienne, dont 11 généraux, 121 colonels et 35 aumôniers militaires catholiques, protestants et bouddhistes, a indiqué M. Quang. Le reste, soit près de 500 personnes, est composé de membres de l'administration de Saigon, parmi lesquels plusieurs ministres et responsables politiques, comme l'ex-ministre de la défense et vice-président du Sénat, M. Tran Trung Dung.

Parmi les personnes relâchées figurent également les anciens généraux Nguyen Vinh Nghi, Van Thanh Cao, Dy Ba Hy et Ly Tong Ba, ainsi que deux anciens ministres, MM. Ho Van Cham et Bui The Dung. – *(AFP.)*

BANGLADESH : nouvelles violences

Quatre-vingts morts au cours d'élections locales

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Les autorités de Dacca redoutaient une flambée de violence. Pour cette raison, les élections locales, qui devaient s'étaler sur une semaine, avaient été circonscrites à la seule journée du mercredi 10 février. Le résultat s'est traduit par une concentration de la violence sur vingt-quatre heures, le bilan – encore provisoire – étant d'environ quatre-vingts morts et deux mille blessés. Quarante-trois millions d'électeurs étaient censés accomplir leur devoir électoral pour choisir quelque quarante-trois mille mandataires locaux (l'équivalent des maires et des conseillers) ; beaucoup se sont rendus dans les bureaux de vote avec des armes à feu, des couteaux ou des haches.

Plus de deux mille hommes de la police et des forces paramilitaires avaient été mobilisés, mais leur présence n'a rien empêché. Les opérations électorales ont été suspendues dans trois cent cinquante bureaux de vote où de véritables batailles rangées se sont déroulées. Dans un pays où la densité de population est la plus élevée du monde (six cent soixante-dix habitants au kilomètre carré), la violence électorale, même s'il s'agit d'une consultation à caractère essentiellement rural, est presque inévitable. Les grands propriétaires terriens, les « barons » de la politique locale, s'affrontent par partisans interposés et dûment rémunérés pour cette tâche. Tous les coups sont permis : enlèvement des urnes, intimidation les armes à la main devant les bureaux de vote.

Le gouvernement du président Ershad voulait faire de ce scrutin un test de la mobilisation populaire pour les élections législatives du 3 mars prochain, qui seront boycottées par les partis d'opposition. Le chef de l'Etat compte sur ce prochain scrutin pour redonner à son régime, notamment sur le plan international, une légitimité contestée depuis la proclamation de l'état d'urgence, le 27 novembre dernier.

D'ores et déjà, la démonstration apparaît peu probante. Les candidats du parti présidentiel, le Jatiya, ainsi que ceux de quelques formations inféodées au pouvoir, seront, pour la plupart, élus sans opposition. Le 8 février, seize candidats ont déjà été déclarés provisoirement élus : parmi eux, deux des trois vice-premiers ministres, le secrétaire général du Jatiya, le maire de Dacca et plusieurs ministres...

La violence de ces dernières quarante-huit heures montre que les principaux partis d'opposition – la ligue Awami, le BNP (parti national du Bangladesh) et le Jammat-e-Islami, – ont de plus en plus de mal à contrôler leurs partisans.

LAURENT ZECCHINI.

CORÉE DU SUD

Un ancien président d'université nommé premier ministre

M. Roh Tae-woo, qui doit prendre ses fonctions de président de la République le 25 février, a rendu public, jeudi 11 février, le nom de ses deux principaux collaborateurs. Il a choisi comme futur premier ministre M. Lee Hyun-jae, et comme secrétaire général à la présidence M. Hong Sung-chul, ancien ministre de l'intérieur, de la santé et des affaires sociales.

M. Lee est un économiste qui a été président de l'Université nationale de Séoul de 1983 à 1985 avant de démissionner pour protester contre la répression gouvernementale du mouvement étudiant. Il en a gardé un certain prestige auprès des étudiants. Un porte-parole de M. Roh a confirmé que M. Lee avait été choisi en raison de ses compétences économiques et universitaires. Le nouveau président prendra l'avis de MM. Lee et Hong pour former son gouvernement, dont la composition devrait être connue le 20 février.

D'autre part, Séoul et Tokyo ont demandé mercredi une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies sur la destruction d'un avion des Korean Airlines en novembre dernier ; les Sud-coréens ont accusé les Nord-Coréens d'avoir organisé l'attentat contre l'appareil. La Chine s'est prononcée contre une telle réunion. Le Conseil, qui est actuellement présidé par les Etats-Unis, examinera cette plainte vendredi. – *(UPI, AFP.)*

Politique



La campagne pour l'élection présidentielle

MM. Mitterrand et Chirac participent côte à côte, le jeudi 11 et le vendredi 12 février, au sommet européen de Bruxelles. La règle nouvelle arrêtée par le gouvernement qui dispense désormais les ministres d'accompagner le président de la République ne s'applique en effet qu'aux déplacements sur le territoire national. Les ministres ne veulent pas servir de faire-valoir à M. Mitterrand, qui est présumé par ses adversaires candidat et réputé être entré en campagne électorale malgré son silence persistant sur ses intentions.

M. Barre, bien qu'il « réserve ses munitions » pour le jour où le candidat socialiste sera connu, n'en commence pas moins activement sa campagne en présidant jeudi, à Metz, le premier des huit meetings publics qu'il a programmés. L'avant-veille, recevant la confirmation du soutien que lui apportent officiellement les parlementaires UDF, le député du Rhône s'est plaint de la *« convergence des assauts »* dirigés contre lui dans le but de l'empêcher de figurer au deuxième tour. En dénonçant un *« processus de déstabilisation et d'intoxication »*, M. Barre ne peut viser que le RPR. M. Toubon, secrétaire général du RPR, a rappelé jeudi que dans toute élection il y a *« compétition »* entre des personnalités et que *« pour faire campagne il faut être un peu blindé »*. *« C'est la loi du genre »*, a-t-il ajouté. Selon le député de Paris, le sort de tous les candidats est *« identique »* et *« il ne faut pas s'en plaindre »*.

« Premier ministrable » possible de M. Barre, M. Jean François-Poncet, sénateur du Lot-et-Garonne, a décrit à « L'heure de vérité » d'Antenne 2 son candidat comme *« un homme de cœur, un homme d'Etat compétent, un homme indépendant et un homme obstiné »*, mais, refusant toute polémique, il a admis que M. Chirac avait pratiqué depuis 1986 *« une bonne politique »* et avait *« un bon bilan »*. Il a toutefois justifié la dissolution de l'Assemblée nationale, que prévoit M. Barre alors que M. Chirac s'y refuse.

Le projet de soumettre à référendum le code de la nationalité après une réforme de la Constitution le permettant, annoncé par M. Chirac s'il est élu à l'Elysée, a provoqué les critiques convergentes de M. Jospin (PS), qui le juge *« anticonstitutionnel »*, et de M. Stirbois (FN), qui le qualifie, au choix, de *« copieur »* ou de *« menteur »*.

La machine barriste se met en marche

La journée du mercredi 10 février a été barriste. Au surlendemain de la déclaration officielle de candidature de M. Raymond Barre, sa machine électorale, soigneusement préparée depuis de nombreux mois dans une discrétion toute relative, a enfin tourné au grand jour. Objectif de cette première offensive en trois actes et un point d'orgue télévisé, le passage de M. Jean François-Poncet à « l'Heure de vérité » d'Antenne 2, démontrer que la tortue, en politique, n'est pas un animal solitaire, et qu'elle a su réunir autour d'elle l'essentiel de la famille ; procéder à une revue de détail de l'état-major de campagne pour faire remarquer que pas un bouton de guêtre ne manque. Car, comme devait le dire le candidat lui-même, avec *« une équipe unie et loyale »* la victoire est au bout du combat.

Le premier acte s'est joué au Sénat, dans ce haut lieu de la France des notables si chère au cœur de M. Raymond Barre. Le mouvement Convergences de M. Claude Huriet, sénateur union centriste de Meurthe-et-Moselle, est arrivé au bout de son travail. Il a publié un manifeste de soutien à la candidature de l'ancien premier ministre : *« Par sa compétence déjà reconnue par le général de Gaulle, par l'expérience qu'il a acquise dans la conduite des affaires du pays, par son aptitude à rassembler les Français, par l'autorité qui est la sienne à l'extérieur de nos frontières, il s'impose comme l'homme du redressement de la France. »* Les trois présidents des groupes sénatoriaux auxquels adhèrent des sénateurs UDF sont heureux du résultat : cent vingt d'entre eux ont signé ce manifeste. Mais ils ne peuvent constater que là aussi M. Chirac a quelques amis sûrs : l'intergroupe UDF regroupe normalement cent trente-cinq élus. Certes, certains d'entre eux ne veulent pas engager leur titre de sénateur, mais seront présent localement, comme M. Max Lejeune. Certes M. Poher, présent au point de presse lorsque ce manifeste a été rendu public, ne veut pas user de son titre de président du Sénat et se contentera donc de présider le comité de soutien à M. Barre dans son département du Val-de-Marne. Mais d'autres sont passés avec armes et bagages dans le camp de l'adversaire-allié.

Le deuxième acte a eu pour cadre un grand hôtel parisien où M. Barre a déjeuné avec les députés et les ministres UDF. Symbole, là encore. Sa deuxième sortie publique après sa déclaration officielle de candidature (la première ayant été pour ses électeurs de Lyon) est pour *« ses amis »* du Palais-Bourbon. Ceux qui, comme il devait le leur dire, lui ont toujours apporté *« un soutien amical et loyal »*, d'abord de 1978 à 1981 quand il a gouverné dans des conditions difficiles, puis après la victoire de la gauche *« quelles que soient les vicissitudes »*.

La presse est conviée à l'apéritif, ce qui permet de lancer publiquement quelques mises en garde. S'il défend les *« institutions »*, c'est parce qu'il met en avant *« l'impartialité de l'Etat, d'un Etat qui ne soit pas confondu avec un parti quel qu'il soit, d'un Etat qui soit au service de tous les Français et qui respecte le pluralisme en matière de politique économique et de communication »*. Quant à *« la difficulté »* de son entreprise, il a pu *« la mesurer au cours de ces derniers jours. Il a suffi d'ouvrir les yeux pour constater la mise en œuvre d'un processus de déstabilisation lié à un processus d'intoxication qui ont atteint des degrés assez intéressants à observer et assez sportifs à affronter »*. *« La convergence des assauts »* dont il estime être la victime, il en a compris le pourquoi : *« Il est indispensable que je ne sois pas au deuxième tour face au candidat socialiste quel qu'il soit. »*

JE NE FERAI RIEN TANT QUE NOUS NE SAURONS PAS QUEL EST LE CANDIDAT SOCIALISTE

À VOTRE PLACE, JE NE ME PRESSERAIS PAS...

PANCHO

Les « p'tits gars » du général Bigeard

Que ses amis se rassurent, M. Barre a bien l'intention de se *« battre »* pour déjouer ces assauts, même s'il n'a pas l'intention de se livrer *« à des agressions et à des attaques »*. Mais il les prévient : *« Je n'entends pas me dépenser outre mesure tant que nous ne saurons pas qui est le candidat socialiste. »* Mais il les met en garde : *« On ne gagne jamais pour soi* [...] *, les intérêts personnels* [...] *ne doivent pas en fin de compte prévaloir* [...]. *Il faut être d'accord avec ses arrières-pensées »*, car seul un combat *« dans la clarté »* permet de gagner.

Le déjeuner, lui, se joue à huis clos et en l'absence, notamment, de M. Giscard d'Estaing et de ceux qui sont ouvertement attirés par M. Chirac, comme M. Dominati. L'ambiance en est d'autant plus amicale et déterminée. A la sortie, la joie des barristes pur sucre est grande. Car au dessert le général Bigeard s'est lancé dans un appel à la mobilisation des *« p'tits gars »*. Et comme il s'est adressé à M. Léotard, ce dernier a pris la parole pour assurer M. Barre de sa *« loyauté »* d'une manière très nette. Sollicité par quelques députés, M. Rossinot, président du Parti radical, a, lui aussi, rappelé très clairement le soutien de son parti en expliquant qu'il permettra d'ouvrir la majorité au centre gauche. L'appui de M. Méhaignerie n'est pas une surprise, mais la façon dont M. d'Ornano, proche de M. Giscard d'Estaing, lui aussi poussé par la base, a exprimé le sien, a ravi ceux qui craignaient la tiédeur des giscardiens. Tout heureux, M. Barre peut raconter que, sollicité de créer un parti — *« cela m'aurait amusé »*, — il se félicite de ne l'avoir pas fait car il se satisfait *« du pluralisme et de la diversité de l'UDF »*, qui permettent l'ouverture.

Les troupes parlementaires et partisanes apparemment en ordre de bataille, le chef peut présenter officiellement son état-major. C'est le dernier acte joué en solo par M. Philippe Mestre, directeur de la campagne et porte-parole du candidat, pour son premier point de presse. La campagne mêlera donc les huit grands meetings en province relayés par les « mille réunions », organisés par M. d'Aubert, des passages dans les grandes émissions de radio et de télévision, et des déplacements de M. Barre en province *« pour établir une relation directe et un dialogue avec les Français »*. Comme le dit le candidat : *« Il faut labourer. »*

La campagne sera donc, affirme M. Mestre, *« attentive, directe et sérieuse »*, fondée sur *« la confiance, le dialogue et la loyauté »*. Mais attention : que l'on ne vienne pas chatouiller les barristes avec des sondages malhonnêtes, ils sont prêts à réagir. Le reste aussi est prêt. Ainsi, M. René Couanau, député d'Ille-et-Vilaine, a mis en place une cellule courrier qui est outillée pour répondre à cinq mille lettres par jour. M. Charles Millon, lui, continue à mettre en place les comités de soutien départementaux, qui prennent le relais du réseau REEL.

Au niveau national, il faut aussi montrer que le candidat est soutenu par toute l'UDF. C'est le rôle du conseil politique, dont la composition a été rendue publique mercredi. On y trouve tous les ministres UDF, tous les dirigeants des composantes de la confédération, quelles que soient les hésitations et les réserves émises par les partis. Mais aussi M. Dominique Baudis, le maire de Toulouse, Mme Hélène Carrère d'Encausse, M. Jean-Claude Casanova, éditorialiste à *l'Express*, MM. Jean-Pierre Fourcade et Jean François-Poncet, Michel d'Ornano et Michel Poniatowski, André Rossi et Jean-Pierre Soisson, Mme Simone Veil. Ce conseil tiendra sa première réunion le mardi 16 février. Le lendemain sera présentée la première campagne d'affichage.

La machine est prête. Elle n'a pas la puissance de celle du RPR. Déjà elle a laissé échapper quelques élus UDF récupérés par le concurrent du premier tour. Il va lui falloir coordonner les actions, pas forcément convergentes, des composantes de la confédération, sans oublier celles des sans partis qui depuis plusieurs mois avaient rejoint le barrisme grâce à REEL. Ce ne sera pas aisé. M. Barre n'a pas voulu d'un parti bien à lui. Aujourd'hui, il va lui falloir faire la démonstration qu'en 1988 on peut entrer à l'Elysée sans le soutien d'un parti puissant et structuré. Est-ce possible ? C'est une des interrogations de cette campagne présidentielle.

THIERRY BRÉHIER.

● **M. Poher soutient M. Barre.** — M. Alain Poher, président du Sénat, a annoncé, le mercredi 10 février, qu'il apporte son soutien à M. Raymond Barre pour l'élection présidentielle. M. Poher est membre au Sénat du groupe de l'Union centriste.

M. Jean François-Poncet à « L'heure de vérité »

Les défauts de M. Barre sont autant de qualités

M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, sénateur (Gauche démocratique), a exposé, le mercredi 10 février à Antenne 2, les qualités qui appartiennent, selon lui, à M. Raymond Barre. L'ancien premier ministre est d'abord, a-t-il dit, un *« homme de cœur »*, un homme *« pudique »*, un *« authentique homme d'Etat »* ; il a le *« caractère qui fait que Raymond Barre est un de ces hommes politiques qui peuvent gouverner autrement qu'à la godille des sondages »* ; enfin, *« il est indépendant des partis (...), des intérêts »*. Quant aux défauts de M. Barre, ce sont, aux yeux de M. François-Poncet, *« dans la situation actuelle de la France, autant de qualités »* : *« une certaine obstination »* et *« de la fermeté »*.

Si les sondages étaient mauvais pour M. Barre lorsqu'il était premier ministre, c'est *« parce que la situation de l'Occident était très difficile »*, a affirmé M. François-Poncet. *« C'était un parcours de montagne »*, a-t-il dit, en rappelant le renchérissement du pétrole, l'inflation, la récession, tandis que M. Jacques Chirac et le gouvernement actuel sont confrontés à *« un parcours difficile, mais de plaine »*, ce qui explique que l'opinion leur soit plus favorable qu'elle ne l'était à M. Barre il y a huit ans.

Selon M. François-Poncet, *« il y a autant de barristes au RPR »* que de partisans de M. Chirac à l'UDF. Si les premiers se manifestent moins que les seconds, a-t-il dit, c'est que, *« dans un cas, vous avez un parti (...) monolithique et, dans l'autre, une famille qui n'est pas monolithique »*. Après avoir souligné que M. Barre, s'il est élu, dissoudra l'Assemblée nationale, afin de disposer d'une majorité parlementaire pour cinq ans (alors que M. Chirac s'est engagé, lui, à ne pas dissoudre), M. François-Poncet a déclaré : *« La politique pratiquée* (depuis mars 1986) *a été une bonne politique ; on a été de l'avant dans la bonne direction ; mais [...] le chemin qui reste à parcourir [...] est beaucoup plus important que celui qu'on a déjà parcouru. »*

Le compagnon des jours difficiles

Ni gaulliste ni démocrate-chrétien et, pourtant, barriste, M. Jean François-Poncet est venu témoigner, à « L'heure de vérité », en faveur d'un Raymond Barre méconnu, implicitement opposé à un Jacques Chirac bien connu. Presque trop connu, a suggéré discrètement et diplomatiquement M. François-Poncet, en rappelant que M. Barre n'est entré en politique qu'il y a environ dix ans, alors que, pour l'actuel premier ministre, cela fait *« passablement »* plus longtemps. Le sénateur de Lot-et-Garonne ne pouvait aller plus loin puisque, s'imposant le principe de M. Charles Pasqua lorsque ce dernier dirigeait la commercialisation du Ricard, il s'interdit de parler de l'apéritif anisé concurrent.

Thuriféraire du député du Rhône, pour lequel il a tenté de déblayer le terrain avant l'émission « Questions à domicile » du 14 février, sur TF 1, M. François-Poncet a déployé un argument non encore exploité de cette façon dans le camp barriste, celui de la dissolution de l'Assemblée nationale. Si M. Barre s'y est engagé, a-t-il expliqué, c'est pour disposer d'une majorité parlementaire stable pendant la durée d'une législature, alors que M. Chirac, qui a pris l'engagement contraire, devrait, s'il était élu président de la République, affronter des élections législatives trois ans plus tard. M. Barre, qui n'est pas de ceux qui *« gouvernent à la godille des sondages »*, s'épargnerait — et épargnerait au pays — l'inconvénient d'une nouvelle campagne électorale commença deux ans après l'entrée en fonctions du nouveau président.

Ancien secrétaire général de l'Elysée avec M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien ministre des affaires étrangères de M. Barre, M. François-Poncet, élève de M. Maurice Faure qui l'a initié à la politique radicale gasconne, avait traversé en première ligne la « guerre picrocholine interne à la droite. Sa solidarité avec M. Barre, dont il apparaît comme l'un des premiers ministres possibles, doit beaucoup aux jours difficiles que M. Chirac et ses amis leur avaient fait vivre il y a dix ans, et un peu, aussi, aux étonnements que M. Giscard d'Estaing avait pu leur inspirer à l'époque.

Le barrisme de M. François-Poncet rappelle des souvenirs, pour certains, indélébiles. Il trouve, dans le caractère de M. Barre, des arguments, par nature, réversibles. Dans le rôle d'éclaireur, le sénateur de Lot-et-Garonne n'était pas forcément le mieux choisi.

P. J.

M. Mestre saisit la commission des sondages

M. Philippe Mestre, directeur de campagne de M. Raymond Barre, a annoncé, le mercredi 10 février, qu'il a saisi la commission des sondages, après la publication, dans *le Quotidien de Paris* du 9 février, d'une enquête réalisée par l'Institut Louis Harris. Ce sondage effectué les 4 et 5 février auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes, faisait apparaître que 59 % des 430 électeurs de droite interrogés estimaient que M. Jacques Chirac a *« le plus de chances »* d'arriver en tête de la droite au premier tour tandis que 29 % penchaient en faveur du candidat de l'UDF.

M. Mestre a indiqué qu'il souhaite, avec cette saisie, obtenir d'abord des *« précisions »* sur la composition de l'échantillonnage de l'électorat de droite considéré. De plus, le porte-parole de M. Barre, qui a souligné *« la présentation discutable »* de cette enquête, a précisé qu'elle avait paru *« également discutable, aux yeux de l'Institut Louis Harris »*. Ce dernier a diffusé, le 9 février, un communiqué indiquant que ce sondage ne peut *« en aucun cas être assimilé à un sondage d'intentions de vote »*

M. Marchais : « Si vous voulez votez Mitterrand au second tour, eh bien, faites-le ! »

« Votez Lajoinie au premier tour et, si vous voulez voter Mitterrand au second tour, eh bien, faites-le ! Oui, nous le disons. » M. Georges Marchais a confirmé par cette remarque prononcée au cours d'une conférence de presse, le mercredi 11 février à Paris, l'inflexion du discours communiste sur l'élection présidentielle (*Le Monde* du 10 février). Rendant compte des travaux du comité central, réuni mardi, le secrétaire général du PCF a souligné que *« tous les intervenants ont confirmé le bien-fondé de l'analyse que nous avons faite de l'enjeu de l'élection présidentielle et des dispositions que nous avons prises en conséquence »*, car la direction du PCF *« sait prendre en compte ce qui se passe dans le pays »*.

M. Marchais a indiqué que le vote au premier tour en faveur de M. André Lajoinie, le candidat du PCF, *« sera d'abord un vote de combat contre les deux candidats de droite »*, et qu'il *« exprimera la volonté de dresser un barrage solide à Le Pen »*. *« Enfin, indissociablement, le vote pour André Lajoinie*, a poursuivi le secrétaire général, *va permettre d'émettre un avis critique sur l'action de François Mitterrand »*.

« Des millions et des millions d'hommes, de femmes, de jeunes qui s'apprêtent à voter pour François Mitterrand au second tour parce qu'ils veulent empêcher l'élection d'un président de droite n'ont pas pour autant envie d'approuver un tel bilan du président sortant et de l'encourage à continuer demain la même politique de droite », a-t-il ajouté. Ce qui peut apparaître comme une décision implicite de désistement en faveur du candidat socialiste est démentie par M. Marchais qui assure que, conformément aux résolutions du dernier congrès, le comité central arrêtera sa position, le 27 avril, entre les deux tours, après consultation des comités fédéraux du parti.

Recensant *« les obstacles »* qui *« continuent à se manifester »* dans le développement de la campagne de M. Lajoinie, le secrétaire général a évoqué *« le glissement à droite »* de la société, *« la nature même de l'élection présidentielle »* et le fait que *« tous les communistes ne sont pas encore mobilisés »*.

En déplacement à Limoges (Haute-Vienne), où il a tenu un meeting en présence de M. Marcel Rigout, M. Lajoinie a déclaré, nous signale notre correspondant : *« Quelles que soient vos intentions pour le deuxième tour où le candidat socialiste sera forcément présent et où chacun aura la possibilité de battre la droite, votez pour le candidat communiste au premier tour pour affirmer votre volonté d'une véritable politique de gauche. »*

PROPOS ET DÉBATS

M. Rocard

Continuer

M. Michel Rocard évoque, dans le numéro du 5 février de sa lettre *Convaincre*, son petit déjeuner du 23 janvier avec M. François Mitterrand. *« Sans doute*, écrit-il, *n'y avait-il pas besoin de cela pour vérifier que le point de vue du président de la République et le mien s'accordent, aussi bien sur les différentes hypothèses de la campagne présidentielle que sur les enjeux du prochain septennat, notamment dans leur dimension européenne.*

Désormais, qui en douterait ? Pour le reste, le chef de l'Etat conserve son entière liberté de choix quant à la date à laquelle il annoncera sa décision de ne pas se représenter ou de se représenter. Comment lui faire grief de vouloir incarner jusqu'au bout et l'Etat et l'unité nationale — surtout quand le premier ministre bat les tréteaux et les estrades ?

En différant sa décision, le président de la République se montre plus avisé que ses adversaires ou que certains zélotes, qui franchiraient sans autre forme de procès les limites qui séparent l'implicite de l'explicite. »

« Pour ma part, ajoute le député des Yvelines, *j'ai l'intention de continuer, comme je le fais depuis cinq mois, à parler aux Français des quelques grands défis qui nous attendent dans ce prochain septennat.*

M. Stirbois

Copieur ou menteur

M. Jacques Chirac est un *« tricheur »* et *« n'osera pas présenter au peuple français »* le projet de référendum relatif au code de la nationalité, dont le premier ministre a annoncé l'organisation, a prédit, le mercredi 10 février, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national. Le député des Hauts-de-Seine a conclu que lorsque M. Chirac *« est en campagne, soit il copie le programme du Front national, soit il ment effrontément »*.

Mme Cresson

50 millions

Mme Edith Cresson, député socialiste de la Vienne, a déclaré, le jeudi 11 février, sur *France-Inter*, que M. Chirac avait provoqué *« un déluge d'argent pour noyer son premier adversaire qui est, bien sûr, M. Barre »*. L'ancien ministre a évalué à *« plus de 50 millions de francs »* l'argent dépensé *« ces dix derniers jours »* par M. Chirac. Elle a assuré que *« sur les fonds dont Matignon dispose pour l'information du gouvernement, il y a eu 114 millions de francs qui ont été tout à fait indûment débloqués et souvent d'une façon dissimulée »*.

La cantonale de Lille-ouest

Un test de « l'union de la majorité »

La candidature de M. Jean-Jacques Descamps (UDF-PR), secrétaire d'Etat chargé du tourisme, à l'élection cantonale partielle de Lille-Ouest (Nord) constitue *« un test pour l'union de la majorité »*, a affirmé, le mercredi 10 février, à l'AFP, M. Michel d'Ornano (UDF-PR), proche de M. Valéry Giscard d'Estaing. M. d'Ornano a ainsi fait allusion à l'annonce, dimanche, de la candidature de Mme Janine Delfosse, épouse de Georges Delfosse, député (UDF-CDS) du Nord et conseiller général de Lille-Ouest depuis 1975, décédé le 25 janvier. Les responsables du CDS de Lille déplorent, en effet, la candidature de M. Descamps, qui a reçu, le 3 février, l'investiture du bureau national de l'UDF, dans ce canton qui a toujours été *« celui de la démocratie chrétienne »*.

● **M. JOSPIN : M. Chirac n'est pas sérieux.** — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a affirmé, le mercredi 10 février sur TF1 que M. Jacques Chirac n'est *« pas sérieux »* de proposer un référendum sur le code de la nationalité, car dans l'état actuel des textes, un tel référendum serait *« anticonstitutionnel »*. M. Jospin a rappelé que le RPR, en 1984, s'était opposé à l'extension, proposée par M. François Mitterrand, des possibilités de référendum.





هكذا من الأصل

elle

M. Jean François-Poncet

Les défauts de M. Barre sont autant de qualités

Le compagnon des jours diffi

DÉBATS

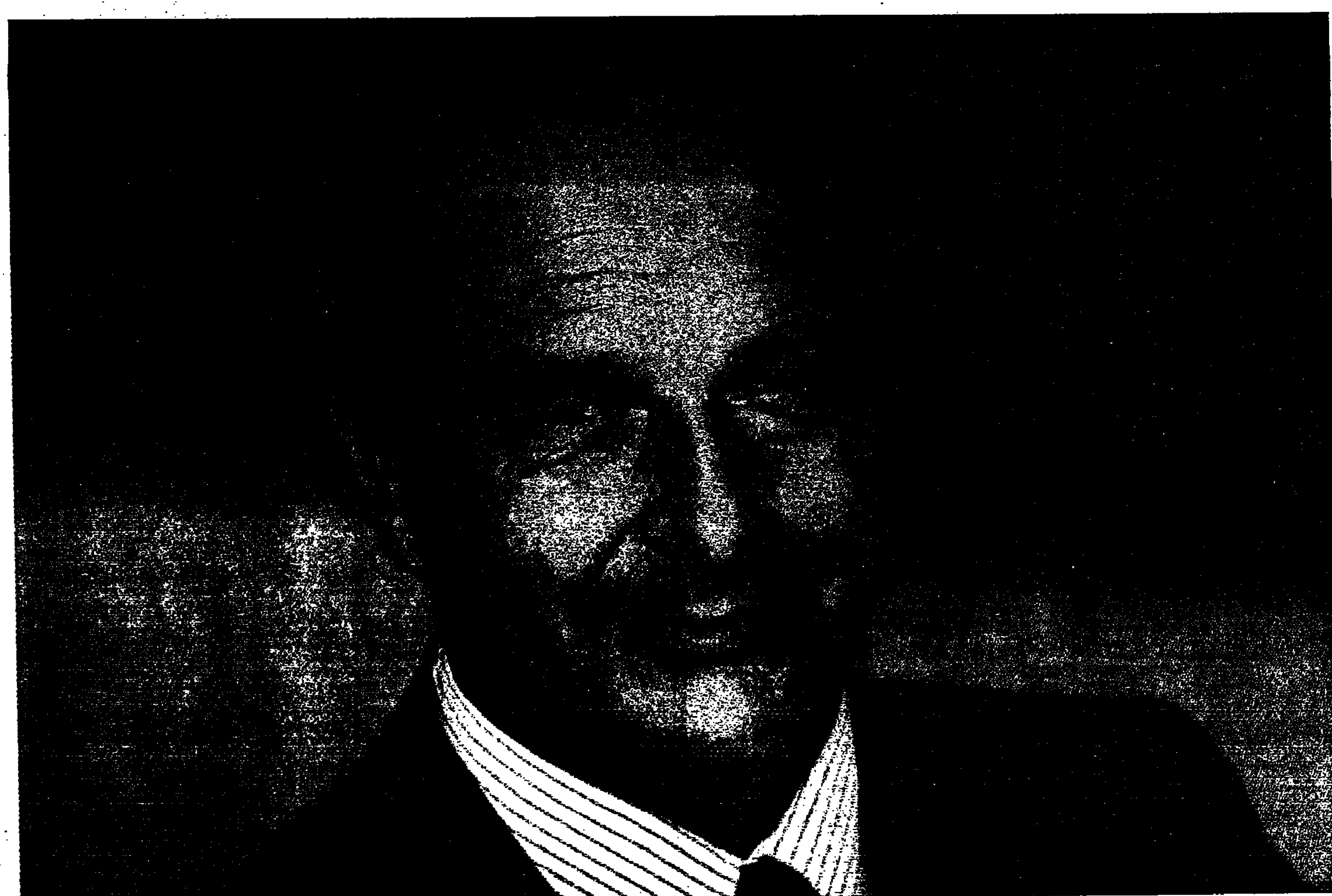
M. Stirbois

Copieur ou menteur

Mme Cresson

50 millions

La sécurité revenue. Les impôts diminués. Le chômage maîtrisé. La sécurité sociale sauvegardée. La famille revalorisée. L'inflation réduite. Des entreprises plus libres et plus fortes. La France respectée.



Oui c'est Chirac!

Politique

Les beurs de Marseille dans la campagne présidentielle

« Je suis français, je voterai. Pourquoi pas ? », *dit l'un* « Pourquoi voter ? Je n'ai pas de travail », *dit l'autre*

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Le dernier « gardien assermenté » du plan d'Aou, « résidence privée » des quartiers nord de Marseille, « accès interdit aux colporteurs », a fini par quitter la cité. Son appartement a brûlé : il a senti qu'il gênait. *« Il n'a pas réussi à nous dresser »*, commentent les jeunes en stationnement illimité sur la place Surcouf. Le dernier gardien était aussi l'unique militant socialiste à apprécier encore l'air vivifiant du Plan d'Aou.

Sur le boulevard des Corsaires, les logements vides sont murés de parpaings (contre les squatters) et les appartements occupés eux, de matelas (contre l'humidité). Les dealers roulent en BMW. Les magasins sont fermés, les enseignes n'ont pas survécu, le centre social est « transféré ». *« A Paris, il y a des fleurs. Ici, c'est la jungle »*, dit une enfant sauvage.

Les quartiers nord sont pleins de mistral et, pardi, de voyous. *« Comment voulez-vous mener une action politique ici ? »* s'interroge Patrick Mennucci, adjoint socialiste au maire de secteur, et victime d'un vol du chauffage jusque dans le local de sa section de Saint-Louis. Tout le monde connaît les vendeurs de drogue, les jours de livraison et les toxicomanes qui s'en prennent aux voisins quand ils n'ont pas le courage d'aller voler plus loin. Les élus en attraperaient des problèmes de conscience : doivent-ils « balancer » les dealers ?

Mais, à part les drogués à l'héroïne, qui se laissent facilement abuser, ces jeunes des quartiers nord n'en veulent pas à votre autoradio, qui date un peu, ni à la chaîne en or qui n'en n'est pas, et encore moins à la voiture. qui est mal fermée. Ils respectent l'Algérie, la « bagnole » et l'OM (1). Les hommes politiques voudraient qu'ils votent, qu'ils s'inscrivent sur les listes électorales, qu'ils s'intéressent à la présidentielle, pis aux cantonales de l'automne ou aux municipales de l'an prochain. Pourquoi pas ? L'intérêt dépend des jours et des cités.

A la Savine, *« quartier nouveau, où, selon une pancarte, l'Etat investit pour votre avenir »*, les deux magasins et le centre social comptent sur leurs rideaux de fer pour conjurer l'arrivée des voyous, puisque les policiers de commissariat de la cité, comme disent les jeunes, *« ne font que surveiller les yaourts du Restaurant du cœur. »* Les grilles n'ont d'ailleurs pas empêché le dernier commando de cambrioler la librairie-tabac, à l'aide d'un véhicule. Hasan et Kamel déplorent que les éducateurs *« payés 8 000 F »* organisent des cours de sculpture *« pour les bébés »* au lieu de les regarder jouer au baby-foot comme avant, lorsque la salle des jeunes était digne de ce nom et que les grands, gentiment, se contentaient de *« boire dans leur coin »*.

« Si Le Pen te touche... »

Kamel, vingt ans, tourneur-chômeur, s'est inscrit sur les listes électorales. *« Je suis Français, je voterai. Pourquoi pas ? »* se défend-il comme si on voulait l'en empêcher. Hasan, vingt et un ans, aussi chômeur, attend de voir. *« Je n'ai pas de travail. Pourquoi je voterais ? »* Débat. *« C'est déjà assez dur pour nous, alors, si on se met dans la politique »*, commence Hasan. *« Si Le Pen te touche, tu ne viendras pas pleurer »*, répond le propriétaire, respecté, d'un cyclomoteur. A eux trois, ils arrivent à citer le nom de quelques hommes politiques qui doivent bien être candidats : *« Mitterrand, Le Pen, Marchais. »* Ils ont retenu aussi, de la campagne, que les communistes veulent porter le SMIC à 6 000 F. *« Ils sont fous. Les patrons ne veulent déjà pas nous embaucher... »*

Autrement dit, certains se sont inscrits et d'autres pas, allez savoir pourquoi. Au total, toutes campagnes de sensibilisation confondues (PS, PCF, France-Plus), ils ont été cinq mille jeunes marseillais à se faire enregistrer sur les listes électorales, ce qui représente 1 % du nombre d'électeurs (2). Les candidats à la présidentielle n'en seront pas renversés. Les candidats aux élections locales comptent les nouveaux inscrits avant de s'endormir. Aux législatives, dans le quatorzième canton A, le Front national était en tête mais 136 voix séparaient le PS du PCF. Candidat du PS pour les cantonales, Patrick Mennucci a dénombré en janvier, 608 *« primo-inscrits »* dans ce canton, dont 200 environ issus de l'immigration. Il ne reste plus qu'à *« mériter »* ces voix pour devenir, qui sait, le premier conseiller général socialiste des quartiers nord depuis la guerre.

Le PS qui n'a peut-être pas encore perdu la mairie du Vieux-Port, s'est donc décidé à travailler les quartiers nord, ce qui garde pour lui, — contrairement au PC — l'attrait de la nouveauté. Dès juin dernier, le secrétariat fédéral a donné des instructions pour faciliter les inscriptions. La mairie a étendu les horaires d'ouverture des bureaux et pourchassé les employés qui préféraient se croiser les bras plutôt que d'inscrire des Arabes. Paris a envoyé Jack Lang. La municipalité a installé des bus d'information dans les cités mais a renoncé, après réflexion, à ouvrir des registres au pied des blocs. *« La démarche doit être la même pour tout le monde »*, explique le député et adjoint de M. Robert Vigouroux à la mairie de Marseille, M. Philippe Sanmarco. Pour le plus long terme, la municipalité a voté récemment un crédit de 300 millions de francs pour la rénovation des espaces extérieurs des quartiers nord.

Elle ne connaît pas l'Algérie

Samia Ghali a rencontré Patrick Mennucci dans une réunion antiraciste. Elle était TUC dans une mutuelle ; il lançait l'association Marseille Fraternité dans les quartiers nord. A vingt ans, elle n'avait jamais voté. A trente-deux ans, il était membre du secrétariat fédéral du Parti socialiste. Six mois plus tard, Samia s'inscrivait au PS et sur les listes électorales.

Samia Ghali a été de toutes les convergences antiracistes. Elle a grandi. *« J'ai mon travail, je ne le vole pas, je ne crains plus Le Pen. J'en ai assez qu'on me parle d'antiracisme, d'intégration et que cela ne concerne pas un fils d'Italien qui a vécu la même chose que moi. Qu'on me parle de travail, de logement, d'école, comme à n'importe qui. »* Samia ne connaît pas l'Algérie et elle n'est par beur : le verlan n'a aucune prise sur les enfants de Marseille.

Promue dès son arrivée au PS membre du bureau de la section de Saint-Louis, Samia vit avec sa mère dans la cité Campagne-Lévêque, dans une barre de 350 mètres de long, trente-sept entrées, douze étages, *« mais avec vue sur mer »*, comme font remarquer les gens du quartier sud. Les jeunes passent la journée dans leur « local » — 20 mètres carrés, des jeux de cartes éparpillés par terre — et la soirée devant le bloc 19, ce qui achève les voisins.

En fait, cette cité *« va plutôt bien »*, dit-on aux journalistes pendant le « tour » des quartiers nord, organisé à leur intention par la mairie du XVe arrondissement. D'ailleurs, plutôt qu'au plan d'Aou, c'est là qu'on descend de voiture. Harlem Désir, lui, n'a pas été très bien reçu en octobre, alors qu'il venait encourager les beurs à s'inscrire sur les listes électorales. *« Dans deux ans, il sera chanteur »*, prédit Samia.

Après, donc, avoir rencontré Patrick Mennucci, né, lui aussi, dans les quartiers nord, Samia a décidé de s'inscrire sur les listes électorales. La bande du 19 l'a accompagnée, ainsi qu'un photographe. Au total, une cinquantaine d'inscriptions. L'opération, sait-on jamais, a peut-être convaincu les voisins que *« les jeunes sont capables de faire autre chose que de rester devant les blocs »*.

Concours et « coup de pouce »

Une vingtaine de nouveaux inscrits ont suivi le mouvement jusqu'au PS. Le président socialiste de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) des Bouches-du-Rhône, Jean-Noël Guérini, est venu prendre de leurs nouvelles : il a promis un chauffage pour le local. Samia, elle, vient d'être embauchée par la ville comme femme de service, après le concours de rigueur et un « coup de pouce » du député socialiste Michel Pezet. *« L'homme politique qui disposerait de cinq cents emplois serait sûr d'être élu dans les quartiers nord »*, rêve Patrick Mennucci.

Dans cette terre étrangère, les socialistes avaient pris du retard. *« Gaston Defferre avait abandonné ce quartier aux communistes. Il a fallu ramer »*, dit un élu. Et, pour tout dire, l'antiracisme n'est pas la vertu la mieux partagée au PS marseillais. Les plus optimistes recensent une cinquantaine d'employés d'origine étrangère parmi les dix mille agents communaux, la plupart d'embauche récente. Deux militants de la section de Saint-Louis ont été invités à aller voir si le Front national ne leur convenait pas mieux. Un maire de secteur « s'empoigne » régulièrement avec la deuxième génération de sa section. *« Il y a trop d'Arabes, certains militants le disent* mezzo voce *mais le disent »*, reconnaît M. Sanmarco. La mémoire antiraciste conserve aussi certaines affiches sur l'immigration et l'insécurité, collées entre les deux tours des municipales de 1983, lorsque Gaston Defferre était ministre de l'intérieur. *« Le maire,* dit un ami de Michel Pezet, *était un pragmatique. Sa disparition nous a permis d'exprimer notre position antiraciste. »*

M. Sanmarco a fait installer en janvier, sur le fronton des écoles, des panneaux *« Liberté, égalité, fraternité »* marqués d'un épi de blé tricolore. Plus tard, dit-il, *« je voudrais mettre mon drapeau sur les écoles. Au nom de quoi serait-ce l'apanage du Front national ? »* Il faut, selon lui, *« assurer l'intégration mais, en même temps, rassurer les Français qui ont peur d'une situation où les valeurs foutent le camp »*. Les socialistes marseillais sont réalistes. Il ne faudrait pas non plus en venir à trop effrayer ces habitants du sud, qui déjà voient le nord partout, ces *« Français »*, comme dit le député, cette partie de Marseille qui ne reconnaît pas ses enfants dans les voyous des quartiers nord.

CORINE LESNES.

(1) Deux livres publiés en 1987 racontent la vie dans les quartiers nord. Côté HLM Maurice Lemoine, l'auteur du témoignage « Le cuir et le baston » a passé des mois dans *les Cités interdites* titre de l'ouvrage publié aux éditions Encre. Son livre est complémentaire de celui d'Anne Tristan (*Au Front*, publié chez Gallimard), qui a vécu six mois dans le même décor des « cités-mistral » mais du côté des militants du Front national, (*le Monde* du 13 octobre 1987). A la différence de la chronique d'Anne Tristan, *les Cités interdites* sont passées totalement inaperçues.

(2) Il y avait au 31 décembre 497 229 inscrits à Marseille. Les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans représentent près de 10 % de l'ensemble, soit un peu moins que les inscrits âgés de plus de soixante-quinze ans.

● **L'UDB soutient M. Juquin.** — Malgré *« l'impossibilité pratique d'une candidature des peuples minoritaires »*, l'Union démocratique bretonne (UDB) n'entend pas être absente de l'élection présidentielle. Pour le second tour, l'UDB a fait *« un choix clair en faveur du candidat de gauche pour battre la droite »*. Pour le premier tour, le parti autonomiste et socialiste breton *« juge positive l'expérience de renouvellement de la vie politique française qui permet la candidature de Pierre Juquin »*, dont l'écho *« dépasse très largement le mouvement d'extrême gauche et le courant rénovateur »*. L'UDB et ses élus demandent aux maires de Bretagne d' *« assurer définitivement »* la candidature de M. Juquin à l'élection présidentielle. — *(Corresp.)*

● **Le président de tous les Français selon BVA.** — A dix semaines de l'élection présidentielle, 56 % des personnes interrogées estiment que M. François Mitterrand se conduit comme le président de tous les Français, tandis que 28 % considèrent qu'il agit en chef de l'opposition, selon le sondage réalisé par *BVA* et publié, le jeudi 11 février, dans *Paris-Match* (1). Selon 46 % des sondés, le président de la République laisse le gouvernement de M. Jacques Chirac mener sa politique, alors que 32 % jugent que M. Mitterrand gêne son action.

Néanmoins, la cohabitation suscite toujours la défiance de 47 % des personnes interrogées, 37 % estimant qu'elle est bonne pour la France.

(1) Sondage effectué, du 14 au 20 janvier, auprès d'un échantillon représentatif de 958 personnes

Le combat solitaire d'un instituteur

olitique

lie dans la campagne pré…

voterai. Pourquoi pas ?

e n'ai pas de travail…

La lutte contre l'épidémie de SIDA

Vers l'informatisation et la standardisation des dossiers des malades

Pour la première fois en France un système national et informatisé de collecte des *données épidémiologiques et* cliniques consacrées au SIDA va être mis en place. Ce réseau permettra d'harmoniser l'ensemble des observations sur les malades atteints du SIDA ainsi que sur les personnes séropositives. Une série de dispositions techniques sont à l'étude, en liaison avec la Commission nationale informatique et libertés, pour que toutes les garanties d'anonymat soient préservées.

Cette nouvelle structure, à laquelle seront associés la direction générale de la santé, la direction des hôpitaux et l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche), permettra de mieux prendre la mesure des dimensions à venir de l'épidémie. Elle devrait aussi notablement améliorer la réalisation des essais thérapeutiques menés sur des groupes de malades ou de personnes séropositives.

Cet « observatoire » — qui n'a pas encore de nom (1) — devrait constituer un événement essentiel dans la lutte contre l'épidémie de SIDA. Après l'identification du virus responsable de cette maladie et la mise au point des tests de dépistage sanguin de la contamination virale, l'un des plus grands problèmes actuels est de disposer d'un instrument permettant d'assurer la collecte des données épidémiologiques et cliniques à l'échelon national. Seul un tel « observatoire » offre la possibilité de surveiller la progression de l'épidémie, *mais aussi la cinétique* de l'infection (étude des délais entre l'apparition de la séropositivité et celle de la maladie), les résultats des essais thérapeutiques menés sur les malades ou les séropositifs...

La mise en place d'un tel « observatoire » se heurtait en France à deux séries d'obstacles, tenant, d'une part, à la notion de secret médical, d'autre part, à la compétition, parfois acharnée, à laquelle se livrent les équipes spécialisées dans la prise en charge des malades atteints de SIDA. Ces obstacles semblent en passe d'être vaincus grâce à la coopération entre la direction générale de la santé, la direction des hôpitaux et l'INSERM.

Le projet en cours de réalisation vise, dans un premier temps, à établir un dossier médical standardisé pour chaque malade ou chaque personne séropositive pris directement ou indirectement en charge par les dix-huit CISI (centres d'information et de soins de *l'immuno-déficience*).

Une garantie de confidentialité

Le dossier standardisé SIDA comporte une série d'items permettant l'identification de la personne (nom, prénom, région d'origine, profession...), le mode de transmission supposé de l'infection (relations homosexuelles, bisexuelles, hétérosexuelles, transfusion sanguine, toxicomanie...). Les données concernant *les partenaires sexuels sont aussi* prévues. Un autre dossier complémentaire a été réalisé, permettant un suivi des malades pris en charge.

La centralisation informatisée de ces données est prévue, un système permettant de garantir la confidentialité absolue dossiers. *« La réalisation prochaine de cet outil devrait, dans un premier temps, grandement faciliter le travail de surveillance épidémiologique actuellement effectué par la direction générale de la santé »*, nous a expliqué le professeur Alain-Jacques Valleron (unité INSERM 263 de recherches biomathématiques et biostatistiques). La chose est d'autant plus importante qu'il existe un risque majeur de dispersion des données et des initiatives.

Toutefois, ce système ne devrait pas constituer un fichier exhaustif de tous les malades atteints du SIDA ni *a fortiori* des personnes séropositives. Mais il constitue la première démarche centralisatrice informatisée dans ce domaine, qui n'avait jamais pu être entreprise pour d'autres maladies comme les affections cancéreuses ou les maladies cardiovasculaires.

JEAN-YVES NAU.

(1) Dans l'état actuel du projet, *cette structure* aura le statut de service commun de l'INSERM, associant la direction générale de la santé et la direction des hôpitaux.

Le rapport du docteur Solange Troisier préconise d'améliorer l'information et l'hygiène dans les prisons

Un rapport confidentiel du docteur Solange Troisier, ancien médecin-inspecteur des prisons, formule une série de propositions visant à lutter contre l'épidémie de SIDA en milieu pénitentiaire (1).

Le docteur Troisier avait été chargée par M. Albin Chalandon, garde des sceaux, d'une mission d'exploration sur le SIDA en prison. Ses conclusions sont le fruit *d'une enquête de deux mois* menée à Fresnes, à la Santé (Paris), à Fleury-Mérogis, à Draguignan et à Nice.

La prison n'est pas en elle même *« sidatogène »*, estime Mme Troisier. En revanche, le milieu pénitentiaire n'a pas *« les moyens suffisants pour faire face à la prise en charge médicale des détenus et nécessite le concours spécialisé des hôpitaux »*.

l faudrait d'abord, selon le docteur Troisier, prendre quelques mesures de bon sens : information succincte des détenus (en plaçant une note dans leur trousse de toilette et en placardant les affiches officielles de la campagne nationale d'information sur le SIDA) ; respect des règles d'hygiène (désinfection, nettoyage à l'eau de Javel en cas d'automutilation), et *« application effective du règlement qui interdit toute pratique sexuelle »*.

Mme Troisier est hostile au dépistage systématique en milieu carcéral, les tests ne devant être pratiqués qu'à la demande du détenu ou *« sur avis médical au vu de signes cliniques »*. De même, il faudrait — en cas de recherche épidémiologique — *« recueillir préalablement le consentement du détenu »*. En revanche, un dépistage sérologique de routine est recommandé aux femmes enceintes incarcérées. Quant aux préservatifs — vieux sujet de querelle avec le personnel de surveillance, hostile dans son ensemble à une distribution systématique, — ils pourraient être remis au détenu à sa demande, confidentiellement, par le médecin.

Pas de chiffres

Mme Troisier envisage pour les détenus *« atteints de SIDA déclaré et en voie terminale »*, *« des mesures humanitaires de libération anticipée »*. Pour les prévenus, le juge d'instruction pourrait statuer sur la levée du mandat de dépôt, *« en fonction de la* « dangerosité » *de l'intéressé »*. Pour les condamnés à des peines correctionnelles, les juges d'application des peines pourraient proposer un aménagement de la peine. Quant aux peines criminelles, elles pourraient faire l'objet de grâces présidentielles, *« mesures exceptionnelles dictées par le souci du respect de la dignité humaine »*. L'hospitalisation se poursuivrait alors sous surveillance policière.

Incapable d'assumer seule le suivi des détenus atteints du SIDA, l'administration pénitentiaire devrait signer des protocoles de coopération avec les centres hospitaliers voisins compétents, *« afin d'organiser les modalités de consultation, d'examen et de soins pour les détenus séropositifs malades »*.

Aucun chiffre, aucune estimation du nombre de détenus séropositifs, ou chez qui la maladie est déclarée, n'est avancé par Mme Troisier, pas plus qu'elle n'estime le coût des mesures qu'elle envisage. Quelques mesures spectaculaires d'information et le recours à l'hôpital, hors des murs des prisons, semblent être les seuls remèdes du docteur Troisier.

AGATHE LOGEART.

(1) Ancien médecin-inspecteur des prisons, Mme Solange Troisier, membre du RPR, avait depuis plusieurs années été écartée du monde pénitentiaire. Impliquée dans l'affaire du trafic des grâces médicales des Baumettes, elle avait été inculpée de corruption et trafic d'influence. Condamnée en première instance à six mois de prison avec sursis et 8000 F d'amende, elle avait été relaxée en appel.

Le combat solitaire d'un instituteur de Neuilly

Pour la première fois, l'éducation nationale est directement confrontée au problème du SIDA avec le cas de M. Hutin, un instituteur atteint de la maladie et désirant continuer à enseigner.

L'histoire de M. Didier Hutin, un *instituteur de trente ans exerçant* à l'école Charcot de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), est à la fois cruelle et exemplaire. Tout commence en septembre 1984. M. Hutin, un DEUG de psychologie en poche, est reçu à un concours de recrutement pour instituteurs. A partir de décembre 1984, il effectue divers remplacements dans des écoles de la région parisienne. En septembre 1985, il entre à l'école normale d'Antony. Durant son année de formation il va obtenir d'excellentes notes. Reste, pour obtenir le diplôme, à soutenir un mémoire. Une formalité qu'il pensait accomplir en décembre 1986.

Malheureusement, un mois auparavant, il tombe malade. Il se savait séropositif depuis le mois de juin, et les médecins diagnostiquent rapidement un SIDA. Sa soutenance de mémoire est repoussée. Arrêt de travail (depuis la rentrée de septembre, M. Hutin travaillait à l'école Paul-Bert de Levallois) puis demande d'arrêt de longue maladie. Le dossier médical arrive, le 6 février 1987, devant le comité médical de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale. A l'intérieur, figure un pli confidentiel établi par l'un des médecins de M. Hutin, le docteur Gilles Brucker, qui précise que M. Hutin souffre du SIDA. Quelques jours plus tard, le 22 février, un congé de six mois lui est accordé.

Infections opportunistes, pneumonie à *pneumocystis carinii, traitement par* AZT, M. Hutin va au cours de ces six mois apprendre à vivre avec son SIDA. Progressivement, son état s'améliore. En août, à la fin de son congé, se pose la question de son avenir professionnel. Un mi-temps thérapeutique est impossible, puisqu'il n'est pas titulaire. Il demandera donc sa réintégration à plein temps. En septembre, il reçoit un procès-verbal d'affectation : il est nommé par son inspectrice départementale à l'école Charcot, rue de la Ferme, à Neuilly, l'un des établissements publics les plus huppés de la région parisienne. Il partage alors une classe de CE 2 aux horaires aménagés avec une institutrice qui, elle aussi, relève d'une longue maladie. Tout, alors, se passe très bien.

Au mois d'octobre, pourtant, coup de téléphone affolé de l'assistante de l'inspecteur d'académie : *« Comment. Vous êtes au travail ? Mais je vous croyais en congé pour longue maladie ! Vous ne pouvez pas travailler sans avoir été réintégré à plein temps, et pour cela vous devez faire une demande écrite. »* Comme le veut le règlement, M. Hutin est rapidement convoqué devant le comité médical départemental. Entre-temps, il avait, le 28 octobre, soutenu avec succès son mémoire, obtenant les notes de 16 et 17 sur 20.

Deux mois plus tard, M. Hutin reçoit une lettre datée du 14 décembre de son inspecteur d'académie, M. André Benattar : *« J'ai l'honneur de vous informer que votre diplôme d'instituteur vous sera délivré fin décembre, après délibération du jury. En ce qui concerne votre titularisation, j'ai le regret de vous informer que l'avis émis par le comité médical départemental le 1er décembre 1987 : « Aptitude à l'emploi sur son poste actuel. A revoir dans six mois. Titularisation à considérer ultérieurement » ne permet pas de prononcer votre titularisation, et je demande au médecin de liaison de vous examiner prochainement. »*

Stupéfait, M. Hutin décide de former un recours devant le comité médical supérieur qui dépend du ministère de la santé, ainsi que devant le recteur de l'académie de Versailles.

Curieuse bienveillance

A cette époque, il reçoit de curieux coups de téléphone à la bienveillance suspecte. Le 11 décembre, par exemple, Mme Deneux, la conseillère pédagogique de l'inspection départementale, parlant au nom de M. Benattar, « conseille », à M. Hutin de rester chez lui et de se reposer. Il refuse.

Le mardi 5 janvier, nouvel épisode : l'inspection départementale envoie, sans en avertir le directeur de l'école, un remplaçant. Celui-ci n'enseignera pas, mais passera une semaine dans la salle des professeurs.

Le 13 janvier dernier, M. Hutin se rend, avec son médecin généraliste, à une convocation du docteur Prigent, le médecin de liaison scolaire. Elle lui dira qu'elle connaît la nature de son affection et lui conseille, elle aussi, de se reposer. M. Hutin lui montre alors la lettre du docteur Willy Rozenbaum, qui le soigne à l'hôpital Claude-Bernard, à Paris. Ce célèbre spécialiste du SIDA écrit que son patient est *« tout à fait apte physiquement et psychiquement à poursuivre son travail en milieu scolaire étant donné qu'il n'encourt aucun danger pour lui-même et qu'il ne présente aucun risque pour son entourage »*.

Tout semble alors devoir s'arranger. Mais, le 22 janvier 1988, M. Benattar écrit à nouveau à M. Hutin : *« Je vous informe que M. le ministre de l'éducation nationale m'a précisé que, le comité médical départemental ayant estimé que vous ne remplissiez pas les conditions d'aptitude physiques réglementaires pour l'exercice du métier d'instituteur, vous ne pouviez être titularisé actuellement. »* Figure, en référence, de cette lettre : *« Arrêté du 28 janvier 1980 »*. Cet arrêté comporte la liste des affections *« incompatibles avec l'accès à certains emplois relevant du ministère de l'éducation »*. Parmi celles-ci, *« les affections contagieuses et transmissibles dont la guérison définitive n'est pas prévisible dans un délai d'un an »*.

« La procédure a été respectée »

Intervention auprès de M. Michel Hannoun, médecin et député RPR de l'Isère, mise en alerte du Syndicat national des instituteurs, lettre à M. Monory : M. Hutin joue son va-tout. Selon lui, rien ne devrait s'opposer à sa titularisation. En outre, écrit-il à M. Monory, *« l'insupportable tension nerveuse que me cause l'attitude incompréhensible et fuyante de l'inspecteur d'académie est préjudiciable à ma santé. Je ne saurais attendre six mois une décision hypothétique »*.

Selon M. Benattar, *« la procédure normale a été respectée »*. La décision de titularisation, nous a-t-il expliqué, dépend donc uniquement de l'avis du comité médical départemental, seul juge en la matière.

Selon M. Michel Hannoun, *« il faut bien faire la différence entre une personne séropositive et une autre atteinte du SIDA. Autant la situation est claire en ce qui concerne la première, autant, ici, on est en droit de se poser des questions. Et en particulier celle-ci : doit-on titulariser quelqu'un qui est atteint d'un SIDA en phase évolutive ? je n'en sais rien »*. Le docteur Rozenbaum pense, lui, au vu des textes officiels, qu'une personne atteinte du SIDA ne peut pas être titularisée. *« Ce qui*, ajoute-t-il, *ne signifie pas qu'elle doit être exclue de son travail, bien au contraire. Mais, pour être titulaire dans la fonction publique, il faut être en bonne santé. »*

Au cabinet de M. Monory, on rappelle que depuis son entrée à l'éducation nationale en 1984, M. Hutin a été absent deux cent quatre-vingt-cinq jours, cent cinq pour congé de maladie et cent quatre-vingts pour congé de maladie longue durée. Jusqu'en juin prochain, date de la prochaine réunion du comité médical départemental (CMD), M. Hutin va donc rester instituteur stagiaire. D'autre part, on indique que le directeur des écoles, M. Louis Baladier, a écrit, comme le prévoit le règlement lorsque le comité médical supérieur (CMS) est saisi, à la direction générale de la santé.

Dans cette lettre, M. Baladier précise qu'il appartiendra au CMS soit de titulariser M. Hutin en le déclarant apte, soit de le déclarer inapte à la titularisation et éventuellement alors de le radier en lui octroyant une pension d'invalidité, soit enfin de lui accorder un nouveau congé de longue maladie.

Que se passera-t-il lundi prochain, jour de la reprise des classes ? Comment M. Hutin sera-t-il accueilli par ses collègues, les parents, les enfants ? *« C'est un coup de dés*, confie-t-il. *Soit leur réaction sera faite de solidarité et de compréhension. Soit l'irrationnel l'emportera... »*

FRANCK NOUCHI.

ÉDUCATION

Nominations des directeurs des quatre écoles normales supérieures

Avec la nomination de leurs directeurs par quatre décrets (publiés au *Journal officiel* du 10 février), les écoles normales supérieures sortent d'une longue période de réformes et d'incertitudes : regroupement depuis 1985 en quatre ensembles (Ulm-Sèvres ; Fontenay-Saint-Cloud ; Lyon et Cachan) et mise en place de nouvelles structures de direction par un décret du 27 août 1987.

Dans trois des quatre écoles, les directeurs actuels sont confirmés à la tête de leur établissement : M. Georges Poitou à l'Ecole normale supérieure (Ulm-Sèvres), Mme Jacqueline Bonnamour à Fontenay-Saint-Cloud, et M. Guy Aubert à Lyon. A l'ENS de Cachan en revanche, M. Marcel Bonvalet est remplacé par M. Yves Malier.

[M. Georges Poitou est né le 11 février 1926 à Paris. Entré à l'Ecole normale supérieure en 1945, il a passé l'agrégation de mathématique en 1948 et le doctorat d'Etat en 1953. Après avoir enseigné comme maître de conférence en Tunisie de 1953 à 1955, il est professeur à la faculté des sciences de Lille de 1955 à 1965, puis à celle d'Orsay. Doyen de cette faculté de 1967 à 1970, il contribue à mettre en place l'université de Paris-Sud. Pendant les dix années qui suivent, il se consacre à l'enseignement et à la recherche, avant d'être nommé en 1981 directeur de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm. Il a été président de la Société mathématique de France.]

[Née le 24 mars 1924, ancienne élève de Fontenay-aux-Roses, Mme Jacqueline Bonnamour a enseigné la géographie au lycée d'Arras et de Versailles. Après un doctorat d'Etat sur « La terre et les hommes » en 1966, elle est nommée en 1969 professeur de géographie à l'université de Paris-I. Elle est directrice de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses depuis octobre 1975.]

[Né le 9 mai 1938 à Costes (Hautes-Alpes), M. Guy Aubert est élève de l'Ecole normale d'instituteurs des Hautes-Alpes en 1953 avant d'entrer à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud en 1957. Major de l'agrégation de physique en 1961, chercheur au CNRS entre 1961 et 1965, il présente son doctorat de physique en 1966. Maître de conférence à la faculté des sciences de Grenoble en 1966, puis professeur à partir de 1970 à l'université de Grenoble I, il est nommé, en 1980, directeur du Service national des champs intenses du CNRS à Grenoble, avant de devenir, en septembre 1985, administrateur provisoire de l'école normale supérieure de Lyon, alors en construction.]

[Né le 26 juillet 1946 à Limoges, M. Yves Malier est ancien élève de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique. Enseignant à l'ENSET à partir de 1968, il soutient son doctorat de physique en 1977 et est nommé professeur d'université en 1981. Chef du département génie civil de l'ENSET jusqu'en 1981, puis, entre 1981 et 1984, directeur du service des relations internationales de l'école, il était, depuis 1985, détaché au laboratoire central des ponts et chaussées.]

CAMPUS

La télématique s'installe dans les universités

QU'IL s'agisse de formation ou d'information, la télématique est de plus en plus présente dans les universités. C'est d'ailleurs pour faciliter la création de services d'information que l'université de Bordeaux a organisé récemment une journée de présentation de son logiciel vidéotex (IRIS) original, adapté au milieu universitaire et testé, depuis plusieurs années, avec succès, à Bordeaux I et Strasbourg.

Mais c'est dans le domaine des banques de données que les initiatives les plus intéressantes ont été prises. Le laboratoire de géologie de l'université de Clermont II a créé un service télématique sur la volcanologie (36-14, code VOLTEL), qui permet de s'informer en permanence de l'activité des principaux volcans du globe et de l'état des recherches dans cette discipline. La faculté de chirurgie dentaire de l'université de Lille II, épaulée par l'association dentaire française, a ouvert au public, fin 1987, la première banque de données bibliographiques francophone en odontologie. Bibliodent (36-15, code SUNK) répertorie les ouvrages, articles de périodiques et de thèses, ainsi que l'annonce des congrès et séminaires spécialisés et des monographies sur les matériels et produits destinés à la chirurgie dentaire. A noter, enfin, l'enquête réalisée par le comité Codata-France et la direction des bibliothèques du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur sur les utilisateurs et l'utilisation des banques de données sur les matériaux.

En matière de formation, l'Institut international de télématique (INIT) vient de créer, avec l'université Paris VIII, un diplôme d'études supérieures d'université de concepteur télématique. Ce diplôme de second cycle se prépare dans le cadre de la formation continue et sous la responsabilité de Geneviève Jacquinot, enseignante à Paris VIII, et de Gérard Loiseau, fondateur de l'association Aspasie et président de l'INIT. Il a pour ambition de former des spécialistes capables de concevoir et de diriger ses services télématiques, notamment dans les entreprises. La première session débutera le 22 février, pour une durée de 375 heures (Renseignements : INIT. 9, place des Rencontres, 77200 Torcy. Tél. : 60-17-17-58).

G.C.

Gestion de trésorerie

Le CERAM (Centre d'enseignement et de recherche appliquée au management) de Sophia-Antipolis propose trois modules indépendants, mais formant un enseignement complet de formation aux techniques traditionnelles de la gestion de trésorerie pour les comptables et financiers (19 au 22 avril) ; de perfectionnement en stratégie de placement de la trésorerie pour les directeurs financiers et trésoriers d'entreprise (17 au 20 mai) ; et d'international *sur les sociétés* et les groupes internationaux pour les directeurs financiers et responsables de la trésorerie (14 au 17 juin).

(Renseignements : Lyvie Gueret-Talon. Tél. : 93-95-45-87).

Débat sur les « révisionnistes »

Sciences-Po-Nanterre, association qui regroupe les étudiants en sciences politiques de l'université Paris X-Nanterre, organise, le lundi 15 février, de 12 heures à 13 h 30, à Paris X (salle 520, du bâtiment F), une conférence-débat sur les « historiens » révisionnistes qui nient l'holocauste, avec le professeur Pierre Vidal-Naquet auteur du livre *les Assassins de la mémoire*.

(Sciences-Po-Nanterre, université Paris X, bâtiment F, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cédex).

Salon Loisirs Jeunes

Le premier Salon Loisirs Vacances Jeunes se tiendra les 11, 12 et 13 mars, au Parc floral de Vincennes. Stands, débats, spectacles et animations sur tous les loisirs : activités sportives, scientifiques et *techniques, culturelles*, artistiques...

(Promo-loisirs, M. François Delmotte. Tél. : 48-09-09-55).

Société

Les arrestations au Pays basque français

L'asile hors la loi

Près de deux cents réfugiés basques espagnols ont été expulsés de France en 1987. Le ministère de l'intérieur français s'efforce désormais de dissuader les Basques français de porter assistance aux exilés.

BAYONNE
de notre envoyé spécial

Comme un couple maudit, ils se serrent un peu plus, et parfois se terrent. Les réfugiés basques espagnols et les Français qui leur prêtent un gîte par militantisme nationaliste ou simple réflexe humanitaire sont entrés ensemble, entre l'Adour et la Bidassoa, dans une curieuse résistance passive. Fataliste et sans espoir.

Basques du Nord et du Sud attendent les mêmes perquisitions, au petit jour. Les uns pour une expulsion immédiate, sans motif, en vertu de la procédure d'*« urgence absolue »*. Les autres parce que leur entraide peut porter désormais la marque de l'« association de malfaiteurs », dans les cas les plus graves.

En 1985, des centaines de Basques français — ou de Français non basques — avaient signé la pétition *« Un réfugié, un toit »*. Ils s'étaient engagés à accueillir ces fuyards du Sud qui avaient mis entre eux et la police de Madrid la distance des Pyrénées. Ils l'avaient fait comme on aidait autrefois les Chiliens ou les Palestiniens, rarement conscients d'abriter, de fournir un emploi à un militant de l'ETA en activité ou d'offrir à des chefs de l'organisation clandestine une sorte de couverture en exil.

Un Basque espagnol en France, c'était d'abord un homme sans moyens, sans travail. Des familles, des enfants. Des drames sociaux. Des tracas administratifs. Des difficultés linguistiques. Beaucoup avaient fait inscrire leur nom sur la liste *« Un réfugié, un toit »* en souvenir de l'attitude de leurs parents pendant la guerre de 1936, pour conjurer la mémoire du franquisme ou simplement parce qu'au Pays basque l'asile est plus qu'une tradition.

En 1985, ces centaines de Français ignoraient que la police et la justice retiendraient un jour contre eux ces professions de foi généreuses et parfois trop naïves. Et que leur solidarité allait être interprétée comme un aveu de complicité. Un délit valant l'emprisonnement immédiat.

Le ministère de l'intérieur et les magistrats instructeurs chargés à Paris des dossiers anti-terroristes ne se contentent plus de vider le « sanctuaire » du Nord de ses « étarras » (membres de l'ETA). Les expulsions se poursuivent plus discrètement qu'à l'occasion de la grande rafle du 3 octobre dernier, mais aussi sûrement. Les avis d'expulsions sont signés en blanc. Il n'y a plus qu'à y inscrire un nom, au gré d'une perquisition dans le « Petit Bayonne » ou dans un village de montagne.

Pour tenir la promesse faite à Madrid de contraindre l'ETA par le Nord, Paris a choisi, ces dernières semaines, de frapper plus directement toute l'infrastructure d'accueil des réfugiés. Sans souci de nuances. Sans s'interroger sur la bonne foi des présumés complices.

L'actualité des arrestations, il est vrai, sert la logique de l'Etat : lorsqu'un militant de l'ETA se fait prendre en situation illégale, avec des armes ou des documents, il se trouve forcément un Français dans le fil de l'enquête. Un ami ou un employeur. Une adresse dans un agenda. Pas un membre d'Iparretarrak (ceux de l'ETA du Nord). Pas toujours un *abertzale* (patriote) qui rêve encore de la réunification d'une Euskadi libre. Mais des bonnes âmes, militants de la main tendue, romantiques nostalgiques de l'histoire des Pyrénées.

Ainsi Francis Capot, âgé de vingt-huit ans, qui a servi de prête-nom à un réfugié pour l'achat d'une vieille voiture. Le véhicule a été retrouvé cet été à Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques), sur le lieu d'une cache d'armes de l'ETA. Etait-il vraiment complice ? Il vient d'être remis en liberté par le juge Michel Legrand, après quatre mois de détention préventive. Inculpé d'association de malfaiteurs. Ainsi Jean Barbier, qui avait accepté d'occuper la ferme qu'un compagnon de travail, réfugié basque espagnol, quittait par crainte d'une expulsion. Le jeune français s'était installé, heureux de sa résidence gratuite, dans les meubles offerts. Le 3 octobre, lors de la rafle, les policiers, mal renseignés, croyaient trouver l'etarra dans la ferme. Prévenu par des amis, Jean Barbier est spontanément venu expliquer qu'il habitait la maison. Dans un vieux carton, enfoui dans le fatras d'une armoire, on devait trouver soixante-dix centimètres de cordon détonant. Coupable, Jean Barbier ? Seul inculpé, sur cent personnes, des opérations anti-ETA du 3 octobre, il vient d'être remis en liberté, après quatre mois de détention préventive. Association de malfaiteurs.

Un ami d'ami

Cette liste d'un genre nouveau s'allonge chaque mois. A peu près à chaque fois qu'un Basque espagnol est interpellé en France pour des faits graves. Catherine Totorica, journaliste bordelaise, qui avait prêté, l'été dernier, un matelas à un ami d'ami sans poser de question ? Association de malfaiteurs. Les époux Guimont qui avaient ouvert, l'automne dernier, leur maison d'Anglet à un réfugié pressé dans lequel les policiers allaient reconnaître Santi Potros, l'un des chefs présumés du commandement militaire de l'ETA ? Association de malfaiteurs. Xavier Guimont, un spécialiste financier, fondé de pouvoir d'une banque de Bayonne, et sa femme Marie, avaient signé la pétition « Un réfugié, un toit » parce qu'ils sont enfants d'exilés espagnols de 1936. Sont-ils les complices conscients des crimes de Santi Potros, surpris en possession d'une arme et de documents ?

Apparemment, les magistrats instructeurs ne se posent pas la question. Ils poursuivent des faits, avec l'assistance de la loi anti-terroriste de 1986. L'hospitalité basque a valeur de complicité. Au dixième Français inculpé, la logique judiciaire paraît servir une politique gouvernementale précise : trop de réfugiés, échaudés par les perquisitions matinales, ont choisi de retourner à la clandestinité de ce côté-ci des Pyrénées. Il faut donc décourager les Français de leur prêter main-forte.

Peu de Basques espagnols ont encore été jetés à la rue par les habitants des Pyrénées-Atlantiques. Ils préfèrent d'eux-mêmes gagner l'Algérie, la nouvelle base de repli de l'ETA, depuis le début des négociations avec le gouvernement espagnol, ou encore le Mexique. Certains, sans l'avouer, ne sont pas mécontents, après tant d'années d'inquiétude en exil, d'être expulsés vers l'Espagne, sûrs, dans de nombreux cas, d'être relâchés par la police de Madrid. La solidarité basque n'a pas encore faibli, sous les coups de l'« association de malfaiteurs ». Mais elle est mise à mal.

Le 19 décembre, José Arregui — dit Fittipaldi — parvient à s'enfuir à pied, près de Saint-Pée-sur-Nivelle, après une rencontre fortuite avec des gendarmes en civil. Dans la camionnette qu'il abandonne, on découvre plus d'une tonne d'explosifs. La prise est intéressante : l'ETA opérait un transfert. José Arregui est donc un membre actif de l'organisation clandestine.

Sans aucun doute, mais ce Basque espagnol, installé en France depuis de longues années, régulièrement protégé par un statut officiel, est aussi un réfugié, connu, aimé de tous ses voisins de Mouguerre. Ceux-ci ont été inculpés, incarcérés. Les plus chanceux en ont été quittes pour de longues gardes à vue et des perquisitions. Les voisins d'Arregui, ce sont les membres d'une communauté « alternative », proche des Verts allemands, militants du PSU, syndicalistes de la FEN ou écologistes...

Peu suspects, en tout cas, de combattre pour la cause basque. L'un d'eux, Georges Menaut, retraité de la SNCF, militant de la Ligue des droits de l'homme, avait logé Arregui durant de longues années. Le réfugié basque espagnol vivait de petits travaux, de jardinage au village. Les propriétaires des jardins ont tous subi des perquisitions. Puis Arregui avait entrepris de se bâtir une maison avec Michel Abraham, l'ami de l'institutrice, Pierrette Saint-Miqueu. Un maçon, Sabino Zubillaga, basque espagnol d'origine, émigré économique naturalisé français, venait leur prêter main-forte.

Le village investi

La veille de sa fuite, Arregui avait demandé à Zubillaga de lui prêter sa camionnette et de le suivre en voiture pour l'aider à décharger ce qu'il disait être des meubles. Le maçon est-il lié à l'ETA ? Ses défenseurs assurent que le même service, l'emprunt d'un véhicule, avait été demandé à un paysan du village, mais que celui-ci était trop occupé ce jour-là. Zubillaga a été arrêté par les gendarmes, près de la tonne d'explosifs. Il est *« matériellement »* coupable.

Mais les autres ? Mais Michel Abraham et son frère Pierre, qui ont confié à des voisins avoir vidé un petit meuble de la maison et brûlé, par crainte, des papiers appartenant à Arregui, après l'annonce de la fuite de celui-ci ? Mais Victor Pachon, autre instituteur, qui s'était joint aux deux frères ? Mais leurs épouses respectives ? Le village a vécu, depuis décembre, de perquisitions en perquisitions. Huit personnes ont été incarcérées.

Les syndicats, la Ligue des droits de l'homme se sont mobilisés pour obtenir leur libération. Une manifestation, mi-janvier, a regroupé plus d'un millier de personnes dans les rues de Bayonne. Les membres du groupe « alternatif » sont restés en prison. *« Ils y resteront plusieurs mois,* explique un avocat, *même si les charges retenues contre eux sont des plus minces. Simplement parce que les magistrats de Paris sont débordés et n'ont même pas le temps de les interroger. Simplement parce qu'on veut faire des exemples. »*

Aussi, sans doute, parce qu'il faut laisser le temps à une idée de s'inoculer au Pays basque. Les affaires récentes, mettant en cause des Français, montrent que les etarras utilisent avec un certain cynisme l'aide humanitaire de ce côté-ci des Pyrénées. Arregui a dupé ses amis syndicalistes. L'hôte de la journaliste bordelaise a compromis une carrière sans souci des conséquences que sa présence — armée — pouvait entraîner. L'ami de Jean Barbier avait oublié de prévenir qu'il restait un peu de cordon détonant dans une armoire.

Les membres de l'ETA sont en guerre contre le gouvernement espagnol, en guerre sans doute pour longtemps encore, et ils assument les risques pris. Mais leur manque de scrupules, leur indifférence aux dangers qu'ils font courir à d'autres ? Cette découverte, de plus en plus souvent confirmée par les enquêtes, attriste le Pays basque. Depuis deux ans, l'ETA fait savoir que le Sud a définitivement renoncé au « sanctuaire ». L'organisation clandestine fait désormais la preuve, en plus, qu'elle n'a pas le souci du soutien spontané du Nord. Ces « associations de malfaiteurs » commencent à être cher payées.

PHILIPPE BOGGIO.

Attentats en Haute-Corse

BASTIA
de notre correspondant

Plusieurs attentats attribués à l'ex-FLNC ont eu lieu en Haute-Corse, le mardi 9 et le mercredi 10 février, à Algajola, Aregno et Lumio en Balagne, au sud-ouest de Bastia, où six résidences secondaires appartenant à des continentaux ont été plus ou moins endommagées par des explosions. Une opération plus spectaculaire a été conduite à Bastia même le mercredi 10 février par huit hommes porteurs de cagoules qui ont saccagé le matériel administratif et dispersé les fichiers de la direction départementale de la concurrence et de la consommation. La police a pu interpeller un des membres du groupe qui paraît avoir réuni des producteurs de châtaignes opposés aux importations italiennes. Mais le syndicat des producteurs de châtaignes de Haute-Corse refuse la paternité de cette agression qui s'est poursuivie, quelques heures plus tard, par la mise à sac de l'appartement du directeur de la concurrence.

M. C.

DÉFENSE

A propos des ventes d'armes

Une lettre des dirigeants de la société TRT

A la suite de la publication dans le Monde *du 10 février d'un article faisant référence à une enquête du mensuel* Actuel *selon laquelle 100 000 mines antichars françaises auraient été livrées illégalement à l'Iran en août 1987, M. Maurice Bensadoun, PDG de la société TRT nous a adressé la lettre suivante :*

La direction générale de la société TRT dément formellement avoir jamais livré des mines en Iran. Elle rappelle que les contrôles rigoureux de l'administration militaire obligent tout industriel à demander pour l'exportation des matériels de guerre successivement :

— Une autorisation préalable de prospecter le marché considéré ;

— une autorisation de vente ;

— enfin, une autorisation d'exporter.

C'est dans le cadre de cette procédure que TRT a demandé et obtenu début 1987 une autorisation de prospection du marché thaïlandais, qui, à ce jour, n'a donné lieu à aucune intention de commande ni *a fortiori* à aucune livraison. Pour être complet, il y a lieu de préciser que TRT n'a livré aucune mine à l'exportation en 1987 pour quelque pays que ce soit.

JUSTICE

Séquelles de l'affaire Gordji

Les ennuis du juge Boulouque

La chambre criminelle de la Cour de cassation a désigné, le mercredi 10 février, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris pour instruire l'information judiciaire ouverte contre X... par le parquet de Paris pour « violation du secret professionnel et violation du secret de l'instruction » et pouvant mettre en cause le juge d'instruction Gilles Boulouque. Cette information avait été ouverte après la publication dans le *Journal du dimanche* du 6 décembre d'un entretien avec le juge d'instruction, consacré à l'audition de Wahid Gordji, (ressorti libre du Palais de justice) et dans le *Nouvel Observateur* daté 18-24 décembre, du procès-verbal intégral de cette audition. Elle avait créé un émoi considérable au Palais de justice.

M. Gilles Boulouque est-il l'auteur de cette fuite spectaculaire ? A-t-il été au-delà des limites acceptables en s'exprimant largement dans la presse sur l'affaire Gordji ? C'est ce que devra déterminer la chambre d'accusation qui pourrait alors l'inculper. Mais les ennuis de ce magistrat de la section anti-terroriste ne s'arrêtent pas là. Il fait nommément ou indirectement l'objet de plusieurs procédures : requêtes en récusation et en suspicion légitime, plainte pour violation du secret de l'instruction et subornation de témoins, dans le cadre de l'affaire Gordji, mais aussi dans celle des « plombiers de l'Elysée », les gendarmes accusés d'avoir voulu mettre sur écoutes téléphoniques un huissier du Conseil supérieur de la magistrature.

Ainsi, le 17 février, la chambre criminelle de la Cour de cassation doit-elle statuer sur une requête en suspicion légitime déposée le 24 décembre par les avocats de M. Foued Salah et de sa femme, impliqués dans les attentats du printemps et de l'automne 1986. D'autres procédures suivront, qui risquent d'affaiblir encore un peu plus un juge d'instruction qui avait fait l'objet de vigoureuses critiques dans la presse, et dont l'isolement au sein du corps judiciaire, semble aller grandissant.

Ag. L.

Poursuivi par M. Marchiani

« Le Canard enchaîné » condamné... à regret

La 17e chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, vient de condamner M. Roger Fressoz, directeur de publication du *Canard enchaîné*, et le journaliste Alain Brume à 5 000 francs d'amende chacun pour diffamation envers M. Jean-Charles Marchiani, ancien membre du SDECE, devenu président de société et négociateur du gouvernement pour la libération des otages français du Liban.

Un article intitulé *« L'envoyé spécial de Chirac à Damas venait tout droit de la prison de Pontoise »*, publié le 10 septembre 1986, a été jugé diffamatoire par le tribunal, malgré la preuve dont disposait *le Canard enchaîné*. Cette preuve, constituée par des arrêts de la chambre d'accusation de Versailles, faisait état de la détention de M. Marchiani pendant deux mois, en 1985, sous les inculpations d'abus de confiance, recel et faux en écritures. Un premier jugement ayant interdit au *Canard enchaîné* de présenter ces documents, *« couverts par le secret de l'instruction »*, les prévenus avaient demandé à leur avocate, Me Christine Courrège, de ne pas plaider à l'audience du 6 janvier 1988 (*le Monde* du 8 janvier).

Aussi les juges notent-ils dans leur jugement que les « [les prévenus] *auraient pu exciper de leur bonne foi et le tribunal relever que les documents écartés au titre de l'offre de preuves démontraient qu'ils avaient effectué une enquête* [...] *Ils n'ignorent pourtant pas que c'est seulement à ce prix qu'ils peuvent détruire l'intention délictueuse qu'implique le caractère diffamatoire de l'écrit poursuivi* ». Une façon de faire comprendre que le tribunal aurait admis favorablement certains arguments si les prévenus les avaient fournis pour la plaidoirie.

Toutefois, les magistrats ont refusé d'accorder à M. Marchiani les 200 000 francs de dommages et intérêts qu'il réclamait en réparation de son préjudice, et, ils précisent, avant de lui attribuer une somme de 5 000 francs : *« L'importance de la somme demandée justifie, même en l'absence de la défense, que l'existence du préjudice soit démontré. Il n'a pas été justifié d'un préjudice matériel. Il s'agit donc d'un préjudice moral de principe. »*

M. P.

Après la révélation d'un rapport de police

Plainte contre X... de M. Yves Chalier

Me Grégoire Triet, avocat de M. Yves Chalier, et Me Bernard Prévost, conseil de Mme Magguy Baquian, compagne de M. Yves Chalier, ont déposé mercredi une plainte avec constitution de partie civile contre X pour violation du secret de l'instruction. Cette décision fait suite à la publication, dans *le Monde* du 6 février, d'un rapport de la police judiciaire à propos de l'affaire du Carrefour du développement dans laquelle sont inculpés M. Yves Chalier et Mme Magguy Baquian.

Ce rapport de la PJ fait le bilan des sommes détournées à travers l'association Carrefour du développement et attribue l'essentiel des malversations à M. Yves Chalier. Mme Baquian y est mise en cause pour avoir reçu de son compagnon plusieurs dizaines de milliers de francs provenant de ces détournements.

POLICE

Proposition de révocation pour un commissaire

La commission de discipline des commissaires de police a proposé le lundi 8 février, la révocation du commissaire Alain Parat, trente-huit ans, ancien commissaire de Montreuil (Seine-Saint-Denis). La décision finale appartient à M. Pandraud, mais l'habitude veut que le ministre suive les recommandations de la formation disciplinaire.

M. Parat est impliqué dans une affaire de corruption, à Montreuil, où un chauffeur de taxi l'accuse d'extorsion de fonds. En 1982, alors en poste aux renseignements généraux de Lyon, il avait déjà été mis en cause lors de l'arrestation d'un de ses informateurs, pour hold-up et tentative d'homicide sur la personne d'un dealer lyonnais. Condamné en 1985 à dix ans de réclusion criminelle, l'informateur avait affirmé avoir agi sous le contrôle du commissaire Parat qui espérait obtenir des renseignements sur la mouvance lyonnaise d'Action directe. Suspendu puis inculpé, M. Parat avait finalement bénéficié d'un non lieu. Muté à Limoges, puis à Caen, il avait quitté les renseignements généraux en 1986 et été affecté en police urbaine à Montreuil.

SCIENCES

Le Parlement européen approuve deux programmes scientifiques

La Parlement européen a approuvé, le mercredi 10 février à Strasbourg, la poursuite de deux programmes scientifiques européens que lui avait soumis le conseil des ministres de la CEE : il a adopté la révision du programme BRITE (visant à appliquer les technologies nouvelles aux industries traditionnelles) qui, après avoir financé cent trois programmes associant universités et entreprises, avait besoin d'une « rallonge » de 60 millions d'ECU (environ 418 millions de francs) pour en financer soixante-six autres.

Le Parlement a aussi approuvé le programme Esprit II (technologies de l'information), doté de 3,2 milliards d'ECU (22 milliards de francs). Il y a toutefois apporté quelques amendements, refusant notamment la création d'un « comité de réglementation » jugé trop encombrant. L'Assemblée a enfin adopté le deuxième programme Science, arrêté pour une période de cinq ans à partir de 1988 avec un budget de 165 millions d'ECU (1,15 milliard de francs). Ce programme est destiné à financer des bourses et des allocations de recherche pour améliorer la formation de spécialistes de haut niveau et permettre la mobilité transnationale des contrats de jumelage entre laboratoires. — *(AFP.)*

ESPACE

● **Londres ne finance ni Ariane-5 ni Columbus.** — La Grande-Bretagne ne participera ni à la réalisation de la fusée européenne Ariane-5 ni au programme Columbus, dont un module doit se greffer à la future station spatiale américaine, a précisé, le mercredi 9 février, le ministre du commerce et de l'industrie, M. Kenneth Clarke, à la Chambre des communes.

Cette décision n'est pas une réelle suprise : lors de la dernière conférence spatiale européenne à La Haye, la Grande-Bretagne avait dit qu'elle ne participerait pas à Ariane-5 ni à l'avion spatial Hermès (*le Monde* du 12 novembre 1987). En revanche, elle avait réservé sa décision à propos de Columbus. — *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

● **Trois gendarmes en manœuvre sont fauchés par une voiture.** — Trois gendarmes mobiles d'un escadron de Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime) ont trouvé la mort, la mardi soir 9 février, au camp militaire de Sissonne (Aisne), après avoir été fauchés par une voiture sur une route départementale qui traverse le terrain où ils s'exerçaient à une marche topographique de nuit. Les trois gendarmes : Jean Allard, quarante et un ans, Guy Logier, trente-neuf ans et Eric Gonnier, vingt-deux ans, étaient en partance pour le Liban. Le conducteur du véhicule, un appelé de dix-neuf ans au 41e régiment d'artillerie de Laon (Aisne), a été grièvement blessé, ainsi que deux autres gendarmes qui participaient à l'exercice.

● **M. Léo Battesti condamné.** — M. Léo Battesti, rédacteur en chef de l'hebdomadaire nationaliste *U Ribombu* et conseiller régional à l'Assemblée de Corse, a été condamné à six mois de prison avec sursis et cinq ans de mise à l'épreuve par le tribunal de grande instance de Bastia pour outrage et violences légères à agent de la force publique. M. Léo Battesti avait bousculé, en janvier 1987, un gendarme qui l'interpellait alors qu'il traçait des slogans nationalistes sur un mur. Le procureur de la République avait requis six mois de suspension de permis de conduire. — *(Corresp.)*

● **Le plan Polmar-terre déclenché dans la Manche.** — La préfecture de la Manche a déclenché, le mercredi matin 10 février, le plan Polmar-terre pour faire face à la pollution par hydrocarbures qui touche, depuis lundi, la côte ouest du Cotentin. Des paquets d'algues chargées de mazout, ainsi que des petites plaques d'hydrocarbures, se sont déposés sur le littoral entre la pointe de La Hague et Agon-Coutainville. Neuf fûts contenant des produits chimiques (sulfate de sodium et acétone) ont été retrouvés sur plusieurs plages du Cotentin.

SPORTS

● **BASKET BALL : Coupe d'Europe.** — En match comptant pour le premier tour retour de la Coupe d'Europe des clubs champions, l'Elan Béarnais Orthez a battu, le mercredi 10 février à Orthez, les Grecs d'Aris Salonique par 97 à 81, conservant ainsi des chances de qualification pour le tournoi final.

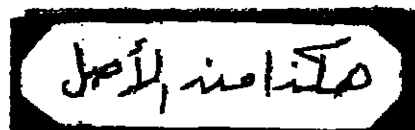
TENNIS : Tournois de Rotterdam et de Lyon. — Henri Leconte a été éliminé au deuxième tour du tournoi de Rotterdam, doté de 490 000 dollars, le mercredi 10 février, par l'Allemand de l'Ouest Christian Saceanu en deux sets (6-4, 6-2). Au tournoi de Lyon, doté de 280 000 dollars, le Français Jérôme Potier a été battu au deuxième tour par le Sénégalais Yaya Doumbia en trois sets (6-7, 6-3, 6-1).

Carpentier
penseur de la négritude

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Les Greniers de Sienne, *de Maurice Rh*
Toute ma vie sera mensonge, *d'Henri*

Adorables menteurs



Le Monde DES LIVRES

Alejo Carpentier défenseur de la négritude

Un roman de jeunesse qui annonce les grands livres baroques du romancier cubain

LE syndrome des « œuvres complètes » a quelque chose de commun avec l'acharnement thérapeutique. Lorsqu'un écrivain, après sa mort ou de son vivant, est jugé digne de figurer dans le Parnasse aux côtés des plus grands, il n'est plus une ligne qu'il ait écrite qui ne doive être publiée. De ses poèmes adolescents à sa correspondance avec son percepteur, de ses brouillons les plus informes à ses écrits les plus intimes, il nous faut tout ratisser, tout imprimer. Le commun des lecteurs est généralement préservé de cette curiosité maniaque ; pour lui, ce sont les grands livres qui désignent un écrivain et non la signature d'un auteur qui transmue des rogatons en œuvre d'art.

Ekoué-Yamba-O, d'Alejo Carpentier (mort en 1980), avait tout pour susciter la méfiance. Il s'agit du premier roman de l'auteur du *Partage des eaux*, écrit en quelques jours, en 1927, par un jeune homme de vingt-trois ans qui cherche à se désennuyer dans une cellule de prison. Militant contre la dictature de Machado, Carpentier a été arrêté et jeté dans une cellule de Prado n° 1, une geôle sinistre élevée au milieu des beaux quartiers de La Havane. C'est Desnos, de passage à Cuba, qui parviendra à le faire libérer et à lui faire quitter Cuba pour Paris, où Carpentier demeurera en exil jusqu'en 1939.

Ekoué-Yamba-O a finalement paru en 1933 à Madrid, mais son auteur s'est pendant très longtemps opposé à sa réédition, le jugeant superficiel et, surtout, infecté par les théories du « mouvement d'avant-garde » qui régnait alors sur les jeunes lettres cubaines. Il ne s'est résigné, à le laisser reparaître en 1979 qu'en raison des éditions pirates exécrables qui circulaient dans toute l'Amérique latine et en Espagne. Il explique dans un prologue que ce livre peut prendre *« au moins valeur de document, parfaitement daté, expliqué et situé dans la chronologie de ma production »*.

Mais cette fois, c'est au lecteur de juger que l'écrivain en rajoute dans la modestie – ou examine sa jeunesse avec un excès d'ingratitude. D'abord parce que *Ekoué-Yamba-O* est un document, en effet, mais d'une richesse exceptionnelle. Un document sur les communautés noires des Caraïbes, méprisées par les seigneurs blancs, espagnols, créoles ou yankees, arrachées à leurs terres par le boom sucrier et poussées de force dans la chaleur d'étuve des raffineries, entassées dans des baraquements, sucées à blanc par les patrons-logeurs-habilleurs-nourrisseurs, réduits à la misère sexuelle des maisons d'abattage.

L'homme des carrefours

Alejo Carpentier décrit tout cela avec de la force et avec la justesse d'un regard qu'éclairent la révolte et la compassion. Ces Afro-Cubains des usines à sucre, Menedilgo Cué, Usebio, le vieux Luis, Longina, l'écrivain les a connus : *« Ils surent m'accueillir, moi petit garçon blanc, que son père, au scandale des familles amies, « laissait jouer avec les négrillons », avec la pudeur pleine de noblesse de leur misère, dans les cases où la sous-alimentation, les maladies et les privations étaient supportées dignement. »* Et Alejo Carpentier est injuste envers lui-même lorsqu'il s'accuse de ne pas avoir appréhendé leur âme profonde.

ULF ANDERSEN/GAMMA

Alejo Carpentier : la force d'un regard qu'éclairent la révolte et la compassion.

Il est certes fasciné par la manière dont ces déshérités défendent leur dernier bien, leur existence spirituelle ; et *Ekoué-Yamba-O* est aussi un document ethnologique passionnant sur le ñañiguisme cubain, cette organisation de sociétés secrètes dont le culte, originaire du Nigéria méridional, est fait d'un mixte instable entre les pratiques magiques et certaines figures du christianisme. Le titre du roman fait référence à Ekoué, qui est à la fois, dans la mythologie ñañigo, le dieu mystérieux et invisible qui symbolise la mort et la figure de Jésus-Christ elle-même symbolisée par un crucifix. Mais la fascination du romancier déborde la seule curiosité ethnologique : c'est le mélange des genres, l'entrecroisement des thèmes, l'interpénétration des civilisations qui passionnent déjà Carpentier le baroque, Carpentier l'homme des carrefours et des échanges étranges entre les continents et les cultures.

Les influences théoriciennes de l'avant-garde, bien loin de schématiser et d'appauvrir cette appréhension de la société afro-cubaine, lui donnent au contraire une dimension supplémentaire, un relief inattendu. Carpentier, comme la plupart des jeunes intellectuels cubains de la fin des années 20, baigne dans un climat clturel d'importation : les « ismes » – futurisme, cubisme, dadaïsme, ultraïsme, surréalisme – nés en Europe aux alentours de la première guerre mondiale ont traversé l'Atlantique pour être assimilés, traduits, naturalisés par des créateurs éblouis devant la richesse et la vigueur des idées du Vieux Continent, séduits par les perspectives révolutionnaires qu'elles offrent à la création et à l'action, mais hantés par les nécessités d'une révolution nationale – en réaction contre l'impérialisme américain.

Ekoué-Yamba-O oscille entre ces deux exigences contradictoires de révolution et de tradition, et cette oscillation, loin d'être gênante, permet au roman de parler à plusieurs voix, sur plusieurs tons. Entre les morceaux de bravoure futuristes de certaines descriptions d'usine et la transcription de chansons antillaises, entre l'évocation d'un cyclone, qui transforme l'île en un énorme cadavre exquis, et le récit halluciné de cérémonies rituelles, où la raison cède devant l'inexplicable, s'établit tout un jeu de filiations et de rejets, d'accords et de dysharmonies qui donne à l'écriture du roman l'éclat de ces grandes constructions polyphoniques qu'Alejo Carpentier ne cessera plus d'édifier. *Ekoué-Yamba-O* n'annonce pas le grand œuvre à venir, il en fait déjà partie.

PIERRE LEPAPE.

★ EKOUÉ-YAMPA-O, d'Alejo Carpentier, suivi d'HISTOIRES DE LUNES. Traduit de l'espagnol (cubain) par René L.-F. Durand. *Gallimard, 250 p., 90 F.*



MONIQUE BURKE

Miguel Torga : la conscience morale du Portugal

Les légendes du docteur Torga

Ecrivain portugais secret, avare de confidences, Miguel Torga a accepté, pourtant, d'entrouvrir sa porte...

MIGUEL TORGA s'est fait une réputation d'écrivain solitaire, taciturne et peu accessible à la curiosité de ses contemporains. Cette image simplifiée provient moins d'un culte aristocratique du retrait que d'une fidélité scrupuleuse à l'esprit de son œuvre et à sa personnalité paysanne... *« tellurique »*, dirait-il, laissant peu de place à l'urbanité et aux mondanités. Il est aussi vrai que, à quatre-vingts ans passés (il est né en 1907), Torga connaît son poids et son prestige, n'ignore pas qu'il est un peu la conscience morale du Portugal. Et il est quelquefois difficile de ne pas subir l'influence de sa propre légende et de sa grandeur...

« C'est l'esprit de la langue qui donne leur véritable signification à mes livres », affirme d'emblée Miguel Torga, plus soucieux de respecter et d'illustrer cet esprit que d'empocher les bénéfices de la gloire internationale que son œuvre mérite. A ce propos, il faut répéter que le jury du Nobel ne se déshonorerait pas en se tournant vers cette extrémité de notre continent et en couronnant l'œuvre de Torga. En France, l'abnégation et le remarquable travail de sa traductrice, Claire Cayron, qui vient enrichir de deux nouveaux titres la bibliographie française de l'écrivain, ont permis à Miguel Torga d'échapper à la désespérante image de l'écrivain provincial, passéiste et amoureux de son terroir.

Sur un corps puissant, à peine voûté, la belle figure du docteur Adolfo Rocha – Miguel Torga est son nom de plume – dégage une intensité que l'âge semble encore approfondir. Sa détermination et sa fermeté, qu'il a pu tremper au cours des longues « années de plomb » de la dictature, sont intactes. De sa naissance et de son enfance « au-delà-des-monts » (dans la région de Tras-os-Montes, au nord du Portugal), il a gardé une prestance de montagnard aussi sûr de son pas que du chemin. Médecin, il se rend encore *tous les matins* (cela fait aussi partie de sa légende) dans son très modeste cabinet en plein centre de Coimbra, au bord du Mondego.

« Je trouve que l'homme est une énigme sacrée. Quand il est malade, elle est plus sacrée encore. En tant que médecin, je suis confronté à l'homme dans le moment le plus significatif de sa vie. Cela touche presque à la poésie, parce que la poésie est un absolu et que la maladie et surtout la mort sont aussi des absolus », affirme Torga, qui accompagne ses paroles d'un geste économe de son poing fermé.

Voyage intérieur à la recherche de ce qu'il faut bien appeler l'âme d'une nation, exercice de brillante rhétorique, poème d'amour brûlant et emphatique, *Portugal*, livre déjà ancien (1950) de Torga, est étrangement intemporel.

PATRICK KÉCHICHIAN.

(Lire la suite page 16.)

• LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Les Greniers de Sienne, *de Maurice Rheims*
Toute ma vie sera mensonge, *d'Henri Troyat*

Adorables menteurs

AU fond, il y a quelque chose de rassurant, de délectable, à se dire que le Beau avec un grand B n'existe pas, qu'il est affaire d'instant, de bonheur, d'envie, de manie, qu'une poignée de toqués et de filous décident de son origine comme de son prix, et que les morceaux des chefs-d'œuvre se dispersent pour se recoller un jour, à force de chance, de malice et de talent, comme se rencontrent les amoureux et rebondissent les récits d'aventures...

Cette épopée de l'Art et des fous de « curiosités », qu'il connaît comme sa poche, Maurice Rheims ne se lasse pas d'en voir le sublime et le canaille, à l'image de l'humanité depuis toujours. Après avoir réfléchi à son émerveillement en essayiste – *la Vie étrange des objets, la Vie d'artiste, Haute curiosité, les Collectionneurs, etc.*, – il lui donne une forme qui lui va comme un gant, puisque le roman, telle l'histoire des objets, vit de hasards forcés par la passion.

CATHERINE fait partie du « gratin du Nord », enrichi au siècle dernier dans la mine, la laine ou le sucre. Les affaires ont mal tourné. Le père dilapide le reste de l'héritage au jeu. Ne demeurent qu'un faux château de brique, une mère mourante et quelques principes faits pour être tournés. Par chance, on ne sait quelle hérédité flamande a déposé dans le sang une sensibilité artistique qui compense les déboires d'argent. De plus, Catherine a du goût. Mieux : elle a de l'« œil ». Restauratrice de tableaux, elle sait humer ce qui est beau, elle épouse le geste du peintre, d'instinct, comme le confesseur écoute le pénitent, ou comme l'enfant pêche des truites à la main.

Un autre atavisme, venu peut-être d'un ancêtre flibustier à moins qu'il ne procède du premier, met un comble à la séduction de Catherine en mêlant à son habileté un penchant pour la petite truanderie. Sous couvert d'écrire un livre sur les châteaux français, elle parcourt en 2 CV les demeures provinciales, à la recherche de tableaux rares dont la valeur esthétique et vénale aurait échappé aux héritiers.

Cela arrive encore, du moins dans les livres. C'est ainsi que Catherine fait passer en Belgique un Pisanello et en tire 500 000 francs. Pas seulement pour l'argent ! Par vague revanche contre une époque qu'elle n'aime pas. Elle a lu Stendhal et Balzac, Gautier et Ponson du Terrail. Le dix-neuvième siècle est sa patrie ; ou le dix-huitième. Elle aurait pu devenir Charlotte Corday ou la Maupin. Avec ses nouveaux amis de la haute brocante, elle tient pour un des plaisirs de la vie, entre deux joies de connaisseur, de rouler un peu les imbéciles.

A ce jeu, elle trouve son maître en la personne d'un expert italien. Chez Marano, on ne distingue plus l'amour de la beauté d'une ironique méchanceté envers ceux qui l'ignorent ou refusent d'en payer le prix. Les comptes en Suisse l'intéressent moins que la « circulation » des choses, pourvu qu'il la règle dans l'ombre. Outre une collection de pierres gravées, son luxe consiste à *choisir* avec qui partager ses secrets.

(Lire la suite page 14.)

SCIENCES

EN BREF

ESPACE

SPORTS

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● ROBERT MAC AFEE BROWN. *Elie Wiesel : un message à l'humanité.* Cet essai retrace, à travers l'analyse de son œuvre, l'itinéraire moral et spirituel du Prix Nobel de la paix. Traduit de l'anglais par Dominique Rueff. (Grasset, « Figures », 273 p., 120 F.)

BIOLOGIE

● STEPHEN JAY GOULD. *Le Sourire du flamand rose. Réflexions sur l'histoire naturelle. « J'aborde toujours les lois générales par le biais de petites choses de la vie qui nous font tomber en arrêt et ouvrir de grands yeux. »* Avec *le Sourire du flamand rose,* traité des paradoxes de la nature, Stephen Jay Gould poursuit son investigation sur le thème de la théorie de l'évolution, entreprise avec *Darwin et les grandes énigmes de la vie.* (Pygmalion, 1979.) Traduit de l'anglais par Dominique Teyssié, avec le concours de Marcel Blanc. (Le Seuil, 435 p., 145 F.)

DOCUMENT

● IRENE BARKI. *Pour ces yeux-là. La face cachée du drame argentin. Les enfants disparus.* Une enquête sur le combat mené par les « grands-mères de fer », pour retrouver les centaines d'enfants « disparus » avec leurs parents, sous la dictature argentine. (La Découverte. « Enquêtes », 348 p., 98 F.)

ESSAIS

● MICHAEL WALZER. *La Révolution des saints.* Analysant le rôle prépondérant du calvinisme dans la formation de nos sociétés modernes, l'auteur de cet essai oriente plus particulièrement sa réflexion sur les effets politiques du radicalisme puritain. Traduit de l'anglais par Vincent Giroud (Berlin, 408 p., 120 F.)

HISTOIRE

● EDWARD P. THOMSON. *La Formation de la classe ouvrière anglaise.* Edité chez Victor Gollancz à Londres en 1963, cet ouvrage est devenu un grand classique d'histoire sociale. Dans la lignée de la critique romantique de l'utilitarisme (Blake et Morris), *The Making of the English Working Class* apporte une contribution essentielle à l'étude de la *« sphère publique plébéienne ».* Traduit de l'anglais par Gilles Dauvé, Mireille Golaszewski et Marie-Noëlle Thibault. Présentation de Miguel Abensour. (Gallimard-Le Seuil. « Hautes Etudes », 792 p., 290 F.)

● COLLECTIF. *Vitalité et contradictions de l'avant-garde. Italie-France 1909-1924.* Textes réunis par Sandro Briosi et Henk Hillenaar. En 1985, sous l'impulsion d'un groupe de chercheurs de l'université de Groningue (Pays-Bas), s'est déroulée une série de manifestations culturelles autour des premiers Manifestes du futurisme (1909) et du surréalisme (1924). Cet ouvrage regroupe les interventions théoriques consacrées aux questions de fond soulevées par l'avant-garde historique. (Librairie José Corti, 298 p., 135 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● D. H. LAWRENCE. *Nouvelles complètes. Tome II.* La suite de la publication intégrale des nouvelles de l'auteur du *Serpent à plumes.* Le premier volume (voir *le Monde* du 17-10-86), regroupait les textes de la « période anglaise » de Lawrence. (1885-1919). Celui-ci comprend vingt-sept nouvelles écrites entre l'immédiat après-guerre et 1928, dont la période américaine (1922-1926), hantée par le thème de la quête. Présentation, traduction, bibliographie et notes de Pierre Nordon. (Classiques Garnier, 804 p., 160 F.)

POLITIQUE

● JACQUES SAPIR. *Le Système militaire soviétique.* Une présentation de l'appareil militaire soviétique, et une analyse détaillée du développement de ses forces armées. L'auteur traite également du poids militaire de l'URSS dans le contexte de la sécurité européenne. (Editions La Découverte, 343 p., 150 F.)





MUSICOLOGIE

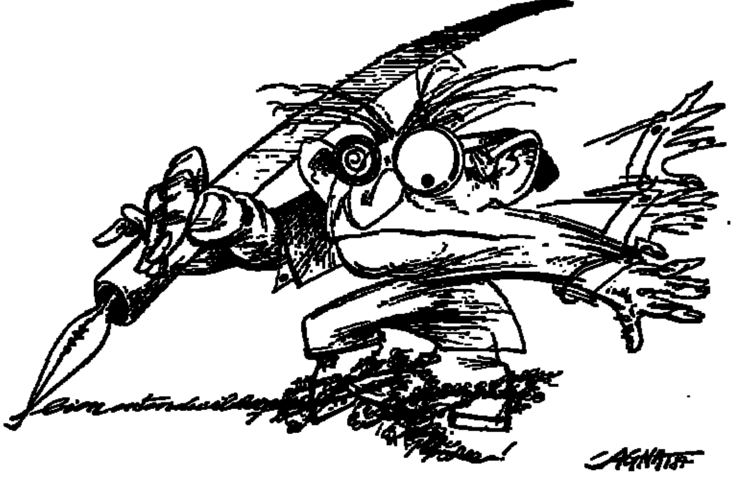
Apprendre à entendre

Il existe de nombreuses histoires de la musique, certaines très estimables. Il n'existait pas avant ces *Clés de la musique* un ouvrage de référence qui rassemblât, avec un tel souci de clarté pédagogique, l'histoire des formes musicales, celle des techniques et des technologies instrumentales, les monographies de quatre cents compositeurs, un volume ethno-musical sur les danses et les chants traditionnels, enfin des études parfaitement documentées sur le jazz, le rock ou l'enseignement de la musique. Bref, il y a dans les six volumes dirigés par Francine Gérard-Vigneau, ancienne productrice à France-Musique, tout ce qu'il est utile de connaître pour que le plaisir d'entendre de la musique se double d'un véritable enrichissement culturel.

Car jamais *les Clés pour la musique* ne franchissent la frontière fatidique qui sépare la bonne vulgarisation de la « culture-digest ». Les cinquante critiques musicaux, professeurs de conservatoire, compositeurs et instrumentistes qui ont participé à la rédaction de l'ouvrage en sont la garantie. Citons, pour l'exemple, Marc Bleuse et Jacques Chailley, Maurice Fleuret et Alain Paris, la conservatrice du Musée instrumental du Conservatoire national de Paris comme le directeur des Percussions de Strasbourg. Ajoutons à tout ce sérieux l'agrément d'une iconographie souvent rare, volontiers somptueuse et toujours éclairante sur le dialogue culturel qu'entretiennent peintres et musiciens. Un beau travail.

P. L.

★ **CLÉS POUR LA MUSIQUE, dirigé par Francine Gérard-Vigneau. Éditions de l'Illustration, 13, rue Saint-Georges, 75009 Paris. Six volumes de 180 à 220 p., 1 500 ill., 2 670 F.**



REVUE

Himalayas...

Malgré ses sommets à plus de 8 000 mètres et ses cols parfois à plus de 5 000 mètres, le massif de l'Himalaya, le plus haut du monde, est depuis toujours une « barrière franchissable ». Les contacts de part et d'autre n'ont jamais cessé, culturels, commerciaux ou religieux, comme le montre le lent cheminement du bouddhisme qui, parti du nord de l'Inde, est passé en Chine et au Tibet, où il a pris sa forme tantrique, si particulière. Même la coupure créée par l'entrée des Chinois au Tibet en 1950 et le conflit sino-indien de 1962 n'ont pas mis un terme à ces relations. Elles se sont poursuivies discrètement, avant de réapparaître au grand jour ces dernières années.

Plus qu'une barrière, l'Himalaya – d'aucuns disent les Himalayas – apparaît comme un trait d'union. L'influence du « Toit du monde » tibétain s'étend, sur le versant indien, au Ladakh ou au Bhoutan, voire dans des vallées reculées du Népal ; l'Inde attire et fascine, débouché commercial et source d'inspiration religieuse, lieu d'accueil et d'exil pour de nombreux réfugiés tibétains regroupés autour du dalaï-lama.

En même temps, les difficultés d'accès ont longtemps permis aux traditions de se perpétuer avec plus de force que dans les régions ouvertes aux influences extérieures. La polyandrie au Tibet, les mariages-enlèvements au Népal sont sans doute condamnés à disparaître tandis que l'afflux du tourisme fait entrer les populations dans le circuit commercial : trekking au Népal, voyages organisés à Lhassa.

Dirigé par Marie Percot, ce numéro spécial d'*Autrement* permet d'y voir plus clair, non seulement sur le présent, mais aussi sur le passé d'une zone à la fois si disparate et si cohérente.

PATRICE DE BEER.

★ **HIMALAYAS, Cachemire, Népal, Bhoutan, Tibet... *Autrement,* hors-série, février 1988, 224 p., 85 F.**

ROMAN

La fascination du pouvoir

Un ministre s'est suicidé. Il avait quarante ans et beaucoup d'ambition. Certains voyaient en lui un futur chef d'Etat. Deux femmes, son ex-épouse et une ancienne maîtresse, s'associent pour tenter de découvrir la vérité sur la mort de cet homme et sur l'enchaînement des causes qui ont entraîné le suicide. Elles mènent une véritable enquête pour mettre au jour des faits que le chef de l'Etat et son gouvernement voudraient bien laisser dans l'ombre.

Le Ministre adultère est un roman de politique-fiction qui se déroule au rythme d'un thriller. La cohabitation en fournit le cadre, mais aussi le principal ressort dramatique. Les contradictions d'un jeune ministre fasciné par le chef de l'Etat du bord opposé au sien, mais toujours attaché au premier ministre qui fut son parrain en politique, constituent la toile de fond d'une intrigue qui va mener *« un jeune homme pressé »,* avide de pouvoir et impatient, dans un gouffre.

L'auteur, journaliste politique au *Nouvel Observateur,* où il est responsable de la rubrique « Confidentiel », met en place une fiction tout en gardant l'ossature de personnages réels (le couple au sommet de l'Etat ressemble à s'y méprendre à celui formé par François Mitterrand et Jacques Chirac), ce qui contribue au charme de ce roman dont la faiblesse est peut-être d'avoir été écrit un peu vite, tout au moins pour certains chapitres.

Mais l'intrigue reste toujours vraisemblable, et on se laisse prendre avec plaisir à ce jeu cruel qui nous entraîne dans les coulisses de la politique.

YVES JAEGLÉ.

★ **LE MINISTRE ADULTÈRE, de Hervé Algalarrondo, Robert Laffont, 282 pages, 85 F.**

● LA SCIENCE-FICTION

Profits et pertes



Si les mois de décembre et de janvier constituent une période traditionnellement creuse pour l'édition de science-fiction (ce qui explique que le responsable de cette chronique n'ait rien trouvé à se mettre sous la dent le mois dernier), on peut les considérer cette année comme une pause avant la course. L'absence quasi totale d'actualité nous autorise donc à souffler un peu, et à tenter de jeter un coup d'œil sur ce qui nous attend en faisant un bilan des acquis de l'année écoulée. Disons-le tout de suite, 1987 n'aura pas été une grande année pour la science-fiction, mais plutôt une transition ; les tendances s'y seront affirmées, différenciées – ce qui ne va pas sans certains élagages parfois cruels.

Au nombre des collections disparues, « Fictions », aux éditions La Découverte, et « Science & Fiction », chez Londreys. Nous avons eu souvent l'occasion de mentionner ici la première, d'excellente qualité générale, où furent introduits en France les œuvres du plus important des écrivains de l'école américaine des « cyberpunks », William Gibson (avec *Neuromancien, Comte Zéro* et le recueil *Gravé sur chrome),* aux côtés de romans de haute tenue signés Richard Canal, Tim Powers, Greg Bear ou James Morrow. Toutefois, les choix de Patric Duvic, responsable de la partie anglo-saxonne de « Fictions », ne resteront pas sans lendemain. Des deux derniers auteurs cités, « découverts » par Duvic, on lira bientôt respectivement *Eon* (racheté par Laffont) et *The Wine of Violence* (racheté par Denoël, qui avait déjà fait l'acquisition du splendide *This Is the Way the World Ends).* La collection de chez Londreys, elle, n'aura publié que quatre anthologies signées Pierre K. Rey, le responsable de la revue annuelle *Univers* des éditions J'ai lu ; trois de ces quatre titres, *ADN, Société anonyme, la Troisième Guerre mondiale* et la dernière et meilleure, *L'assassin habite au vingt et unième siècle,* seront heureusement repris en 1988 au Livre de poche. Gageons que Pierre K. Rey continuera à nous offrir ailleurs ces sélections de textes anglo-saxons qu'il sait débusquer mieux que quiconque.

Les professionnels ont également suivi avec attention les remous provoqués au Fleuve Noir à la suite de la restructuration du groupe des Presses de la Cité. Le départ de Patrick Siry, qui veillait aux destinées de la collection « Anticipation » et avait su introduire des auteurs plus modernes au sein d'une vieille garde dans l'ensemble peu préoccupée de renouvellement thématique ou stylistique, a lui aussi beaucoup inquiété. Si l'on ajoute à cela la disparition de revues comme *Nemo* (trois numéro seulement) ou plus tôt de *Science-Fiction* (huit numéros), ainsi que l'enfoncement progressif de la grande ancienne *Fiction* dans une confidentialité grisaillante et stérile, on comprend que certains critique se soient inquiétés de l'avenir de la SF en France, et plus particulièrement de l'avenir de la SF d'expression française.

Pourtant, les écrivains hexagonaux travaillent, publient. La raréfaction des supports semble d'ailleurs les avoir poussés à accentuer leurs options esthétiques, et l'on a cru ainsi pouvoir distinguer (et opposer) deux grands courants : les « littératurants » et les « narratifs ». Chez les premiers, on range en général les auteurs publiés en « Présence du futur » chez Denoël, Jacques Barberi *(Kosmokrim)* Francis Berthelot *(la Ville au fond de l'œil...),* Antoine Volodine *(Rituel du mépris, variante Molscher* et, plus récemment, l'inclassable et précieux *Des enfers fabuleux),* Jean-Pierre Vernay *(Dites-le avec des mots),* Jean-Pierre Hubert *(Ombromanies),* Serge Brussolo *(Aussi lourd que le vent,* et bien d'autres titres)... Chez les seconds, presque tous les autres, notamment Richard Canal *(la Malédiction de l'éphémère, Animamés),* Joëlle Wintrebert *(Chromoville),* Robert Belfiore *(la Huitième vie du chat),* Pierre Stolze *(Marylin Monroe et les samouraïs du Père Noël),* et des écrivains plus « anciens » comme Pierre Pelot, Daniel Walther ou Jean-Pierre Andrevon, qui ont déjà derrière eux une carrière considérable.

Ces catégories ont un sens, et permettent de mieux situer les livres parus ou à paraître (ces derniers étant d'ores et déjà fort nombreux pour les uns comme pour les autres). Parmi les « littératurants », certains se sont regroupés en mouvement sous le nom de Limite et ont produit une premier livre-manifeste, *Malgré le monde,* chez Denoël. Les « narratifs », eux, semblent privilégier des éditeurs donnés, comme J'ai lu ou le Fleuve Noir. Mais c'est faire violence à la réalité des ouvrages, à la vie du genre, et peut-être rebuter certains lecteurs, que d'insister trop lourdement sur une opposition que d'aucuns aimeraient à considérer comme une guerre. On n'en voudra pour preuve que la collection à venir aux éditions Patrick Siry, dirigée par Joël Houssin, et où les uns et les autres se mêleront dès le mois de mars, où nous en reparlerons.

Du côté américain (la SF anglaise, moribonde, ne s'étant pratiquement pas manifestée), on a aussi ce problème d'étiquetage. Mais, si l'opposition « cyberpunks »/« humanistes » agite la presse outre-Atlantique, elle n'a que peu de répercussions ici, malgré la vaguelette que quelques journaux ont tenté de présenter comme un raz de marée. Les ouvrages traduits ont été peu associés aux polémiques locales. Pour le lecteur français, les romans américains se divisent en bons livres et en mauvais livres – comme il se devrait en ce qui concerne les romans français.

Ceux-ci, cependant, sont plus inégalement répartis. Ancêtres plus ou moins décatis ou gâteux (Isaac Asimov, Robert Heinlein, Ray Bradbury ou A.E. Van Vogt, dangereusement proches du Parkinson littéraire, ainsi qu'à un moindre degré Roger Zelazny ou Frederik Pohl), ancêtres mythiques et encore verts quoique parfois morts (Cordwainer Smith, Philip Dick, Fritz Leiber, Frank Herbert, Robert Silverberg...), révélations récentes ou non (A. A. Attanasio, Kim Stanley Robinson; Rudy Rucker, Lucius Shepard...), les Anglais et Américains paraissent sans réellement disposer de lieux de publication attitrés.

Tout au plus peut-on discerner des tendances ; on constate notamment la quasi-disparition de sous-genres autrefois très présents – pour ne pas dire envahissants – comme le *space opera,* l'*heroic fantasy* ou la *hard science,* les deux premiers semblant désormais associés aux jeux de rôles et paraissant le plus souvent dans des collections pour adolescents comme celles qu'Albin Michel vient de créer, le troisième ne faisant plus que de fugaces apparitions, chez Robert Laffont, entre autres, avec des auteurs comme Charles Sheffield. De même, l'expérimentation stylistique débridée semble avoir fait son temps, et les audaces locales sont toujours motivées par le propos ; le retour au classicisme enregistré il y a quelques années paraît avoir influencé jusqu'aux plus radicaux des auteurs et avoir poussé à une synthèse entre avant-garde et traditionalisme qui, dit-on, manque chez nos auteurs hexagonaux.

Les œuvres anglo-saxonnes à paraître en 1988 devraient confirmer cette tendance à l'hybridation fructueuse, et l'on surveillera plus particulièrement les collections où leurs auteurs s'épanouissent, « Ailleurs et Demain » chez Laffont, « Présence du Futur » chez Denoël et, dans une moindre mesure, « Science-fiction » chez J'ai Lu.

Mais que les lecteurs frileux se rassurent : si elle accueille volontiers les excentriques, la science-fiction a pour habitude de reconstituer périodiquement son « fonds de roulement ». Presses Pocket, le Livre de Poche, J'ai Lu et, pour ce qui concerne les grands anciens, Néo, rééditent de mois en mois grands ou moins grands classiques. Ces temps-ci, c'est plutôt vers eux qu'il convient de se tourner.

EMMANUEL JOUANNE.

LA VIE LITTÉ

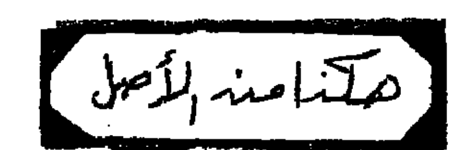
LE FESTIVAL DU LIVRE

« Les belles étrangères » d'Ar



La naissance de

EN BREF



LA VIE LITTÉRAIRE

LE FESTIVAL DU LIVRE DE NANTES

« Les belles étrangères » d'Argentine

Joliment intitulée « Les belles étrangères » — plusieurs éditeurs lorgnent déjà le titre pour de nouvelles collections !, — l'opération d'exploration des littératures étrangères lancée par la direction du livre et de la lecture, le Centre national des lettres et l'association Dialogue entre les cultures se poursuit avec l'Argentine. Depuis le 1er février, des poètes, des romanciers, des traducteurs se sont retrouvés à Paris pour présenter la littérature argentine après Borges et Cortazar. Une dizaine d'écrivains avaient été invités à venir en France, tels Mempo Giardinelli (*Lune ardente* chez Sylvie Messinger), Ricardo Piglia (*Respiration artificielle*, à paraître aux éditions W), Ernesto Schoo (*le Bal des guerriers*, éd. Aléi), Beatriz Guido (*la Maison de l'ange*, Julliard 1957), Javier Torre, Abel Posse qui vient de se voir décerner à Caracas le prix Romulo-Gallegos pour *les Chiens du paradis* (paru chez Belfond).

Au cours d'un vaste programme de débats et d'entretiens public, mêlés aux Argentins de Paris (Arnaldo Calveyra, Edgardo Cozarinski, Alicia Dujovne-Ortiz, Luisa Futoransky, Gerardo Mario Goloboff, Silvia Baron Supervielle, Saul Yurkievich, Juan José Saer, etc.), ils ont pu se connaître et se faire connaître des éditeurs français. Remarquons toutefois qu'on aurait aimé



José Munoz, Roberto Arlt : « L'agonie de Haffner, le ruffian mélancolique ».

rencontrer des écrivains prestigieux ou prometteurs comme Enrique Molina, Adolfo Bioy Casares, Silvina Ocampo, Jorge Assis, Gudino Kieffer, Olga Orozco, Juan Carlos Martiani...

Au Festival du livre, les Argentins étaient présents avant de faire une sorte de tour de France : Saint-Nazaire, Dijon, Aix-en-Provence, Béziers-Montpellier-Nîmes. A Saint-Nazaire, siège des éditions Arcane 17 (1), la Maison des écrivains étrangers et des traducteurs va accueillir Ricardo Piglia pendant trois mois. A Nantes, les bibliothèques de la ville avaient réalisé, pour la circonstance, des dossiers argentins tandis que la bibliothèque de Saint-Herblain prenait l'initiative de commander à deux dessinateurs, Alberto Breccia et José Munoz (l'auteur d'*Alack Sinner*) une remarquable BD « littéraire » tirée de Guimaraes Rosa et de Roberto Arlt : *Antiperiples* et *l'Agonie de Haffner* (Lectures-Media 44800 Saint-Herblain. Prix 70 F).

Souhaitons seulement que de ces échanges naissent des traductions... Encore plus de traductions

NICOLE ZAND.

(1) Un très bel album de photos de Paol Gorneg sur un texte d'Arnaldo Calveyra a paru chez Arcane 17. Le fantastique portuaire sur ciel bleu de Saint-Nazaire. *Bleu portègne*, 72 photos en couleurs, 112 p., 250 F.

Juan José Saer prix Nadal et prix de Nantes

DANS la ville de Jules Verne et de la *Lola* de Jacques Demy, le Festival du livre a pris sa vitesse de croisière. Pour la troisième fois, en effet, Nantes a réuni pendant trois jours, dans le palais des foires de la Beaujoire, l'ensemble des libraires, bibliothécaires, éditeurs des régions Poitou-Charentes et Bretagne et des éditeurs parisiens. Avec plus de trente-deux mille entrées (treize mille deux cents en 1986, vingt-quatre mille en 1987), la popularité de cette manifestation culturelle s'affirme.

On peut rêver, bien sûr, pour les livres, d'un lieu plus pittoresque que ce centre de foires flambant neuf, plus destiné à des tracteurs ou des machines à laver, trop éloigné du centre de la ville, mais que la municipalité tient, bien évidemment, à amortir, ce qui explique le refus de dresser, sur le cours Saint-Pierre, un chapiteau, plus apte à attirer les badauds curieux. Il est envisagé, paraît-il, pour... 1993, de déménager dans le futur palais des congrès dont la construction a été votée, pour 400 millions de francs. Consacré à la littérature étrangère, le Festival célébrait cette année l'Argentine et le Rio de la Plata. Une vingtaine d'Argentins — vivant à Buenos-Aires ou à Paris — avaient fait le voyage de Nantes (ainsi que des traducteurs, tels Claude Couffon et Albert Bensoussan) et participèrent à des débats aussi bien qu'à un exercice d'improvisation sur un thème imposé... en écriture tamoule !

Le Prix de littérature traduite est allé au beau roman d'un argentin de Paris, *l'Ancêtre*, de Juan José Saer, traduit par Laure Bataillon et paru chez Flammarion, qui, par malchance, ne participait pas au festival. Décerné à la fois à l'auteur et à son traducteur, ce prix (10 000 francs pour chacun, plus 10 000 francs de publicité) a été créé pour attirer l'attention sur un ouvrage de littérature étrangère contemporaine paru en français l'année précédente. L'année commence bien pour Saer, qui vient de se voir décerner en Espagne le prestigieux prix Nadal...

N. Z.

Alexandre Koyré philosophe singulier

En 1986, se tenait à Paris, avec l'appui de diverses institutions scientifiques françaises et internationales, un colloque particulièrement fructueux sur l'œuvre d'Alexandre Koyré (1892-1964). Il faut se féliciter qu'en paraissent aujourd'hui les actes. L'occasion n'est pas si souvent donnée en France de célébrer les travaux de ce philosophe tout à fait singulier, dont l'œuvre est de celles qui ont compté dans le tableau intellectuel français dès les années 30, qu'il ne faille s'empresser de la saisir. Raymond Aron ne disait-il pas que l'intelligence et la culture de Koyré étaient l'une des choses qui avaient fasciné sa jeunesse ?

L'un des apports de ce recueil (auquel contribuent, entre autres, G. Canguilhem, S. Moscovivi, D. Landes) est de montrer que les multiples directions dans lesquelles s'est aventuré l'esprit de Koyré n'ont rien de disparate, en dépit des apparences. Quoi de commun entre les travaux pionniers sur Paracelse et Jacob Boehme, sur la philosophie religieuse médiévale, et les recherches si novatrices sur la révolution galiléenne, sur Kepler et sur Newton ?

Le souci de contribuer à l'édification d'une histoire de la pensée résolument non positiviste, et qui ne découpe pas en compartiments des disciplines que nous ne pensons plus qu'éclatées : la philosophie, la science et même, en un certain sens, la mystique. Aucun syncrétisme dans tout cela, mais la démonstration, sur des cas précis, de ce fait qu'une révolution scientifique peut avoir son origine intellectuelle dans une révolution philosophique et des théories scientifiques contribuer à dessiner les formes renouvelées d'une philosophie. Histoires entrecroisées, que plusieurs des contributions du volume éclairent vivement.

On ne peut éviter, pour finir, de se poser une question : en ayant à trancher en 1951 entre la candidature de Martial Gueroult et celle d'Alexandre Koyré, les membres du Collège de France se trouvaient devant un choix évidemment impossible ; celui qu'ils ont fait en choisissant le premier n'a-t-il pas privé la France d'une occasion peut-être unique de conférer à l'histoire des sciences la place institutionnelle qu'elle a à l'étranger et que l'on continue de lui refuser ici ?

FRANÇOIS AZOUVI.

★ SCIENCE : LA RENAISSANCE D'UNE HISTOIRE, édité par Pietro Redondi, *History and Technology* (octobre 1987), Harwood Academic Publishers, 581 p. (diffusion : Editions des Archives contemporaines, BP 398, 75233 Paris Cedex 05).

● EN BREF

● Le 19 février, l'UER d'italien et de roumain de Paris-Sorbonne organise en collaboration avec l'Institut culturel italien de Paris et la Société française de littérature générale et comparée, un HOMMAGE A GIUSEPPE UNGARETTI, à l'occasion du centenaire de sa naissance (1888-1970). Renseignements à l'université de Paris-Sorbonne, secrétariat de l'UER d'italien et de roumain : 42-25-96-40.

● LE PRIX PIERRE-DELBÈS, créé en 1987 et destiné à récompenser une œuvre littéraire consacrée à la nature, a été décerné cette année à Jacques Brosse, pour son ouvrage, *les Arbres de France* (Plon, collection « Terre de France »).

La naissance de « Griffures »

LES éditions de l'Instant (1) viennent de créer une nouvelle collection, « Griffures », placée sous le signe d'une phrase d'André Breton : *« Aimer d'abord. Il sera toujours temps ensuite de s'interroger sur ce qu'on aime jusqu'à n'en vouloir rien ignorer. »*

Rien en effet, sauf une élégante couverture bleue et le plaisir de l'éditeur, n'unira entre eux les textes publiés. La cohérence de la collection « Griffures », que dirige notre collaborateur Pierre Drachline, n'est pas à chercher dans une quelconque « ligne » : *« Les écrivains qui paraîtront sous ce label, qu'ils soient d'un autre siècle ou du nôtre, seront, de par leurs occupations et leurs passions, nos contemporains affectifs »*, souligne seulement l'éditeur.

Les deux premiers titres, qui viennent de sortir, sont *les Fruits de la passion*, de Jean Schuster, qui dirigea jadis des revues du groupe surréaliste, et *l'Eloge de l'égotisme*, de François Bott, un volume réunissant des textes déjà publiés : *Le traité de la désillusion* (PUF, 1977) ; *La déception historique* (Plasma, 1979) ; « Jours tranquilles à San Francisco » (revue *Le fou parle*, 1980) et « Les avantages du désœuvrement », (revue *Marbre*, 1987) (2).

Tous ceux qui connaissent François Bott passeront un bon moment, à le lire ou le relire. Lui-même se relit, en 1987, avec le sourire, et ajoute quelques notes, toujours avec ironie, comme : *« la grandiloquence ne m'effrayait pas »* (p. 51). « Le Traité de la désillusion », notamment, le montre dans son détachement — qui n'est ni un manque d'énergie ni du désespoir. On le voit incapable de « coller » à l'image de lui-même qu'on lui propose. Aucune fonction ne saurait entamer ses principes, et il demeurera courtois, jusqu'à l'excès, avec ses collaborateurs.

La Déception historique est un texte plus « tendu », le témoignage de quelqu'un qui avait dix-neuf ans en 1954 et voyait s'approcher la guerre d'Algérie. Vingt-cinq ans plus tard, en 1979, François Bott écrit ce petit récit. Il dit la déchirure de cette guerre, et dénonce l'amnésie des Français, qui, depuis, s'est beaucoup aggravée avec ceux qu'on appelle abusivement « révisionnistes » et qui ne sont que des négateurs de l'histoire.

Enfin, comment parler de François Bott sans évoquer son goût des silhouettes de femmes — *« Les femmes sont encore plus belles quand le temps les creuse »*, écrit-il — et sans terminer sur une maxime, puisqu'il les affectionne. On aurait pu choisir Chamfort ou La Rochefoucauld. Prenons plutôt Joubert, cité dans « Jours tranquilles à San Francisco » : *« Souvenons-nous que tout est double »*...

Parmi les prochains titres de la collection « Griffures », *La fontaine close*, de José Pierre, *Le Journal d'un chien*, d'Oskar Panizza, et, plus tard, *le Soleil des taupes* de Claude Herviant, *les Lèvres mortes*, d'Ingrid Naour, *les Mémoires*, de Pierre-François Lacenaire.

Jo. S.

(1) Editions de l'Instant, 50, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris.

(2) Un roman, *Autobiographie d'un autre*, paraîtra le 15 mars chez Flammarion.

● ROMANS

Luxure et culture

« ON sait que les contes de fées sont les romans érotiques des enfants », écrivait Jean Paulhan dans sa belle préface à *l'Histoire d'O,* de Pauline Réage. Pour peu que l'on veuille inverser les termes de cette assertion et considérer le roman érotique comme un conte de fées pour adultes, l'entreprise de *la Société Jupiter* se trouve immédiatement justifiée et propre à séduire les amateurs du genre.

« Je suis né par un mollasson printemps de 1920, d'une mère célibataire comme l'île de Lesbos et d'un père répondant, dans un silence d'infini cosmique, au nom peu compromettant d'Inconnu ». Georges-Noël Jeandrieu a préféré cette entrée en matière, qui a le double mérite de donner le ton à l'ouvrage entier et d'informer que pour être bâtard on n'en est pas pour autant ignare. D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement dès lors qu'on se prénomme Jean-Jacques (salut Rousseau !) et que l'on porte le patronyme d'Arouet (salut Voltaire !). Voilà un état civil qui ne prédispose pas à l'insignifiance cet *« exemplaire honorable et passe-partout de bébé rose »* qui naît donc entre les deux guerres, privé de la puissance tutélaire du père.

Enfant précoce à tous égards, Jean-Jacques Arouet grandit sournoisement *« à l'ombre de sa bâtardise et de son ascendance présumée voltairienne »*, et nourrit des projets malveillants à l'encontre d'un M. Laurent qu'il a surpris sur le ventre de sa mère. A quinze ans. Ayant occis M. Laurent, après en avoir abusé, Jean-Jacques est déjà l'auteur d'un crime parfait et, en somme, bien engagé sur la voie des turpitudes, fin prêt pour devenir un adepte de la société Jupiter. Les quatre-vingt-trois membres de cette communauté, mâles ou femelles, obéissent aux tables de la loi *« néo-jupitérienne »* et doivent *« se dévouer corps et âme à des formes très sophistiquées de luxure »*. Dans le palais de Saint-Espoir, siège de la société, un délicat protocole règle les ébats, et le vocabulaire du vulgaire est proscrit au profit du petit code jupitérien à résonance très dix-septième siècle.

Un diable du sexe

Mais le temps des « dîners de gogue » (sortes de ballets roses) prendra fin avec la guerre. Après le démantèlement de la société Jupiter, Jean-Jacques Arouet, bien qu'agrégatif en philosophie, endossera l'habit de majordome et se consacrera désormais à des activités ancillaires. Ni l'âge ni son service dans la famille Deauville ne parviendront à modifier les mœurs de ce diable du sexe. Patient, tramant comme une araignée au cœur de sa toile, il verra naître et grandir le jeune Christian et entreprendra, le moment venu, de l'initier aux pratiques « jupitériennes ».

La littérature érotique n'est pas sans risques : après le Divin Marquis il reste peu à innover et les ressources de la chair ne sont pas illimitées. Il arrive que *« les mains du lecteur ébahi lâchent l'ouvrage, et celui-ci, hélas ! plutôt que de léviter, se soumet en général aux lois de la gravitation ».* Sans doute conscient de ces écueils, Georges-Noël Jeandrieu a réussi à opposer aux *« lois de la gravitation »* un puissant imaginaire romanesque et une qualité d'humour qui emportent jusqu'au bout l'adhésion du lecteur.

ANNE BRAGANCE.

★ **LA SOCIETE JUPITER, de Georges-Noël Jeandrieu, Ed. du Seuil, 294 p., 89 F.**

Un divertissement de Daniel Boulanger

Jules Bouc, ***le quarante-neuvième livre de Boulanger : un « monument au poète inconnu »***

JULES BOUC, un poète maudit ? Allons donc ! Celui qui aurait pu demeurer un homme de lettres obscur est, dix ans après sa mort, l'objet d'un hommage de Nocquoy, la petite ville où il s'était retiré. On est dans le territoire favori de Daniel Boulanger, une de ces anciennes bourgades de province confinées et paisibles, dont on fait le tour en une demi-journée. Or le conseil municipal a inscrit à son ordre du jour, entre la modernisation des abattoirs et les feux de circulation à installer rue des Blancs-Becs, le projet d'érection d'une statue du grand homme.

L'artiste choisi pour la réaliser est Dièze, un fameux sculpteur, dont les statues équestres *« lèvent la jambe sur pas mal de places du monde ».* Pour l'instant, tout au bonheur des formes de la belle Mme Luge, l'épouse du pharmacien, il taille sa passion à même le marbre. Le poète Jules Bouc, il l'imagine déjà statufié, posé sur un socle très bas, long et maigre, avec ses cheveux en couronne de laurier. Pour compléter le portrait du poète, selon Me Silentaire, chez qui Jules Bouc était clerc d'avoué, ce dernier avait une voix sépulcrale, et *« sentait l'effacé, comme un souvenir d'herbe ».*

L'œuvre, s'il faut en croire Charmin, le bibliothécaire, est d'un élégiaque, d'*« un Tibulle ».* Cependant, le sort s'est acharné sur l'unique plaquette, publiée à frais d'auteur, où Jules Bouc avait concentré ce qu'il y a de plus exquis. Réduits en charpie par la crue du fleuve, les trente-deux sonnets ont emporté leur secret, d'autant que la copie conservée dans l'enfer de la Bibliothèque nationale a également disparu. A partir de cinq mots restés lisibles dans le dernier sonnet (dont le titre *la Chatte et l'Oiseau),* le bibliothécaire tente une délicate reconstitution. Travail de titan !



XAVIER LAMBOURS/VU

Le rire de Boulanger est toujours plus tendre que moqueur.

Le dernier roman de Daniel Boulanger (son quarante-neuvième livre) est un délicieux divertissement. On s'amuse, bien sûr, de ses personnages cocasses et sentencieux, mais le rire de Boulanger est toujours plus tendre que moqueur. Chacune de ses créatures est ce *« premier venu »* auquel il dédie le livre. La plupart frôlent des vertiges secrets et ont leur part de grâce. Ainsi Mme Sterb, la femme du docteur, si jolie avec ses yeux mauves et sa guitare, ou Sugères, le verrier d'art, qui va rêver à l'église sous la lumière bleue de l'arbre de Jessé. C'est, çà et là, un instant dont la tiède plénitude peut justifier toute une vie.

« Qu'est-ce que l'art, demande un des personnages, *sinon ce je ne sais quoi qui s'ajoute au naturel ? »* Insensiblement, dans la prose ciselée et légère de Boulanger se mêlent dialogues à la saveur inimitable, infimes vibrations lyriques et pures facéties, lestes sans vulgarité. Quant à Jules Bouc, le héros de la fête, naguère ignoré de tous et sur qui affluent des témoignages inédits, il finit par incarner tous les désirs inavoués. Mlle Ponchard, la visiteuse sociale, et Lucie Macarelle, l'infirme, n'apparaissent-elles pas plus mystérieuses d'avoir été courtisées par le poète défunt ?

C'est que Boulanger aime rendre plus belle la réalité. C'est d'ailleurs un des sens que l'on peut donner à ses *Retouches,* courts poèmes dont il a déjà publié une dizaine de recueils et dont il donne, dans la collection « Poésie-Gallimard », une sorte d'anthologie. On y retrouve, classés alphabétiquement, des poèmes tirés notamment de *Tirelire,* de *Volière,* de *Drageoir* ou d'*Œillades.* Dans ce succulent abécédaire, illimité et sans cesse recommencé (il y a d'un recueil à l'autre plusieurs retouches à l'absence, à la mémoire ou au silence qui se font écho sans se démentir), Boulanger contourne les évidences, épingle le vif d'une sensation, la brûlure d'une émotion saisie *« au faîte de l'instant ».*

Dans un bref avant-propos, il rappelle que ces poèmes sont nés, il y a longtemps, des lettres d'amour qu'il envoyait. *« Comme j'avais le temps, je me suis mis à les réduire et dénuder, à regarder de biais ou par-dessous les villes, les êtres, mes sentiments, tout ce qui me tombait sous la main, à les concentrer en poèmes, c'est-à-dire en chambres fortes, à faire en sorte que le destinataire de ces mots eût à les forcer, à les prendre et reprendre. Je les appelai retouches. »*

MONIQUE PETILLON.

★ **JULES BOUC, de Daniel Boulanger, Gallimard, 236 p., 75 F. D'autre part, Retouches paraît dans la collection « Poésie-Gallimard ».**

Histoires de couples

« Aimer, c'est rester deux jusqu'au déchirement » : deux couples racontés par Emmanuèle Bernheim et Benoîte Groult.

A quoi servent les femmes écrivains ? Mais à parler de sentiments, d'amours malheureuses et de chagrins inconsolables, bien sûr. Si elles veulent raconter un amour heureux, une histoire *« de peau »,* de corps, comme le fait Benoîte Groult dans *les Vaisseaux du cœur,* elles choquent. C'est sans doute ce qui a valu à Benoîte Groult de se faire traiter de *« pornographe »* sur le plateau d'« Apostrophes ».

Gauvain, le marin breton, et George (la mère de l'héroïne adorait l'œuvre de George Sand), l'intellectuelle parisienne, ont vite compris que leur passion mourrait s'ils tentaient de vivre ensemble. George n'avait pas sa place dans le milieu de Gauvain, et inversement. Gauvain s'est marié, ils se sont un peu perdus de vue, avant de se retrouver. Et puis, quelques semaines par-ci, quelques jours par-là, ils ont su se rejoindre tout au long de leur vie.

C'est la liberté tranquille dont fait preuve George qui doit gêner certains lecteurs ; et peut-être plus encore certaines lectrices, qui ont pris l'habitude de croire que le sentiment de culpabilité était, pour les femmes, une valeur rédemptrice. Rien de tout cela chez George, qui dit, par le menu, ses désirs, — leurs désirs — et leurs ébats. Rien de tout cela chez Benoîte Groult, qui, la soixantaine venue, est de plus en plus optimiste pour l'avenir des femmes, de plus en plus dynamique.

Il ne faudrait pas voir pour autant dans *les Vaisseaux du cœur* une sorte de roman « volontariste », affirmant sans nuance que la liberté d'aimer « sauve » de tous les maux. Il suffit de lire les belles pages sur la vieillesse, vers la fin du livre, pour s'apercevoir que Benoîte Groult n'a pas perdu, dans une prétendue « pornographie », sa lucidité. Ou bien de faire, avec elle, ce constat : *« J'ai longtemps pensé dans ma jeunesse que s'aimer, c'était fusionner. Et pas seulement dans la brève et banale union des corps, ni même dans un orgasme mystique. Je ne le pense plus. Il me semble aujourd'hui qu'aimer, c'est rester deux, jusqu'au déchirement. »*

95 pages au scalpel

A l'opposé de ce roman tonique et heureux, *Un couple* d'Emmanuèle Bernheim, ou 95 pages aux scalpel. Emmanuèle Bernheim s'était déjà fait remarquer par un premier texte, lui aussi court et froid, *le Cran d'arrêt* (Denoël, 1985). Ici, à la dernière ligne de l'étrange liaison d'Hélène et de Loïc, — qui se rencontrent par hasard lors d'un dîner, décident de se revoir et entament une succession de rendez-vous manqués, d'oublis, de fuites, on a envie de dire qu'on vient de lire un petit bijou de cruauté. Curieuse impression, car bien malin qui pourrait trouver un soupçon de psychologie dans le récit d'Emmanuèle Bernheim. Elle se contente de décrire en détails, avec des phrases courtes et précises, qui entretiennent la tension, les « démêlés » d'Hélène et de Loïc.

Partie d'échecs ? Rituels magiques ? Il y a sans doute un peu de tout cela dans leurs coups de téléphone, le blouson de Loïc oublié chez Hélène et qu'elle s'obstine à porter, le repas préparé pour un Loïc qui oublie de venir..., repas qui sera soigneusement congelé pour une prochaine fois. De ses descriptions minutieuses, Emmanuèle Bernheim sait faire naître, subtilement et sans que l'on sache vraiment comment, un malaise qui empêche de lire ce petit livre autrement que très vite, en une seule fois.

Des phrases aussi banales que *« Hélène versait du café dans les tasses. Elle mettait elle-même deux sucres dans celle de l'homme. Il beurrait des tranches de pain grillé, étalait la confiture »,* deviennent soudain, pour le lecteur pris dans le cours du récit, répugnantes. Peut-être qu'elles annoncent déjà la fin de l'histoire, dont Emmanuèle Bernheim, bien sûr, ne dira rien : les petits matins sinistres de la vie à deux...

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LES VAISSEAUX DU CŒUR, de Benoîte Groult, Grasset, 262 pages, 96 F.**

★ **UN COUPLE, d'Emmanuèle Bernheim, 96 pages, 49 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Adorables menteurs

(Suite de la page 11.)

Il a apprécié l'aplomb avec lequel Catherine lui demandait un million et demi d'un certain Pannini. Il achète, tout en sachant qu'il s'agit d'un Visentini, ami de Canaletto. Il fait de la petite française délurée son disciple, sa complice. Elle éclairera les mois qui lui restent à vivre. Le temps de réussir un dernier coup fumant !

Au cours de ses randonnées — une Porsche a remplacé la 2 CV ! Catherine fait la connaissance d'un baron d'Empire, une belle soixantaine d'ancien officier, divorcé d'une Américaine, qui exploite son domaine de Livry, près d'Angoulême, plus féru de chevaux que d'objets d'art. Voyant que sa visiteuse s'intéresse au portrait d'un aïeul sans doute peint par Greuze, il le lui offre. Mais elle a l'habileté de refuser. L'amour qui naît entre eux ne saurait se monnayer, et Catherine voit plus loin, plus haut. Un panneau du quinzième siècle lui tire l'œil, avec son personnage à tête de loup. *« Asta »,* lit-on à la lumière frisante, ainsi que la lettre grecque gamma. L'histoire rocambolesque du tableau, rescapé de Waterloo, ajoute au mystère de ses origines.

Consulté, Marano a son idée. Et s'il s'agissait du *Triptyque de saint François,* dû au Siennois Sassetta, dont deux volets courent les ventes, outre-Atlantique ? Enquêtes discrètes, passages de frontières en fraude, chantages et hasard — toujours lui, incarné *in fine* par un facteur rural ! — aboutissent à ce que le détenteur des panneaux « américains » louera le volet de Livry une somme astronomique, à titre d'authentification. Et Marano mourra heureux de savoir Catherine sur la bonne voie, en de bonnes mains, inexpertes mais gentilhommes...

DANS *le Saint Office,* Maurice Rheims regardait le monde des riches et des snobs avec l'âpreté présumée d'un domestique matois. Ici, son regard rappelle plutôt le mordant attendri de Marano. Lunettes au front, l'auteur soupèse familles et individus comme il ferait d'objets soumis à sa sagacité. Rompu qu'il est à estimer le tout-venant des héritages, il parle du « bon » et du moins bon des dynasties comme des pieds refaits d'un bahut. Et devant un personnage selon son cœur, sa joie est celle d'une trouvaille sans prix. On sent Rheims amoureux des qualités d'être qui vont de soi, faites d'élégance et de canaillerie, inexplicables comme le charme même.

Il faut remonter aux romans du dix-neuvième, ou à ceux de son ami Morand, pour trouver une telle gourmandise devant les bizarreries de le vie et les bonheurs du talent.

HENRI TROYAT, lui aussi, donne à penser, à sentir, que des existences entières peuvent être bâties sur des entorses malicieuses à la vérité. L'époque veut seulement que les moindres actes entraînent des conséquences dramatiques.

C'est l'Occupation. Vincent et sa sœur aînée ont la chance que leur père tienne un restaurant de « marché noir » : ainsi sont-ils à l'abri de la faim qui tenaille leurs contemporains. Mais ces avantages en nature se paient cher. Mieux vaut la disette que l'exemple d'un père veule, soumis à sa seconde femme, aux clients allemands, et bientôt terrorisé par les menaces de l'épuration. N'ayant pas d'adulte à qui se raccrocher, et poussé par une jalousie vaguement incestueuse, le petit Vincent ne trouvera d'issue que dans un mensonge, dont mourra l'amant de sa sœur.

Comme souvent, Henri Troyat décrit avec un calme olympien et toutes les apparences de la compassion russe des caractères assez noirs. Il laisse au lecteur le soin de découvrir comment ces parts d'ombre se sont développées chez des êtres sans vocation particulière pour le mal, et comment le destin change en tragédie la faiblesse d'un instant.

Il s'en est fallu de peu que Vincent se sauve du malheur où sa faute va l'enfoncer. Il ne lui a manqué que la grâce dont Rheims a gratifié sa Catherine. Il aurait suffi qu'à la vocation théâtrale de sa sœur il pût opposer un réel don d'écrivain. Or il ne parvient pas à croire à ses poèmes, dont l'auteur imite merveilleusement les gaucheries successives.

Il n'était pas assez *« costaud »,* selon le mot d'un de ses camarades. L'expression est garantie d'époque, comme les soucis quotidiens et les plats d'alors. Car tel est l'art de Troyat : tout en détails justes, qui ne cherchent pas à se faire voir. Comme on disait encore, en ce temps-là : *« C'est drôlement trapu ! »*

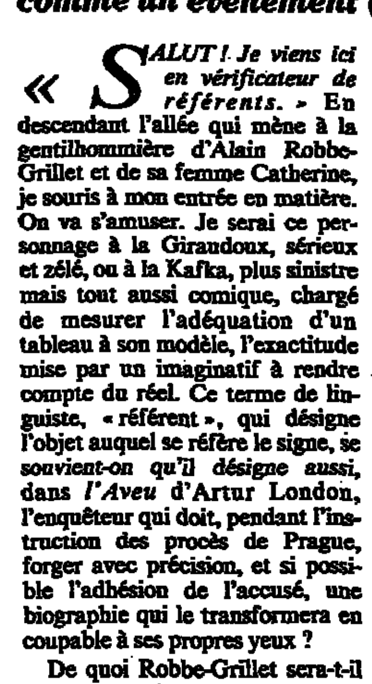
★ **LES GRENIERS DE SIENNE, de Maurice Rheims, Gallimard, 272 pages, 85 F.**

★ **TOUTE MA VIE SERA MENSONGE, d'Henri Troyat, Flammarion, 210 pages, 79 F.**



هكذا من الأصل

l Boulanger



BERTRAND POIROT-DELPECH

enteurs

● RENCONTRE

Portrait de Robbe-Grillet en châtelain

Alain Robbe-Grillet n'aime guère la télévision. Il passe néanmoins à « Apostrophes » vendredi 12 février. Son dernier livre est accueilli comme un événement (1). Michel Contat est allé chez lui, en Normandie, vérifier l'existence de cet écrivain heureux.

« *SALUT ! Je viens ici en vérificateur de référents.* » En descendant l'allée qui mène à la gentilhommière d'Alain Robbe-Grillet et de sa femme Catherine, je souris à mon entrée en matière. On va s'amuser. Je serai ce personnage à la Giraudoux, sérieux et zélé, ou à la Kafka, plus sinistre mais tout aussi comique, chargé de mesurer l'adéquation d'un tableau à son modèle, l'exactitude mise par un imaginatif à rendre compte du réel. Ce terme de linguiste, « référent », qui désigne l'objet auquel se réfère le signe, se souvient-on qu'il désigne aussi, dans *l'Aveu* d'Artur London, l'enquêteur qui doit, pendant l'instruction des procès de Prague, forger avec précision, et si possible l'adhésion de l'accusé, une biographie qui le transformera en coupable à ses propres yeux ?

De quoi Robbe-Grillet sera-t-il coupable ? Il vient d'écrire un livre enchanteur, il vit dans un château dont il n'a pas hérité, qu'il a entièrement acquis avec le produit de son imagination, il est beaucoup plus séduisant aujourd'hui, avec sa barbe striée de gris, ses boucles abondantes et ses yeux qui brillent, enfoncés sous les sourcils charbonneux, qu'à l'époque de sa jeunesse, quand Catherine lui reprochait la mollesse de ses traits, et la critique intimidée la rigueur froide de ses romans. Ceux-ci lui rapportent à présent de quoi vivre confortablement, il n'écrit qu'à loisir, n'exploite personne, ne viole les jolies filles que dans ses fantasmes, n'embête pas ses enfants, car il a eu la prudence de n'en mettre au monde que sous la forme de livres. Il publie maintenant *Angélique ou l'enchantement*, tome II d'une autobiographie à laquelle il donne avec désinvolture le titre générique *Romanesques*. Vais-je lui faire la morale du référent ?

Le « pacte autobiographique »

Le romancier peut bien faire ce qu'il veut, se servir de sa vie pour inventer une histoire, raconter celle des autres pour créer des personnages ; il faut être un peu Pivot pour aller lui demander s'il y a un rapport entre sa vie et son œuvre. Le biographe, quant à lui, doit obéir à une règle contraignante : est biographique tout élément d'une vie attesté par un tiers.

Pour l'autobiographie, la question se complique : l'écrivain, la plupart du temps, est seul témoin de l'événement intime qu'il rapporte. Faut-il le croire ? Philippe Lejeune, en bon théoricien, a proposé d'appeler « pacte autobiographique » le contrat de confiance qui lie un écrivain racontant sa vie au lecteur, et ce contrat serait gagé sur la recherche par l'auteur d'une signification à cette vie, d'une cohérence, au moyen d'un récit fidèle à la réalité. Pour le récit autobiographique, il faudrait en somme que le référent ait une valeur fiduciaire ; auteur et lecteur y croient comme à une monnaie d'échange, d'échange de leurs bonnes volontés.

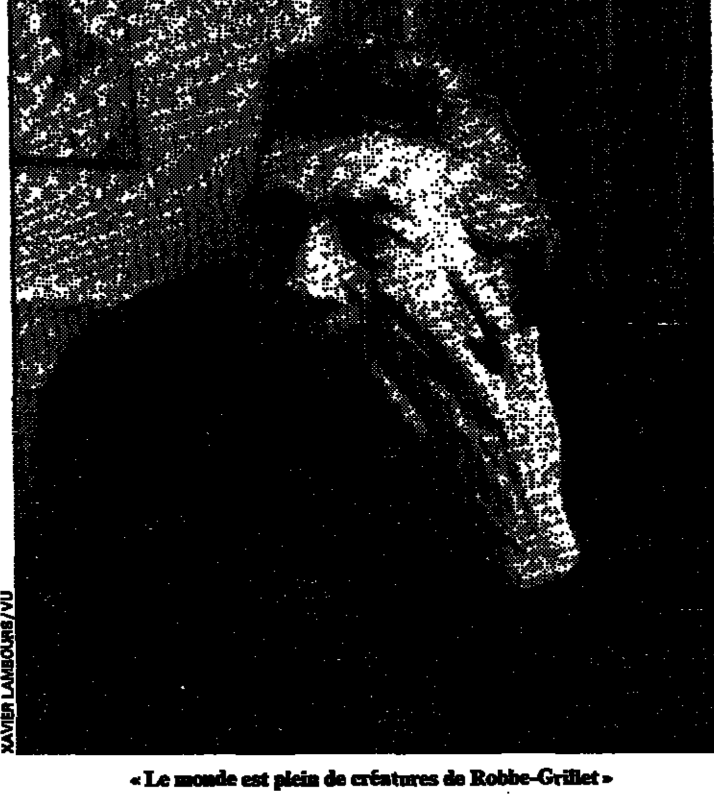
Ces questions jouaient leur rôle dans *le Miroir qui revient*, le premier tome de l'étrange autobiographie romanesque de Robbe-Grillet, publié il y a trois ans, et elles restent agissantes dans le tome II, *Angélique ou l'enchantement*. Le jeu entre ces deux livres est si subtil, l'entremêlement des pièces (faits, dates, personnages et jusqu'à leurs noms) si capricieux, les pièces elles-mêmes si disjointes qu'il faut aussitôt renoncer à l'image d'un puzzle, dont la reconstitution formerait un tableau stable, pour lui substituer celle d'une tapisserie mouvante où la tension entre des éléments incompatibles créerait le plaisir énigmatique du texte, une sorte de « cherchez l'erreur » pour lecteur attentif, pour amateur expert.

Musique nocturne

J'ai envie, justement, de jouer avec Robbe-Grillet. Derrière l'austère et charmante façade dix-septième siècle de sa gentilhommière, vais-je trouver réponse à cette question qui m'intrigue au sortir de son livre : le vrai Robbe-Grillet, le référent, est-il cet écrivain heureux dont le livre donne l'image mobile et ondoyante ? Robbe-Grillet, au fait, existe-t-il ? Existe-t-il comme le tableau symboliste longuement décrit dans *Angélique* et qu'il dit se trouver dans son bureau ? Existe-t-il à la façon d'Henri de Corinthe, ce personnage qui domine de sa présence les deux récits, comme le double prestigieux de son père et qui paraît une variation imaginaire sur la figure paternelle chez Chateaubriand ?

Stavroguine m'ouvre un battant de la haute porte-fenêtre qui donne accès à une entrée dallée de marbre blanc. Il porte une pelisse usée, il est chaussé de bottes, la tête est broussailleuse, et les yeux brillent d'une intelligence, *faut-il dire*, « *démoniaque* »? Non, ce n'est pas le héros des *Possédés* ; instantanément, Alain Robbe-Grillet, cet homme rieur et amical, réapparaît sous les traits du hobereau dostoïevskien, nihiliste, violeur d'enfant. Ce gentleman-farmer qui m'emmènera tout à l'heure constater les dégâts que l'ouragan d'octobre a fait subir à ses arbres, cet ingénieur-agronome navré, est d'abord un écrivain, même si, au château, il passe plus de temps à s'occuper de la maison et de ses terres qu'à écrire.

Ses loisirs de professeur itinérant – qui fait cours sur ses propres livres, de façon régulière, notamment à la New York University et à la Washington University de Saint-Louis, Missouri – favorisent de longues plages d'écriture. Il écrit lentement, il peut laisser son manuscrit en suspens durant des semaines et le retrouve avec plaisir lorsque la seule envie de continuer le ramène à sa table.



XAVIER LAMBOURS/VU

« Le monde est plein de créatures de Robbe-Grillet »

Heureux, il semble l'être sincèrement quand je lui dis qu'*Angélique* est son meilleur livre et que j'ai, comme lui, joué son jeu avec un plaisir sans mélange, parce que son écriture est ample, coulante, nappée, comme aurait dit Roland Barthes (qui n'est jamais venu au Mesnil), mélodieuse tantôt comme une musique nocturne, tantôt comme un grand air, et limpide et mouvante comme une pièce d'eau où se reflètent les arbres du château. Une prose digne de Flaubert, son maître, dont il sait par cœur des chapitres entiers, une prose elle aussi passée au « gueuloir », rythmée ainsi pour des siècles.

Les fantasmes de Catherine

Dans le salon ajouré de hautes fenêtres, le maître de maison ajoute quelques bûches à celles qui flambent derrière l'écran doré d'une cheminée aux imposantes proportions, et Catherine nous rejoint. « *C'est mon meilleur livre* », annonce-t-il fièrement à son épouse, qui ne l'a pas encore lu.

De Catherine, il parle plusieurs fois dans ce récit, avec estime, affection, discrétion. Il confirme aussi, à sa façon toujours un peu ambiguë, ce que le Tout-Paris littéraire savait : qu'elle fut, en 1957, sous le pseudonyme de Jean de Berg, *l'auteur de l'Image*, où ce sont ses fantasmes sexuels à lui, d'un sadisme de bon ton, qu'elle décrivait dans un style très robbe-grilletien, si bien que *l'Image* fut, un moment, attribuée à Robbe-Grillet, de même d'ailleurs que *Histoire d'O*, ce qu'il se plaît à ne pas démentir, tout en se plaignant de n'avoir pas touché les droits d'auteur. Dans un second livre, *Cérémonies de femmes*, publié il y a deux ans sous le nom de Jeanne de Berg et qu'elle vint défendre, masquée, à « Apostrophes », Catherine raconte les mises en scène de ses propres fantasmes dans la réalité.

Leur complicité de couple, où chacun laisse l'autre vagabonder, et même l'incite à d'aimables perversions, n'a sans doute pas été atteinte sans souffrance pour eux et pour les tiers. Mais, de toute évidence, si cette entente est joueuse, elle n'est pas feinte, ce qui semble irriter fortement certains féministes. Plusieurs des pages les plus vives d'*Angélique* polémiquent à ce sujet, et il faut concéder à Robbe-Grillet que son plaidoyer pour le bon usage des fantasmes (qui consiste à les jouer dans la réalité avec le consentement de chacun, et à ne jamais les réaliser en les imposant à quiconque) réussit à convaincre, de même que son plaidoyer pour la libération des fantasmes féminins.

Malgré tout, je lui fais remarquer qu'il commet dans *Angélique* un complet contresens en affirmant que Simone de Beauvoir répondait par l'affirmative à la question « *Faut-il brûler Sade ?* », posée, sous ce titre, dans *les Temps modernes*, en 1952, alors qu'elle développait justement dans cet article, avec une profonde intelligence philosophique, à peu près la même idée que Robbe-Grillet sur la fonction cathartique des supplices sexuels dépeints par le divin marquis : les sadiques ne lisent pas Sade. Ma remontrance ne trouble pas le moins du monde le châtelain du Mesnil, qui part d'un grand éclat de rire : « *Il est fort possible que je ne connaisse de cet article que le titre. Je lui ai donné le sens qui correspond à l'image de douairière du féminisme répressif que la tendance sectaire et sexiste du mouvement des femmes a fini par offrir de Simone de Beauvoir. Mais elle ne l'a pas volée.* » L'universitaire en moi proteste contre cette désinvolture à l'égard du texte (le référent, en l'occurrence), mais on ne va pas ouvrir un « Dossier de l'écran » là-dessus. Ou alors, il faudrait que ce soit après diffusion du film *l'Amour violé*, de Yannick Bellon, dans lequel Robbe-Grillet voit précisément une incitation au viol, à cause de son caractère réaliste, non sublimé par l'imaginaire.

« *Cette esthétique du récit soumis, pour des raisons idéologiques, à l'ordre chronologique et causal, à l'intraitable loi de vraisemblance, règne en maître à la télévision après avoir tué le cinéma* », dit Robbe-Grillet, l'écrivain et le cinéaste. J'ai vérifié : de télévision, il n'y en a pas au Mesnil, à moins que le poste ne soit placé dans quelque chambre de torture qu'on m'aurait dissimulée.

Hégélien, sartrien et brechtien

Dans le manuscrit d'*Angélique*, que j'ai demandé à voir, et qui sera passionnant pour une étude de genèse, je relève avec amusement que Robbe-Grillet n'a tenu aucun compte d'une observation de Michel Rybalka, après lecture d'un premier état. Elle figure sur une feuille à part dans le dossier manuscrit (l'écrivain archive tout ; un jour le Mesnil sera peut-être une fondation américaine, car Robbe-Grillet n'a pas d'héritier). La note du savant sartrien précise que « *Sartre n'a jamais assisté au séminaire de Kojève sur Hegel dans les années 30* ». Il est vrai qu'on lit le contraire un peu partout, comme dans le texte imprimé d'*Angélique*. « *Pour moi, Sartre a assisté à ce séminaire, avec Bataille, Lacan, Aron, Queneau et les autres, sinon physiquement, du moins mythiquement, et c'est ce qui compte. Je suis hégélien et sartrien. Et brechtien aussi. Anarchiste, à tous les coups, oui. Je ne crois pas à l'ordre, mais aux identités instables. Un professeur spécialiste de Balzac m'a dit : « C'est » étrange, je rencontre dans la vie » des Père Goriot, des Rastignac, » jamais des personnages robbe- » grilletiens !* » *Il me semble qu'au contraire, aujourd'hui, on ne rencontre que cela : des gens qui ne sont pas tout à fait eux-mêmes, qui jouent des rôles changeants, qui se conduisent comme de mouvants simulacres. Le monde moderne est plein de créatures de Robbe-Grillet. C'est peut-être pourquoi j'écris cette autobiographie fantasmée avec un tel sentiment de créativité retrouvée, d'euphorie, de liberté inépuisable.* »

Au-dessus du bureau, il y a bien, en effet, un tableau symboliste. Mais la jolie femme n'est pas nue, elle ne porte pas au cou un collier de cuir rattaché à une laisse tenue par un chevalier noir. Elle est fade, juchée sur un cheval blanc. Seul ce dernier occupe la même position que dans le tableau qui se trouve longuement décrit dans *Angélique*.

« Il n'y a jamais de clé »

Robbe-Grillet me regarde avec une lueur malicieuse dans l'œil. Je lui demande ce qu'il penserait d'un biographe qui irait vérifier à la mairie de Saint-Pol-de-Léon si une adolescente, portant le nom d'Arno, a bien eu le destin que relatent les dernières pages du livre, d'une façon tout à fait réaliste ; si elle a, en quelque sorte, violé le narrateur, âgé de treize ans, en lui faisant goûter le sang maudit de ses règles, et si elle s'est effectivement tuée après cela, en tombant d'une falaise dans la mer. « *Ce biographe découvrirait peut-être le vrai nom de cette jeune fille. Mais je ne voudrais pas qu'on lise ce récit comme la clé de tout mon imaginaire, la clé du* Voyeur, *par exemple. Ce serait faux. Il n'y a jamais de clé.* » Et Henri de Corinthe ? « *Il a existé. J'ai des photos.* » Cette fois, je ne demande pas à voir. J'attends *la Mort de Corinthe*, le prochain titre de la série des *Romanesques*. Ce sera une nouvelle variation sur l'image de l'écrivain Robbe-Grillet tel qu'il se présente, multiple, éclaté, spéculaire. Comment un homme qui s'écrit pourrait-il être pour lui-même son référent permanent ? Cette question est décidément une affaire de policier des signes. Il est temps de prendre congé.

Catherine nous a préparé une délicieuse tarte aux pommes. Je vais m'en aller à regret. Elle me donne un exemplaire de *Cérémonies de femmes*, avec cette inscription en dédicace humoristique : « *L'érotisme est un humanisme.* » Dans le train qui me ramène à Paris, je lis le livre avec plaisir, et je souris à l'idée que je viens, en effet, de rencontrer un couple humaniste. « *Les rumeurs selon lesquelles Robbe-Grillet s'apprête à entrer à l'Académie française ?* », ai-je demandé sur le pas de la porte. Il est parti de son grand rire : « *Pourquoi pas ? L'obstacle, pourtant, c'est que je ne ferai pas campagne...* »

MICHEL CONTAT.

(1) *Angélique ou l'enchantement*. Minuit. Voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech dans «Le Monde des livres» du 5 février.

● L'HISTOIRE par Jean-Pierre Rioux

Ordre et harmonies au siècle dernier

A sa mort en 1857, Urbain-Félix-Charles de Florit de La Tour de Clamouse de Corsac laissa, le cher homme, 630 hectares de terre et 133 000 francs or de capital immeuble là-bas, entre Mende et Saint-Amans. De quoi voir venir pour ses fils qui, comme lui, seront craints, salués et élus, sinon aimés, par la foule des rustres qu'ils occuperont à faire fructifier, sous l'œil bienveillant de Dieu, l'ingratitude du granit et la veine rouge des dolines du causse. Un notable en ce temps-là, nous dit Yves Pourcher, c'est l'homme de la sainte alliance du ciel pour tous et de la sueur pour les humbles, un mélange de révérence et de paternalisme, de don du sang et de sens du rite, dans ce pays perdu, loin des bouleversements nationaux de l'économie et de la politique, qui *« s'est uni, recroquevillé autour de ses grandes familles »*.

Fins fusils et hôtes charmants, ces gens d'épée et de robe, ces bourgeois dévoreurs de biens d'Eglise sous la Révolution, qui régentent un pays de loups, de caillasses et de rébellions ! Le préfet ? Il est des nôtres. La justice ? Sachons tempérer au besoin la froideur de ses codes à la chaleur de nos vieilles coutumes. La conscription de « l'ogre de Corse » ou du roi bourgeois ? Nos gens ont toute licence pour s'égailler au maquis, pour peu que nous sachions, nous, les avoir sous la main.

Ainsi ont raisonné les notables lozériens face à l'Etat. Ainsi, avec de beaux mariages, un clergé sûr, des paysans dociles, un suffrage censitaire qui distingue les vraies valeurs, se préserveront sous tous les régimes les dynasties familiales, les Chambrun, Las Cases et autres d'Estaing. Le suffrage universel dès 1848 les conduira sans doute à payer de leur personne, pour rameuter les maires et trinquer dans des verres douteux, mais la douceur de vivre à l'abri des chocs de l'histoire n'avait pas de prix. Leur clientélisme original, qui n'est cousin ni du clan corse ni de l'amour blanc de l'Ouest, a fait que la politique en haute Lozère sera toujours une généalogie. Et qu'à Paris, les marquis du granit mèneront leur affaire à leur gré : on verra tour à tour au Parlement un de Chambrun légitimiste ou tricolore, conservateur ou compagnon de route des communistes, démocrate-chrétien ou ami du Front national. Ce gentil monde n'a rien oublié de sa splendeur passée : des dames strictes et des messieurs affables ont offert sans rancune le porto ou le whisky à l'ethnologue Yves Pourcher qui leur rendait visite pour notre plaisir. Mais sans jamais se départir du monologue aussi myope qu'enjoué.

C'EST bien la « Gueuse », la République, qui fut responsable de leur malheur. Car, tout en les flattant du col, elle les bouscula puis les noya sous le flot d'autres « capacités » venues de ces « couches nouvelles » appelées aux honneurs de l'élite par Gambetta à l'aube de la Troisième. Dans un livre savant, hérissé de tableaux et tout bruissant d'une sémantique du « champ » transplantée de la sociologie de Pierre Bourdieu, Christophe Charle a fait les comptes. Ici, plus de portrait de famille et pas de porto : du chiffre, de l'échantillon, de la rigueur ennemie des faiblesses ethnologiques, pour construire une microhistoire sociale tirée des *Who's Who* de l'époque et des archives.

Il fallait sans doute en passer par ce ratissage de jardinier soigneux pour révéler enfin la force du branle sonné vers 1880 : en vingt ans, quelques milliers de personnes sans terre ni sang, venues des affaires, de la fonction publique, de l'Université ou des professions libérales, ont prit d'assaut les postes-clés et pris goût aux jetons de présence de la notoriété. Dès lors, souligne Christophe Charle, une bonne part des débats et combats de la société française ont eu pour moteur *« une tension permanente (qui) s'instaure entre la nostalgie de la véritable classe dirigeante, sûre d'elle-même et relativement unifiée par un bloc de traditions ou d'alliances internes, et la promesse de l'ouverture démocratique permanente, justification de toute méritocratie républicaine »*. Vieux notables ou nouveaux gestionnaires, tous ces gens de qualité furent bien sûr des hommes d'ordre. Car le désordre, quand il ne pouvait plus être couvert comme en Lozère sous l'œil paterne du maître, était une licence, incompatible avec ce mouvement naturel qui devait acheminer la société vers le progrès. Un ouvrage collectif, subtilement ouvert par Philippe Vigier et Alain Faure et joliment édité par les jeunes éditions Créaphis, nous aide à cerner l'erreur qui consisterait à unir trop paresseusement sens de l'ordre et conservatisme au dix-neuvième siècle. Longtemps, les fauteurs de troubles y furent perçus comme des égarés, des « bonnets rouges » en rupture de ban, des forçats bagnards qui ne devaient rien à Jean Valjean, tant la question de l'ordre public était liée — et avec quelle violence parfois ! — à un entêtement du bonheur pour tous. Après tout, les révolutionnaires eux-mêmes, « voraces » de la Croix-Rousse en 1848 ou « rouges » de la Commune en 1871, ne badinèrent pas sur la question : l'ordre, après le coup de force, valorisait la rupture. Cet ordre, alors, aurait-il été plus apolitique qu'on ne l'a cru ?

Qui dit ordre, dit police. Mais justement, en la matière la France souffrit du centralisme : il fallut bien y poser la question de son maintien en termes de politique nationale, puisqu'on avait affaibli les institutions locales capables de faire leur propre ménage. Ainsi, la police parisienne devint le modèle de toute modernisation des argousins de province et la grande loi municipale de 1884, qui chargea les maires du souci de l'ordre, les fit surveiller par les préfets. Mais cette vigilance policière cède la place à l'armée pour les « gros coups » et revient à sa mission *« de bienveillance et de modération qui n'exclut pas la fermeté »*, comme disait son préfet sous Napoléon III. On lira, peut-être avec étonnement, que si toutes les polices — en rivalité — eurent assez de mouchards pour toujours renseigner utilement le pouvoir, elles ne désespèrent jamais des populations sur lesquelles elles veillaient à coup d'îlotage et même de bonnes œuvres. Elles ne réussirent pas toujours à sauver Crainquebille, mais surent comprendre, par exemple, que les chiffonniers de la hotte et du crochet étaient des bougres bien utiles à la liberté de tous. Loin des obsessions à la Foucault sur l'ordre omniprésent, ce livre neuf dit tout de go que le commissaire était souvent un bon enfant. Les chassepots, pour le reste, faisaient merveille, mais il n'empêche qu'un Courteline avait bien vu cette popularité d'une police qui protégeait aussi en fermant les yeux.

LE souci de l'ordre par l'encadrement de la brute populaire, on le retrouve assurément chez tous ces hommes de culture, de Béranger aux saint-simoniens, qui ont tant voulu que les classes se mêlent aux accents de la lyre. Depuis longtemps, Maurice Agulhon nous avait appris qu'« une société », un cercle ou un orphéon, ne dédaigne jamais le secours d'un notable pour apprendre l'art de la sociabilité paisible, loin des femmes et des heurts. Philippe Gumplowicz, dans un livre truculent et fin, a su sonder tous les cartons d'archives étiquetés « associations » aux quatre coins du pays pour nous livrer ce secret, qui ne nous éloigne pas de l'ordre même s'il le met en musique : la socialisation par l'orphéon, dans le brouhaha joyeux des kiosques et la chaleur des couacs, fut une de ces aventures qui font un grand siècle.

Employées sous l'Empire et la monarchie de Juillet, fanfares et harmonies rassemblèrent en effet deux cent quarante sept mille orphéonistes qui firent entendre à l'Expo de 1867 que la France était libre et sage, câline et fière. loin de l'entregent des notabilités, Ambroise Thomas et Charles Gounod composèrent pour elles des hymnes qui transgressèrent ordre et désordre et régentèrent un autre peuple : celui de la culture pour tous, et partagée. De cette ambition-là, nous sommes redevables aussi au cher dix-neuvième.

★ **LES MAITRES DU GRANIT. LES NOTABLES DE LOZERE DU DIX-HUITIEME SIECLE A NOS JOURS, d'Yves Pourcher. Olivier Orban, 418 p., 160 F**

★ **LES ELITES DE LA REPUBLIQUE (1880-1900), de Christophe Charle. Fayard, 556 p., 190 F.**

★ **MAINTIEN DE L'ORDRE ET POLICES EN FRANCE ET EN EUROPE AU DIX-NEUVIEME SIECLE. Colloque de la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du dix-neviême siècle, Créaphis (79, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris), 413 p., 235 F**

★ **LES TRAVAUX D'ORPHEE, Philippe Gumplowicz. Aubier, 307 p., 98 F.**

● HISTOIRE LITTÉRAIRE


DEJEAN/SYGMA

Les veillées de Mac Orlan

***Des histoires de soldats racontées par l'auteur de* Quai des brumes**

LA guitare du père Frédé s'est tue. Berthe, l'épouse au grand cœur, n'est plus là pour que « aux portions de vache enragée » succèdent le ragoût et le vin de l'amitié sans qu'un sou vaillant soit jamais réclamé aux écrivains et aux peintres dans la débine. Mais la grande table existe toujours au Lapin Agile. On s'y rassemble comme avant, au temps où Mac Orlan y tenait le rôle de « captain ». *« Quand il entonnait le refrain de la Légion et des Bataillonnaires, personne ne se serait permis de l'interrompre »*, disait Francis Carco. Et quand il racontait des histoires non plus. Il s'asseyait et parlait, porté par une imagination que le plafond bas et les murs rapprochés de ce haut lieu de la nuit ne bornaient pas. Une imagination qui n'excluait pas l'exactitude, d'ailleurs ; comme il se doit chez un poète.

Mac Orlan est allé rejoindre quelques errants et marginaux narquois au pays des aubes éternelles. Y rencontrera-t-il de jolies créatures ? Joue-t-il du cor de chasse et de l'accordéon comme aux jours fraternels de la bohème ? S'installe-t-il en maître, entre deux nuages, à la table des légendes ? On ne sait. Mais ici, sur notre terre, le petit homme vêtu en sportsman ou en cow-boy est toujours présent. Et, comme aux plus beaux instants de sa vie, il raconte.

« Mystique du cafard »

Aujourd'hui, c'est le soldat qui le requiert. Ce n'est pas nouveau. Les fervents de Mac Orlan savent combien la communauté militaire l'a fasciné. Romans, nouvelles, souvenirs, chansons, reportages en témoignent. Partage des plaisirs et des périls, *« mystique du cafard »*, fraternité, religion de l'honneur, attrait de l'aventure. *« Le soldat, selon Mac Orlan, est un émule de Villon qui chercherait le salut parmi les soldats de Kipling »*, affirme Francis Lacassin dans une préface chaleureuse et précise. Il rappelle cette confidence de l'écrivain : *« Je n'aime pas la guerre et, si j'aime encore vivre dans l'atmosphère poétique du soldat professionnel, c'est pour des raisons que la guerre n'inspire pas. »*

Serait-on aussi éloigné que je le suis de cet univers du soldat, impossible d'y rester insensible quand Mac Orlan en parle. C'est un magicien ; un orfèvre du verbe ; un envoûteur. Ici, c'est l'histoire d'Eustache des Essarts, croisé sous Louis le neuvième, qui tient très haut au-dessus de sa tête l'emblème du Christ, en vue de Carthage ; plus loin, la fin de Cœur-Joli du régiment de Picardie, victime du diable ; plus loin encore Ninon-la-Gaîté, sans pitié pour les survivants de la bande à Cartouche...

Coloniaux, légionnaires, carabiniers de l'infanterie légère, soldats de l'Ancien Régime ou, plus proches de nous, les héros de Mac Orlan lui ressemblent, tant ils savent demeurer dignes, simples et discrets aux heures cruciales de leur existence. On lit et l'on est sous le charme des caractères, des situations, des atmosphères et d'un vocabulaire approprié à chaque époque.

Les veillées avec Mac Orlan semblaient bien courtes à ceux qui les vécurent du côté de la Butte ou à Saint-Cyr-sur-Morin. Le lire les prolonge.

LOUIS NUCERA.

★ **LA CROIX, L'ANCRE ET LA GRENADE. Histoires de soldats de 1270 à 1930, par Pierre Mac Orlan. Préface et bibliographie de Francis Lacassin. Gallimard, 85 F.**

L'intelligence contre la barbarie

L'idéalisme des intellectuels de Weimar face au choc de la réalité nazie.

TOUT démontre que les figures du totalitarisme varient grandement selon les pays et les traditions historiques ou culturelles dans lesquelles il s'enracine. Les philosophes qui dissertent trop souvent du totalitarisme sans prêter attention à sa complexité historique auront donc tout intérêt à lire le livre de Léon Poliakov, *les Totalitarismes du vingtième siècle* (*le Monde* du 11 janvier).

Certes, les intuitions de Hannah Arendt, qui ouvrit en 1952 le grand débat sur *le Système totalitaire*, et certaines analyses de Raymond Aron (*Démocratie et Totalitarisme*, 1965) sont encore pertinentes, mais elles ne sauraient suffire à répondre à toutes les questions. On ne peut plus continuer à parler « du » totalitarisme comme s'il s'agissait d'une réalité simple. Il est indispensable de mettre ce terme au pluriel. Et urgent de le relativiser.

Jean-Michel Palmier vient justement de consacrer une thèse à la politique de répression idéologique menée par les nazis, et à ses funestes effets sur la culture allemande contemporaine. Intitulé *Weimar en exil*, ce monumental travail comprend deux parties. La première traite de l'émigration vers d'autres pays d'Europe à laquelle furent condamnés artistes et écrivains allemands à partir de 1933 ; la seconde suit ces derniers dans leur exil en Amérique à partir de la guerre.

Aussi exhaustive qu'il était possible de l'être, vu l'ampleur du sujet, l'étude de Jean-Michel Palmier explique comment tout ce que l'Allemagne de Weimar comptait de créateurs originaux — que ce soit dans la peinture, le cinéma, le théâtre ou l'architecture — a été forcé de partir, non seulement pour échapper aux persécutions, mais pour pouvoir témoigner, de l'étranger, contre le nazisme.

Les voix des exilés n'ont, hélas ! guère été entendues. Beaucoup d'entre eux sont morts dans la misère, d'autres se sont suicidés. Sans doute quelques-unes des plus grandes œuvres de la littérature allemande — *Docteur Faustus*, de Thomas Mann, *la Mort de Virgile*, de Hermann Broch — sont-elles nées de cet exil.

Mais il n'en reste pas moins que l'idéalisme des intellectuels de Weimar, naïvement persuadés que l'intelligence *devait* finir par vaincre la barbarie, n'a pas résisté au choc de la réalité. Nous savons aujourd'hui que les mots ne suffisent pas pour lutter contre le totalitarisme. Et que l'intelligence a besoin de mobiliser d'autres forces que les siennes si elle veut gagner son combat.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ **WEIMAR EN EXIL. *Le Destin de l'émigration intellectuelle allemande antinazie en Europe et aux Etats-Unis*, de Jean-Michel Palmier, deux tomes, Payot, 534 p. et 486 p., 179 F chaque volume.**

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Les légendes du docteur Torga

(Suite de la page 11.)

La force de l'idée qui se déploie dans ces pages — descriptions, évocations historiques ou mythiques,... — pourrait faire de *Portugal*, œuvre semble-t-il sans exemple, une sorte d'étendard ou d'hymne national. Il ne faudrait cependant pas faire de Torga une traduction lusitanienne de Barrès. La revendication patriotique, la volonté d'enracinement, si elles limitent dans un premier temps l'horizon, ne s'accompagnent chez lui d'aucune tentation hégémonique.

Très hostile à la construction européenne — *« la CEE, c'est l'abolition des nations »*, nous dit-il, — estimant que *« la culture portugaise n'a pas la force d'affronter l'Europe »*, Miguel Torga décrit le danger en ces termes : *« Si nous sommes absorbés dans l'Europe, le monde deviendra plus pauvre de la perte de la contribution portugaise. »*

C'est cette même idée qu'il développe dans un entretien récemment accordé à un journaliste (faveur rarissime), et paru à la fin du mois de janvier dans le *Journal des lettres* de Lisbonne. Analysant une notion qui lui est particulièrement chère, l'ibérisme, il déclarait : *« Les peuples ibériques sont des nations. La péninsule fonctionne pour moi comme un continent. Les peuples n'ont pas de frontières visibles mais des frontières individuelles, et à l'intérieur de ces frontières, ils sont irréductibles (...). L'entrée dans le Marché commun représente un même danger pour nous comme pour tous les peuples de l'Ibérie. »*

Guide enflammé, saturé de culture et d'histoire, magicien qui connaît le secret des noms et des lieux, Torga invite le lecteur à partager sa propre ferveur. Il le conduit, toujours aussi sûr de son chemin de l'*« immuabilité psychologique »* de Porto ou de Coimbra à cette *« fleur de pierre et de lumière »* qu'est Evora, en passant par l'Alentejo, province qui a *« l'ampleur d'un rêve infini et la réalité d'un sol épuisé »*.

A l'ampleur et au souffle poétique de ce livre que Claire Cayron a transposé dans un style superbement adéquat (1) répond l'écriture resserrée des nouvelles de Torga. Après *Lapidaires* (éd. de l'Equinoxe, 1982) et *Arche* (id. 1984), *Rua* est le troisième recueil traduit en français. Ces treize histoires courtes et agencées par un maître du genre pourraient se lire comme des fables ou des paraboles, presque abstraites tant les situations sont dépouillées, si à chaque instant l'attention n'était portée sur un élément de réalité sociale ou psychologique. Ironiques ou cruelles, mettant en scène la force de l'instinct ou le poids de la fatalité, ces nouvelles feraient presque paraître grossières celles d'un Maupassant.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **PORTUGAL, de Miguel Torga, traduit du portugais par Claire Cayron, Ariéa, 190 p., 85 F. Ce livre paraît dans une nouvelle collection, « Lieux dits ».**

★ **RUA, de Miguel Torga, traduit du portugais par Claire Cayron, Le Tout sur le Tout, 138 p., 99 F, distribution Distique.**

(1) Claire Cayron vient également de publier *Sésame pour la traduction*, livre issu du travail sur une nouvelle de Torga et dans lequel elle relate son expérience de traductrice. Préface de Laure Bataillon, présidente de l'Atlas. (Le Mascaret, 178 p., 65 F, 52, rue des Menuts, 33000 Bordeaux.)

HISTOIRE LITTÉRAIRE

...s veillées de Ma...

...cteur Iorga

Le dernier rire de Jean Malrieu

JEAN MALRIEU (1915-1976), qu'André Breton considérait comme *« le poète-né »*, fut toute sa vie un *« veilleur »*, disponible de jour comme de nuit pour l'inconnu qui se présenterait à lui. Il appelait ses lettres des *« chroniques du temps qu'il fait »*. Celles qu'il adressa de 1962 à 1976 à son ami Pierre Dhainaut nous restituent un être débordant de vitalité et d'amour, qui refusait de succomber aux *« paresses du cœur »*. Sa générosité d'expression était telle que, souvent, les phrases se bousculaient sous sa plume, sans respect pour la ponctuation.

« J'ai l'esprit brouillon ; mais existe-t-il un ordre pour raconter le désordre ? », disait-il comme pour s'excuser d'être si prolixe. En fait, il n'admettait pas d'être limité par l'alphabet : *« Il faudrait réinventer les hiéroglyphes, les signes d'air et de vent, inventer des caractères qui évoquent la chasse, l'odeur de terre mouillée, les feuilles mortes que le vent soulève sur les coteaux jusqu'à les confondre avec les corneilles. Et des caractères pour les bruits — les renards qui glapissent par trois fois, — les chiens qui courent après le soleil, et ces couchers de soleil venus d'Egypte, eux aussi, quand ils emmaillotent une momie d'or. »*

Ce poète (1) n'arrivait pas à déceler une continuité entre les jours passés et ceux qu'ils vivaient. Aussi préférait-il miser, tel un joueur, sur des lendemains qu'il composait à sa manière. Lorsque la Camarde commença à rôder près de lui, Jean Malrieu se hâta de rire encore plus fort bien qu'il reconnût les droits qu'elle avait sur lui. *« Le poème,* écrivait-il à Pierre Dhainaut, *c'est son visage que l'on dessine et il n'est jamais fini. Il manque toujours une signature, et c'est la mort qui signe pour vous. »*

Collaborateur des *Cahiers du Sud* jusqu'à leur disparition, et fondateur, ensuite, de la revue *Sud*, réfractaire à toute carrière, fût-elle littéraire, il se voulait le dévoué serviteur de la beauté. Une seule fois, son humilité fut prise en défaut : c'est lorsqu'il apprit en 1974 qu'un inconnu avait écrit l'un de ses vers sur un mur à Marseille. Ce poème devenu slogan — *« Si ta vie s'endort, risque-la... »*, — il y fut fidèle jusqu'à son dernier jour.

PIERRE DRACHLINE.

★ **CHRONIQUE DU TEMPS QU'IL FAIT, de Jean Malrieu, La Table rase/Ecrits des forges (BP 23, 77241 Cesson Cedex), 80 p., 65 F.**

(1) Les poèmes de Jean Malrieu ont été réédités en deux volumes — *Un temps éternel pour aimer* et *Dans les terres inconnues et quotidiennes* — aux éditions Sud (62, rue Sainte, 13001 Marseille).

Remy de Gourmont le découvreur

La réédition du* Livre des masques, *paru en 1896.

AVEC Remy de Gourmont, le climat intellectuel d'une époque est saisi, pris dans le cristal pur de son intelligence critique. Le véhicule habituel de sa pensée fut, on le sait, la revue du *Mercure de France* à laquelle il collabora dès le deuxième numéro et jusqu'à sa mort, en 1915. Ainsi, avec la méticulosité d'un moine appliqué à ses enluminures, ce reclus défiguré par un lupus va-t-il rendre, expliquer, commenter la moindre évolution de la vie de l'esprit, élucider la moindre de ses tentatives, sans aucune pédanterie, mais, bien au contraire, avec une vivacité et une clarté de ton et de style qui rendent ses propos aussi attrayants que lumineux.

Il a le privilège rare de donner à ses lecteurs l'impression d'être intelligents et cultivés. Ses sujets d'étude sont vastes, qui vont de la philosophie à la linguistique, de la physiologie à la littérature pure (et « impure » car il a toutes les audaces dans sa soif de découvreur). Bien que baignant dans le climat symboliste, dont il a su dire mieux que quiconque les aspirations et les accomplissements, il ne se limite pas à lui, il s'en faut. Aussi a-t-on pu dire, à juste titre, qu'entre un siècle finissant et un autre à son début, il a été *« le Sainte-Beuve du modernisme »* (1).

Le mouvement allègre de sa pensée, si enrichissante, est en fait indissociable des curiosités de l'homme ; de là sans doute la jeunesse et le naturel de ses propos qui, au travers du jeu des idées et des sensations, semblent être le prolongement d'une confession sans que l'indépendance et l'acuité de son jugement critique aient à en souffrir. Lui-même l'a dit dans la préface du *Livre des masques : « La seule excuse qu'un homme ait d'écrire, c'est de s'écrire lui-même, de dévoiler aux autres la sorte de monde qui se mire en son miroir individuel ; sa seule excuse est d'être original. »* Gourmont le fut.

Œuvre trop oubliée, introuvable comme beaucoup d'autres de ce critique qui fut aussi un écrivain à part entière (2), *le Livre des masques* est l'une des premières pierres des Editions 1900 qui entendent partir à la découverte de terres souvent en friches, et l'on ne peut que se flatter qu'elles aient eu l'exigence de ce choix.

Le sous-titre de l'ouvrage définit son intention : *« Portraits symbolistes, gloses sur les écrivains d'hier et d'aujourd'hui. »* Il serait vain de commenter ici des écrivains qu'il a lui-même si bien étudiés. Précisons qu'on y trouvera la cohorte trop négligée des « petits symbolistes » : Henri de Régnier, Vielé-Griffin, Adolphe Retté, Stuart Merrill, Gustave Kahn, etc.

Seul ombre : Rimbaud

Mais un lecteur d'aujourd'hui sera sans doute plus curieux d'y découvrir des analyses réservées à Mallarmé, *« génie patient, dédaigneux, impérieusement doux »*, à Maeterlinck, qui a su faire entendre *« une sorte de gémissement frileusement mystique »*, à Verhaeren, *« un fils direct de Victor Hugo »*, à Lautréamont, un *« ironiste supérieur »* dont l'œuvre est un *« magnifique coup de génie, presque inexplicable »*, ou encore à Huysmans, Villiers de l'Isle-Adam, Laforgue, Gide ou Verlaine. Seule ombre au tableau : Rimbaud, qui semble avoir déconcerté Gourmont par son *« aventure sauvage »*, qu'il, traite curieusement au féminin et qualifie de *« maîtresse jalouse et passionnée »*. Les *« on-dit »* ont dû influer sur « l'environnement » critique de Gourmont, qui publie *le Livre des Masques* en 1896.

« Chaque époque de pensée, d'art et de sentiment, écrit Gourmont, *devrait jouir de soi-même, profondément, et se coucher sur le monde avec l'égoïsme et la langueur d'un lac superbe qui, souriant aux ruisseaux anciens, les reçoit, les calme, et les boit. »* Du lac qui fut son temps, il sut être nautonier habile à souligner la beauté des rives, l'intérêt des hauts fonds et les risques d'envasement.

PIERRE KYRIA.

★ **LE LIVRE DES MASQUES, de Remy de Gourmont, les Editions 1900, 156 p., 79 F.**

(1) *La Passion littéraire de Remy de Gourmont*, par Karl D. Uitti, PUF, 1962.

(2) Signalons cependant que plusieurs œuvres ont été rééditées par « 10/18 » en 1982-1983 : *Sixtine et Lettres à Sixtine ; la Culture des idées ; Histoires magiques et autres récits.*

● ARTS

Le regard et la mémoire

Deux livres, celui de Salvatore Settis, celui d'Ernst Kris et Otto Kurtz, montrent que l'art s'invente autant qu'il crée.

IL y a des textes — rares — qui ouvrent les yeux. Erudits, rigoureux et passionnés, ils règlent leur compte à quelques bévues. Ils provoquent à voir. *L'Invention d'un tableau*, de Salvatore Settis, et *l'Image de l'artiste*, d'Ernst Kris et Otto Kurtz, sont de ceux-là. A la fin de l'année 1978 se tenait à Venise dans les Galeries de l'Académie une exposition d'œuvres de Giorgione. La notice consacrée alors à *la Tempête* constatait, désabusée, désolée, que, depuis la réapparition de la toile au milieu du siècle dernier, interprétations et exégèses s'étaient succédé et réfutées en vain : le chef-d'œuvre restait une énigme.

La même année paraissait en Italie le livre de S. Settis. Le titre de la traduction française d'Olivier Christin, *l'Invention d'un tableau*, lui donne toute sa dimension. S. Settis est bien l'inventeur au sens de qui retrouve une œuvre perdue. Marcantonio Michiel vit en 1530 *la Tempête* dans les collections de Gabriele Vendramin, dit le Grand dès l'âge de trente ans, qui probablement commanda la toile. Depuis la mort du commanditaire et celle du peintre, personne jamais n'a plus « vu », n'a plus compris ce qu'est cette tempête-là...

L'inventaire d'analyses et d'hypothèses biaisées, de contresens et de déchiffrages pipés — il y en a des dizaines — permet à Settis de mettre au point les rigoureuses *« règles du puzzle »*. *« Un puzzle*, écrit-il, *obéit à trois règles. Toutes les pièces doivent être utilisées sans laisser d'interstices. L'ensemble doit avoir un sens : un morceau de ciel s'encastrant parfaitement au beau milieu d'une prairie a sans doute sa place ailleurs. Enfin, un groupe comportant Blanche-Neige et les Sept Nains ne figure certainement pas dans une scène du Voilier corsaire ; il doit donc appartenir à un autre puzzle, même s'il semble s'emboîter sans difficulté ici. »* Elémentaire, mon cher Watson... Reste à Poirot, *alias* Settis, à écarter les pièces qu'il faut forcer, à retrouver celles qui manquent.

Et toutes les pièces du puzzle, éléments iconographiques de l'œuvre, trouvent peu à peu leur place. (Une seule réticence, entre parenthèses, à propos de l'une d'elles ; Settis écrit : *« ... Le pont, surplombé par l'éclair, relie la région dans laquelle se trouve le couple et les ruines hérissées de tours... »* Objection : l'homme et la femme ne sont pas sur la même rive...)

Fabuleuse enquête, qui ne se contente pas de révéler ce qu'est *la Tempête*, mais explique le mobile pour lequel le sujet a été délibérément caché, qui fait que *la Tempête* est... silence. Rendre compte d'un roman policier oblige à taire le nom de l'assassin. L'enquête fascinante de Settis ne permet pas que l'on déroge à cette règle-là. De Giorgione même, que sait-on ? Giorgione, « le grand Georges », est un surnom... Sans doute est-il né vers 1477. En septembre 1510, la peste à Venise l'emporta. Quel jour ? On n'en sait rien. Cet inconnu glorieux est de ceux auxquels on peut inventer une vie mythique.

La vie d'artiste est depuis des siècles le prétexte de contes. Et tous ne sont pas la vie de bohème... Les premières biographies d'artistes appartiennent à la période hellénistique. Paradoxe : les noms d'Apelle et de Zeuxis demeurent ; pas une seule de leurs œuvres n'a été épargnée par le temps... Et, pendant des siècles, leurs noms glorieux et quelques anecdotes ont suffi à faire d'eux *des références, des modèles*. Il arrive qu'ils ne servent pas que la gloire de l'artiste. Charles Quint qui ramasse le pinceau du Titien ne fait pas que consacrer le génie d'un peintre égal à celui d'Apelle ; parce qu'il répète son geste, il se veut Alexandre le Grand.

Il y a loin de cet artiste divin que l'on sacre à l'artiste maudit que l'on méprise. Le temps conjugue et décline le statut de l'artiste, écrit les variations d'un thème immuable : la volonté, par l'œuvre, de n'appartenir qu'à l'éternité. L'inventaire des rôles tenus par le peintre, le sculpteur et l'architecte de siècle en siècle révèle en filigrane une nécessité de la culture qui est peut-être sa définition : conjurer la mort. *L'Image de l'artiste* comme *l'Invention d'un tableau*, livres de la mémoire, appartiennent à cette culture.

PASCAL BONAFOUX.

★ **Salvatore Settis : L'INVENTION D'UN TABLEAU : « LA TEMPÊTE », DE GIORGIONE. Traduit de l'italien par Olivier Christin. Editions de Minuit. 160 p., 48 ill. hors-texte, 149 F.**

★ **Ernst Kris, Otto Kurtz : L'IMAGE DE L'ARTISTE, LÉGENDE, MYTHE ET MAGIE. Préface d'E.H. Gombrich. Traduit de l'anglais par Michèle Hechter. Rivages. 204 p., 75 F.**

● BIOGRAPHIES

Joseph Conrad et l'ombre de Flaubert

Frederick R. Karl s'est attaqué à la vie aventureuse de l'écrivain. En oubliant que, l'art du biographe, c'est aussi de savoir choisir.

par Hector BIANCOTTI

LORSQUE, en 1911, à l'âge de cinquante-quatre ans, Joseph Conrad ajoutait au livre de souvenirs rédigé à la demande d'un ami une longue introduction, il insistait sur le fait qu'un romancier n'existe que dans son œuvre, personnage voilé, certes, mais cependant *« l'unique réalité d'un monde inventé, parmi des choses, des faits, des gens imaginaires »*.

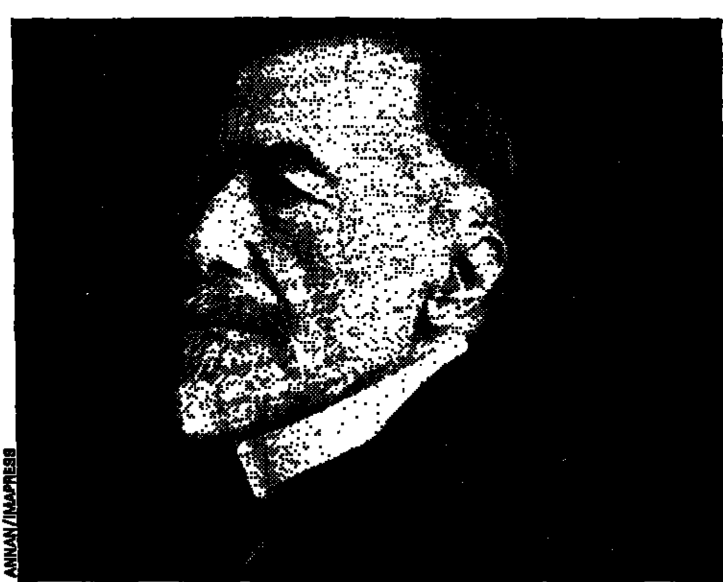
Comme la vie de n'importe quel homme, la sienne tendait à être secrète, à devenir pour lui-même comme un rêve fait par un autre. Aussi est-il très émouvant de voir comment Conrad, dans ce laconique chef-d'œuvre qu'est *Des souvenirs* (1), essaye de récupérer les moments décisifs de son existence, alors que l'écriture, qui s'en est nourrie, les a transfigurés. En tant que romancier, il sait mieux que personne qu'il n'y a pas de souvenir que l'imagination n'altère quand la mémoire se réveille au loin.

De son vrai nom Jozef Konrad Korzeniowski, il était né à Terechowa, en Pologne, en 1857. Apollon, son père, homme de lettres, dramaturge, traducteur de Shakespeare et de Victor Hugo entre autres, était le fondateur du premier comité national formé pour lutter contre l'oppression de la Russie. Ce qui lui valut d'être déporté avec sa jeune femme, qui allait vite en mourir.

Elevé par un oncle qui ne cessa de l'aider au-delà de ses possibilités, l'enfant eut tôt le sentiment que d'autres contrées du monde l'attendaient : à dix ans, au collège, devant un planisphère, il posa son doigt sur le cœur inexploré de l'Afrique en disant : *« Quand je serai grand, j'irai là. »* Dix-huit ans plus tard, un petit bateau à vapeur qu'il commandait jetait l'ancre à l'embouchure d'un fleuve africain.

L'enfant n'eut qu'une vocation, celle d'être marin, suscitée peut-être par la lecture d'Homère, peut-être par *les Travailleurs de la mer*, qu'il lut dans la traduction de son père. Quoi qu'il en soit, rien ni personne ne réussirait à détourner de son intime décision ce nouvel Ulysse, pour qui les colonnes d'Hercule étaient en fait la famille, la patrie, la culture dans lesquelles il avait grandi. L'idée de la mer le hantait, mais il ne soupçonnait pas encore qu'au-delà de l'Océan un autre océan l'attendait, sans doute plus vaste et plus aventureux : la langue de Shakespeare, qui serait son destin et qu'il allait apprendre à baragouiner à bord des steamers et des cargos avec *« des gaillards bâtis chacun comme pour durer éternellement »*. Il ignorait surtout que, derrière l'aventure, l'attendait Joseph Conrad.

A dix-sept ans, il arrivait à Marseille. En 1878, il débarquait à Londres. Il fut un vrai marin, trafiquant d'armes à l'occasion, faillit mourir dans un naufrage, et fit une tentative de suicide, désespérant de trouver un engagement sérieux. Mais le plus extraordinaire, c'est que l'ambition littéraire, assure-t-il, n'était jamais entrée dans le champ de son imagination : *« Je n'ai pour moi que l'amour des lettres, mais l'amour des lettres ne fait pas plus un littérateur que l'amour de la mer ne fait un marin. »*



ANNAN/IMAPRESS

Jozef Konrad Korzeniowski, *alias* Joseph Conrad.

« Un amour à première vue »

Il ajoute à cela deux autres affirmations que peut-être seuls les gens du bâtiment sauraient ne pas trouver invraisemblables : *primo*, que s'il n'avait pas écrit en anglais, il n'aurait pas écrit du tout ; *secundo*, que s'il n'avait pas eu l'occasion de rencontrer Almayer – William Charles Olmeijer, un Hollandais habitant Bornéo, propriétaire du seul troupeau d'oies de la côte orientale, – il était à peu près certain qu'on n'eût jamais imprimé une seule ligne de lui.

En ce qui concerne la langue, Conrad, qui avait quitté son pays comme pour se quitter lui-même, se demandait si un guide anglais aperçu dans les Alpes, à seize ans, n'avait pas été, *« dans l'ordre mystique des choses »*, l'ambassadeur de son avenir. Et il refusait l'idée d'avoir choisi entre le français, qui lui était familier depuis l'enfance, et l'anglais. Selon Conrad, l'anglais l'adopta, lui : *« Il serait aussi difficile de l'expliquer que de tenter d'expliquer un amour à première vue. »*

Pour ce qui est de la littérature, il a rendu Olmeijer non seulement responsable de *la Folie Almayer*, mais de l'existence des quelque vingt volumes qu'il écrivit. Jozef Konrad Korzeniowski a trente-deux ans. Il séjourne à Londres, dans une pension. Le matin est brumeux, il a fini son petit déjeuner. Il se sent *« tout imprégné de cette indolence des marins éloignés de la mer »*, dans un état d'*« irresponsabilité absolue savourée à fond »*. Et il pense à ce Hollandais rencontré douze ans auparavant à Bornéo, qui s'avançait sur la jetée, vêtu *« d'un ample pyjama en cretonne historiée (d'énormes fleurs à pétales jaunes sur un fond bleu d'un vilain ton) et d'un mince gilet à manches courtes. Une boucle défaite lui barrait le front. Il réclamait aux gens du bateau le poney qu'il avait commandé. Qu'avait-il besoin d'un poney, cet éleveur d'oies connu dans tout l'archipel malais par ses trafics et ses extravagances ?*

La vaniteuse culture des élites

Sur la table traînent une plume et du papier... La rédaction du roman durera cinq ans. Le dixième chapitre, il l'écrira à bord d'un navire saisi par l'hiver le long d'un quai de Rouen, où il s'amusera à penser que l'ombre de son cher Flaubert veille sur lui.

Et voilà ! La recette d'un grand roman comme *la Folie Almayer* est simple : il suffit de se souvenir d'un Hollandais en pyjama à grosses fleurs, avec des oies et un poney inexplicables dans la brousse, qui est peut-être mort au moment où l'on s'en souvient, et d'essayer de comprendre son destin, de lui trouver un sens. S'en souvenir, faire en sorte qu'il ne meure pas tout à fait, transmettre à d'autres les images anonymes, anodines qui meurent chaque fois que quelqu'un meurt.

Le professeur Frederick R. Karl, éditeur de la correspondance de Conrad, a consacré, vingt ans de son existence à écrire cette énorme biographie que le lecteur hédoniste, le vrai, trouvera encombrée de renseignements qui ne renseignent, au fond, que sur les laborieuses recherches du biographe. Il les entasse de façon désordonnée, et même la reconstitution de l'arbre généalogique de l'écrivain, dont celui-ci a fait des bûches pour nourrir le feu intime de la création, est confuse et parsemée d'interprétations psychanalytiques oiseuses. Et le lecteur se sent aussi égaré que dut l'être le poney d'Olmeijer dans la brousse.

Dans la préface à ses *Vies imaginaires*, Marcel Schwob soutient que l'art du biographe consiste à choisir parmi les virtualités humaines celles qui est unique, car *« si les idées des grands hommes sont le patrimoine commun de l'humanité, chacun d'eux ne posséda réellement que ses bizarreries »*. Et d'observer le plaisir que l'on prend à faire des conjectures à propos d'Aristote, qui, selon Diogène Laërce, portait sur l'estomac une bourse pleine d'huile chaude ; ou à propos de Descartes qui utilisait pour ses calculs un compas dont l'une des branches était cassée et, en guise de règle, une feuille de papier pliée en deux. Déjà Plutarque, le prince des biographes, remarquait que souvent les actions insignifiantes, une anecdote, une plaisanterie révèle le caractère d'un homme beaucoup mieux que les grands exploits ou les batailles.

Dans les six cents pages de Frederick R. Karl, on trouvera, certes, des détails révélateurs. Par exemple, que Conrad recommande à un ami qui se rend en Italie de ne pas passer tout son temps en adoration devant les Botticelli : *« Il faudrait que quelqu'un fasse éclater ce culte. »* Ou cette remarque de son premier éditeur, Edward Garnett : *« Je n'avais jamais connu personne qui fût à la fois d'une virilité si aiguë et d'une sensibilité si féminine. »*

M. Karl a, disons-le, des excuses : d'une part, comme Conrad a rédigé des souvenirs, il s'est fait un devoir de les commenter, de les contredire, de les corriger. D'autre part, il est victime d'une époque avide de dates, de repères, d'une vérité purement factuelle. De la vaniteuse culture des élites, on est passé à la cuistrerie, l'Université essayant à tout prix de remplacer l'art d'écrire et le plaisir de la lecture par le savoir. Comme disait Gombrowicz, ceux qui défilent aujourd'hui devant la Joconde ne voient plus la peinture de Léonard mais ce qu'on leur a appris qu'il fallait y voir.

Certaines boutades de Wilde dissimulent une sagesse profonde. En l'occurrence, l'une d'elles s'impose, plus grave qu'elle n'y paraît : *« Je vis dans la terreur de ne pas être incompris... »*

L'œuvre des écrivains étant plus exposée aux amateurs de variantes et de contradictions que celle des autres créateurs, ils feraient bien de méditer celle-ci. Et peut-être même de la prendre comme devise, ne serait-ce que pour narguer les fouilleurs de ténèbres.

★ JOSEPH CONRAD, de Frederick R. Karl, traduit de l'anglais par Philippe-Mikriammos, Mazarine, 594 p., 190 F.

– Dans la collection «l'Imaginaire», Gallimard réédite le récit de Joseph Conrad : *Au bout du rouleau*. Traduction de Gabrielle d'Harcourt, révisé par Jean-Pierre Verdier. Notice de J.-P. Verdier, 178 p., 30 F.

(1) Gallimard, 1924. Dans le troisième volume des œuvres complètes de Conrad, dans la Pléiade, la traduction de G. Jean-Aubry a été revue par Roger Hibon.

Stefan Zweig ou le démon de l'impatience

Un portrait de l'écrivain viennois à travers sa correspondance avec Friderike, sa première épouse, et à travers sa biographie par Donald Prater.

AU 34, rue Gonçalves-Diaz, à Petropolis, Stefan Zweig, fuyant le nazisme, confiait à ses quelques amis brésiliens que, s'il réussissait à oublier la Vienne d'autrefois, à se contenter de *« la gratitude de pouvoir vivre dans un paysage sublime, tandis que la faim et la misère dévastaient l'Europe »*, il serait satisfait. L'humaniste avait-il pris sa retraite, remboursé ses illusions ? Le dandy viennois n'était-il plus qu'un vieux lettré qui digérait mal le pain de l'exil et trouvait dans le suicide un moyen commode de faire faux bond à son époque ? Ce dimanche 22 février 1942, à soixante et un ans, lorsqu'il partagea avec Lotte Altmann, sa seconde épouse, une forte dose de véronal, Zweig se doutait-il que sa mort allait être considérée comme une désertion ?

La biographie de Stefan Zweig par Donald Prater, parue en anglais il y a plus de quinze ans, remise à jour pour sa traduction française aux éditions de la Table Ronde, vient à point pour rappeler qu'il ne faut pas nous accommoder de quelques clichés sur Zweig l'Européen, le cosmopolite, le maniaque des associations internationales, le conférencier de charme, l'invité permanent du Pen Club. Mise en regard de cette excellente biographie, la correspondance entre Stefan Zweig et sa première épouse, Friderike, publiée aux éditions Des Femmes sous le titre *l'Amour inquiet*, prend tout son sens, même si les lettres du romancier, écrites à la diable, sont loin de constituer un monument littéraire.

Karl Kraus, le pamphlétaire, le gardien des valeurs iconoclastes, ne manquait jamais une occasion de décocher une flèche mortelle contre Stefan Zweig, ce *« fils de bourgeois bien élevé »*, au visage fin et nerveux *« dont on ne sait s'il est celui d'un poète ou d'un employé de banque »*. Son zèle polémique interdisait à Karl Kraus de reconnaître que Zweig, ce *« tempérament dynamique et entreprenant »* qui se conduisait comme un brasseur d'affaires, avait depuis longtemps assisté à la faillite de ses illusions.

Cet écrivain, traduit en cinquante langues, parcourait le monde avec, dans ses bagages, un sentiment d'échec et d'impuissance. En 1936, lors de son premier voyage en Amérique du Sud, les Argentins demandèrent à Zweig de consacrer par un dithyrambe leur grand homme national, San Martin. Il refusa : aux conquérants il préférait, disait-il, les héros vaincus. Ces héros vaincus, Zweig les avait rencontrés chez Erasme, chez Castellione, qu'il opposait à Calvin le fanatique, et chez Montaigne, qui fuyait la peste à Bordeaux comme lui-même allait émigrer de Vienne.

Un incurable touche-à-tout

De rencontre en coup de foudre, Zweig offrait l'image d'un incurable touche-à-tout, s'enflammant un jour pour Nietzsche et pour Freud, le lendemain exaltant Proust et Casanova. D'une idole à l'autre, c'était toujours la recherche fébrile et inassouvie d'un modèle ; une manière de rendre hommage à quelques *« poètes de leur vie »*. Zweig, l'homme de la dispersion, ne trouvait son plaisir que dans l'errance. Quand on lui rendait visite, il donnait toujours l'impression qu'*« une valise à moitié prête l'attendait dans la pièce voisine »*. Il se réjouissait, note son biographe, de l'admiration des jeunes filles pendant ses conférences, *« mais seulement parce qu'il savait pouvoir prendre le prochain train »*.

Il aimait tenir *« à distance respectueuse »* les êtres et surtout les femmes qui s'attachaient à lui. Friderike, qu'il épousa en 1919 avant de divorcer vingt ans plus tard, le surnommait Stefan Pacha à cause de sa froideur (*« Amitiés à toute la maisonnée »*, ainsi se terminaient les lettres de Zweig à sa femme) et de son égoïsme tranquille. Il lui demandait d'apprendre la sténo, la dactylo. Se plaignait-elle ? Il répliquait sur le ton de l'indignation : *« Quelle impression dois-je me faire ? Celle du méchant prévôt qui te harcèle, qui, par avarice et cupidité, te vole ton repos ?* [...] *Je te l'ai bien dit : le sens du sacrifice est anéanti dès qu'on y voit un sacrifice. »* Lui proposait-elle, pour le distraire de ses incessants voyages, une brève rencontre dans une ville étrangère ? Il avouait : *« Le sentiment-que-l'on-m'attend me pèse. »* Il avait un faible pour l'imprévu : le charme d'une secrétaire pendant une tournée de conférences, les *« jolies blondes »* croisées dans la rue, des amies de jeunesse qui lui rappelaient des souvenirs de lycée – *« mais*, ajoutait-il à l'intention de Friderike, *je n'aime pas le réchauffé »*. Il se réfugiait avec délectation dans les futilités, se consolant d'être tombé dans la farce littéraire avec une candeur de premier communiant.

Le « chouchou de la jeune fille allemande »

Dans sa jeunesse, il s'était voué à la littérature pour sortir du dilettantisme. A quarante ans, il songeait à la retraite, ne voulant pas être condamné à la littérature à perpétuité. Gorki, Freud, Thomas Mann lui témoignaient de l'estime, mais les succès ne lui inspiraient qu'ennui ; devenir le *« chouchou de la jeune fille allemande »* lui paraissait un rôle bien dérisoire.

Ses nouvelles, *Amok*, *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme*, ses biographies, *Marie-Antoinette*, ses essais, *le Combat avec le démon*, s'arrachaient. Il eût préféré, *« avoir vingt ans, trois femmes par jour et se faire renvoyer sa copie par toutes les revues. »* Il se souciait peu de la postérité, jugeait l'œuvre d'un Joseph Roth (*« un génie comme Verlaine, comme Villon »*) supérieure à la sienne. Il se sentait, devant la gloire, comme *« un chasseur végétarien »* qui n'aurait aucun goût pour le gibier qu'il abat.

A trente ans, il confiait à Romain Rolland son désir d'être non pas un écrivain ou un critique célèbre, mais *« une autorité morale »*. Avec l'Anschluss, en 1938, l'humaniste se faisait marcher sur les pieds par la *« bassesse en cuissardes »*. La morale était clouée dans *« le cercueil de l'histoire »*. L'Europe répandait des miasmes morbides, et l'on invita Zweig au chevet de la charogne pour constater le décès de l'humanisme : *« Seuls peuvent s'élever contre les fanatiques du nationalisme d'autres fanatiques : nous sommes empoisonnés par notre humanisme. »* Naguère il était l'Européen, le représentant de cette Diaspora juive *« à vocation internationale et universelle »* ; maintenant, sur son passeport britannique on avait tamponné la mention « Ressortissant de pays ennemi ». Naguère citoyen du monde, maintenant juif errant.

Comment rester libre quand votre utopie cosmopolite fait fiasco, ne vous procurant plus, comme disait Hannah Arendt, qu'un de ces passeports internationaux qui vous donnent libre accès à tous les pays du monde, sauf au vôtre ? A cela s'ajoutait pour Zweig, le sentiment qu'il avait obtenu toute sa vie un succès immérité et qu'un jour ou l'autre il allait devoir en payer la rançon au destin. A deux reprises. dans le passé, il avait demandé, en vain à Friderike de l'accompagner dans la mort. Avec Lotte, jeune femme asthénique, malade, son désespoir trouva l'âme sœur.

Le joueur d'échecs avait tenté quelques coups irréfléchis et, puisqu'en ces temps crépusculaires il n'y avait plus de revanche possible, il se retira : *« Je salue tous mes amis ! Puissent-ils voir encore les lueurs de l'aube après la longue nuit ! Moi, je suis trop impatient, je les précède. »* Il comprit, écrit Félix Braun, un de ses amis, qu'il était mat, ou plutôt s'imagina qu'il l'était. Le démon de l'impatience avait renversé l'échiquier.

ROLAND JACCARD.

★ STEFAN ZWEIG, de Donald Prater. Traduit de l'anglais et de l'allemand par Pascale de Mezamat. La Table Ronde, 388 p., 168 F (mis en vente le 22 février).

★ L'AMOUR INQUIET, Friderike et Stefan Zweig. Correspondance 1912-1942. Traduit de l'allemand par Jacques Legrand, éditions Des Femmes, 497 p., 148 F.

هكذا من الأصل

CINÉMA

« Wall Street », d'Oliver Stone

Rue du Mur d'argent

C'est une histoire d'amour entre trois hommes, peut-être quatre, dans le bas Manhattan d'aujourd'hui, près de la rue du Mur.

Bud Fox (Charlie Sheen) est courtier en affaires débutant, brillant et harassé, au visage potelé et résolu. Son père, Carl (qui l'est aussi « dans la vie », Martin Sheen), est un beau syndicaliste grisonnant mais bien conservé, il travaille à la Bluestar, une compagnie d'aviation indépendante qui, bêtement, bat de l'aile. Carl adore Bud mais trouve que le fiston a de mauvaises habitudes, l'influence de son milieu, sans doute, notamment avec l'argent. Il ne connaît rien encore des ses fréquentations.

Bud, l'ambitieux poupon, brûle en effet d'une flamme ardente pour un autre homme mûr, qui ne serait pas du goût de papa, un as de la finance risquée, un acrobate de l'investissement périlleux, Gordon Gekko (*Michael Douglas, fils de Kirk*), *qui* le fait languir à sa porte. Gekko est le plus fort, il a le bras long, des oreilles partout, le regard le plus vif, il brise tout derrière lui, avec son pouvoir qui... sa puissance que... bref, c'est un « raider ».

Bud rêve de le rencontrer, d'être initié par lui aux secrets de la jungle, et Gekko l'humilie un petit peu devant son bureau avant de dire *« voyons voir »* au jeune éperdu, *« qu'avez-vous de bien folichon à m'offrir ? »*. Le gamin panique, quoi donc à part ses tuyaux crevés ? Papa, bien sûr. Et il lui donne une information qui vaut de l'or sur la Bluestar.

Ce cœur mis à nu, Gekko l'apprécie et va le pressurer. Il adoube son nouveau page et factotum, le charge de quelques sales besognes : fouiller les dossiers chez ses amis avocats d'affaires, espionner son rival, un exquis requin britannique anobli par la reine, Sir Larry (Terence Stamp). Et Bud grignote, réussit, hamster jovial, apprend à boulotter tout ce qui passe, copie de son mieux son idole et maître, Gekko, le séducteur gominé, explosif et glacé qui lui abandonne en passant comme un os une ancienne camarade de jeux (Daryl Hannah, qui fut sirène dans *Splash* avant d'être ici plutôt cheval). Jusqu'où ne montera-t-il pas ?



Michael Douglas (à gauche) et Charlie Sheen dans « Wall Street »

Il est faux de dire que l'économie est un sujet aride, ingrat, impopulaire, et qu'il faut être comme un Barre pour en parler. *Wall Street* est la démonstration sonnante et point trébuchante que l'économie est au contraire une mine fabuleuse d'intrigues et de rebondissements, un trésor tout à fait public. Oliver Stone est un cinéaste qui a fait la preuve depuis *Platoon* de son sens du montage efficace, du rythme soutenu et de l'exposition claire. Tout ce que vous avez voulu savoir sur l'influence de l'informatique sur les spasmes du marché à court terme, la technique des OPA « amicales » et des OPA « hostiles », le mode de vie *des « golden boys », etc. est expliqué* (un peu simplifié, certes, mais intelligemment), dialogué, illustré (splendides décors de bureaux, d'intérieurs, de la ville babylonienne) avec vigueur et pédagogie.

Les comédiens sont remarquables, et Michael Douglas, qui joue ici la version démoniaque de l'agneau flapi qu'il est dans *Liaison fatale*, est étonnant de mégalomanie exubérante et féroce, des glaçons dans le regard et trente-deux canines dans le sourire, il marche sur une plage de Long Island à 5 heures du matin, un téléphone portatif à la main, et confie à Bud (qui roupillait en ville) ses émotions devant le lever du soleil. Requin et poète, il devrait décrocher un oscar, bientôt.

L'amour fait mal et coûte cher, quand il est mal placé, surtout par un courtier. Le père trahi fait une attaque, le fils ému vole au secours de la Bluestar et, une fois dans le pétrin, décide de faire plonger le vil suborneur qui n'a pas su le respecter. Comme une maîtresse plaquée, il tend un piège, sur le gazon de Central Park, à l'infidèle qui vient rugir une dernière fois *« Nous nous sommes tant aimés... »*. Au loin, se dressent les fabuleux gratte-ciel, comme un paradis de luxe, de vitesse, de beauté violente et perdue, à jamais inaccessibles au failli. On peut ironiser après le krach, mais *avant* ce fut bien cela le rêve d'une partie de l'Amérique.

Oliver Stone,qui s'est inspiré de divers personnages et situations réels (Jimmy Goldsmith et son OPA sur Goodyear, Carl Icahn et celle sur TWA, entre autres), n'a pas eu à caricaturer des données assez extravagantes et excessives en elles-mêmes.

S'il y a quelque chose d'outré dans *Wall Street*, c'est la morale finale. Le méchant est puni, le fils prodigue, qui avait perdu l'adresse du droit chemin, retrouve la tendresse paternelle, le sens des valeurs et, après un purgatoire en prison douce, s'apprête à regarder les Pères Fondateurs dans les yeux. Il ne fautera plus, comme après *Liaison fatale*, du reste.

L'inconvénient est que l'on sait depuis la prohibition ce qu'il advient d'un vice que l'on veut tempérer d'en haut et par l'abstinence. Il redouble. Toutes ces histoires de prédateurs gourmands à l'affût des raideurs de la Bourse, amoureux d'un objet fuyant qui ne se montre jamais en liquide et dont chacun recherche et redoute les « effets pervers », ne sont pas rassurantes. On est bel et bien au royaume de la *monnaie charnelle et vivante*. Et *Wall Street*, quelles que soient ses pieuses protestations in extremis, est le premier — il en fallait un — film pornographique sur l'argent.

MICHEL BRAUDEAU.

COULISSES

Couleur Tati

La copie originale de *Jour de fête*, le film culte de Jacques Tati, a été retrouvée. En 1947, Jacques Tati tourne en couleurs selon un procédé expérimental, qui se révèle inefficace. Heureusement, le cinéaste avait doublé ses prises avec une caméra noir et blanc. Dans les années 60, il colore certains passages et, un peu plus tard, cherche les laboratoires qui pourraient traiter le film. En vain.

Et les bobines sont restées dans une cave, oubliées. Elles ont été retrouvées par les enfants de Jacques Tati qui les ont confiées à l'équipe de l'émission de « Cinéma cinémas » qui l'ont données au laboratoire Eurotical. Pour le moment, quelques minutes ont été traitées et réussies, puisqu'elles seront diffusées sur Antenne 2, le 28 février.

Fantastique à Porto

Un Festival du film fantastique s'ouvre, le 12 février, à Porto, au Portugal. Une centaine de films, dont le dernier de Ridley Scott (*Blade Runner*), *Someone to Watch over me*, seront présentés. Parmi eux : *Mauvais sang* de Leos Carax, *Epidemic* du Danois Lars von Triers, *A Hora Brixa* de Jaime de Armina. Le festival dure jusqu'au 21 février et organise une rétrospective David Cronenberg.

Conan à Moscou

Arnold Schwarzenegger était récemment à Moscou pour les besoins du film *Red Heat*, dans lequel il tient le rôle d'un officier soviétique aux prises avec un trafiquant de drogue. L'intrigue le conduit de l'URSS à Chicago et le film a été tourné à Los Angeles, Chicago et Budapest, plus trois jours pour une scène sur la place Rouge, en décors naturels.

Chuck Berry : « Hail ! Rock n'roll »

Chuck Berry (soixante et un ans) est venu tout exprès des Etats-Unis à Londres pour la première britannique de son film autobiographique : *Hail ! Rock n'roll*. Il y interprète ses premiers grands succès : *Roll over Beethoven, Maybellene, Sweet Little Sixteen*. On retrouve dans ce film quelques grandes figures du rock : Eric Clapton, Linda Ronstadt et Keith Richard.

Rétrospective Jerzy Kawalerowicz

Déchirements polonais

Hommage, rétrospective, redécouverte... six films du cinéaste polonais Jerzy Kawalerowicz (dont trois inédits), réalisés entre 1957 et 1982, sont programmés depuis le 10 février.

A la fin des années 50, trois réalisateurs représentaient le nouveau cinéma polonais d'après-guerre, un cinéma chargé d'histoire et de témoignages sur la seconde guerre mondiale et la société contemporaine : Andrzej Wajda (né en 1926), Andrzej Munk (né en 1921), Jerzy Kawalerowicz (né en 1922). Munk mourut dans un accident de voiture en 1961, pendant le tournage de son dernier film, *la Passagère*. Wajda a fait la brillante carrière que l'on sait, n'a cessé d'être présent, cinématographiquement, historiquement. Kawalerowicz a été comme oublié après *Pharaon* (1965).

Originaire de Gvozdets en Galicie (aujourd'hui Ukraine), formé à l'école du cinéma de Cracovie — où étudiait Wojciech Has, — il est assistant-réalisateur à partir de 1947, écrit plusieurs scénarios, réalise des longs métrages à partir de 1951. *Cellulose* (1953), adaptation d'un roman polonais d'après-guerre, et *l'Ombre* (1956), qui traite, sous la forme d'un récit policier à suspense, de trois périodes de l'histoire polonaise récente et de l'« ère du soupçon ».

Mais voici *la Vraie Fin de la guerre*, film tourné en 1957 et resté inédit en France. Dans une grande ville où la vie semble redevenue normale, un ingénieur (Roland Glowacki), rescapé d'un camp de concentration, est en proie à des crises d'épilepsie et ne parle plus. Sa femme (Lucyna Winnicka, actrice souvent dirigée par Kawalerowicz) le soigne avec dévouement mais souffre de cette situation sans issue. Images en noir et blanc, nombreux décors réels, atmosphère grise, pesante : il passe quelque chose du « néo-réalisme » dans cette chronique où, pourtant, la Pologne n'existe qu'à travers un milieu quelque peu bourgeois, en tout cas à l'aise.

Le drame individuel s'exprime à travers des visions chaotiques du passé, où le nazisme est le mal absolu. Le couple semble exister dans un no man's land, comme si la société était insensible aux retombées de la guerre.

Train de nuit (1959) se passe presque entièrement à l'intérieur d'un train emmenant des vacanciers de Varsovie vers une station balnéaire. Une jeune femme, Martha (Lucyna Winnicka), qui cherche à rompre avec Stachek (Zbigniew Cybulski, l'acteur fétiche de Wajda), s'est installée dans un compartiment de wagon-lit entièrement réservé par un homme portant des lunettes noires (Leon Niemczyk), qui désirait être seul.

Le suspense révélateur

En cours de route, les voyageurs apprennent qu'un assassin est monté dans le train. Le suspense sert de révélateur. Dans cet univers clos, chacun ou presque porté un secret, subit la solitude. Kawalerowicz peint des caractères, en s'attachant à de petits détails réalistes. La société est indifférente, pressée d'éliminer les éléments « nocifs » (l'arrestation de l'assassin).

Mélancolique, *Train de nuit* (prix Georges Méliès au Festival de Venise 1959, ainsi que prix d'interprétation féminine à Lucyna Winnicka) est admirablement mis en scène avec une virtuosité dans les mouvements de caméra qui a fait parler de « formalisme ».

Mère Jeanne des Anges (1961) est la plus connue des œuvres de Kawalerovicz. Cette adaptation d'un roman de Jaroslaw Iwaszkiewicz, est l'histoire d'une possession diabolique dans une communauté de religieuses ursulines au XVII[e] siècle, en Pologne orientale. Un exorciste, le Père Suryn (Mieczylaw Voït) se heurte à la supérieure Mère Jeanne des Anges (Lucyna Winnicka). Le roman était inspiré de l'affaire — française — des « possédées de Loudun », mais Kawalerowicz s'est moins intéressé à la vérité historique qu'au refoulement des pulsions sexuelles, à *« une explication matérialiste de la psychologie »*. *« Je voulais*, a-t-il précisé, *que ce film parle de la nature humaine et de son autodéfense face aux restrictions et aux dogmes qui lui sont imposés.* » Dogmes religieux selon le sujet, mais pas seulement.

Un style dépouillé, ascétique (tout le contraire des excès visuels de Ken Russell en 1971 pour *les Diables*) un admirable travail sur le blanc (dominant) et le noir, valeurs symboliques dans des décors suggérés, une atmosphère fantastique, valent à *Mère Jeanne des Anges* au Festival de Cannes 1961, le prix spécial du jury, des attaques du Vatican (au même Festival triomphe *Viridiana*, de Bunuel) et l'indignation de l'Office catholique polonais du *cinéma*. Kawalerowicz est alors au faîte de sa renommée, de ses recherches formelles. En partie sur un malentendu, puisque — on le verra aujourd'hui — *Mère Jeanne des Anges* n'est pas un film anticlérical ; il dénonce toutes les intolérances.

Le cinéaste trouva aussi les moyens de réaliser une fresque historique à grand spectacle et en couleurs, *Pharaon* (1965) d'après un roman historique de la fin du dix-neuvième siècle écrit par Boleslaw Prus. La longue histoire du pharaon Ramsès XIII n'avait, en principe, rien de commun avec la Pologne. Pourtant Kawalerowicz voyait l'Egypte antique avec *« les yeux d'un homme contemporain »*. Retraçant l'opposition entre un pharaon qui veut un Etat démocratique et la puissance des prêtres, le jeu des passions et de la politique, il se livre à une extraordinaire méditation sur l'exercice du pouvoir.

On ne fuit pas son destin

Après *Pharaon*, on n'entend plus parler de Kawalerowicz. Il tourne pourtant, mais des films mineurs, il occupe des fonctions officielles. Il ne s'exprime plus. On ne sait rien, rien n'est dit. En 1978, — il n'a pas *tourné depuis sept ans*, — Kawalerowicz peut réaliser *la Mort du président*, film en couleurs de cent quarante-quatre minutes racontant l'élection, en décembre 1922, de Gabriel Narutowicz à la présidence de la République polonaise, et son assassinat, sept jours plus tard, par un nationaliste, après de violents troubles politiques annonçant le fascisme. Film important sans doute mais le chef-d'œuvre artistique et moral de Kawalerowicz est *Austeria (l'Auberge du vieux Tag)*, longtemps mis sous le boisseau et tourné en 1982, d'après un roman de Julian Strykowski.

Au premier jour de la guerre de 1914, en Galicie alors rattachée à l'empire austro-hongrois, une communauté de juifs hassidim d'une petite ville frontière, s'enfuit devant l'invasion des cosaques. Hommes, femmes et enfants n'iront pas loin et se retrouveront, au milieu des combats, dans l'auberge du vieux Tag, qui n'a pas voulu partir, parce qu'on ne fuit pas son destin. L'action se passe en un jour et une nuit, autour et à l'intérieur de l'auberge.

Le récit, entrecoupé de retours en arrière, images mentales, souvenirs, est filmé dans des éclairages à demi oniriques. La Pologne, alors démembrée, existe à travers les coutumes, les traditions, la culture, de ces juifs qui méditent sur Dieu, la vie et la mort, l'identité.

Le lyrisme parfois halluciné de la mise en scène, la recréation d'un monde disparu (comme une gifle à l'antisémitisme), la grandeur du propos, l'interprétation géniale des acteurs (parmi lesquels Wojciech Pszoniak) nous font dire que là est l'événement.

JACQUES SICLIER.

★ Les 3-Luxembourg et les 3-Balzac.

VARIÉTÉS

Une Semaine de la chanson française

Pour la deuxième année consécutive, une Semaine de la chanson française est organisée du 15 au 21 février avec la collaboration des six chaînes de télévision et des radios publiques et privées.

A l'occasion du lancement de cette semaine, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication a présenté le bilan de l'année écoulée (baisse de la TVA, soutien du spectacle vivant) et a annoncé la création d'un fonds d'intervention pour la diffusion phonographique.

La perspective du marché européen unique de 1992 a rendu plus précaire un bilan apparemment optimiste. La France, selon les statistiques, est en effet le pays européen le plus perméable à l'influence anglo-saxonne : la tournée mondiale de Madonna a atteint en septembre dernier au parc de Sceaux, son chiffre record de spectateurs et Michael Jackson a obtenu en France ses plus grosses ventes, hors Etats-Unis. M. François Léotard a souhaité que le marché européen puisse s'organiser et présenter un front uni face au défi américain.

C. F.



Culture

THÉATRE

« Les Cahiers tango », de Françoise Dorin

Une façon de les laisser courir

Deux rescapés du suicide se rencontrent. Le sourire est timide sur fond de tristesse, le Boulevard n'est plus ce qu'il était.

Les Cahiers tango de Françoise Dorin commencent par le suicide des deux protagonistes. Deux suicides interrompus, au dernier moment, par des motifs accidentels.

Les deux « déserteurs » de Françoise Dorin sont une jeune femme médecin, Nathalie, et un vieil acteur, d'ailleurs pas si vieux que ça, Paul.

Mis à part sa médecine, qu'elle exerce avec scrupule, Nathalie oriente ses actes sur le mode de la dérision. Elle ne s'engage pas. Elle se fuit. Les bonshommes, en particulier, c'est au petit bonheur la chance : elle les ramasse et elle les jette. C'est avec le même je m'enfichisme, presque, qu'elle va s'ouvrir les veines, quand une voisine vient sonner parce qu'elle a trouvé son gosse sans connaissance.

Paul, c'est autre chose. Il a été l'un des comédiens les plus forts, les plus aimés. Et, vers la cinquantaine semble-t-il, il a soudain cessé de jouer. De son propre fait. Il semble qu'il appartienne à la famille si trompeuse des mélancoliques courtois. Sans doute aurait-il pu dire, comme Kafka : *« J'ai passé ma vie à me défendre contre l'envie d'y mettre fin. »* Mais, là, il ne se défend plus : il prend un revolver. Il le pointe juste là où il faut, il appuie l'index, et Victor, son valet de chambre depuis des plombes, fait irruption dans le bureau.

Comment Nathalie et Paul, qui ne se connaissent pas, vont se rencontrer, puis, ensemble, essayer de voir venir, c'est le faufilage de la pièce. Ce n'est pas ce qui importe, et Françoise Dorin raconte ça un peu comme par profits et pertes.

Ce qui compte, c'est l'étude des deux quidams, qui n'est pas du tout quelconque. Une façon de les laisser courir, de les coincer. De respecter leurs secrets. Et même, ce qui est assez rare de la part d'un dramaturge, de ne pas chercher à savoir. Nous voyons certes qu'entre eux deux, à eux deux, il y a des points du paysage qui apparaissent.

Ce qui compte aussi, c'est un regard neuf que pose Françoise Dorin sur ses gens. Aucune banalité ou anecdote attendues sur le métier de comédien, que ce soit Paul ou sa vieille camarade de scène Madeleine qui fait quelques apparitions. Quant au personnage du valet de chambre, Françoise Dorin le reprend certes à la tradition Molière-Marivaux des valets, mais elle dessine ici un lien singulier, ni une dépendance ni une amitié, plutôt un partage de certaines interrogations.

Clair et sans effets

Un seul protagoniste traité sans ménagements : un jeune éditeur. Un vrai fumier. Cynique. A la recherche du gros coup. Très « moderne ».

C'est écrit clairement, sans effets, sauf le premier acte. Tout se passe comme si Françoise Dorin, lorsqu'elle commence une pièce, n'était pas sûre d'elle du tout. Pas sûre de se faire écouter, par la salle. Alors elle charge le dialogue, qui est un peu forcé, un peu faux. Et les acteurs emboîtent le pas, prennent des voix de tête. Dès que la pièce est lancée, au second acte, tout s'arrange.

Guy Tréjan (Paul) est très bien, il l'est toujours. Il est même si bien, toujours, qu'il n'est pas possible de lui en vouloir de ne pas être moins juste, moins libre, parfois, ou d'être mieux. Nicole Calfan (Nathalie), malgré un maquillage trop dur, est d'une vie évidente, touchante. Jacques Jouanneau (le valet Victor) pantoufle un peu dans la semoule, mais sa semoule est tout charme. Hélène Duc (Madeleine l'actrice) est très drôle. Michel Le Royer (l'éditeur) assume avec fougue ses mufleries.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Antoine-Simone Berriau, 20 h 30.

« Le Vallon », d'Agatha Christie

Le crime imparfait

Le Vallon, d'Agatha Christie, paru en Grande-Bretagne en 1946 et adapté pour la scène par son auteur en 1951, est l'une des œuvres les plus considérées et donc exemplaires de son univers original. Pour ce qui est de la mythologie, on y retrouve le détective belge Hercule Poirot, déjà bien installé dans son talent et sa réputation. On y découvre aussi un impressionnant rassemblement de personnages, liés les uns aux autres par le sang, l'amour, l'amitié ou la nécessité : Sir Henry Angkatell et son épouse Lady Lucy, un vieil homme fatigué et une vieille femme très verte ; Edward, cousin de Lady Lucy et jeune propriétaire tourmenté de la maison familiale ; Henrietta, cousine d'Edward, sculpteur « d'avant-garde », maîtresse du docteur John Christow, ami de la famille et marié à Gerda, femme docile, naïve et pourtant extrêmement déterminée.

Il y a aussi Veronica Cray, star fraîchement revenue d'Hollywood ; Midge Hardcastle, jeune nièce désargentée de Lady Lucy ; M. Gudgeon, intendant du domaine, d'une souplesse que l'humour sauve de la servilité ; Doris, le modèle d'Henrietta, et le policier du coin, Grange, falote doublure d'Hercule Poirot.

Tous sont réunis pour la fin de la semaine à Ainswick, propriété cossue que l'on aperçoit au fond d'un vallon, véritable lieu de l'action, et donc du drame. Simone Benmussa, qui a adapté et mis en scène cette pièce, tout comme d'ailleurs Agatha Christie, s'intéresse moins aux fils qui vont mener au meurtre de Christow, dont elle nous montre la fin tragique dès la première image, qu'à ceux plus subtils qui trament les rapports des uns et des autres. Elle a pour cela rassemblé des comédiens et des comédiennes venus d'horizons différents mais qui ont en commun une exigence certaine.

Catherine Rich est Gerda, d'un raffinement extrême, Martine Pascal est Henrietta, élégante, décalée, artiste jusqu'au bout des doigts, Anna Nogara est Veronica et l'on regrette avec elle qu'Hollywood, le vrai, ait disparu et que les actrices de sa trempe ne puissent plus disposer du cinéma qu'elle méritent, Gisèle Casadesus est Lady Lucy, une grand-mère pétillante d'un chic fou qui sait trouver en elle des accents inquiétants.

Mais voilà : Lady Lucy n'est pas « la générale », Anna Petrovna, Edward n'est pas Serge Voïnitzev, Christow n'est pas Mikaïl, bref, *le Vallon* n'est pas *Platonov* et Agatha Christie n'est pas Tchékkov. On comprend bien les intentions de Simone Benmussa, la lecture qu'elle a suivie du *Vallon*, cette sorte de rêve où le langage, le geste, les corps – des intermèdes dansés ponctuent les actes de la pièce – se donnent en représentation. Mais, avec la meilleure volonté du monde, il est bien difficile de voir, en des affrontements feutrés, une violence tragique, dans la démonstration gentiment satirique, une folie grimaçante et, dans la peinture quelquefois cocasse d'une micro-société, une pantomime dramatique.

Les beaux décors d'Antoni Taulé, les costumes splendides de Sonia Rykiel, la musique élégante de Charlie Kuntz, la chorégraphie charmante et nostalgique de Sally Owen, le travail irréprochable d'une troupe considérable emmenée par une femme de bien, n'y suffisent pas : ce *Vallon* n'émeut pas. Les familiers d'Agatha Christie sont désorientés, les autres regretteront avec eux que tout ces gens doués ne se soient attaqués à un plus gros morceau.

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre Renaud-Barrault, Grande salle à 20 h 30 du mardi au samedi. Matinée dimanche 15 h. Tél. : 42-56-60-70.

MUSIQUES

Beethoven, Pollini et Abbado

La sécheresse et la grâce

Pleyel est à l'heure de la grand-messe beethovénienne : intégrale des concertos pour piano et des symphonies par le Philharmonique de Vienne, Maurizio Pollini, Claudio Abbado.

Les disques ont banalisé la musique. Est-ce pour cela que le *Quatrième Concerto* en sol majeur nous a paru sans surprise, dépourvu de mouvement intérieur ? La belle attaque de Pollini était sensible, simple et frémissante, et l'orchestre enchaînait doucement avant de venir au plein jour. Mais ensuite, rien ne vibrait. Le jeu perlé du pianiste roulait et crépitait comme sur un lit de cailloux ; la dynamique impeccable suivait le cours le plus prévu, et l'on attendait en vain la chaleur, l'ouverture de cœur d'un Fischer ou d'un Kempff pour ne les trouver enfin que dans cette extravagante cadence brahmsienne puis lisztienne, avec une conclusion à la manière de l'Opus 111 ou des *Variations Diabelli* et qui est bien de Beethoven. Un moment, le pianiste avait laissé voir le bienheureux défaut de la cuirasse.

Hélas, l'adagio très lent s'achevait avec des traits tellement brutaux qu'ils déchiraient l'étoffe du mystère avant un final trop bravache.

En écoutant dans un tel état de sécheresse, on s'inquiète : « le temps de Beethoven serait-il passé pour moi ? » Et puis trois mesures de la *Symphonie héroïque* par les Wiener Philharmoniker et Claudio Abbado, leur chef (devenu récemment le directeur musical de la ville de Vienne) suffisent. La musique s'engouffre dans cet admirable orchestre. Point n'est besoin d'être brutal pour être grand, la douceur et la tendresse accompagnent l'héroïsme.

Abbado gardait, il y a dix ans, une certaine distance dans cette œuvre, il ne s'abandonnait pas à ces vertiges épiques. Aujourd'hui, avec les musiciens viennois qui l'ont pleinement adopté, il fait une grandiose « musique de chambre », ou plutôt musique du cœur. Il ne se réfugie pas dans son monde intérieur comme Karajan dirigeant par de lointains effluves ; il a besoin de communiquer, par des gestes très sobres mais qui sont autant de gestes d'amour reflétant sa force de conviction, son authenticité, son cheminement intérieur. Comme dans cette Marche funèbre, d'une courbe si bouleversante où il souligne tant de détails délicats sans se croire obligé de les faire hurler, avant de s'élever dans le fugato, cette page splendidement oratoire au plus haut de l'émotion.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Nous avons annoncé par erreur dans notre rubrique « Calendrier » de lundi (*le Monde* daté mardi 9 février) que les concerts de la Philharmonique de Vienne (cycle Beethoven) auraient lieu au Théâtre des Champs-Elysées. En fait, les concerts prévus les 11, 13, 14, 16 et 17 février seront donnés Salle Pleyel, à 20 h 30. (Location : 45-61-06-30).

L'intégrale des symphonies de Beethoven paraît chez Deutsche Grammophon en compact, cassette et microsillon.

Eric Watson au New Morning

Ce soir ou demain

« Votre « ce soir » est mon demain », ainsi Eric Watson salue-t-il, question de décalage horaire, un ami américain reparti pour le pays natal. Il en a fait un titre émouvant pour un disque qui ne l'est pas moins : *« Your tonight is my tomorrow »*. Eric Watson, pianiste, vit avec Paris une histoire d'amour. Il y mène une carrière discrète et sereine.

Son jeune producteur, son « inventeur », Jean-Jacques Pussiau, le soutien, indéfectiblement. Leur quatrième disque est remarquable. Comme porté par une maîtrise et une assurance qui laissent la musique à son train. Sans raideur, sans cassure, sans exhibitionnisme.

Avec Aaron Scott et Jean-Paul Céléa, Eric Watson a constitué un des trios les plus fins que l'on puisse entendre actuellement. Comme pour ajouter la perfection à la perfection, Steve Lacy se joint à eux. Prenez *The girl who never sang* (La fille qui n'a jamais chanté), ce duo où les harmonies délicates du piano sont arrondies par un énorme son de contrebasse, celui de Céléa.

Si cette mélodie ne vous bouleverse pas, c'est que vous êtes perdu pour le jazz, ce qui n'est rien, et pour la musique tout court, ce qui est déjà moins anodin. Si elle ne vous donne pas envie d'entendre sur le champ Eric Watson en scène, c'est que vous êtes perdu à vous-même – ce qui peut présenter des inconvénients.

FRANCIS MARMANDE.

★ Eric Watson au New Morning le 11 février, *Your tonight is my tomorrow*, OWL 047 CD.

Communication

La polémique autour de RFO

Les confettis du monopole

Vivement attaquée à la Réunion par le président de la République (*le Monde* du 11 février), la Société nationale de radio télédiffusion d'outre-mer (RFO) se déclare *« stupéfaite »* des accusations de non-pluralisme, et récuse toute *« tentation totalitaire »*.

Les hommes politiques de la majorité prennent sa défense, comme M. Alain Juppé, qui dénonce *« une sorte d'agitation pré-électorale »* du candidat François Mitterrand, ou M. Bernard Pons, pour lequel, *« il y a eu un certain changement dans l'objectivité, quand on voit la manière dont RFO était organisée et dirigée avant mars 1986 »*.

Les critiques sont, cependant, nombreuses contre RFO, qui voit, à la Réunion comme dans les autres départements d'outre-mer, son monopole s'effriter.

Le Barachois, ce bord de mer de Saint-Denis-de-la-Réunion, a donné son nom à la station locale de RFO. Entre vagues de l'océan Indien et centre-ville, le grand bâtiment gris, qui abrite la centaine de salariés de RFO, illustre les difficultés qui guettent depuis toujours le service public audiovisuel outre-mer : trop près des centres de pouvoir, préfecture, mairie ou conseil général, pour en paraître indépendant et trop tourné vers la métropole, à 10 000 kilomètres de là, pour vraiment prendre en compte les aspirations locales.

C'est ainsi, entre métropole et monopole, que RFO cherche son identité depuis sa création en 1982 sur les décombres des stations d'outre-mer de FR 3.

Comme l'essentiel de la production locale d'images concerne l'information, RFO, au cœur du microcosme politique, n'échappe pas aux polémiques incessantes. Et le Barachois, outre les joueurs de boule du dimanche, accueille souvent les porteurs de pancartes.

Le président de la République n'est pas le seul à mettre en doute le pluralisme de RFO. Par la voix de son secrétaire général, M. Paul Vergès, le Parti communiste réunionnais dénonce – sans illusion – la *« reprise en main »* – par le RPR de RFO, depuis 1986. En citant comme dernier exemple les mesures sur les allocations familiales outre-mer, largement revendiquées au nom du premier ministre sur RFO, alors que dans le même temps les interventions des députés du PCR à Paris restaient ignorées des Réunionnais. *« Le problème de RFO, c'est d'abord de chercher à éviter tous les problèmes, comme le chômage dans l'île,* remarque l'ancien député démissionnaire *et de nier notre appartenance à l'océan Indien en parlant peu de nos voisins Maurice ou Madagascar. »*

Quant aux barristes, ils ne sont pas en reste d'imprécations. Le député non inscrit, M. André Thie Ah Koon, a l'habitude de manifester devant ou contre RFO : qu'il s'agisse de protester, avec des chœurs religieux, contre le blasphème du film *Je vous salue Marie*, ou, plus brutalement, de menacer de *« faire le ménage »* à RFO, en ajoutant *« le rôle d'un service public est incompatible avec la servilité »*. La direction de RFO répond, chiffres en main, sur le nombre de reportages effectués dans la commune de « Tak » (c'est le surnom du député et maire du Tampon).

Difficile de trancher dans ces querelles de chiffres : la CNCL n'a pas jugé bon d'inclure RFO dans les décomptes de son dernier rapport annuel. Et la Commission – souvent saisie de protestations concernant RFO – n'a pour l'instant scruté qu'une semaine de janvier 1988 à la Réunion. Résultat : 77 % du temps de parole pour gouvernement et majorité, soit un écart avec la règle des « trois tiers » moins fort que celui relevé par l'observatoire du pluralisme en mai dernier.

Les premiers effets de la concurrence

Mais dans un tel contexte, l'ambiance au sein de RFO est tendue : mises à l'écart ou mutations sont immédiatement interprétées politiquement, à tort ou à raison. Le rapatriement à Paris de la présentation des journaux nationaux et internationaux fait grincer bien des dents. Sa justification officielle – la « décentralisation par la concentration » – révèle un certain goût du paradoxe.

Et comme la station vibre au rythme des affrontements locaux, RFO est aussi le théâtre d'une résurgence des revendications « créoles » à l'encontre des métropolitains accusés de truster les responsabilités. Relais syndical de ce mécontentement, FO a récemment pris le contrôle du comité d'entreprise.

Même si elles prennent de l'acuité avec l'approche des élections, les querelles autour du pluralisme de RFO ne doivent pas faire oublier les évolutions fondamentales de l'audiovisuel outre-mer. D'abord, l'alternance est passée, en brouillant les cartes, et *« on ne voit plus aujourd'hui l'information caricaturale d'il y a dix ans »*, témoigne cet ancien rédacteur en chef passé au privé.

De plus, le monopole est sérieusement ébréché. Déjà, *Télé Free-DOM* diffuse (sauf pendant les vacances) son propre journal. C'est sur cette antenne pirate que le préfet choisit de s'exprimer quand RFO boude l'inauguration du centre hospitalier.

En radio, les stations locales affiliées à Europe 1 ou à RTL, depuis 1985, battent en brèche l'exclusivité de RFO sur les nouvelles de métropole. S'ils préfèrent l'information locale aux comptes rendus des embouteillages parisiens, les Réunionnais peuvent se tourner vers la douzaine de stations affiliées à Kanal Ocean Indien. Cette agence sonore proche du PCR occupe le terrain mieux que RFO, dont l'essentiel des quatorze journalistes est mobilisé pour la télévision.

Face à cette menace sur son monopole, le service public répond par toujours plus de métropole. De Paris, la Réunion reçoit déjà par satellite France Inter et le journal national de RFO. C'est maintenant au tour d'Antenne 2 d'occuper le deuxième canal des DOM. Les envois journaliers par satellite vont ainsi plus que doubler, de 5 h à 11 h 30. Une offensive publique que la CNCL devrait bientôt rééquilibrer en autorisant dans les DOM des télévisions privées.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Pour emprunter 85 millions de livres

M. Murdoch gage sa participation dans Pearson

Nouveaux remous dans le capital du groupe britannique Pearson, qui contrôle le *Financial Times* et vient de racheter le quotidien français *les Echos*. M. Rupert Murdoch, propriétaire de 20,5 % du capital de Pearson après le rachat des actions détenues par Cerus, gage aujourd'hui sa participation contre de l'argent frais. News Publishing, une des filiales du groupe de M. Murdoch, lance en effet une émission d'actions préférentielles, convertibles en actions Pearson avec une prime de 24 % à 26 % sur le cours de clôture de l'action à Londres le 18 février. Les actions seront remboursables en quatre ans.

M. Murdoch, qui compte ainsi obtenir rapidement 85 millions de livres, a-t-il décidé de relâcher sa pression sur le groupe Pearson en renonçant à une éventuelle OPA ? Ou s'agit-il d'une simple manœuvre de diversion ? Il est difficile de trancher avant de savoir à quoi le géant américain de la communication va employer les fonds ainsi réunis.

● **Journaux financiers : alliance du groupe japonais Nikkei et des éditions américaines Knight Ridder Inc.** – Le Nikon Keizai (groupe Nikkei), le plus important des journaux financiers japonais, a signé le mardi 9 février un accord avec la société américaine Knight Ridder Inc. (KRI), éditrice de trente et un titres, dont le *Journal of Commerce*. Nikkei distribuera au Japon les informations et les statistiques financières et monétaires de KRI. En échange, les informations fournies par Nikkei seront diffusées en temps réel sur le réseau américain de KRI.

Les croisades de Télé Free-DOM

Foin de magnétoscope : quand Camille Sudre montre à son visiteur le dernier « coup » de sa télévision Télé Free-DOM, il n'a besoin que de téléphoner à son technicien de service. Et aussitôt, entre deux clips et un film de karaté, passe à l'antenne le spot artisanal qui proclame : *« Opération anti-claques le 15 février. »* A cette date, Télé Free-DOM entend « libérer » ses auditeurs des moustiques, grâce à un signal sonore accompagnant ses émissions et réputé efficace contre les insectes.

Cette croisade anti moustique n'est que la dernière passion de Camille Sudre. Crinière noire sur vêtements blancs, ce médecin de quarante ans – il exerce encore deux après-midi par semaine – a contracté le virus audiovisuel dans la grande vague des radios libres de 1981.

Sa station Radio Free-DOM, la bien nommée, va vite connaître une grande popularité auprès des jeunes Réunionnais. Elle connaît même la célébrité à partir de 1985 : devenue relais d'Europe 1, elle reçoit par satellite flashes d'information et... Coluche, idole instantanée de tous les publics, *« malbars »*, *« z'arabs »*, chinois ou *« z'oreilles »*, qui composent cette société multiraciale. Free-DOM va même jusqu'à annoncer l'arrivée dans l'île du comique en salopette un 1er avril. On croit au canular : Coluche débarque pourtant, le jour dit, dans l'île.

Personne n'y croyait non plus quand Camille Sudre décida de passer du son à l'image, et lança Télé Free-DOM avec ses propres émetteurs, à deux jours des élections législatives de 1986.

Deux ans après, cette télévision pirate est toujours là. Avec son budget de 6 millions de francs pour vingt-cinq personnes (radio et télévision confondues), ses combines pour tourner des émissions au rabais et contourner le quasi-boycott des agences de publicité. Les films sont achetés 1 600 francs pièce à des intermédiaires parisiens. Peplums, westerns, dessins animés japonais et un zeste d'érotisme sont le lot quotidien d'une grille que tout le monde s'accorde à trouver médiocre, mais que tous les journaux publient.

« Que le public choisisse »

Car Télé Free-DOM a conquis son public en diffusant, dès 8 h 30 et jusque tard dans la nuit, quand le service public austère de RFO n'ouvre son antenne qu'à 16 heures, en semaine. *« Ça fait plaisir aux gens,* s'insurge Camille Sudre. *Il y a tant de chômeurs et de jeunes gens dans l'île, et ils nous plébiscitent ! »* Y compris dans la rue : ils sont des milliers, le 13 septembre 1986, autour de la colombe blanche emblème de la station alors menacée de saisie. Le syndrome NRJ joue à plein sur la classe politique. La menace d'une nouvelle manifestation lors de la visite de M. Jacques Chirac et les facilités accordées en Guadeloupe à d'autres TV pirates proches de la majorité donnent un sursis à Télé Free-DOM. La station reste néanmoins sous le coup de plusieurs procès, intentés par TDF ou des distributeurs de films l'accusant de piratage.

Mais elle résiste. Comme les moustiques qu'il veut chasser, Camille Sudre agace beaucoup de monde à la Réunion. Parce qu'il assène sans nuance ses convictions, *« liberté maximum, et que le public choisisse »*. Parce que son goût pour l'indépendance l'a empêché de trouver un compromis avec les deux autres candidats à la télévision privée. Des candidats « respectables » – soutenus l'un par le conseil général RPR, l'autre par le conseil régional barriste – qui attendent, eux, la décision de la CNCL.

M.-C. L.

● **Havas cède sa participation dans S3G (Sud-Ouest).** – Après s'être retiré du groupe de journaux gratuits le Carillon, qu'il détenait à égalité avec *Ouest-France*, Havas a cédé à *Sud-Ouest* les 50 % qu'il possédait dans leur filiale commune S3G (Société des gratuits de Guyenne et de Gascogne). S3G comprend vingt-cinq titres hebdomadaires diffusés dans dix départements à 1 140 000 exemplaires, quatre journaux spécialisés dans l'immobilier tirant à plus de 400 000 exemplaires ainsi que des activités de distribution et de conseil. S3G se situe, selon sa direction, au quatrième rang des groupes de gratuits français avec un chiffre d'affaires de 160 millions de francs. Le retrait d'Havas fait suite à sa prise de contrôle de 52 % de la COMAREG (*le Monde* du 10 février).

mmunication

...mique autour de RFO

...ffettis du monopole

Les premiers effets de la concurrence

Les croisades de Télé...

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

DOUBLE JE. Théâtre du Guichet-Montparnasse (43-27-88-61), 22 h 15.

LE NÉCROPHILE. Théâtre le Zèbre (43-57-51-55), 21 h 30.

◊ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◊ Coup de chapeau : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Selysette : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE-ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53). Trois sous pour mes dessous : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◊ le Chant profond du Yiddishland : 23 h 15.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Best of Schlomo, ou les meilleures histoires de Grand-Père Schlomo : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). ◊ Aventure à Tahiti : 15 h.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Mchouga Maboul : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames nues : 18 h 30. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Backstage : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chanson du mal-aimé : 19 h. ◊ La Colombe + Aux abysses : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◊ L'Etonnante Famille Brouté : 21 h.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Le Roi Lear : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◊ Zoo Story : 19 h. ◊ Line ou le premier : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show *André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.*

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◊ Léopold le bien-aimé : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◊ La Fille du régiment : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. ◊ La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Show Chiche : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Une passion dans le désert : 19 h. Madame de la Carlière : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). ◊ Quand *j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30.*

RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments soudains : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Un délire très mince : 18 h 30. Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◊ Le Scorpion : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Pinpin peint Mouroë : 22 h. Salle I. ◊ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◊ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◊ Le Pont des soupirs : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◊ Répertoire : 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◊ Le Misanthrope : 20 h 30. Théâtre Gémier. ◊ Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Le Public : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30. Petite salle. Le Dialogue dans le marécage : 21 h. Une heure avec : Andromaque : 18 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens : 20 h. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Hors de chez soi : 20 h 30. ◊ le Nécrophile : 21 h 45.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère... 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée... Moi. 21 h.

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-96-06-11). « La fille du régiment », 19 h 30, Opéra-comique en deux actes de Gaetano Donizetti, livret de J.-H. Vernoy de Saint-Georges et J.-F. Alfred Bayard, dir. mus. de J. Burdekin, chor. de J.-M. Foret, mise en scène de B. Stefano. 280 F à 20 F.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Répertoire. 18 h 30, De Mauricio Kagel, morceaux de concert scénique 1970, musique, mise en scène et lumière de M. Kagel, avec Mauricio Kagel. 137 F, 100 F, 44 F.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 FÉVRIER

« Van Gogh au Musée d'Orsay », 9 h 30 ; « Les impressionnistes », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Michèle Pohyer).

« Autour de David, le néo-classicisme belge », 13 h 30, 101, rue Rambuteau (Tourisme culturel).

« L'orientalisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, entrée des groupes (Approche de l'art).

« Picasso et l'hôtel Salé », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (Christine Merle).

« Collèges et couvents de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, 65, rue du Cardinal-Lemoine (Monuments historiques).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'UNESCO (avec films sur Abou-Simbel et Venise) », 14 h 30, 7, place Fontenoy (Mathilde Hager).

« Le quartier Faisanderie-Dauphine », 14 h 30, métro Pompe (V. de Langlade).

« Hôtels de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Chambre-des-Députés (Les Flâneries).

« Salons de la Bibliothèque nationale », 14 h 45, métro Bourse (Marcel Banesset).

« L'Assemblée nationale », 14 h 45, 33, quai d'Orsay (Pierre-Yves Jaslet).

« Wagner, l'alchimiste de la voie sèche », 15 heures, sortie métro Temple (Isabelle Hauller).

« L'univers gothique : Saint-Séverin », 15 heures, entrée, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin (Monuments historiques).

« L'Opéra », 15 heures, dans le hall (Didier Bouchard).

« Donation Duhem au Musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Paris et son histoire).

« Histoire et fonctionnement du Palais de Justice », 15 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

11*bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La Bhagavad-Gîtâ. Appel au héros dans l'homme », entrée libre (Loge unie des théosophes).

60, boulevard *Latour-Maubourg*, 20 h 30 : « Erickson et la psychanalyse » (Institut Milton-Erickson).

Jeudi 11 février

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). « Le pont des soupirs ». 20 h 30, opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. par J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 65 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Les ballets

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Compagnie Catherine Atlani, 22 h, « Histoire nomade ». 80 F, 60 F. Compagnie Catherine Atlani, 20 h, « Voyage mémoire ». 80 F, 60 F.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Compagnie Vertigo. 20 h 30, « Sur la terre nue », chor. de M. Roillet. 70 F, 50 F, 40 F. Compagnie Carré Blanc. 22 h, « Desiderata », chor. de M. Dhallu. 70 F, 50 F, 40 F, Fnac.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-12-51). Béjart Ballet Lausanne, 20 h 30, « Jeu », chor. de P. Belda, mus. de Debussy. « Le sacre du printemps », chor. de M. Béjart, mus. de Stravinski. « Le marteau sans maître », chor. de M. Béjart, mus. de P. Boulez. « Le Boléro », chor. de M. Béjart, mus. de Ravel. De 250 F à 70 F. Sur place + agences.

THÉATRE 14 Jean-Marie Serreau (45-45-49-77). Santiago Sempere Chorégraphie. 20 h 45, « Méninas, une grise anomalie des perles », chor. de S. Sempere. 90 F, 60 F.

Les concerts

CENTRE GEORGES - POMPIDOU (42-77-11-12). Les Solistes de l'EIC, 18 h 30, Œuvres de Kotonski, Carter, Ligeti et Henze.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, 20 h 30, Dir. par C. Farncombe, avec P. Jeffes (t.), M. Zakaï (alto), I. Haebler et H. Baumann (cor). Œuvres de Mozart, Britten et Elgar.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre philharmonique de Vienne. 20 h 30, Dir. par Cl. Abbado, avec Maurizio Pollini (p.). Œuvres de Beethoven.

Région parisienne

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Le Cid : 21 h.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ◊ Le Fauteuil à bascule : 20 h 45.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). ◊ L'Amante anglaise : 20 h 30.

NANTERRE (THÉATRE PAR LE BAS) (47-78-70-88). Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h 45.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). ◊ Jonatan, le mat : 20 h 30.

VINCENNES (I.V.T.) (43-65-63-63). Album : 20 h 30.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). ◊ La Fontaine, séance tenante : 21 h.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Dans les rues (1933), de Victor Trivas, 16 h ; The Bostonians (1984, v.o.s.t.f.), de James Ivory, 19 h ; les Fleurs blanches pour les morts (1978, v.o.), de Lester James Peries, 21 h 15.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

La Fureur des gladiateurs (v.f.), de Mario Caiano, 15 h ; les Aventures extraordinaires de M. West (1924), de Lev Koulechov, 17 h ; l'Appel du silence (1936), de Léon Poirier, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Ditirambo (1967, v.o.), de Gonzalo Suarez, 14 h 30 ; Epilogo (1984, v.o.), de Gonzalo Suarez, 17 h 30 ; la Tia Tula (1964, v.o.), de Miguel Picazo, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE (40-26-34-30)

Variations : Actualités Gaumont, Maurice Chevalier (1966), la Rue de la Gaîté (1963) de Drot, Edith Piaf, quatre ans déjà (1961) de Blistène, 14 h 30 ; Yé-Yé : Actualités Gaumont, le Tour de chant de Sylvie Vartan (1983), Scopitone Hallyday, Paris, jeunesse et rock'n'roll (1966), Cherchez l'idole (1963) de M. Boisrond, 17 h ; Baker-solo : Actualités Gaumont, Joséphine Baker, Zouzou (1934) de Marc Allégret, 18 h ; Concerto : Bande-annonce : Parking, les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 20 h ; Cinéma muet : Actualités Gaumont, Yvette (1927) de Cavalcanti, 21 h.

Les exclusivités

ACCORD PARFAIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD NOW (Fr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DANDIN (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; v.f. : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

GOOD NIGHT, MOTHER (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES KEUFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA LÉGENDE DE L'AMOUR (Sov., v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MAURICE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAXO (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN AMOUR A PARIS (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Saint-Lazare-Pasquier, 8e* (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Y'A BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois *Luxembourg, 6e* (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

BABY BOOM. Film américain de Charles Shyer, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HAMBURGER HILL. Film américain de John Irvin, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

HOME OF THE BRAVE. Film américain de Laurie Anderson, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LA MAISON DE JEANNE. Film français de Magali Clément : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES SAISONS DU PLAISIR. Film français de Jean-Pierre Mocky, v.f. : Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE. Film italo-français de Luigi Comencini, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

WALL STREET. Film américain de Oliver Stone, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 11 février

TF 1

20.40 Variétés : Les uns et les autres. Emission de Patrick Sabatier. Spécial Saint-Valentin. Avec Serge Lama, Guy Béart, Barbara Benton, Alice Dona, Gloria Lasso et Alexis, Laurent Voulzy, Elsa, France Gall, Nelly Gustin, Jean Ferrat, Lise Loial, un clip de Daniel Balavoine. **22.50 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 23.40 Magazine : Rapido,** d'Antoine de Caunes. Sommaire : Sexe et cinéma ; Rock et sex-symboles. **0.10 Journal. 0.40 La Bourse. 0.45 Magazine : Panique sur le 16 (rediff.).**

A 2

20.30 Cinéma : Gorky Park ■■ Film anglais de Michel Apted (1983), avec William Hurt, Lee Marvin, Brian Denneby, Ian Bannen. *D'après un roman de Martin Cruz Smith décrivant la corruption profonde de la Nomenklatura soviétique. C'est devenu, en quelque sorte, « les Mystères de Moscou », avec des scènes d'action et de violence très efficaces, et une remarquable interprétation.* **22.35 Magazine : Edition spéciale,** d'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Thème « Victimes au travail ». **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

20.30 Cinéma : Elle court, elle court, la banlieue ■ Film français de Gérard Pirès (1973), avec Marthe Keller, Jacques Higelin, Victor Lanoux, Robert Castel. *Comédie satirique sur le « métro, boulot, dodo » des années 70, d'après un livre de Brigitte Gros consacré aux difficultés de transport. Des gags à la manière de certains dessins animés américains.* **22.15 Journal. 22.35 Magazine : Océaniques.** Les Indiens Yanomami. **23.45 Musiques, musique.** Symphonie n° 31 en ré mineur, de Haydn, par l'Orchestre symphonique de Bamberg.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Monty Python, le sens de la vie ■■ Film anglais de John Huston (1985), avec Graham Chapman, John Cleese, Terry Gilliam, Eric Idle. *L'insolence, l'ironie, le sens de l'absurde des Monthy Python dans une suite de sketches burlesques. Intello et marrant.* **22.10 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : l'Honneur des Prizzi ■■■** Film américain de John Huston (1985). Avec Jack Nicholson, Kathleen Turner, William Hickey (v.o.). **0.20 Cinéma : Link □** Film anglais de Richard Franklin (1985). Avec Elisabeth Shue, Terence Stamp, Steven Pinner. **2.10 Série : Le retour de Mike Hammer.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Roses for the rich, de Michael Miller, avec Lisa Hartman, Betty Buckley, Howard Duff (2ᵉ partie). **22.15 Série : Capitaine Furillo.** Vidéo pocker. **23.05 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.00 Série : Maigret** (rediff.). **1.50 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.40 Aria de rêves.**

M 6

20.00 Série : Les têtes brûlées. 20.50 Série : Devlin Connection. 21.45 Magazine : M 6 aime le cinéma, de Martine Jouando. Sommaire : L'Institut du monde arabe rend hommage à Omar Sharif ; Compte rendu d'un voyage à un festival explosif : Le Caire avec Youssef Chahine. **22.10 Journal et météo. 22.30 Cinéma : Solo ■■** Film français de Jean-Pierre Mocky (1968). Avec Jean-Pierre Mocky, Denis Le Guillou, Henri Poirier. *Film d'une révolte individuelle qui ne doit rien à la mode du gauchisme. La violence est comme un cri de rage, la mise en scène nerveuse. Et il y a une sorte de romantisme dans le personnage de Jean-Pierre Mocky, ici acteur prodigieux.* **0.00 Magazine : Club 6. 0.45 Documentaire : La faune nordique. 1.15 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Le prince et le marchand, de Bernard Bloch, d'après *l'Idiot* de Dostoïevski. **21.30 Profils perdus.** Pascal Pia. **22.40 Nuits magnétiques.** Les avocats (3ᵉ partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Symphonie n° 39 en mi bémol, majeur, K 543 ; Concerto pour piano et orchestre n° 27 en si bémol majeur, K 595, de Mozart ; Sérénade pour ténor, cor et orchestre à cordes, de Britten ; Sea pictures, op. 37, d'Elgar, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Charles Francombe. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Objets trouvés.**

Vendredi 12 février

TF 1

18.00 Série : Agence tous risques. Otages à l'orphelinat. **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert.**

20.40 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. La Haie d'honneur aux « Marins sans frontières ». Coups de cœur : La Mie de pain, Le Club des mini-loups. Avec Nicole Croisille, Claude Nougaro, François Valéry, A cause des garçons, Animo, Claudia et les Guépards, Eddy Mitchell. **22.50 Alain Decaux face à l'histoire.** Jean Moulin et les énigmes de Caluire. **23.50 Journal. 0.00 La Bourse. 0.05 Série : Les envahisseurs.** Le labyrinthe.

A 2

18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot. Présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Le standard en folie. 20.00 Journal. 20.30 Série : Espionne et tais-toi.** Papa pie et pas papa. Avec Grâce de Capitani, Jean-François Balmer. **21.25 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Souvenirs de jeunesse », sont invités : Jean Cau *(les Culottes courtes)*, Gérard Guégan *(Père et fils suite)*, Patrick Modiano *(Remise de peine)*, Michel Mohrt, de l'Académie française *(Vers l'Ouest)*, Alain Robbe-Grillet *(Angélique ou l'enchantement)*, Jean-Marc Roberts *(Mon père américain)*. **22.45 Journal. 22.55 Ciné-club : El ■■■** Film mexicain de Luis Buñuel (1952). Avec Arturo de Cordoba, Delia Garces, Luis Beristain, Aurora Walker (v.o.). *Un riche propriétaire foncier, ardent catholique, s'éprend d'une jeune fille dont les pieds l'ont séduit, à l'église. Il l'épouse, la tourmente par sa jalousie obsessionnelle et la soumet à des sévices sexuels dignes du marquis de Sade. Sous les apparences d'un mélo mondain, une étonnante étude de comportement paranoïaque. Buñuel met évidemment en cause la morale bourgeoise et la religion mal comprise. Il procède par images surréalistes, par humour noir, pour descendre aux enfers du détraquement de l'amour et de la sexualité.* **0.25 Entrez sans frapper.**

FR 3

18.00 Feuilleton : Le don de Tim (2ᵉ épisode). **18.30 Feuilleton : Une mère pas comme les autres.** 5ᵉ épisode : Silence ! Moteur, on roule. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les hormones. **20.02 Jeux : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.25 INC. ▶ 20.30 Série : Marlowe, détective privé.** De David Wickes. D'après Raymond Chandler. Corrida pour l'Espagnol. Avec Powers Boothe, Kathryn Leigh Scott. **21.30 Magazine : Thalassa,** de Georges Pernoud. Bassurelle, huit hommes pour un feu. **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : La conquête de l'espace.** 2ᵉ partie : Gagarine et les premiers cosmonautes. **23.30 Musicales. 0.30 Modes d'emploi 3** (rediff.).

CANAL PLUS

18.55 Starquizz. Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Sophie Agacinsky, Philippe Boisse, Douchka. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Frédéric Dard. **20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Montparnasse 19 ■** Film français de Jacques Becker (1957). Avec Gérard Philipe, Anouk Aimée, Lili Palmer. *La biographie romancée de Modigliani, peintre génial et alcoolique, qui, malgré l'amour de Jeanne Hébuterne, est emporté – à Montparnasse en 1919 – par son destin d'artiste maudit. Le style très intimiste et la conception personnelle du sujet qu'avait Jacques Becker allaient contre la légende et déconcertèrent le public. Le jeu théâtral de Gérard Philipe est difficilement supportable.* **23.00 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Terminus □** Film français de Pierre William Glenn (1986). Avec Johnny Hallyday, Karen Allen, Jürgen Prochnow, Julie Glenn. **0.55 Cinéma : le Voyeur ■** Film anglais de Michael Powell (1960). Avec Carl Boehm, Moira Shearer, Anna Massey, Maxime Audley. **2.30 Cinéma : l'Honneur des Prizzi ■■■** Film américain de John Huston (1985). Avec Jack Nicholson, Kathleen Turner, William Hickey (v.o.). **4.35 Téléfilm : Détours amoureux. 6.10 Série : Mr. Gun.**

LA 5

18.10 Série : Mission impossible. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Deux amies.** De Lou Antonio, avec Elizabeth Taylor, Caroll Burnett, Barbara Bush. *Deux femmes divorcées tentent de prendre un nouveau départ dans la vie.* **22.10 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.00 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **0.30 Opéra : les Vêpres siciliennes.** Opéra en cinq actes de Verdi, par les Chœurs de l'Opéra et l'Orchestre philharmonique de Nice. **2.30 Aria de rêves,** concert de musique classique.

M 6

18.00 Journal et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Feuilleton : Paul et Virginie. Dernier épisode (rediff.). **19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Père et impairs. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 24ᵉ épisode : L'infarctus. **22.10 Série : Addams Family. 22.40 Journal et météo. 22.55 Sexy clip. 23.25 Magazine : Ondes de choc. 23.55 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Caligula, pièce en quatre actes, lue par Albert Camus en 1955. **21.30 Musique : Black and blue.** Invité : Paul Ben Kimoun. **22.40 Nuits magnétiques.** Les avocats (4ᵉ partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 janvier 1987 à la Grande Halle de La Villette) : Symphonie n° 35 en ré majeur, K 385, de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut majeur, op. 26, de Prokofiev ; Symphonie n° 5 en ré majeur, op. 107, de Mendelssohn, par l'Orchestre national de France, dir. Christoph Eschenbach ; sol. Martha Argerich, piano. **22.20 Premières loges.** Léon David, ténor. Airs du Barbier de Séville, de Rossini ; de Werther, de Massenet ; de Mignon, de Thomas ; du Roi des Aulnes, de Schubert ; des Troyens à Carthage, de Berlioz ; de Xerxès, de Haendel ; du Faust de Gounod. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** Cycles Joseph Krips et l'Orchestre national : Concert dans l'esprit latin pour flûte, clarinette, basson, trompette, piano, percussion et cordes, de Spitzmuller ; Concerto n° 5 pour piano et orchestre en mi bémol majeur, de Beethoven.

Audience TV du 10 février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	40.2	Santa-Barbara 16.8	Actual. région. 7.1	Actual. région. 3.8	Nulle part 3.8	Porte magique 6.5	Paul et Virginie 2.2
19 h 45	50.0	Roue fortune 21.7	Maguy 11.4	Actual. région. 2.7	Nulle part 8.2	Boul. Bouvard 3.8	Mon ami Ben 2.2
20 h 16	60.3	Journal 27.7	Journal 12.5	La Classe 10.9	Nulle part 5.4	Journal 2.2	Espion modèle 1.8
20 h 55	60.3	MIDEM 1988 19.0	Heure vérité 7.1	Puce à l'oreille 13.6	Ciné salles 4.3	Roses for riche 14.1	Falcon Crest 2.2
22 h 08	48.4	MIDEM 1988 14.1	Heure vérité 7.6	Soir 3 7.6	Op. Hongkong 4.3	Roses for riche 13.6	Libre et change 1.1
22 h 44	35.9	Super sexy 14.7	Des sourires... 3.3	Océaniques 4.3	Flash info 3.3	Loi Los Angeles 8.7	Libre et change 1.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 février à 0 h TU et le vendredi 12 février à 24 h TU.

Refroidissement temporaire, vendredi, puis retour à un temps doux pour la saison. En outre, la situation se caractérisera par le passage de perturbations pluvieuses circulant dans un flux maritime d'ouest, ces perturbations s'accompagnant de vents forts, notamment vendredi.

Vendredi : vents forts pluie et risque de neige

Sur la Bretagne, nuages et averses alterneront avec de timides éclaircies. Les vents de nord-ouest souffleront violemment. En rafale ils souffleront parfois en tempête mais commenceront à faiblir en cours d'après-midi.

Sur le reste du pays, la journée débutera sous la pluie. Il neigera à basse altitude. Des éclaircies apparaîtront en cours de matinée des Pays de Loire à l'Aquitaine et à l'ouest du Massif Central. L'après-midi, elles gagneront le Sud-Ouest, l'Auvergne et le Languedoc-Roussillon où la tramontane se lèvera et soufflera violemment. Sur les autres régions, le temps pluvieux persistera et des chutes de neige risquent de se produire jusqu'en plaine sur le Nord, la Haute Normandie, la Champagne, l'Ile-de-France et la Bourgogne.

Les vents de sud s'orienteront progressivement au nord-ouest et continueront à souffler très fort en rafales.

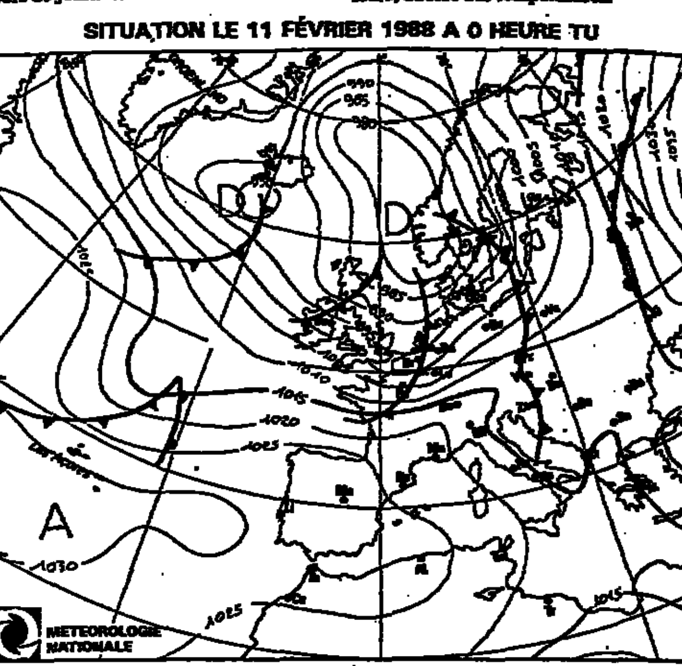
Les températures minimales varieront entre 1 et 5 degrés sur la moitié nord, entre 5 et 9 degrés sur la moitié sud. En cours de journée elles ne varieront guère.

Samedi. A l'arrière de la zone pluvieuse précédente, une hausse de pression importante entraînera, après la dissipation de quelques bancs de brume, l'établissement d'un temps assez beau sur l'ensemble du pays. Toutefois, près de l'Atlantique, les nuages, qui deviendront abondants au cours de l'après-midi, pourront donner quelques précipitations éparses en soirée. Les températures minimales seront comprises entre 5 et 8 degrés sur la moitié nord-est. En revanche, sur la moitié sud-est et l'est, les températures avoisineront 0 à 4 degrés. Les maximales atteindront 9 à 12 degrés sur la moitié ouest, 6 à 9 degrés sur les autres régions.

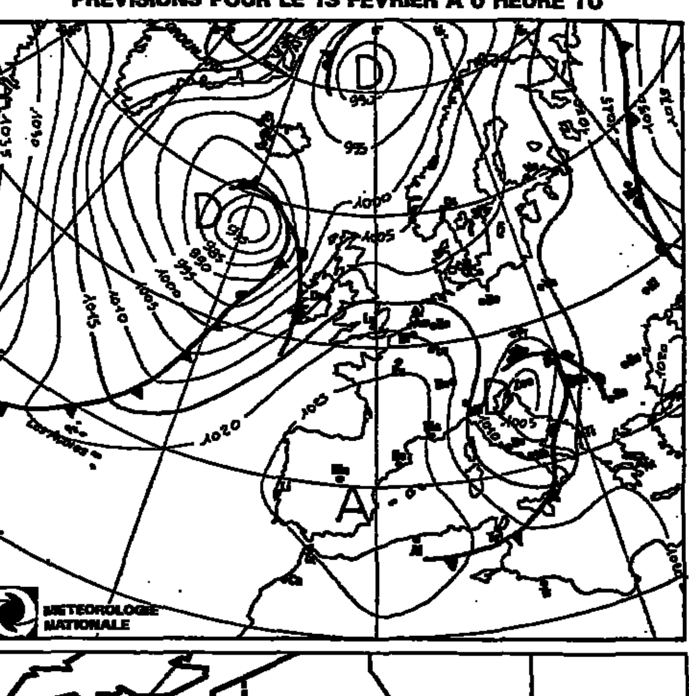
Par rapport à la veille, les vents seront faibles, hormis un mistral faiblissant en cours de journée.

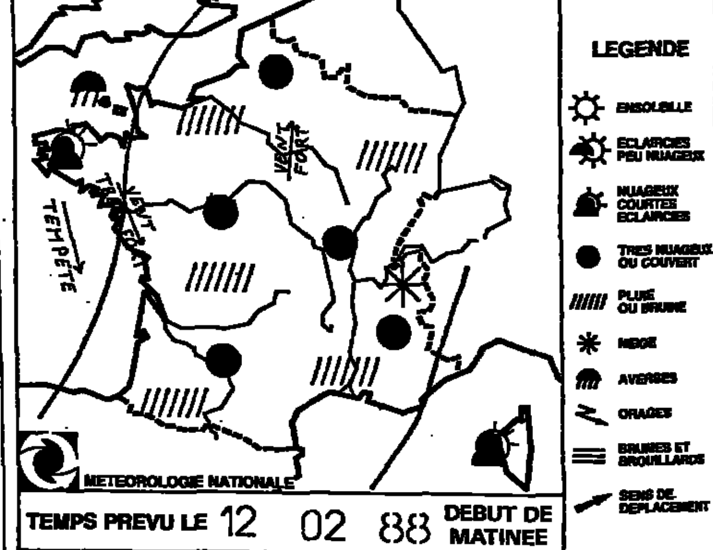
Dimanche. Une couverture nuageuse importante s'étendra sur la moitié ouest de la France. Des précipitations discontinues se produiront sur les régions de l'ouest, en prenant parfois un caractère orageux. Ailleurs, après la dissipation de quelques brumes ou brouillards matinaux localement givrants, en particulier du Massif Central au Nord-Est, généralisation d'un temps assez ensoleillé. Baisse des minimales sur la moitié est, avec possibilités de faibles gelées du centre du Jura et aux Ardennes. Ailleurs, hausse des températures.

SITUATION LE 11 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 FÉVRIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 10-02-1988 à 6 heures TU et le 11-02-1988 à 6 heures TU — le 11-02-1988

FRANCE			
AJACCIO	14	3	N
BIARRITZ	10	6	D
BORDEAUX	11	6	C
BOURGES	7	4	P
BREST	9	6	A
CAEN	8	3	N
CHERBOURG	7	4	D
CLERMONT-FERR.	7	4	A
DIJON	7	2	P
GRENOBLE St-M-H	7	4	C
LILLE	7	2	A
LIMOGES	6	2	P
LYON	7	2	N
MARSEILLE-MAR.	12	3	N
NANCY	4	1	A
NANTES	10	7	P
NICE	15	5	N
PARIS-MONTS.	7	5	D
PAU	8	3	N
PERPIGNAN	14	2	D
RENNES	10	5	C
ST-ÉTIENNE	6	2	C
STRASBOURG	7	2	*
TOURS	8	5	P
TOULOUSE	9	2	C
POINTE-A-PITRE	30	20	D

ÉTRANGER			
ALGER	17	3	D
AMSTERDAM	7	1	*
ATHÈNES	13	7	D
BANGKOK	31	25	C
BARCELONE	17	5	D
BELGRADE	8	2	C
BERLIN	7	2	N
BRUXELLES	6	1	A
LE CAIRE	19	12	D
COPENHAGUE	4	3	C
DAKAR	23	16	D
DELHI	26	11	N
DJERBA	17	13	D
GENÈVE	6	2	A
HONGKONG	15	13	C
ISTANBUL	14	7	D
JÉRUSALEM	13	2	D
LISBONNE	14	7	N
LONDRES	8	2	D
LOS ANGELES	28	12	D
LUXEMBOURG	3	0	*
MADRID	12	–1	D
MARRAKECH	19	6	D
MEXICO	22	10	B
MILAN	13	1	D
MONTRÉAL	–8	–15	C
MOSCOU	0	–7	*
NAIROBI	28	28	C
NEW-YORK	4	–2	D
OSLO	3	0	*
PALMA-DE-MAJ.	15	1	D
PÉKIN	4	–4	D
RIO-DE-JANEIRO	27	24	P
ROME	16	4	O
SINGAPOUR	31	31	C
STOCKHOLM	4	2	*
SYDNEY	22	19	A
TOKYO	9	2	C
TUNIS	19	9	D
VARSOVIE	6	0	*
VENISE	11	0	D
VIENNE	9	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 9 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige, en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 100-225 ; Bellecombe (Notre-Dame) : 90-190 ; Bonneval-sur-Arc : 130-195 ; Les Carroz-d'Araches : 60-170 ; Chamonix-Mont-Blanc : 50-270 ; La Chapelle-d'Abondance : 55-130 ; Chatel : 70-170 ; La Clusaz-Manigod : 60-180 ; Combloux : 30-170 ; Les Contamines-Montjoie : 50-190 ; Le Corbier : 85-150 ; Courchevel : 150-170 ; Crest-Voland : 110-160 ; Flaine : 120-280 ; Flumet : 80-145 ; Les Gets : 80-200 ; Le Grand-Bornand : 125-200 ; Les Houches : 70-160 ; Megève : 75-190 ; Les Menuires : 70-170 ; Méribel : 80-150 ; Morillon : 40-140 ; Morzine-Avoriaz : 60-180 ; La Norma : 50-100 ; Peisey-Nancroix : 100-250 ; La Plagne : 170-280 ; Pralognan-la-Vanoise : 70-120 ; Praz-de-Lys-Sommand : 120-170 ; Praz-sur-Arly : 50-140 ; La Rosière 1850 : 150-250 ; Saint-François Longchamp : 85-200 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 60-180 ; Les Saisies : 180-210 ; Samoëns : 25-240 ; Thollon-les-Mémises : 25-125 ; Tignes : 145-240 ; La Toussuire : 90-120 ; Val-Cenis : 50-110 ; Valfréjus : 45-140 ; Val-d'Isère : 140-210 ; Valloire : 60-180 ; Valmorel : 115-200 ; Val-Thorens : 130-180.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 135-300 ; Alpe du Grand-Serre : 30-70 ; Auris-en-Oisans : 45-110 ; Autrans : 70-150 ; Chamrousse : 80-100 ; Lans-en-Vercors : 30-60 ; Le Collet-d'Allevard : 70-120 ; Les Deux-Alpes : 95-360 ; Les Sept-Laux : 60-120 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 20-110 ; Villard-de-Lans : 30-70.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 60-110 ; Auron : 80-140 ; Beuil : 50-80 ; La Colmiane-Vald. : 30-80 ; La Foux-d'Alloz : 70-90 ; Isola-2000 : 130-160 ; Montgenèvre : 90-130 ; Orcières-Merlette : 80-280 ; Les Orres : 45-115 ; Pra-Loup : 40-95 ; Puy-Saint-Vincent : 50-150 ; Risoul : 80-110 ; Le Sauze : 25-125 ; Serre-Chevalier : 55-200 ; Superdevoluy : 70-160 ; Valberg : 60-90 ; Vars : 60-110.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 50-150 ; Ax-les-Thermes : 10-60 ; Bareges : 40-90 ; Cauterets-Lys : 150-220 ; Font-Romeu : 45-80 ; Gourette : 10-110 ; Luz-Ardiden : 65-165 ; La Mongie : 70-110 ; Pyrénées-2000 : 30-40 ; Saint-Lary-Soulan : 65-100 ; Superbagnères : 45-160.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 35-90 ; Super-Besse : 45-90 ; Super-Lioran : 55-105.

JURA

Métabief : 35-90 ; Les Rousses : 60-120.

VOSGES

Le Bohomme : 05-50 ; La Bresse : 30-70 ; Gerardmer : 15-70 ; Saint-Maurice/Moselle : 40-70 ; Ventron : 30-40.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

services »

CROISÉS

le numéro 305179 gagne 10 000 000,00 F

105179 gagne 1 000 000,00 F

SUPER GROS LOT

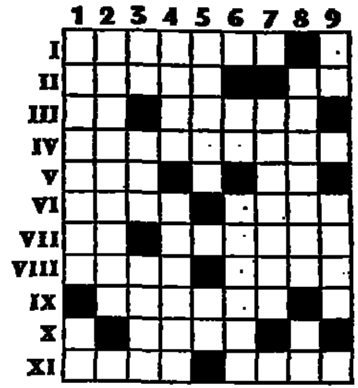
713460 gagne 4 000 000,00 F

TACOTAC

« services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4678



HORIZONTALEMENT

I. Meurt à la suite d'un empoisonnement. – II. Entraîne de nombreux abandons et permet d'en éviter beaucoup d'autres. Font régulièrement parler d'eux. – III. Un habitué de la table. Est maintes fois passé du rêve à la réalité. – IV. N'est pas inutile à celle qui porte la culotte. – V. Participent à d'innombrables « sorties ». Centre de recherches. – VI. Joue un rôle pour une interprétation. Donné pour répondre à un besoin. – VII. Conjonction. Qui a donc, d'une certaine façon, « gagné ». – VIII. Pas mêlé à des histoires. Se laisse aller. – IX. Prouve qu'on a pris du poil de la bête. – X. Fait fondre. – XI. Cache un mystère. Etourneau qui a perdu des plumes.

VERTICALEMENT

1. Un qui se fait ouvrir de nombreuses portes. On sait quand sa fin va venir. – 2. Avec elles, ceux qui se font battre sont cuits. – 3. Avec lui, jouer c'est sérieux. Indique parfois qu'on est en train de déguster la tarte. Etaient destinés à celui qui tenait les cordons de la bourse. – 4. Engagés à dégager. Les uns sont mis pour les entrées, les autres pour les sorties. – 5. N'hésitait pas à dévorer ce qui contenait des vers. Conjonction. – 6. Ne fait les choses qu'à moitié. Fait perdre le sens des réalités. – 7. Rend service à des hommes qui doivent faire face à de nombreuses pannes. – 8. Récolte bien plus qu'il n'a semé. Fut indispensable. – 9. Complique les choses. Homme de prix.

Solution du problème n° 4677

Horizontalement

I. Spirites. – II. Aurifères. – III. Lier. Isle. – IV. Ut. Erne. – V. Tsu. Ut. Gê. – VI. Rebuta. – VII. Soupirail. – VIII. Biceps. – IX. Ecu. Ore. – X. Sas. Niées. – XI. Odessa.

Verticalement

1. Salutistes. – 2. Puits. Cap. – 3. Ire. Urubus. – 4. Rire. Épi. – 5. If. Rubicond. – 6. Teinturerie. – 7. Ers. Tapées. – 8. Sel. Gais. Ès. – 9. Sève. Usa.

GUY BROUTY.

● **DOCUMENTATION : « Expobible » à Nantes.** – Jusqu'au 13 février, se tient au centre commercial Beaulieu, de Nantes, une grande exposition biblique : documents archéologiques, bibles anciennes, fac-similé des manuscrits de la mer Morte, etc. Elle a lieu à l'initiative de toutes les Eglises locales et de l'Association pour l'exposition biblique en pays nantais. Une série de conférences est également prévue, en liaison avec cette exposition, jusqu'au 19 avril. (Renseignements : (16) 40-08-02-72, de 10 heures à 22 heures.)

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du SUPER GROS LOT ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro 005179 gagne 10 000 000,00 F

Le numéro approchant à la centaine de mille
105179 gagne 1 000 000,00 F

	Numéros	Sommes gagnées		Numéros	Sommes gagnées
numéros approchants aux Dizaines de mille	015179 025179 035179 045179 055179 065179 075179 085179 095179	50 000,00 F	numéros approchants aux Dizaines	005109 005119 005129 005139 005149 005159 005169 005189 005199	50 000,00 F
numéros approchants aux Mille	000179 001179 002179 003179 004179 006179 007179 008179 009179	50 000,00 F	numéros approchants aux Unités	005170 005171 005172 005173 005174 005175 005176 005177 005178	50 000,00 F
numéros approchants aux Centaines	005079 005279 005379 005479 005579 005679 005779 005879 005979	50 000,00 F	numéros approchants aux centaines et dizaines de mille	115179 125179 135179 145179 155179 165179 175179 185179 195179	20 000,00 F

Tous les billets se terminant par			
	179	gagnent	2.000,00 F
	79	gagnent	400,00 F
	9	gagnent	200,00 F

Tous les billets ne bénéficiant d'aucun autre lot mais portant la terminaison 1 gagnent 200,00 F

SUPER GROS LOT

88 | TIRAGE DU MERCREDI 10 FEVRIER | 11e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro 713460 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 013460, 113460, 213460, 313460, 413460, 513460, 613460, 813460, 913460 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
703460	710460	713060	713400	713461	10 000,00 F
723460	711460	713160	713410	713462	
733460	712460	713260	713420	713463	
743460	714460	713360	713430	713464	
753460	715460	713560	713440	713465	
763460	716460	713660	713450	713466	
773460	717460	713760	713470	713467	
783460	718460	713860	713480	713468	
793460	719460	713960	713490	713469	

Tous les billets se terminant par			
	3460	gagnent	4 000,00 F
	460	gagnent	400,00 F
	60	gagnent	200,00 F
	0	gagnent	100,00 F

LOTO N° 6 TIRAGE DU MERCREDI 10 FEVRIER 1988

2 10 32 36 45 47 – numéro complémentaire 3

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 17 ET SAMEDI 20 FEVRIER 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 **TAC-O-TAC** TIRAGE DU MERCREDI 10 FEVRIER 1988 12e

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Louise, Danièle, Junie PINGAUD**

est née le 6 février 1988.

Nathalie et Denis,
ses parents,
Pierre et Etienne,
ses frères,
sont très contents.

58, avenue des Minimes,
94300 Vincennes.

Décès

– La baronne du Boys,
née baronne Clothilde de Bodman,
Le baron du Boys,
M. et Mme Robert de Montety,
M. et Mme Philippe Martinot-Lagarde,
leurs enfants et petits-enfants,
Le comte et la comtesse Robert de Ternay,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, après une longue et cruelle maladie, du

colonel du BOYS
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 et TOE,
ancien déporté à Buchenwald et Dora,

le mercredi 10 février 1988, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 13 février, à 14 h 30, en l'église de Saint-Martin-de-la-Place.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Fortineries,
Saint-Martin-de-la-Place,
49160 Longue.

– Mme Georgette Chevrier,
son épouse,
M. et Mme Jacques Chevrier,
ses enfants,
Isabelle Chevrier de Montjou,
Anne, Catherine et Françoise,
ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri CHEVRIER,

survenu à Limoges, le 4 février 1986, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Limoges, le samedi 6 février 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

54, avenue de Naugeat,
87000 Limoges,
8, avenue Galliéni,
78110 Le Vésinet.

– M. et Mme Jean-Claude Jacob
et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Jacob
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André JACOB,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 10 février, dans la stricte intimité familiale.

31, rue de la Ferme,
92200 Neuilly.
15, avenue des Tilleuls,
75016 Paris.

– Dominique, Pierre, Delphine et Damien Le Borgne,
Christine Abbone,
Laurent Guilloteau,
Ainsi que sa famille,
Ses amis
Et tous ceux qui l'ont connue et aimée,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Nicole de MAUPEOU-ABBOUD,

survenu le 3 février 1988.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 15 février 1988, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Bedarrides,
13100 Aix-en-Provence,
161, rue de La Roquette,
75011 Paris.

– Les membres du Groupe de sociologie du travail du Centre national de la recherche scientifique,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et amie

Nicole de MAUPEOU-ABBOUD,

qui nous a quittés si brutalement.

[Ses travaux sur la sociologie des jeunes ouvriers, l'analyse du mouvement étudiant et la sociologie de la formation professionnelle ont marqué la communauté scientifique.]

– Mme André Menne,
son épouse,
M. et Mme Philippe Dailey,
Le professeur et Mme Jacques Bazex,
Le professeur et Mme Michel Bazex,
ses enfants,
M. et Mme Eric Dailey,
Bruno Dailey,
Krystel et Karen Bazex,
ses petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de l'

administrateur général de la Marine André MENNE,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

le 8 février 1988, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 février 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Nérac (Lot-et-Garonne).

3, rue Victor-Daix,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. et Mme Guy Sabattie,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean Saves
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Joseph Danan
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père, le

docteur Louis SAVES,
médecin-colonel en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Anniversaires

– En ce premier anniversaire de la mort de

M. Henry MANO,

une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– *Le Lion's Club Paris Necker* Pasteur organise un concert exceptionnel, salle Gaveau, le 22 février 1988, à 20 h 30, au profit du groupe hospitalier Necker et des greffes pour les enfants (professeur J.-Y. Neveux). Ce gala a été placé sous le haut patronage de Mme Claude Pompidou. Il y sera interprété l'intégrale des concertos de J.-S. Bach, à 2, 3, 4 pianos, avec l'Ensemble instrumental de France et quatre solistes internationaux. Réservations : salle Gaveau et FNAC. Prix de la place : 250 F.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés (avec justificatif) .... 69 F
Communications diverses .... 82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Rens. : 42-47-95-03.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Mort de Pierre Delmon membre du Conseil économique et social

Pierre Delmon, soixante-cinq ans, membre du Conseil économique et social, a été tué, le mercredi 10 février, dans un accident de la route à Verneuil-sur-Avre (Eure).

Né le 23 février 1923 à Colombes, Pierre Delmon « entre en politique » lorsque Georges Pompidou, premier ministre, l'appelle à son cabinet en 1964 comme conseiller. Il restera cinq ans à Matignon auprès de Georges Pompidou puis de son successeur, M. Couve de Murville, s'occupant des dossiers énergétiques industriels et régionaux. Sa carrière va ensuite se dérouler aux frontières de la politique et de l'économie, d'abord lorsqu'il préside, de 1969 à 1980, les Houillères du Nord-Pas-de-Calais, puis de 1980 à 1982, comme président des Charbonnages de France. C'est alors que, neuf mois après l'arrivée de la gauche au pouvoir, il doit laisser, en février 1982 son fauteuil au communiste Georges Valbon.

Parallèlement à sa carrière nationale, Pierre Delmon a toujours manifesté pour le Nord-Pas-de-Calais, où il avait beaucoup d'amis dans tous les milieux politiques industriels et sociaux, un grand attachement. Il a présidé le Comité économique et social de cette région de 1974 à 1982, et ses avis argumentés ont souvent été écoutés par les socialistes, majoritaires au conseil régional.

Pierre Delmon avait une autre passion : les questions du logement. Il avait été en 1976 l'auteur d'un rapport sur la participation des Français à l'amélioration de leur cadre de vie et a présidé longtemps la commission nationale des rapports entre locataires et propriétaires.

Membre du Conseil économique et social depuis 1974 où il faisait figure de « sage », il présidait la Fédération nationale des sociétés de crédit immobilier. M. Pierre Méhaignerie lui avait demandé tout récemment de présider l'Observatoire des loyers à Paris, et il avait, il y a quatre mois, rédigé l'avis du CES sur la « loi Léotard » relative à la protection du patrimoine.

Sa seule activité politique « officielle » a été un mandat local. Il fut de 1965 à 1977 conseiller municipal de Granville.

F. GR.

Religions

Le millénaire du christianisme russe

Le plus grand chœur orthodoxe est en visite en France

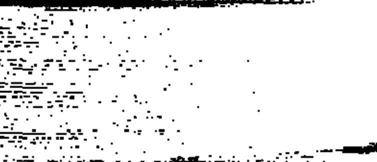
Le chœur du monastère de la Trinité Saint-Serge à Zagorsk et de l'Académie de théologie de Moscou sera, à partir du jeudi 11 février et pour une semaine, en France. Considéré comme le plus prestigieux ensemble vocal de l'Eglise orthodoxe et le gardien le plus fidèle de la tradition du chant liturgique russe, c'est la première fois que le chœur de Zagorsk se déplace en Occident, à l'occasion de la célébration du millénaire du baptême de la Russie.

Cette visite coïncide avec l'inauguration, le 12 février, d'une exposition à l'UNESCO consacrée aussi à ce millénaire et présidée par le métropolite Vladimir, membre du Saint Synode de l'Eglise russe, exarque du patriarche de Moscou pour l'Europe occidentale.

Le chœur de Zagorsk chantera le 11 février, à 18 heures, en l'église des Trois-Saints-Hiérarques, rue Pételà Paris (15e) ; le 12, à 18 h 30, il sera à l'UNESCO ; le 13, à 15 heures, il inaugurera un monastère orthodoxe au Mesnil-Saint-Denis (Yvelines) ; le 14, il sera présent à la manifestation de jeunes organisée par le diocèse de Paris au palais de Bercy, en présence du cardinal Lustiger ; le soir de ce dimanche 14, le chœur de Saint-Serge de Zagorsk se rendra à Tournus et chantera à 18 heures à l'abbatiale. Le 15, à 15 heures, il se produira à la basilique de Vézelay.

L'un des sommets de cette visite sera le concert donné, le 16 février à 20 h 30, à l'église de la Madeleine à Paris (1). Le chœur finira sa tournée à Strasbourg par un dernier concert à l'église Saint-Pierre-le-Jeune le 18 février à 20 h 30.

(1) La location est ouverte à La Madeleine, de 12 h 30 à 19 heures, au Palais des congrès et à la FNAC. Par téléphone : 46-40-28-20.





Economie

SOMMAIRE

■ Le groupe Gevaert et Suez ont établi un protocole d'accord par lequel ils entendent tenir la majorité dans la Société générale de Belgique (*lire ci-contre*).

■ Dans un entretien au « Monde », M. Jacques Chirac s'explique sur la politique des transports menée par son gouvernement. Il indique clairement sa détermination dans le conflit qui pourrait opposer les Etats-Unis et l'Europe à propos de l'Airbus (*lire page une*).

■ Le programme autoroutier arrêté mercredi en conseil des ministres comprend un investissement de 80 milliards de francs sur dix ans (*lire page 25*).

■ Hachette reprend Rombaldi, spécialisé dans la vente par correspondance des bandes dessinées (*lire page 26*).

● **Le tribunal de Mulhouse reporte la liquidation de Point Air.** — Le tribunal de grande instance de Mulhouse a repoussé au 12 février sa décision sur la liquidation de la compagnie de charter Point Air. Il a désigné comme repreneur la filiale française du belge TEA, mais le ministre des transports, qui redoute cette concurrence, a préféré désigner la compagnie française Minerve et refuse à TEA les droits de trafic de Point Air. Si les négociations en cours pour sortir de cet imbroglio n'aboutissaient pas, Point Air pourrait entraîner dans sa chute sa maison-mère, l'association Le Point-Mulhouse, qui est en ce moment même responsable de quinze mille touristes en voyage dans le monde.

La bataille boursière autour de la Générale de Belgique

M. Leysen et le groupe Suez se sont entendus pour contrer les ambitions de M. De Benedetti

Le feuilleton de la reprise de la Société générale de Belgique a connu un rebondissement dans la nuit du 10 au 11 février : MM. André Leysen, patron du groupe Gevaert et fédérateur des intérêts belges dans la société, et Gérard Worms, directeur général de la Compagnie financière de Suez, ont signé un protocole d'accord, insistant notamment sur la nécessité d'un « ancrage » belge de la Société générale.

Le document signé par Gevaert et Suez, et rendu public jeudi dans la matinée, porte sur une collaboration entre les deux parties sur les objectifs suivants : l'adaptation de la société à sa vocation de holding européenne, la croissance du groupe et la valorisation du savoir-faire de ses dirigeants, cadres et personnel, la stabilisation et la consolidation, enfin, de l'ancrage belge de l'actionnariat de la SGB avec la reconnaissance d'une prééminence des Belges au sein de la majorité. Selon le porte-parole de Suez, ce protocole doit maintenant être soumis « *dans les meilleurs délais* » à l'approbation des différents actionnaires concernés.

Cet accord a surpris nombre d'observateurs qui s'attendaient plutôt à une conclusion entre M. André Leysen et M. Carlo De Benedetti. Ce dernier avait ainsi proposé à M. Leysen la présidence du conseil d'administration de la future société. L'homme d'affaires italien s'était aussi montré prêt à « *partager* » avec le numéro un de Gevaert ses participations dans la Générale pour aboutir à une parité des pouvoirs respectifs, à la condition toutefois d'obtenir le pouvoir de gestion. Mercredi, en fin d'après-midi, on se rendait toutefois compte que ce compromis n'était pas du goût des responsables de la Société générale, qui préféraient un accord avec le groupe Suez. M. Etienne Davignon, directeur à la Société générale, aurait ainsi joué un rôle essentiel dans les négociations qui se sont ouvertes ensuite avec le groupe français pour aboutir à un protocole d'accord.

« *Avec nos amis, nous sommes sûrs de pouvoir réaliser nos desseins* », affirmait M. Leysen, dès jeudi matin. Son « groupe » disposerait de 28 % des actions et Suez de 15 %. A ces 43 % il faudrait ajouter l'apport d'autres actionnaires, notamment étrangers. Sans oublier les actions qui auraient dû être achetées sur le marché par des amis. En fait, il semble d'ores et déjà acquis que les signataires de cet accord détiennent maintenant au moins 50 % du capital de la SGB. La coalition belgo-française aurait donc emporté la partie.

Après l'annonce de l'accord Suez-Gevaert, CERUS affirmait que ses alliés à lui avaient acheté quelque 19 % des parts de la SGB, et que le clan De Benedetti disposerait au total de 37 % à 39 % du capital avant même le lancement de son OPA, qui doit commencer lundi prochain. Et il faisait savoir que ce clan était homogène, alors que la partie adversè est constituée d'une coalition d'intérêts pas forcément convergents. Cette coalition comprendrait, en effet, selon CERUS, des anti-De Benedetti mais aussi des pro-De Benedetti.

Que peut-il se passer maintenant ? Il faudra d'abord que l'accord Leysen-Suez soit définitivement conclu, c'est-à-dire approuvé par toutes les parties prenantes françaises mais aussi belges. M. De Benedetti peut tenter d'enfoncer un coin dans la coalition réunie derrière M. Leysen et de la faire éclater. Mais, jusqu'à présent, le « condottiere » n'est pas parvenu à rallier un seul partenaire belge, et c'est bien là la raison de ses difficultés.

Il faudra ensuite gérer la Société générale. Ce sera très difficile, puisque, avec plus de 37 % des parts (sans compter ce qu'il obtiendra à l'issue de son OPA), M. De Benedetti disposera au moins d'une minorité de blocage (25 % en Belgique) et donc d'une très forte « *capacité de nuisance* ».

A partir de ce moment, deux hypothèses sont possibles : M. De Benedetti peut vendre tout ou partie de ses titres, réalisant au passage une plus-value. Il peut aussi rester dans la société comme le plus gros actionnaire et comme partenaire actif, mais non plus comme ce qu'il souhaitait, gestionnaire et actionnaire de « préférence ». Les dirigeants de la SGB semblent plutôt favorables à cette solution. M. De Benedetti pourrait espérer, dans ce cas, jouer sur le temps et fissurer un jour la coalition en sa faveur. Pour l'instant, les signataires de l'accord Suez-Leysen se sont engagés à ne pas avoir de contact avec M. De Benedetti sans en référer à leurs partenaires.

Après les décisions de justice de ce début de semaine favorables à l'homme d'affaires italien, celui-ci semblait tenir la corde. Mais les dirigeants de la SGB, peut-être en laissant espérer à M. De Benedetti qu'il parviendrait à un accord avec M. Leysen, ont gagné du temps et une marge de manœuvre pour constituer une majorité au sein du capital.

Un épisode du feuilleton de la Générale de Belgique semble, en tout cas, s'être achevé dans la nuit du 10 au 11 février.

JOSÉ-ALAIN FRALON et ÉRIC LE BOUCHER.

Suez veut « une juste place sans impérialisme »

« *Dans cette affaire, Suez a un projet* » : rompant « *paisiblement* » le silence auquel la Compagnie financière de Suez s'était jusqu'à présent tenue, les dirigeants de la holding française ont contre-attaqué, le mercredi 9 février, dans des conférences de presse simultanées à Paris et à Bruxelles. La présence de Suez dans la bagarre autour de la Société générale de Belgique n'est ni le fruit du hasard ni celui d'un ressentiment à l'égard de l'attaquant, M. Carlo De Benedetti, a expliqué, à Paris, M. Patrick Ponsolle, le directeur général de la compagnie.

« *Depuis deux ans, Suez et la SGB ont des relations de travail suivies sur des dossiers concrets* », a déclaré M. Bernard Egloff, également directeur général, donnant à ce sujet toute une série d'exemples : l'intervention conjointe de Suez et de la SGB dans Eurotunnel, la création d'une société commune, Aquinter, par la Lyonnaise des eaux (groupe Suez) et la Générale de Belgique pour la concession et la distribution d'eau, la participation, à hauteur de 15% de la SGB dans le capital d'Airpartner (leasing aéronautique), une initiative de Suez et de la BNP...

Dans les secteurs de la communication et des médias, les opérations conjointes ont également été nombreuses : la SGB a pris 14% de Pathé-Cinéma, comme Suez, d'une part, et la Lyonnaise des eaux, d'autre part. La Société générale a acquis 10% des titres de la Compagnie européenne de droits, créée par Suez...

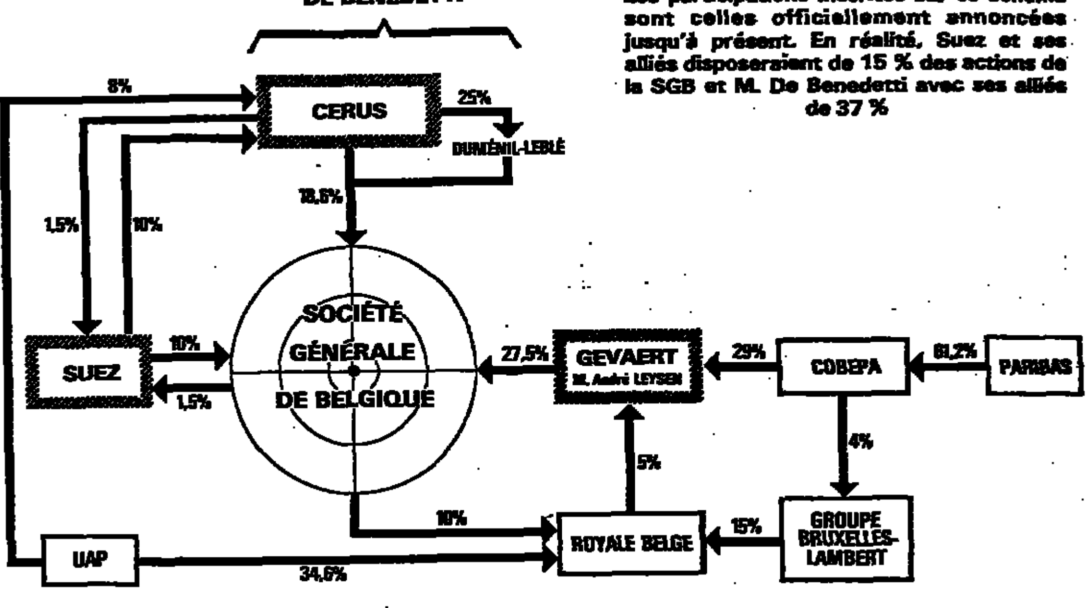
Dans ces conditions, un rapprochement entre les deux sociétés avait été envisagé, selon M. Egloff. En juin prochain, une assemblée générale exceptionnelle de Suez devait proposer une augmentation de la part du capital détenue par la SGB dans la société française (elle est déjà de 1,5 %) et, réciproquement, Suez devait porter à 4 % sa participation dans la holding belge.

Pris de court par l'attaque surprise de M. De Benedetti, les dirigeants de Suez, soutenus par l'ensemble des actionnaires de leur « noyau dur » — (« *Au conseil d'administration, il y a eu unanimité moins une abstention et un vote contre, celui de M. De Benedetti* (1) — ont décidé de contre-attaquer. « *Notre objectif n'est pas de venir au secours d'un management discuté, de nous substituer à M. De Benedetti ou de mener une contre-OPA* », a expliqué M. Ponsolle, ajoutant : « *Nous recherchons une association équilibrée entre partenaires belges et français* » dans laquelle Suez souhaite avoir « *sa juste place, sans impérialisme* ».

A l'inverse du *condottiere*, Suez ne prétend pas vouloir « *jouer le premier rôle* ». Préconisant un « *développement vigoureux et pragmatique de la SGB* », les dirigeants de la rue d'Astorg estiment avoir de nombreuses vues convergentes avec M. Leysen.

ÉRIK IZRAELIWICZ.

(1) M. De Benedetti est en effet actionnaire de Suez et siège au conseil d'administration.



Les participations inscrites sur ce schéma sont celles officiellement annoncées jusqu'à présent. En réalité, Suez et ses alliés disposeraient de 15 % des actions de la SGB et M. De Benedetti avec ses alliés de 37 %

Trois banques alsaciennes coordonnent leurs efforts à l'égard des collectivités locales

STRASBOURG
de notre correspondant

Trois grandes banques alsaciennes ont signé à Strasbourg un accord pour mieux appuyer les efforts des collectivités locales de leur région. La Banque fédérale du Crédit mutuel, la Société générale alsacienne de banque (SOGÉNAL) et le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL) proposent aux principales collectivités territoriales alsaciennes une enveloppe de crédit de 1 milliard de francs. La région, les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, la ville de Strasbourg et sa communauté urbaine, enfin Colmar et Mulhouse pourront y puiser pour leurs projets de développement « *aux meilleures conditions du marché* », assure M. Etienne Pflimlin, président du Crédit mutuel.

Les prêts seront répartis à parts égales entre les trois banques. M. René Géronimus, PDG de la SOGÉNAL, a évoqué également la possibilité d'emprunts obligataires émis soit par les collectivités elles-mêmes, soit conjointement par les trois banques, qui collectent au total 60 % de l'épargne régionale.

Ce pool reste ouvert, ont assuré les trois présidents, aux autres banques « *pourvu qu'elles aient un pouvoir de décision régional* ».

J. F.

EN BREF

● **Sécurité sociale : M. Chotard élu rapporteur au Conseil économique et social.** — La commission des affaires sociales du Conseil économique et social a élu, le mercredi 10 février, M. Yvon Chotard rapporteur de l'avis que le gouvernement a demandé sur l'avenir de la Sécurité sociale. M. Chotard a été élu au deuxième tour et au bénéfice de l'âge ayant fait, avec 10 voix, jeu égal avec Mme Yvette Chassagne (10 voix également). Au premier tour, sur 20 votants, M. Chotard, ancien vice-président du CNPF, avait obtenu 10 voix, l'ancienne présidente de l'UAP 7 voix. Il y avait eu trois bulletins blancs. Le président de la commission, M. René Teulade (président de la Fédération nationale de la mutualité française), a demandé que l'avis du Conseil soit remis dans la première semaine de juillet.

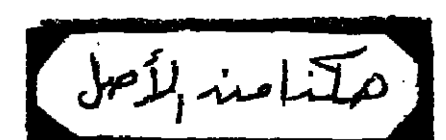
● **Air Inter : préavis de grève pour les 16, 17, 18 et 19 février.** — Les syndicats de pilotes (SNPL et SPAC) et de mécaniciens (SNOMAC) d'Air Inter ont annoncé, le 10 février, qu'ils avaient déposé un préavis de grève pour les 16, 17, 18 et 19 février entre minuit et 8 heures, ce qui est de nature à perturber les vols du matin. Ce nouveau mouvement vise, comme les précédents, à obtenir « *une expérimentation d'exploitation de l'Airbus A-320, avec un équipage à trois pour une période à définir* ». Les syndicats demandent que, à l'issue de l'expérimentation, il y ait une décision concertée pour « *la meilleure composition d'équipage* » et que, en cas de choix de l'équipage à deux, des négociations aient lieu sur le sort des officiers mécaniciens. D'autre part, le tribunal d'Evry a décidé que la CFDT et la CGC (représentant les personnels au sol) pourront participer aux procédures de médiation entre les syndicats de pilotes et mécaniciens et la direction d'Air Inter.

Un entretien avec M.

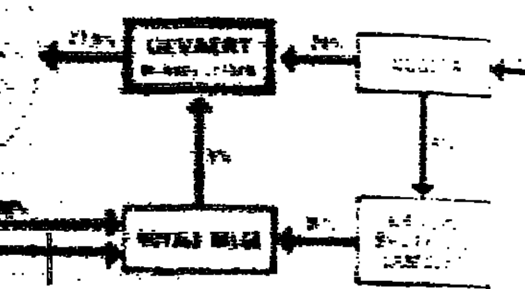
La France, carrefou

deux voies deviendront … des autoroutes gratuites





هكذا من الأصل



Économie

TRANSPORTS

Un entretien avec M. Chirac

« La France, carrefour de l'Europe »

(Suite de la première page.)

» Notre pays a, désormais, la possibilité de devenir le centre des échanges et du développement économiques européens. Sa géographie, son histoire, sa culture, sa puissante région parisienne en font un lieu de passage exceptionnel.

« Quelle est la France que vous voulez modeler grâce au TGV et à l'autoroute ?

– C'est la France qui a vocation, comme je vous l'ai dit, à être, demain, le carrefour de l'Europe. Mais il lui faut d'abord combler ses retards. Tel est le cas pour les routes et les autoroutes. De 1981 à 1986, la gauche au pouvoir a diminué de 11 % les investissements alors que le trafic ne cessait de croître jusqu'à 10 % par an sur les autoroutes. J'ai donc entrepris de regagner le temps perdu. Au lieu de 120 km engagés chaque année sous la gauche, nous en avons lancé 206 en 1987 et 328 en 1988.

» Voilà pour la France qui était en retard. Mais il y a aussi la France qui gagne et c'est le TGV. Nous avons là un outil exceptionnel qui est le complément idéal des autres moyens de transports et qui se développera fortement compte tenu des dimensions de l'espace européen. En mars 1986, j'ai trouvé 417 km de lignes à grande vitesse en service sur le réseau Sud-Est et 280 km en travaux pour le TGV-Atlantique. J'ai décidé 520 km supplémentaires pour le TGV-Nord, l'interconnection en Ile-de-France de toutes les lignes TGV et le contournement de Lyon.

» Il nous fallait sortir de cette vieille manie qui consistait à tout faire aboutir et sortir de Paris. La plus importante de nos décisions concerne l'interconnexion Ile-de-France grâce à laquelle nos trois lignes à grande vitesse formeront, dès 1993, un vrai réseau qui contournera Paris et Lyon et auquel, le moment venu, le TGV-Est se raccordera. En 1993, si ces projets de TGV avancent comme je le souhaite, c'est-à-dire simultanément Marseille sera à cinq heures de Lille, Lyon à quatre heures de Nantes, Paris à trois heures de Londres, et les voyageurs de toutes les villes desservies pourront se rendre directement en TGV aux aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et de Lyon-Satolas. »

La liaison Rhône-Rhin

« N'avez-vous pas relancé la liaison Rhône-Rhin, à la rentabilité de laquelle vous ne croyez guère, pour faire plaisir à M. Edgar Faure et à six présidents de conseils régionaux ?

– La liaison Rhône-Rhin est un projet gigantesque. Les 200 kilomètres de canal à grand gabarit qui restent à creuser entre les deux bassins sont les plus difficiles. Ils représentent un investissement d'environ 15 milliards de francs, soit l'équivalent du TGV Nord.

» Cet ouvrage n'a pas de priorité immédiate, ce qui ne signifie pas qu'il faille l'abandonner. C'est pourquoi le gouvernement a pris des décisions simples, utiles et logiques. Du côté rhénan, nous permettrons de remonter à grand gabarit de Mulhouse jusqu'à Niffer et, du côté rhodanien, nous réaliseront le contournement du pont de Mâcon pour permettre aux grands convois de remonter jusqu'à Tavaux, dans le Doubs. Dans les deux cas, le canal desservira d'importantes zones industrielles.

– Vous avez protégé la compagnie publique Air France en interdisant, provisoirement, à la compagnie privée UTA de desservir, l'aéroport new-yorkais de Newark. Pourquoi ?

– Il ne s'agit pas de protection, mais simplement, dans le cas que vous évoquez, de demander aux présidents de deux compagnies aériennes de rechercher s'ils ne pouvaient pas développer davantage leur coopération.

– Cette concertation semble avoir tourné court...

– Ce sont des comportements que je ne peux que déplorer et qui remontent au partage du monde entre les deux compagnies au début des années 60. Pour l'avenir et face la concurrence, il faudra que les deux transporteurs aériens français apprennent à se serrer les coudes.

» Le demande d'UTA de se poser à Newark n'est pas illégitime dans la mesure où aucune compagnie française ne s'y rend. D'un autre côté, je reconnais le bien-fondé de la réaction d'Air France qui est, d'ailleurs, modérée. Je souhaite que les deux compagnies fassent un pas dans le sens d'une meilleure entente... Pour l'instant, ce n'est pas encore ce que j'appellerais un succès ! »

Détermination sereine

« Quelle doit être l'attitude des pays européens face à l'agressivité des Etats-Unis à l'égard d'Airbus, qu'ils accusent de concurrence déloyale ?

– La détermination sereine.

» L'Europe s'est dotée d'une industrie aéronautique performante. Airbus dispose d'une gamme complète d'avions qui lui permet de vraiment compter au niveau mondial. Ce n'est pas au moment où l'on renforce la construction européenne qu'il faut abandonner à un autre pays le monopole de la construction d'avions. L'agressivité dont vous parlez est surtout le fait de constructeurs américains qui admettent difficilement le succès d'Airbus. Pourtant, je constate l'excellence de leurs résultats en 1987 : 19,7 milliards de dollars de commandes pour Boeing. Je note l'accroissement de la part des Etats-Unis sur le marché des avions civils : 78 % en 1986 contre 66 % en 1979. Je relève aussi les soutiens financiers dont bénéficient les avionneurs américains au titre de la recherche, du développement et des programmes militaires.

» Je n'imagine donc pas que les Etats-Unis puissent lancer des actions contre Airbus. Elles ne resteraient pas sans riposte de la part de Européens. Elles amorceraient un engrenage qui affecterait le commerce mondial à un moment où le soutien de l'activité économique proscrit de telles entraves commerciales. En définitive, nos amis américains souffriraient eux-mêmes de ces ripostes qui pourraient déborder largement le secteur aéronautique.

» La sagesse commande de résoudre ces difficultés par la négociation entre nos groupements et par la coopération entre nos industriels. Nous avons formulé des propositions en ce sens qui seront examinées, le 18 mars, à Genève au GATT.

– Le maire de la capitale que vous êtes est très silencieux en matière de transports collectifs. Est-ce parce que vous hésitez à les privilégier par rapport à l'auto ?

– Le comité municipal d'études sur la circulation, que j'ai installé en mai 1987, m'a remis ses premières conclusions. Les mesures que j'ai retenues et présentées au Conseil de Paris, le 25 janvier, doivent permettre à la capitale de relever le défi consistant à assurer à chaque usager la liberté de choisir son mode de déplacement.

» En revanche, la ville n'a pas de pouvoir de décision en matière de transports collectifs, dont l'organisation relève de la compétence du Syndicat des transports parisiens. Je suis néanmoins intervenu de façon très ferme pour que les objectifs arrêtés par la ville, en matière d'infrastructures lourdes de transports en commun soient réalisés dans les six ans à venir. Il s'agit, notamment, de la desserte du secteur sud-est proche de la Seine, du doublement de la ligne A du RER et de la réouverture de la petite ceinture sud.

Le public et le privé

– Certaines entreprises publiques de transport seraient-elles plus efficaces si elles étaient privatisées ?

– Il existe un programme de privatisation du secteur concurrentiel, défini par la loi du 6 août 1986. Ce programme de cinq ans est ambitieux. Tant qu'il n'aura pas été mené à son terme, nous n'irons pas au-delà. Votre question n'est donc pas d'actualité.

– N'avez-vous vraiment aucune idée de l'entreprise qui serait plus performante dans le privé ?

– Pour vous dire la vérité, je n'ai pas complètement arrêté mon point de vue sur cette question : priorité à la compétitivité ! Prenons les principales entreprises publiques. D'abord la SNCF : sa privatisation n'est pas imaginable ; elle est un service public ; elle détient un monopole et elle se rapproche de l'équilibre après avoir dépassé les 10 milliards de francs de déficit en 1983. La RATP est dans la même situation. Il reste Air France, société d'Etat, qui a déjà un véritable comportement de société privée. Ne vient-elle pas d'annoncer un résultat net après impôt de 700 millions de francs ? Faut-il privatiser Air France ? Cela ne me paraît pas une priorité. Je ne suis pas un dogmatique.

L'hécatombe routière

– Vous avez agi sur les trois infractions causes principales de l'hécatombe routière : le non-respect du port de la ceinture, la conduite en état d'ivresse et l'excès de vitesse. C'est sur ce dernier point que votre gouvernement a été le moins vigoureux. Pourquoi ?

– L'action en matière de répression des excès de vitesse a été continue, même si, il est vrai, elle ne s'est pas traduite par des mesures nouvelles. Je remarque avec satisfaction que les esprits changent. Prenons la conduite en état d'ivresse : il y a quelques années, le gouvernement ne cessait d'être sollicité pour retirer des procès-verbaux aux conducteurs ayant été surpris en état d'ébriété au volant. Maintenant, il y a beaucoup moins de demandes de ce genre et ceux qui les formulent se cachent...

» Equipement des forces de l'ordre en matériel électronique de contrôle de l'alcoolémie, suspension de permis de conduire facilitée, contrôles de vitesse multipliés, apprentissage de la conduite pour les moins de dix-huit ans dans vingt-cinq nouveaux départements : mon gouvernement a maintenu une pression constante et les résultats sont là. Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, le nombre des tués sur la route, en douze mois, est descendu au-dessous du seuil des 10 000. C'est encore un chiffre insupportable, et je vous promets que nous ne relâcherons pas notre effort. »

Propos recueillis par **ALAIN FAUJAS.**

Les routes à deux fois deux voies deviendront progressivement des autoroutes gratuites

Le conseil des ministres a pris, le mercredi 10 février, trois décisions nouvelles pour les autoroutes ; l'essentiel – à savoir un programme de 2 700 kilomètres à réaliser en dix ans – ayant été arrêté par le gouvernement le 13 avril 1987.

La première nouveauté annoncé par M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, est que les routes à deux fois deux voies seront désormais construites sur le modèle autoroutier, c'est-à-dire que les croisements avec les autres voies se feront par des échangeurs et qu'il sera possible d'y rouler à la vitesse maximum de 130 km/h, contre 110 km/h aujourd'hui.

Elles demeurent gratuites. Progressivement, les routes à deux fois deux voies existantes bénéficieront des mêmes aménagements, par exemple en Bretagne.

Deuxième annonce : Limoges ne bénéficiera pas d'une autoroute à péage comme le réclamaient les élus (communistes compris) et les responsables économiques pour en accélérer la réalisation. 297 kilomètres seront construits à deux fois deux voies entre Vierzon, Limoges et Brive et sans péage ; 300 millions de francs seront engagés dès cette année et les travaux sont programmés pour être achevés dans huit ans.

Troisièmement, M. Méhaignerie a rajouté 140 kilomètres d'autoroutes supplémentaires : la section à péage Courtenay-Sens, la section (gratuite pour les riverains) Tarbes-Capvern, les sections à péage de Pont-Royal-Aiguebelle et entre Saint-Michel-de-Maurienne et le tunnel du Fréjus, l'autoroute payante du Chablais entre Annemasse et la frontière suisse, et le contournement de Gannat (Allier). Enfin, une route à deux fois deux voies sera réalisée entre Montpellier et la RN 9.

SOCIAL

En 1987

Les dépenses d'assurance-maladie ont moins augmenté que les prix

Pour la première fois depuis longtemps, les dépenses d'assurance-maladie du régime général (263 milliards de francs) ont, en 1987, augmenté moins que les prix : la progression a été de 2,3 % contre 11,6 % en 1986, soit, en francs constants, – 0,8 % contre + 8,1 %. Les résultats publiés par la Caisse nationale d'assurance-maladie pour la fin décembre confirment les évaluations de la Commission des comptes de décembre dernier (*le Monde* du 22 décembre 1987).

Cette baisse résulte d'éléments connus (plan Séguin, campagnes de « modération » des caisses, changement de comportement dû au « climat général ») et touche essentiellement la médecine de ville : en francs constants, les remboursements d'honoraires (43,4 milliards de francs) et de prescriptions (52,7 milliard de francs) ont diminué de 2,2 % en 1987, alors qu'ils avaient augmenté de 7,2 % en 1986.

Pour les honoraires médicaux, l'évolution a été très différente pour les généralistes et les spécialistes. Alors que le nombre de consultations et de visites effectuées par les généralistes a diminué de 1,2 %, l'activité des spécialistes a continué à progresser (de 8,7 %). Les remboursements d'actes techniques ou chirurgicaux ont à peine moins augmenté qu'en 1986 (5,1 % contre 7,7 %) et ceux de radiologie se sont accrus (de 5 % contre 4,6 % en 1986).

Les remboursements de prescriptions ont baissé de 1,7 % en francs courants, alors qu'ils avaient augmenté de 11 % en 1986 ! La diminution est évidemment particulièrement forte pour la pharmacie, par suite de la diminution du taux de remboursement de certains médicaments : – 4,5 % après une hausse de 10,3 % en 1986 ; mais on a constaté une décélération sensible pour les actes d'auxiliaires médicaux (+ 4,3 % en volume contre + 10,1 % en 1986) et les analyses biologiques (+ 6,6 % contre + 14,3 %). Quant au nombre d'indemnités journalières versées en cas de maladies, il a connu une baisse exceptionnelle (9,4 % contre 2,9 % l'année précédente).

En revanche, les versements aux hôpitaux du secteur public, après correction des changements de législation, ont connu une évolution peu différente sur les deux années : + 2,5 % à prix constant en 1987, + 2,4 % en 1986. Pour les établissements privés, la progression s'est ralentie (+ 3,4 % contre + 7 %).

La grève continue chez Ford Grande-Bretagne

La grève des trente-deux mille ouvriers continue le jeudi 11 février dans les vingt-deux usines Ford de Grande-Bretagne, pour la quatrième journée consécutive. D'autre part, une première rencontre entre la direction et les syndicats des douze mille employés (« cols blancs »), mercredi soir n'a pas abouti : les syndicats ont jugé insuffisantes les propositions de la direction (augmentation des salaires de 5,5 % en 1988 et indexation sur l'inflation pour les deux années suivantes). Une nouvelle réunion est prévue mardi 16 février. Les ouvriers ont refusé, pour leur part, une augmentation de 7 % en 1988 et de 2,5 % les années suivantes.

La direction de Ford estime avoir déjà perdu 390 millions de livres (3,9 milliards de francs) par suite de la grève et des arrêts de travail qui l'ont précédée, et évalue ses pertes de production quotidiennes à deux mille cinq cents véhicules (soit 17 millions de livres).

De surcroît, par suite de la complémentarité des usines Ford en Europe, la grève entraîne l'arrêt d'autres établissements : l'usine de Genk (Belgique) a déjà dû, faute de pièces, interrompre la production de fourgonnettes, dont les moteurs sont fabriqués en Grande-Bretagne, et mettre en chômage technique deux mille cinq cents salariés sur onze mille. A Sarrelouis (RFA), la production des modèles Escort et Orion a été réduite pour les mêmes raisons.

Ford-Espagne, qui produit des pièces détachées et les modèles Fiesta, Escort et Orion à Valence, envisage d'accroître ses exportations pour éviter une rupture de stocks.

Marchés financiers

Hachette reprendrait à La Redoute les Éditions Rombaldi

Le Livre de Paris, filiale du groupe Hachette SA, rachèterait les Éditions Rombaldi au leader français de la vente à distance de produits et de services, La Redoute. Le prix de la transaction serait fixé à 50 millions de francs. Ce chiffre correspond à la perte du résultat net consolidé enregistrée au cours de l'exercice 1986 par les Éditions Rombaldi. Pour réaliser l'opération, le Livre de Paris devrait être amené à solliciter l'obtention d'un prêt bancaire auprès d'un grand établissement financier privatisé. Le nom du Crédit lyonnais est avancé.

Cette croissance externe marque la volonté d'Hachette de renforcer l'activité de vente par correspondance (VPC) de bandes dessinées de sa filiale Le Livre de Paris, spécialisée dans *« la vente en gros, au détail, sous toutes ses formes et par tous les moyens »*, pour reprendre la formulation du rapport d'activité. La VPC de bande dessinée représente les trois quarts de l'activité de Rombaldi.

Cette maison d'édition a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de 253,5 millions de francs, en progression de 6,6 % par rapport à l'année précédente. La VPC a été le moteur essentiel dans cette « croissance ». La maison Rombaldi avait, en effet, dû abandonner son activité de courtage déficitaire et avait surtout subi une perte supérieure à 60 millions de francs dans le dépôt de bilan du Confort familial. En 1986-1987, le chiffre d'affaires de Rombaldi s'est élevé à 245 millions de francs pour un bénéfice net de 2,2 millions. Cette année, l'activité devrait être inférieure à 180 millions de francs.

Hachette s'intéresse décidément à la BD. Déjà, en 1985, le groupe de M. Jean-Luc Lagardère avait repris les fonds des bandes dessinées de Dupuis (qui édite notamment les aventures de Spirou). L'an dernier, le groupe avait racheté les Humanoïdes associés. Déficitaires, les Humanoïdes ont retrouvé à présent le seuil de rentabilité. La maison d'édition belge Novedi est aussi tombée dans l'escarcelle d'Hachette, qui en assure la diffusion.

P. L.

Framatome s'intéresse à Télémécanique

Framatome regarde de près le dossier Télémécanique. Le constructeur de chaudières nucléaires, qui cherche depuis plus d'un an une diversification pour pouvoir supporter la chute des commandes dans le nucléaire, a décidé de porter ses efforts sur l'électromécanique. C'est ainsi qu'il détient 20 % du capital de la Société de fabrication d'instruments de mesure (SFIM) et 12 % de Souriau.

Parmi les nombreux dossiers de diversification étudiés par l'entreprise se trouve notamment celui de Télémécanique, regardée il y a un an et trouvée alors *« chère »*. Bien que le cours n'ait pas baissé depuis lors, l'OPA de Schneider a réveillé l'intérêt de M. Jean-Claude Leny, le patron de Framatome, dont les relations peu amères avec M. Didier Pineau-Valencienne, le patron de Schneider, sont de notoriété publique. Au point d'envisager une contre-OPA.

Mais Framatome doit compter avec ses actionnaires, et notamment avec le principal d'entre eux, la CGE, qui avait mis le holà lorsque l'entreprise avait ramassé des titres de Schneider et de sa filiale Spie-Batignolles.

Par ailleurs, M. Bergeron a qualifié de « choquante » l'OPA de Schneider sur Télémécanique.

● **Distribution électrique : la CFAO va devenir majoritaire dans la CDME.** – La Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO) va prendre la majorité du capital de la Compagnie de distribution de matériel électrique (CDME) aux termes d'un accord conclu avec l'actionnaire majoritaire de la CDME, la compagnie Lebon. Lebon conservera 20 % du capital de la CDME, tandis que la part de la CFAO montera à 55 %. A la fin janvier, rappelle-t-on, Lebon et la CFAO avaient indiqué leur intention de porter à 34 % la part de la CFAO au sein de la CDME. A la fin décembre, la CFAO avait indiqué qu'elle possédait déjà 10 % du capital de l'entreprise.

NEW-YORK, 10 fév. ↑

Forte hausse

Wall Street s'éclate. Après avoir pris la température vingt-quatre heures durant, la Bourse new-yorkaise s'est lancée, mercredi, dans une rapide ascension. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi durant la séance, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 962,04, avec un gain de 47,59 points. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 970 valeurs traitées, 1 219 ont monté, 352 ont baissé et 399 n'ont pas varié.

« Les courants de ventes se sont taris », assurait un « broker ». De l'avis général, le marché commence à prendre sérieusement conscience que la détente observée sur le front des taux d'intérêt va dans le bon sens. D'après les informations qui ont filtré, la commission de la Réserve fédérale, réunie deux jours durant, serait convaincue du bien-fondé de laisser croître le crédit en relâchant ses pressions sur le loyer de l'argent. D'autre part, les investisseurs croient fermement que les dernières données concernant l'économie, publiables dans les heures à venir, seront favorables.

L'activité s'est accrue, et 187,98 millions de titres ont changé de mains, contre 162,35 millions la veille.

VALEURS	Cours du 9 fév.	Cours du 10 févr.
Alcoa	40 1/4	41 3/4
Allegis (ex-UAL)	71 3/8	71 1/8
A.T.T.	29 3/8	29 3/4
Boeing	45 7/8	47 1/8
Chase Manhattan Bank	22 1/2	22 1/4
Du Pont de Nemours	79 5/8	81 7/8
Eastman Kodak	41 1/8	41 5/8
Exxon	40 7/8	41 1/4
Ford	41 3/8	42 3/4
General Electric	42 1/2	42 7/8
General Motors	62 3/4	65 7/8
Goodyear	54 1/8	57
I.B.M.	108 3/4	111 5/8
I.T.T.	45 3/4	46
Mobil Oil	42 3/4	43 3/4
Pfizer	52 1/2	52 7/8
Schlumberger	32 3/4	33 3/4
Texaco	37	38 1/4
Union Carbide	21 3/8	22
U.S.X.	30 1/4	29 7/8
Westinghouse	48 7/8	50 3/4
Xerox Corp.	53 3/4	55 7/8

PARIS, 10 février ↑

Amélioration

Mal fichue deux jours de suite, la Bourse de Paris a donné l'impression, mercredi, d'avoir récupéré un peu. La matinée avait même été brillante rue Vivienne (+ 1,29 %). L'après-midi fut plus contrastée. Néanmoins, l'indicateur instantané, seul thermomètre utilisable en séance, est resté positif. Après être redescendu (+ 0,6 %), puis remonté (+ 0,9 %), il s'est finalement établi à 1,27 % au-dessus de son niveau de la veille.

Plusieurs « opéables » sont revenus sous les feux de la rampe : Navigation mixte, Accor, Signaux, Club Méditerranée. Les poids lourds de la cote, du moins certains d'entre eux, se sont remis en route (Peugeot, CSF, Michelin). En revanche, Midi, coqueluche de la Bourse la semaine passée, a légèrement rendu la main. La Generali détiendrait désormais 9,5 % du capital. Deux autres « mains » ramasseraient également du papier. Reste que le marché a perdu sa boussole. *« Si une bataille boursière n'a pas lieu, la déception sera grande »*, disait quelqu'un, en suggérant de regarder du côté de Géophysique. *« Le secteur pétrolier et de l'extraction n'est pas à la mode, mais il pourrait bien le redevenir. »*

Bref, la tendance s'est améliorée. Mais la vedette a été incontestablement tenue par Perrier, dont la cotation a dû être initialement réservée, à la hausse bien sûr. Exor renforcerait sa participation. Ajoutons que le raffermissement de Wall Street a produit une assez bonne impression dans la mesure où, à Paris comme à New-York, les investisseurs ont les yeux tournés sur le commerce extérieur américain, dont les résultats pour décembre doivent être publiés vendredi. Les prévisions de déficit s'échelonnent entre 10 et 15 milliards de dollars. Ici, l'on table plutôt sur 12 ou 13 milliards. Le marché obligataire est resté ferme, et, de l'avis d'un spécialiste, *« très sain »*. Le contrat sur mars du MATIF a passé les 103 sans peine.

LONDRES, 10 février ↑

Irrégulier

La tendance a été très irrégulière mercredi au Stock Exchange de Londres. Cependant, sur les informations en provenance de New-York (Wall Street était fermé à l'ouverture), les valeurs britanniques se sont un peu redressées à l'approche de la clôture.

L'indice FT des industrielles s'est finalement inscrit à 1 368,4, avec une légère avance de 12,5 points.

Cependant, la prudence a continué de prévaloir, et l'activité a diminué. Blue Circle s'est distinguée à la construction, après avoir porté sa participation dans Birmid Qualcast à 41 %. En janvier dernier, la société avait lancé contre cette affaire une OPA inamicale de 275 millions de livres.

Après la publication de résultats annuels encourageants, l'agence Reuter s'est raffermie. Bonne tenue des compagnies d'assurances, de la construction mécanique et des pharmaceutiques.

BOURSE DE TOKYO

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux ont chômé, jeudi 11 février, pour le National Founding Day.

BOURSE DE MARSEILLE

Gonflement des transactions en 1987

Le volume global des transactions en 1987, à la Bourse interrégionale du Midi méditerranéen de Marseille, a atteint 7 638 millions de francs, en progression de 62,8 % par rapport à 1986 (4 692 millions).

Sur ce volume global des transactions de 1987, les obligations ont compté pour 5 393 millions de francs, soit 70,6 % de l'ensemble des échanges, en progression de 43,7 % par rapport à 1986. Les actions ont représenté 2 166 millions de francs, soit 28,4 % de l'ensemble des échanges, en progression de 144 %, et les titres participatifs, 79 millions de francs. Les valeurs les plus actives en volume de capitaux traités au cours de l'année 1987 ont été notamment Financière Robur, avec 639,3 millions de francs, Mines et produits chimiques de Sasigne, avec 440,3 millions, et l'emprunt 1986 6,50 % de la Société marseillaise de crédit (SMC), avec 945,9 millions de francs.

FAITS ET RÉSULTATS

● **Rhône-Poulenc se dote d'une importante ligne de crédit.** – Pour parer à toute éventualité, Rhône-Poulenc vient de signer avec la BNP Capital Markets de Londres un contrat prévoyant l'ouverture d'une ligne de crédit à options multiples (MOF) de 300 millions de dollars sur cinq ans. Cette ligne de crédit, prolongeable à sept ans, pourra être utilisée aussi bien par la société mère en France que par ses différentes filiales à l'étranger. L'émetteur pourra à son gré tirer sur cette ligne en francs français ou en eurodevises.

● **Salomon Inc. : déficitaire à cause de BP.** – Salomon Inc., une des premières firmes d'investissements de New-York, a enregistré, à la suite du krach d'octobre, une perte de 74 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'année écoulée (contre un bénéfice de 81 millions en 1986 à pareille époque). Pour la période sous revue, le chiffre d'affaires de Salomon est tombé à 1,33 milliard de dollars (– 23,1 %). La situation financière de Salomon est, toutefois, moins catastrophique qu'il n'y paraît. Si le mois d'octobre a été désastreux, les résultats de la firme sont redevenus bénéficiaires en novembre et en décembre. Pour l'exercice entier, Salomon est resté bénéficiaire, mais évidemment beaucoup moins avec 142 millions de dollars de profits seulement, ce qui représente une baisse de 72,5 % d'un exercice à l'autre.

La principale cause d'hémorragie est venue du placement effectué en actions British Petroleum, lors de la privatisation de ce groupe pétrolier en octobre. La firme américaine a également inscrit une perte exceptionnelle de 38 millions de dollars, au titre de son plan de restructuration annoncé avant le krach et prévoyant huit cents licenciements. Ajoutons que Salomon a pris toute une série de mesures en vue d'éviter une prise de contrôle inamicale.

● **Le Crédit agricole du Morbihan au second marché.** – La caisse régionale de Crédit agricole du Morbihan a introduit, le 10 février, des certificats coopératifs d'investissement (actions sans droit de vote) sur le second marché de la Bourse de Nantes. Les premières cotations se sont établies à 135 F l'unité, et 5 276 titres ont été échangés. Première caisse de la Banque verte à s'introduire sur le second marché, l'établissement du Morbihan avait vendu, fin décembre, 400 000 certificats auprès de sa clientèle, de ses salariés et de ses caisses locales, au prix unitaire de 130 F. Il a désormais, avec 52 millions de francs supplémentaires de fonds propres, la possibilité d'accroître son activité de crédit et de faire face au rachat de la part qui lui revient dans la Caisse nationale mutualisée. La caisse de Haute-Garonne fera, le 22 février, son entrée au second marché de Bordeaux, la caisse d'Ile-de-France, à Paris, le 2 mars et la caisse de la Loire, à Lyon, le 7 mars.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	173	179 90	Locamic	147	147
Amault & Associés	380	390	Marcitan	245	267 80 d
Asystel	300	300	Marin Immobilier	274 50	....
B.A.C.	415	420	Métallurg. Minière	92	88 30
B. Demachy & Assoc.	350	350	Métrologie Internat.	287	290
B.I.C.M.	630	630	Microservice	116	116
B.I.P.	412	412	M.M.B.M.	450	450
Boiloré Technologies	700	705	Molex	222	210
Boizet	641	645	Naval-Delmas	451	471
Câbles de Lyon	838	838	Olivetti-Logabax	153	164 d
Calberson	585	585	Om. Gest.Fin.	280	281
Canal Plus	420	422	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Cardif	1010	1026	Razel	595	610
C.A.T.C.	120	120	St-Gobain Emballage	1008	987
C.D.M.E.	880	....	St-Honoré Matignon	126	125
C. Equip. Elect.	303	301	S.C.G.P.M.	99	103 d
C.E.G.I.D.	537	559	Segin	215	215
C.E.G.E.P.	139 50	145 10	Seribo-Marco	425	430
C.E.P.-Communication	1053	1084	S.E.P.	884	900
C.G.I. Informatique	555	555	S.E.P.R.	1000	995
Ciments d'Origny	400	390	Sligos	805	837
C.N.I.M.	233 50	255	S.M.T.Goupil	175	179
Concept	219	220	Sodexho	550	560
Conforama	428	428	Supra	260 80	271 20
Dafsa	140	144 20	TF 1	185	186
Deventay	1125	1095	Unilog	109 50	109 80
Deville	690	700	Union Financ. de Fr.	454 70	436 50
Drouot-Ob. convert.	....	....	Valeurs de France	303 50	294 50
Editions Belfond	101 30	105 40			
Elect. S. Dassault	389	400			
Elysées Investiss.	18 45	20			
Finacor	424 30	407			
Gueroli	600	590			
Guy Degrenne	540	....			
I.C.C.	221	224			
IDIA	162	153			
I.G.F.	91	90			
IN2	86 10	94 20 d			
Int. Metal Service	162	160			
La Commande Electro.	218	219			
Le gd livre du mois	184 80	192 20 d			
Loca Investissement	242	242			

Marché des options négociables le 10 février 1988

Nombre de contrats : 8 582

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	25	35	5,50	15
Lafarge-Coppée	1 100	50	107	75	11,70
Michelin	140	17,50	–	5	–
Midi	1 000	400	–	20	–
Paribas	280	8	–	21,50	–
Peugeot	920	30	66	100	–
Saint-Gobain	440	6	21	–	–
Thomson-CSF	136	12,50	17,50	7	9,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 février 1988
Nombre de contrats : 27 605

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	103,20	102,25	101,85
Précédent	103,05	102,05	101,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
100	3,22	3,42	0,07	1,24

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,72 F ↑

Dans des marchés toujours très calmes, le dollar a bien défendu ses positions jeudi. Il a notamment coté 5,7175 F (contre 5,7135 F la veille). Les opérateurs attendent avec une relative confiance la publication, vendredi, des résultats du commerce extérieur américain. Légère tension sur le franc-deutschemark (3,3795 F contre 3,3760 F pour 1 DM).

FRANCFORT	10 fév.	11 fév.
Dollar (en DM)	1,6909	1,6920
TOKYO	10 fév.	11 fév.
Dollar (en yens)	129,03	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 fév.)	7 1/8-7 1/4 %
New-York (10 fév.)	5 1/2-5 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	9 fév.	10 fév.
Valeurs françaises	95,3	96,7
Valeurs étrangères	99,9	100,7

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	271,2	275,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	9 fév.	10 fév.
Industrielles	1 914,45	1 962,04

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	9 fév.	10 fév.
Industrielles	1 355,9	1 368,4
Mines d'or	254,5	259
Fonds d'Etat	88,43	88,63

TOKYO

	10 fév.	11 fév.
Nikkeï Dow Jones	23 771,88	Clos
Indice général	1 933,88	Clos

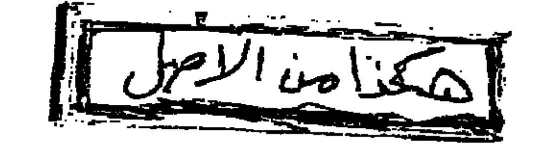
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7120	5,7140	+ 30	+ 45	+ 60	+ 85	+ 315	+ 385
$ can.	4,5083	4,5134	– 55	– 29	– 91	– 54	– 142	– 52
Yen (100)	4,4279	4,4329	+ 113	+ 135	+ 226	+ 260	+ 803	+ 892
DM	3,3765	3,3791	+ 98	+ 117	+ 216	+ 241	+ 731	+ 794
Florin	3,0068	3,0090	+ 76	+ 90	+ 162	+ 182	+ 549	+ 602
FB (100)	16,1424	16,1549	+ 117	+ 196	+ 272	+ 405	+1 189	+1 619
FS	4,1153	4,1197	+ 194	+ 221	+ 402	+ 440	+1 150	+1 248
L (1 000)	4,5769	4,5822	– 131	– 92	– 262	– 215	– 651	– 545
£	10,0474	10,0566	– 124	– 87	– 318	– 257	– 750	– 588

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 7/16	6 9/16	6 9/16	6 11/16	6 5/8	6 3/4
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16
Florin	3 3/8	3 5/8	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/8	6 3/8	6 1/8	6 3/8	6 1/4	6 3/8
F.S.	0 7/8	1 1/4	1 1/16	1 3/16	1 1/4	1 3/8	2	2 1/8
L (1 000)	9 1/2	10 1/4	10 1/8	10 5/8	10 3/8	10 3/4	10 5/8	10 7/8
£	7 7/8	8 1/8	8 11/16	8 13/16	9 1/16	9 3/16	9 3/8	8 1/2
F. franç.	7	7 1/2	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 5/8	8 3/16	8 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 10 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1610	1610	1610	....
4000	C.N.E. 3%	3975	3975	3975	....
1023	B.N.P. T.P.	1040	1045	1045	+ 0 48
984	C.C.F. T.P.	992	996	996	+ 0 40
1030	Créd. Lyon. T.P.	1051	1052	1052	+ 0 10
1240	Renault T.P.	1231	1230	1230	– 0 07
1543	Rhône-Poul. T.P.	1371	1370	1370	– 0 06
1260	St-Gobain T.P.	1242	1242	1244	+ 0 16
1112	Thomson T.P.	1140	1145	1145	+ 0 44
280	Accor	336 50	366	366	+ 9 09
390	Agence Havas	465	475	474	+ 1 94
425	Air Liquide	454	460	459	+ 1 10
1800	Alcatel	1830	1826	1823	– 0 38
1020	Als. Superm.	1145	1156	1155	+ 0 87
179	A.L.S.P.I.	165	165	168 90	+ 2 36
190	Alsthom ★	226	227	233	+ 3 10
1550	Arjom. Prioux	1820	1840	1840	+ 1 10
245	Aussedat-Rey	346	345 50	348	+ 0 58
670	Aux. Entrepr. ★	804	820	791	– 1 62
620	Av. Dassault ★	694	700	698	+ 0 58
250	BAFIP	307	319	320	+ 4 23
260	Bail-Equipem. ★	278	279	278	....
930	Bail Investis.	910	915	911	+ 0 11
200	B.N.P. C.I.	210	209 50	209 50	– 0 24
320	Cie Bancaire ★	390	400 50	397	+ 1 79
235	Bazar H.-V.	261	264	266	+ 1 92
290	Béghin-Say ★	312	312	309 20	– 0 90
480	Berger (Mo)	450	460	465	+ 3 33
450	Bic ★	455	462 50	468	+ 2 86
655	B.I.S.	729	740	735	+ 0 82
1850	Bongrain S.A.	1921	1959	1965	+ 2 29
760	Bouygues ★	768	786	803	+ 4 56
51	B.P. France ★	51 70	52	52	+ 0 58
3970	B.S.N. ★	3929	3930	3891	– 0 97
1310	Cap Gem. S. ★	1510	1500	1599	+ 5 89
970	Carnaud	1127	1138	1139	+ 1 06
2300	Carrefour ★	2235	2245	2280	+ 2 01
109	Casino	109 20	112 90	110 10	+ 0 82
94	Casino A.D.P.	95 50	97	96	+ 0 52
955	C.C.M.C.	995	970	970	– 2 51
630	Cetelem	670	685	715	+ 6 72
485	Cerus	503	512	520	+ 3 38
1080	C.F.A.O.	1061	1074	1076	+ 1 41
183	C.G.E.	199	199	199	....
645	C.G.I.P. ★	710	715	739	+ 4 08
620	Chargeurs S.A ★	699	697	709	+ 1 43
705	Ciments franç. ★	768	772	782	+ 1 82
330	Club Méditerr. ★	403	428	411 20	+ 2 03
154	Codetel ★	156 10	156 20	162 90	+ 4 36
300	Cofimeg	300	302	303	+ 1
1600	Colas	1680	1700	1700	+ 2 41
178	Compt. Entrepr.	174	180	173	– 0 57
490	Compt. Mod. ★	509	518	535	+ 5 11
820	Créd. Foncier	898	894	885	– 1 45
340	Crédit F. Imm.	345	342 90	342 90	– 0 61
94	C.C.F.	105	104 10	104 80	– 0 19
455	Créd. Lyon. (CI)	492	492	494	+ 0 41

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
600	Crédit Nat. ★	676	680	685	+ 1 33
118	Crouzet ★	194	198	190	– 2 06
1520	Damart S.A.	1444	1440	1440	– 0 28
270	Darty ★	298	302 50	312	+ 4 70
230	Darty (DP)	237	231 50	245	+ 3 38
1040	De Dietrich	1349	1340	1335	– 1 04
171	Dév. R.d.C. (Li)	180	184	184	+ 2 22
390	D.M.C.	514	528	515	+ 0 19
230	Drouot Assur.	245	256	257	+ 4 90
1180	Docks France ★	1710	1739	1710	....
430	Dumez ★	463	470	469 90	+ 1 49
955	Eaux (Gén.)	973	990	966	– 0 72
945	Ecco ★	920	925	935	+ 1 63
580	Electrofinancière	542	546	546	+ 0 74
230	Elf-Aquitaine	257 20	260 10	260 50	+ 1 28
205	– (certific.)	225	225	225	....
400	Epeda-B-Faure	477	489	490	+ 2 73
1960	Essilor	2240	2216	2280	+ 1 79
1280	Essilor Int. (DP)	1410	1352	1430	+ 1 42
235	Esso S.A.F. ★	297	299 90	296	– 0 34
1160	Eurafrance	1259	1245	1246	– 1 03
720	Eurocom ★	839	816	864	+ 2 98
2070	Euromarché	2580	2521	2591	+ 0 43
340	Europe n° 1 ★	358	350 20	360	+ 0 56
24	Eurotunnel ★	25 20	25 35	25 60	+ 1 59
810	Exor ★	794	795	822	+ 3 53
390	Facom	589	581	612	+ 3 90
835	Fichet-Bauche	940	940	940	....
215	Finextel ★	211 30	213	212 50	+ 0 57
65	Fives-Lille	87	83 80	83	– 4 60
830	Fromageries Bel	880	880	910	+ 3 41
690	Gal. Lafayette ★	700	726	730	+ 4 29
198	Gascogne	231	235	235	+ 1 73
910	Gaz et Eaux	975	984	975	....
260	Géophysique ★	300 10	320	321	+ 6 96
420	Gerland	451	470	470	+ 4 21
330	GTM-Entrepose	350	350	351	+ 0 29
395	Guyenne-Gas. ★	485	485	480	– 1 03
1610	Hachette ★	1578	1578	1615	+ 2 34
405	Hénin (La)	441	434 20	450	+ 2 04
970	Hutchinson	1047	1130	1130	+ 7 93
123	Imétal	136 80	135	134	– 1 33
290	Imm. Plaine-M.	280	280	292	+ 4 29
850	Ingénico	972	984	984	+ 1 23
2620	Inst. Mérieux	2588	2490	2490	– 3 79
530	Interbail ★	525	526	527	+ 0 38
620	Intertechnique	729	728	740	+ 1 51
660	J. Lefebvre	700	709	716	+ 2 29
850	Lab. Bellon	960	971	980	+ 2 08
1020	Lafarge-Coppée	1054	1080	1076	+ 1 99
1380	Lebon ★	1560	1560	1523	– 2 37
1900	Legrand ★	2071	2120	2130	+ 2 85
1570	Legrand (DP) ★	1665	1678	1705	+ 3 02
320	Leroy-Somer ★	486	500	504	+ 3 70

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1370	Lesieur	1460	1450	1450	– 0 68
770	Locabail Immob.	713	705	715	+ 0 28
340	Locafrance ★	375	382	388	+ 3 47
910	Locindus	929	933	930	+ 0 11
183	Luchaire	161	168 50	165	+ 2 48
1500	L.V.M.H. ★	1668	1650	1671	+ 0 18
1030	Lyonn. Eaux ★	1085	1111	1110	+ 2 30
30	Mais. Phénix	38	36 70	36 80	– 3 16
270	Majorette (Ly)	300	300	300	....
190	Mar. Wendel ★	215	230	225	+ 4 66
3160	Martell	3450	3450	3450	....
1465	Matra	125	127 50	127 50	+ 2
1200	Merlin-Gerin ★	1580	1600	1658	+ 4 94
155	Michelin	150 50	150 50	155	+ 2 99
970	Midi (Cie)	1368	1400	1305	– 4 60
165	Midland Bk SA ★	163	164	163	....
380	Min. Salsig. (Mo)	430	410	410	– 4 65
21	M.M. Penarroya	23 50	23 90	23 80	+ 1 28
38	Moulinex	41 45	41	47 10	+ 13 63
600	Navig. Mixtes	771	815	812	+ 5 32
85	Nord-Est	90 80	92	93	+ 2 42
280	Nordon (Ny)	315	300	300	– 4 76
275	Nouvelles Gal.	308	318	320	+ 3 90
580	Occid. (Gén.) ★	610	593	610	....
840	Omn.F.Paris	795	810	810	+ 1 89
191	Olida-Caby	201	203 90	203 90	+ 1 44
245	Opfi-Paribas	281 60	282 60	285	+ 1 21
2330	Oréal (L')	2579	2562	2578	– 0 04
270	Paribas	281	281	284	+ 1 15
285	Paris-Réesc. ★	330	335	339	+ 2 73
630	Pechelbronn ★	645	655	695	+ 7 75
198	Penhoet	223	224	224 50	+ 0 67
....	Pernod-Ricard ★	646	645	630	– 2 48
820	Peugeot S.A.	820	840	854	+ 4 15
....	Poclain	13 10	13	13	– 0 76
390	Poliet	373	380	380	+ 1 88
590	P.M. Labinal	680	677	677	– 0 44
2200	Presses Cité ★	2200	2200	2200	....
1150	Prétabail Sic.	1120	1135	1096	– 2 14
480	Primagaz	522	524	515	– 1 34
340	Printemps ★	410	421	435	+ 6 10
1320	Promodès	1225	1220	1225	....
740	Radiotechn.	726	724	724	– 0 28
70	Raff. Dist. Total	87	87	87 20	+ 0 23
1870	Redoute (La) ★	2020	2060	2050	+ 1 49
255	Rober financière	272	272	272	....
540	Roussel-Uclaf	569	575	575	+ 1 06
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3250	R. Impériale (Ly)	3190	3205	3250	+ 1 88
145	Sade	147	148 90	148 90	+ 1 29
1210	Sagem ★	1330	1320	1350	+ 1 50
390	Saint-Gobain	405	408	407	+ 0 49
955	St-Louis	942	950	950	+ 0 85
850	Salomon	906	906	910	+ 0 44

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
425	Salvepar	460	487	487	+ 5 87
445	Sanofi ★	488	480 10	480	– 1 64
340	S.A.T. ★	357 90	350	360	+ 0 59
25	Saun.-Chiz. (B)	29 50	30	30 40	+ 3 05
720	Saupiquet (Na)	850	869	869	+ 2 24
230	Schneider ★	310	324 50	311	+ 0 32
48	S.C.O.A.	39 90	39 95	39 40	– 1 25
505	S.C.R.E.G.	510	520	520	+ 1 96
550	Seb ★	555	558	570	+ 2 70
415	Sefimeg ★	403 50	408 60	410	+ 1 61
980	S.F.I.M.	1270	1278	1295	+ 1 97
22	S.G.E.	22 80	23 60	25	+ 9 65
255	Signaux ★	332	334	352	+ 6 02
765	Silic	749	737	745	– 0 53
555	Simco-U.P.H. ★	545	530	545	....
315	Simnor (Li)	311	310	310	– 0 32
640	Skis Rossignol	720	710	719	– 0 14
685	Siminco	725	721	725	....
275	Société Générale	262	265	265 50	+ 1 34
165	Sodecco	184	185	185	+ 0 61
150	Sodero (Na)	155	155 50	155 50	+ 0 32
1890	Sodexho ★	1950	1950	1930	– 1 03
86	Sogenal (Ny)	84	84	84	....
225	Sogerap	237 40	237	244	+ 2 78
1850	Somm-Allib. ★	1824	1851	1880	+ 3 07
520	Source Perrier	555	630	629	+ 13 33
565	Sovac ★	604	604	595	– 1 49
285	Spie-Batignol.	289 50	289 80	309	+ 6 74
325	Strafor ★	375	376	396	+ 5 60
230	Suez	244	243 50	244	....
240	Synthelabo ★	300 10	304	294	– 2 03
570	Talcs Luzenac	551	550	550	– 0 18
2590	Tél. Elect.	3735	....	....	....
119	Thomson-C.S.F.	134 50	136 60	144 30	+ 7 29
340	Total (CFP) ★	330 10	330 10	333	+ 0 88
68	– (certific.)	69	70	69	....
690	T.R.T. ★	840	870	874	+ 4 05
340	U.F.B.	366 10	375	375	+ 2 43
545	U.I.C. ★	605	607	615	+ 1 65
645	U.I.F. ★	539	530	540	+ 0 19
845	U.I.S.	871	879	880	+ 1 03
133	U.C.B. ★	143 50	144 50	143	– 0 35
720	Unibail	723	729	725	+ 0 28
345	Valéo	361	366	368	+ 1 94
33	Vallourec	38 30	38 40	38 40	+ 0 26
245	Via Banque	287	292	300	+ 4 53
510	Elf-Gabon	589	590	590	+ 0 17
98	Amax Inc.	94 10	94 50	94 50	+ 0 43
140	Amer. Express	145	143 50	143 50 c	– 1 03
156	Amer. Teleph.	165 10	166	166	+ 0 55
90	Anglo Amer. C.	88	87 70	87 70	– 0 34
500	Amgold	496	490	490	– 1 21
760	BASF (Akt)	760	769	769	+ 1 18
810	Bayer	827	836	833	+ 0 73

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
107	Buffelsfont.	98 50	100 50	100 70	+ 2 23
117	Chase Manh.	130	133	133	+ 2 31
53	De Beers	47 50	46 20	46 20	– 2 74
1250	Deutsche Bank	1281	1310	1310	+ 2 26
725	Dresdner Bank	753	768	763	+ 1 33
68	Driefontein Cst	65 20	66 20	66 c	+ 1 23
435	Du Pont-Nem.	456 50	464	464	+ 1 64
270	Eastman Kodak	234	234	234	....
39	East Rand	33	33	33	....
183	Electrolux	203	204 50	204 50	+ 0 74
181	Ericsson	182	191	191	+ 4 95
215	Exxon Corp.	229 50	233 90	233 90	+ 1 92
450	Ford Motors	220	235	235	+ 6 82
65	Freegold	61 50	61 70	61 55	+ 0 08
88	Gencor	81	84	84	+ 3 70
245	Gén. Electr.	245	242 60	243	– 0 82
546	Gén. Belgique	690	670	713	+ 3 33
350	Gen. Motors	358	365	368	+ 2 79
83	Goldfields	76	76	76	....
44	GdMetropolitain	44 50	45	45	+ 1 12
58	Harmony	51 70	51 60	51 60	– 0 19
53	Hitachi	55 10	54 95	54 90	– 0 36
790	Hoechst Akt.	823	840	840	+ 2 07
108	Imp. Chemical	96	104 20	104	+ 8 33
615	IBM	621	627	627	+ 0 97
255	ITT	259	262	262	+ 1 16
168	Ito-Yokado	176	175 50	175 50	– 0 28
97	Matsushita	97 50	98 95	99	+ 1 54
810	Merck	864	870	870	+ 0 69
315	Minnesota M.	322	324	324	+ 0 62
226	Mobil Corp.	242 50	245	245	+ 1 03
183	Morgan J.P.	199	204 50	204 50	+ 2 76
32300	Nestlé	33600	33600	33500	– 0 30
133	Norsk Hydro	144	144 80	144 80	+ 0 56
164	Ofsil	151 20	158	159	+ 5 16
1440	Petrofina	1750	1725	1702	– 2 74
460	Philip Morris	491	504	495	+ 0 81
72	Philips	73 80	75	75	+ 1 63
78	Placer Dome	65 70	66 15	66 60	+ 1 37
320	Quilmès	344	345	345	+ 0 29
460	Randfontein	421	419	419	– 0 48
605	Royal Dutch	628	627	627	– 0 16
34	Rio Tinto Zinc	31 40	31 20	31 20	– 0 64
60	St Helena Co	53 10	54 30	53 80	+ 1 32
161	Schlumberger	178	186	190	+ 6 74
100	Shell transp.	103 10	102 70	102 70	– 0 39
1110	Siemens A.G.	1180	1200	1202	+ 1 86
210	Sony	207	210	209 50	+ 1 21
200	T.D.K.	194	200	200	+ 3 09
30	Toshiba Corp.	32	32 50	32 40	+ 1 25
310	Unilever	322	325	325	+ 0 93
192	Unit. Techn.	206	206	206	....
565	Vaal Reefs	540	542	540	....
275	Volvo	283 50	284 50	284 50	+ 0 35
215	West Deep	209	214 90	214 90	+ 2 82
310	Xerox Corp.	312	311	311	– 0 32
1 29	Zambia Corp.	1 40	1 44	1 44	+ 2 86

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	125 80	6 348
9,80 % 78/93	100 90	5 730
10,80 % 79/94	103 60	4 721
13,25 % 80/90	104 65	9 159
13,80 % 81/99	105 20	1 018
16,20 % 82/90	113 70	1 284
16 % juin 82	115 55	10 798
14,60 % fév. 83	115 39	14 200
13,40 % déc. 83	118 65	1 904
12,20 % oct. 84	112 29	4 200
11 % fév. 85	111 76	10 899
10,26 % mars 86	105 40	9 419
ORT 12,75 % 83	1850	..
OAT 10 % 2000	105 10	7 104
OAT 9,80 % 1997	106 79	1 623
OAT 9,80 % 1996	103 85	0 321
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 10	1 130
CNB Paribas	101 95	1 130
CNB Suez	101 95	1 130
CNI janv. 82	102 06	1 130
PTT 11,20% 85	107 50	2 148
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	108 35	7 155
CNT 9% 86	97 50	6 861
CRH 10,90% déc. 85	106 30	1 153
Métrologie I. 6% 6/7	74 10	7 420

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	365 50	381 d
Agache (Sté Fin.)	1474	1470
A.G.F. (St Cent.)	438	438
Applic. Hydraul.	582	585 d
Arbel	341	340
Astorg	151	157
Avenir Publicité	495	500
Bain C. Monaco	184	191 40
Banque Hypoth. Eur.	340	341
Béghin-Say (C.I.)	282	251 50
B.G.L.	536	527
Blanzy-Ouest	590	592
B.N.P. Intercontin.	190	192
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	745	718
B.T.P.	127	127
Caff	596	....
Cambodge	567	557
C.A.M.E.	100	100
Campenon Bern.	180	163 60 o
Carbone-Lorraine	410	416
C.E.G.Frig.	436	452 40 d
Centen. Blanzy	1211	1215

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	199 90	195
Cerabati	114 80	114
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	129	142 d
C.I.C. (Financ. de)	178 50	180
C.I. Maritime	650	650
Citram (B)	450	450
Clause	340	350
Cofradel (Ly)	949	970
Cogifi	339	330
Comiphos	299 30	298 20
Cie Industrielle	1993	1937
Comp. Lyon-Alem.	226	229
Concorde (La)	695	700
C.M.P.	10 40	12 10 d
Créd. Gén. Ind.	500	520 d
Cr. Universel (Cie)	530	530
Créditel	136	137
Darblay S.A.	376	....
Delalande S.A.	1046	1088 d
Delmas-Vielj. (Fin.)	1560	1586
Didot-Bottin	725	754
Eaux Bass. Vichy	1170	734 o
Eaux Vittel	1612	1677 d
Economats Centre	200	227 60
Electro-Banque	257	258
Eli-Antargaz	485	500
E.L.M. Leblanc	491	463
Enafi-Bretagne	209 90	209 90
Entrepôts Paris	435	422
Epargne (B)	2500	2781
Europ. Accumul.	30	30
Eternit	1395	1415
Finalens	165 10	165
FIPP	144 70	169 20 d
Fonc	371	371
Foncière (Cie)	400 70	400 70
Fonc. Lyonnaise	615	610
Foncina	400	400
Forinter	1040	1040
Fougerolle	238	238
France I.A.R.D.	211	219 d
France (La)	3550	3550
From. Paul Renard	476	470
GAN	551	570
Gaumont	344 60	....
Gévelot	336	381 90 d
Gr. Fin. Constr.	410	405
Gds Moul. Paris	282	280
Groupe Victoire	282	303 70 d
G. Transp. Ind.	390	405
Immindo S.A.	410	409
Immivest	259	258
Immobail	399 90	391 10
Immobanque	690	725
Immob. Marseille	6320	6320
Immofice	433	430
Invest. (Sté Cent.)	2758	796 *
Jaeger	88	91 50
Lafitte-Bail	442	424 30
Lambert Frères	165	170
Lille-Bonnières	422	422
Loca-Expansion	255	257 50
Locafinancière	330	330
Locatel	660	680

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1160	1165
Lucia	771	780
Machines Bull	80	81
Magasins Uniprix	141 80	147 10
Magnant S.A.	112	113
Maritimes Part.	221	220
Métal Déployé	400	390
Mors	49 20	49 10
Navig. (Nat. de)	48	49 95
OPB Paribas	185	185
Optorg	180	176
Oréal (L') C.I.	1250	1266
Origny-Desvroise	880	875
Palais Nouveauté	380	380
Parfinance	140	141 50
Paribas-CIP	274 50	263 50
Paris France	143 10	143 10
Paris-Orléans	207	207
Partenba	241	232
Patern. Ring. Div.	1180	....
Pathé-Cinéma	262 20	260
Pechiney (cert. inv.)	190	193
Piles Wonder	820	820
Piper-Heidsieck	832	866
P.L.M.	77	78
Porcher	317	325
Promodès	735	734
Providence S.A.	1290	998 o
Publicis	1995	1940
Raff. Souf. R.	71 70	74
Rhône-Poul. (c. inv.)	270	275
Ricqlès-Zan	152	156
Rochefortaise S.A.	495	....
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	400	437 d
Rouisière	190	190
Rougier et Fils	52	53
Sacer	410 80	427
SAFAA	251	251
Safic-Alcan	803	790
SAFT	1008	975
Saga	160	160
St-Gobain C.I.	410	....
Salins du Midi	400	407
Santa-Fé	104	102
Satam	75	75
Savoisienne (M)	208 50	189 10
SCAC	382	370
Scelle Maubeuge	275	280
S.E.P. (M)	146	148
Sicli	178 50	186
Sicotel	299 60	299 60
Simiro	229	225 10
Siph (Plant. Hévéas)	344	344
Sté Générale-CIP	222	222
Sofal financière	1600	1590
Soficol	830	840
Soffo	460	460
Soficomi	740	710
S.O.F.I.P. (M)	123 50	123 50
Sofragi	710	710
Sondure Assoc.	315	321 10
Sovabail	585	565
S.P.I.	517	520
Suez (Fin. de)-CIP	177	175
Stami	760	759
Taittinger	1801	1606

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	270	261
Tour Eiffel	366	362
Ulinor S.M.D.	509	505
U.A.P.	241	250
U.T.A.	930	930
Veuve Clicquot	2400	2400
Vicat	1062	1055
Viniprix	970	980
Virax	92 70	96 40
Waterman S.A.	671	698 d
Brass. du Maroc	137	137

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	610	620
Akzo	262	....
Alcan Alum.	130	130
Algemene Bank	107	....
American Brands	251	257
Am. Petrofina	360	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	126 70	....
Banco de Santander	281 10	280
Bco Pop Español	391	395
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	49500	49500
Br. Lambert	435	420
Canadian-Pacific	88 90	89
CIR	15 10	16 10
Commerzbank	670	670
Dart. and Kraft	315	310
De Beers (port.)	80	....
Dow Chemical	457 50	458 50
Gén. Belgique	690	713
Gevaert	1000	1000
Glaxo	96	....
Goodyear	321	....
Grace and Co	144	137
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	330	340
I. C. Industries	180	177 50
Johannesburg	605	640
Kubota	23	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	40	39
Mineral-Ressourc.	56 50	55 15
Nixdorf	1650	1650
Noranda	95	92 10
Olivetti	19	19 90
Pakhoed Holding	210	205 10
Pfizer Inc.	298 60	291
Procter Gamble	461	460
Ricoh Cy Ltd	50 90	51
Rolinco	230	227
Robeco	249 50	248
Rodamco	447 90	448
Saipem	10 50	10 60
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	200	200
Steel Cy of Can.	87 50	....
Squibb	363	367
Tenneco	218	218 80
Thorn EMI	53 50	53
Toray indust. inc	31	31 80
Vieille Montagne	925	....
Wagons-Lits	710	677
West Rand	13 80	13 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	....
Calciphos	152	154
C.E.M.	....	....
Cochery	155	145
Cogedhor	174	....
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	378	379
Dubois Inv. (Cesto.)	530	577 d
Gachot	64 50	61
Hoogovens	250	....
Metrosservice (bons)	8 60	10 20 d
Nicolas	705	780
Patemelle-R.D.	3400	....
Rédillon	330	....
Rorento N.V.	168 80	168 70
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	271	....
Sté Lecteurs du Monde	722	720
Ulinex	380	....
Union Brasseries	119	....

SICAV (sélection) 10/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	681 70	665 07
Actifon	184 43	179 49
Actions France	373 37	369 87
Action Invest.	324 86	310 12
Actions sélectionnées	498 78	471 11
Aedificandi	574 46	553 70
A.G.F. Actions (ex-CIP)	941 44	919 48
A.G.F. 5000	468 99	457 55
A.G.F. ECU	1075 78	1065 13
A.G.F. Interfonds	414 99	404 87
A.G.F. Invest	94 30	92
A.G.F. OBLIG.	1073 88	1068 54
A.G.F. Sécurité	10554 42	10554 42
Agimo	549 10	535 71
Akafi	222 44	214 40
A.L.T.O.	194 20	187 18
Amsi-Gan	4691 73	4478 98
América-Valor	660 43	630 48
Amplitude	458 08	445 71
Arbitrages court terme	5297 64	5287 08
Argonautes	334 35	323 84
Associc	1110 14	1110 14
Aussic	1350 94	1311 59
Axa Europe	115 33	110 10
Axa Investissements	95 73	91 39
Bred Associations	2623 70	2616 15
Bred International	77 84	76 31
Capital Plus	1748 91	1748 91
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptesessic	104 48	101 44
Convertimmo	324 03	311 57
Cortal court terme	1295 44	1295 44
Cortal Intérêt min.	1061 95	1031 83
Cortexa	831 59	793 88
Credinter	455 20	441 94
Crédit Mutuel E.L.S.	......	......
Drouot-France	519 19	496 65
Drouot-Investiss.	841 31	803 16
Drouot-Sécurité	244 31	233 23
Drouot-Sélection	137 88	131 64
Ecuvic	1124 39	1107 77
Ecureuil Privatisations	313 80	304 66
Eficoop Sicav	11580 65	11580 65
Elf-Valeurs	6781 93	6618 62
Energie	219 73	209 77
Eparcic	2876 84	2873 87
Epercourt Sicav	4216 48	4205 97
Epargne Associations	25273 17	25236 32
Epargne-Capital	8206 26	8125 01
Epargne-Croiss.	1328 68	1293 12
Epargne-Industr.	61 67	58 87
Epargne-Inter	587 09	551 91
Epargne-J	51888	51888 ♦
Epargne-Long-Terme	165 81	161 37
Epargne-Oblig.	196 98	191 71
Epargne-Quatre	1067 45	1067 45
Epargne-Unie	1058 49	1010 49
Epargne-Valeur	382 81	372 56
Eparoblig	1248 03	1243 64
Epsilon	1035 82	1025 37
Eurinvest Croissance	1082 58	1033 47
Eurinvest Rendement	1089 48	1040 08
Eurocic	8832 23	8701 70
Euro-Croissance	500 70	498 12
Eurodyn	924 76	894 35
Euro-Gan	3797 82	3625 41
Extrême Orient Sicav	511 79	498 88
Finord Placement	82903 75	82715 60
Finord Valorisation	13688 98	13420 47
Foncicav (div. par 10)	11136 05	11136 05
Foncival	233 10	222 53
France-Gan	4719 87	4605 94
France-Garantie	288 81	288 33
France-Investiss.	381 16	363 89
France-Net	127 07	125 61
France-Obligations	448 63	444 19
Francic	314 38	305 23

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	81 29	88 83
Francic Régions	879 21	853 60
Fruct-Associations	1377 25	1377 25
Fruct-Epargne	253 41	253 41
Fructicapi	314 57	309 92
Fructicourt	108783 87	108783 87
Fructidor	245 90	242 17 c
Fructifrance	630 55	615 17
Fructimmo	224 51	219 03
Fructivar	84722 17	84510 89
Fructi ECU	578 38	570 82
Fructi-Première	11500 95	11330 99
Futuroblig	1050 82	1049 77
Gestilion	59371 89	59223 83
Gestion Sécuricourt	10835 64	10827 37 ♦
Gestion Associations	138 82	135 57
Gestion Mobilière	587 91	542 16
Haussmann Associat.	1260 25	1260 25
Haussmann court terme	1235 08	1235 08
Haussmann Epargne	1441 46	1441 46
Haussmann Europe	1871 92	1804 26
Haussmann France	783 01	764 71
Haussmann Oblicroiss.	1336 74	1278 03
Haussmann Obligations	1471 08	1417 91
Horizon	1000 70	971 55
Interoblig.	11902 49	11444 70
Intersélect France	365 29	354 65
Intervaleurs Indust.	481 19	469 37
Invest. net	14343 86	14315 23
Invest. Obligataire	17784 60	17769 08
Japacic	186 36	180 54
Jeune épargne	233 03	229 59
Laffitte-Amérique	233 85	223 25
Laffitte Europe	223 53	213 38
Laffitte-Expansion	235 35	224 68
Laffitte-France	260 68	248 88
Laffitte-Immobilière	211 18	201 60
Laffitte-Japon	335 33	320 12
Laffitte-Oblig.	146 70	140 05
Laffitte-Rend.	209 57	200 07
Laffitte-Tokyo	339 04	323 67
Lion-Associations	11043 48	11043 48
Lion court terme	112987 77	112987 77
Lion-Institutionnels	22274 07	22218 62
Lionplus	746 12	738 73
Livret Bourse Investis.	372 90	362 04
Livret portefeuille	572 37	555 70
Méditerranée	142 04	135 60
Minimex	28445 26	28445 25
Mondiale Investissem.	398 36	380 30
Monecic	5732 91	5732 91
Monodex	52811 58	52811 58
Moné J.	53431 70	53431 70
Mutuelle Unie Sél.	134 87	128 75
Natio-Assoc.	6437 60	6424 85
Natio-Epargne	14038 33	13899 34
Natio-Court terme	208051	208051
Natio-Immobilier	886 34	862 82
Natio-Inter.	1183 20	1151 53
Natio-Obligations	522 85	508 69
Natio-Patrimoine	1215 27	1182 74
Natio-Placements	63013 82	63013 82
Natio-Revenu	1058 39	1047 91
Natio-Sécurité	11115 27	11115 27
Natio-Valeurs	579 43	563 92
Nippon-Gan	4988 16	4761 97
Nord-Sud Développ.	1220 81	1218 37
Normat F	12616 07	12369 70
Oblicic Régions	1074 37	1059 46
Oblicoop Sicav	1369 94	1333 27
Obligations Convert.	384 98	367 52
Oblifon	1063 07	1052 54
Optimavalor	186 13	182 08
Orvalor	4933 26	4933 26
Paramérique	517 09	493 64
Pareurope	698 65	666 57
Paribas Croissance	531 46	508 79

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	16036 49	16004 48
Paribas France	76 84	73 44
Paribas Opportunités	90 07	87 45
Paribas Patrimoine	481 69	462 04
Paribas Revenus	94 34	93 41
Parnasse-Valor	1055 43	1054 38
Patrimoine-Retraite	1661 12	1648 16
Pervalor	524 72	509 44
Phénix Placements	257 44	256 16
Pierre Investiss.	634 74	605 96
Placement A	769 03	769 03
Placement crt-terme	73813 72	73813 72
Placement J	57006 87	57006 87
Placement Premier	55774 46	55774 46
Placements Rendement	10849 38	10849 38
Placements Sécurité	108454 09	108454 09
Plénitude	102 51	102 20
Première Obligations	10849 86	10828 20
Prévoyance Ecureuil	104 16	101 39
Priv'Association	21594 29	21594 29
Province Investiss.	410 70	392 08
Quartz	104 96	102 37
Rentacic	159 85	157 49
Revenus Trimestriels	5616 51	5560 90
Revenu Vert	1150 04	1148 89
Rivoli Plus	1066 59	1046 86
St-Honoré Assoc.	13646 31	13577 42
St-Honoré Bio-alimen.	682 33	651 39
St-Honoré Pacifique	478 04	457 32
St-Honoré P.M.E.	388 28	370 67
St-Honoré Réal	11698 82	11642 25
St-Honoré Rendement	11914 48	11865 20
St-Honoré Services	427 48	411 04
St-Honoré Technol.	666 14	635 93
St-Honoré Valor	12432 49	12333 82
Séparic	11300 06	11298 77
Sécuri Taux	10277 53	10277 53
Sélection Croissance	467 68	444 36
Sicavdan (Cardan BP)	718 71	708 08 c
Sicav-Associations	1444 91	1442 75
S.F.I. fr. et étr.	562 89	536 79
Sicav 5000	294 87	286 98
S.I. Est	1119 57	1087 95
Slivafrance	446 30	434 36
Slivam	373 84	363 64
Slivarente	209 77	207 69
Slivinter	377 91	367 50
S.N.I.	1062 63	1031 68
Sogepargne	346 35	333 83
Sogever	323 96	382 06 ♦
Sogiter	1196 13	1141 89
Soleil Investiss.	443 13	423 04
Stratégie Actions	938 26	902 17
Stratégie Rendem.	1084 90	1080 44
Technocic	1010 76	981 32
Techno-Gan	5466 93	5219 03
Télion	5319 31	5266 64
U.A.P. Investiss.	383 91	360 76
Uni-Associations	109 83	109 83
Unifrance	388 35	370 74
Unifoncier	1068 08	1019 65
Uni-Garantie	1284 85	1259 63
Unigestion	776 16	740 96
Uni-Régions	2212 68	2112 32
Univerte	2247 63	2173 72
Univer	178 84	178 84
Univers-Actions	927 15	896 68
Univers-Obligations	1512 81	1463 16
Valorem	446 21	435 33
Valorg	1531 18	1529 66
Valrel	82402 06	82360 86

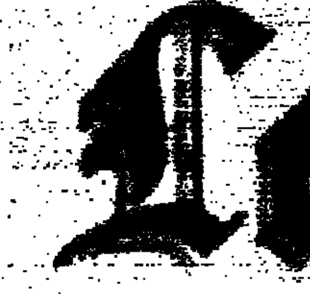
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 749	5 713	5 500	5 900
ECU	6 989	6 970	....	....
Allemagne (100 DM)	337 450	337 800	327	346
Belgique (100 F)	16 133	16 144	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 470	300 650	290	310
Danemark (100 krd)	88 220	88	84	91
Norvège (100 k)	89 430	89 160	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 033	10 045	9 750	10 450
Grèce (100 drachmes)	4 233	4 228	3 600	4 400
Italie (1 000 lires)	4 587	4 588	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	411 860	412 250	400	422
Suède (100 krs)	94 570	94 470	91	97
Autriche (100 sch)	48 040	48 070	46 800	49 500
Espagne (100 pes.)	5 038	4 980	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 139	4 134	3 750	4 400
Canada ($ can 1)	4 540	4 506	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 446	4 431	4 300	4 600

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/2
Or fin (kilo en barre)	81800	81800
Or fin (en lingot)	81950	82000
Pièce française (20 fr)	531	537
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	567	569
Pièce latine (20 fr)	478	478
Souverain	600	599
Pièce de 20 dollars	3140	3095
Pièce de 10 dollars	1512 50	1500
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3210	3210
Pièce de 10 florins	500	501
Or Londres	439 25	443 80
Or Zurich	438 50	441 50
Or Hongkong	441 25	443 65
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Plus de privatisations avant fin mai-début juin indique M. Balladur

« Je ne suis pas tenté d'envisager de nouvelles opérations de privatisation dans les semaines qui viennent », a déclaré, le jeudi 11 février, M. Edouard Balladur. *« Techniquement, ce ne serait guère possible avant la fin du mois de mars, ce qui ne serait pas une date très opportune*, a précisé le ministre. *L'UAP pourrait donc être privatisée fin mai-début juin. »*

En revanche, comme prévu, le capital de trois filiales du CIC, le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL), la Lyonnaise de banque et le Crédit industriel de l'Ouest (CIO), pourrait être ouvert au public à hauteur de 25 % ou d'un tiers, ce qui représenterait 1 milliard de francs et ne constituerait pas un problème sur des marchés régionaux prêts à accueillir ces banques.

Par ailleurs, M. Balladur a autorisé l'UAP, numéro un de l'assurance française et établissement nationalisé, à *« poursuivre des contacts »* en vue d'accords de participations croisées avec d'autres pays européens : *« Cela se fera au niveau des filiales. Il convient de ne pas désavantager l'UAP, établissement public, dans le climat actuel de concurrence accrue en Europe, alors que sa privatisation est retardée. »*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 11 février

La hausse s'accélère

Encouragée, semble-t-il, par la vigueur de Wall Street, la Bourse de Paris s'est emballée jeudi matin. De 1,5 % à l'ouverture, la hausse atteignait 2,69 % à la clôture de la session préliminaire. Les poids lourds de la cote ont été offensifs : Michelin (+ 9 %), Alsthom (+ 7,3 %), CSF (+ 6 %), Peugeot (+ 4,6 %). Avance du BTP, de Printemps et Pernod-Ricard.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	386	382	383
Agence Havas	474	499	502
Air Liquide (L')	459	469	474
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	1965	1980	1995
Carrefour	....	....	....
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1110	1120	1150
Midi (Cie)	....	....	....
Navig. Mixtes	812	820	832
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	....	....	....
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	629	652	650
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	388	390	387

● **GRÈCE : Prochaine visite du premier ministre turc.** — Le premier ministre turc, M. Turgot Ozal, effectuera une visite officielle en Grèce au mois de juin, a annoncé, le mercredi 10 février, un porte-parole du gouvernement d'Athènes. Par ailleurs, deux commissions se réuniront afin d'examiner le fond des problèmes en suspens entre la Grèce et la Turquie. La commission politique qui se réunira au 29 au 31 mai à Athènes et la commission chargée de promouvoir la coopération économique et touristique bilatérale qui se réunira à la même date à Ankara seront toutes deux présidées par les ministres compétents des deux pays. — *(AFP.)*

● **Manifestations de mineurs dans le bassin houiller lorrain.** — Près de deux mille mineurs des Houillères du bassin de Lorraine (HBL) ont manifesté le mercredi 10 février, à l'appel de l'intersyndicale FO-CFTC-CGT-CFDT dans différents points du bassin houiller, interrompant la circulation sur plusieurs axes routiers. L'autoroute A 4 a été bloquée dans les deux sens à Boulay, ainsi qu'au péage de Saint-Avold et à Freyming-Merlebach.

Ouverture du conseil européen de Bruxelles

La prudente confiance de M. Delors

Le jeudi 11 février, en fin de matinée, s'est ouvert à Bruxelles le conseil européen extraordinaire qui tente d'effacer l'échec du conseil tenu au début de décembre à Copenhague. Mercredi, au cours d'une conférence de presse, M. Jacques Delors, président de la Commission, était apparu prudemment confiant sur le résultat de ces travaux qui se termineront vendredi après-midi.

Quatre dossiers sont au centre de débats : politique agricole, fonds structurels, compensation britannique et nouvelle méthode de calcul de la contribution des Etats membres. MM. Mitterrand et Chirac participent au sommet. Mercredi, le porte-parole de l'Elysée a déclaré que *« la France fera tout son possible »* pour parvenir à un accord. Le même jour, M. Mitterrand a reçu l'ancien président Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. En quittant l'Elysée, M. Giscard d'Estaing a affirmé que *« les bases d'un accord seront plus facilement réunies à Bruxelles qu'elles n'ont pu l'être à Copenhague »*.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

« Tous les éléments sont réunis pour un succès ; tous les ingrédients existent pour une crise ». C'est par cette formule peu audacieuse que M. Jacques Delors a résumé ses impressions au cours d'une conférence de presse tenue la veille du conseil. Cependant, à y regarder de plus près, le président de la Commission semble plutôt confiant. C'est assurément le cas à propos du dossier agricole, qui fut pourtant à l'origine du fiasco de Copenhague. D'après lui, l'écart entre les positions en présence est *« infime »*. Pour qu'il n'y ait pas d'accord il faudrait que *« certains veuillent imposer leur modèle agricole à d'autres »*. La mise en garde ainsi adressée à Mme Thatcher est à peine voilée.

Cependant, M. Delors salue les concessions déjà faites par la présidence allemande pour faciliter un compromis. Il insiste pour que cette nouvelle étape de la réforme de la politique agricole commune ne se limite pas à la mise en œuvre de contraintes supplémentaires visant à assurer une discipline budgétaire effective et rappelle que la Commission a proposé d'accorder des aides au revenu des petits exploitants.

Le président Delors, se faisant l'écho d'une préoccupation française, souligne que la Communauté ne peut être la seule à exiger des sacrifices de ses producteurs *« afin de contribuer à un ordre commercial meilleur »*. Elle est en droit à réclamer la réciprocité de ses partenaires extérieurs, et en particulier des Etats-Unis. Face au *« chantage américain »*, il souhaite que l'Europe fasse preuve de fermeté.

Le débat le plus difficile concernera l'augmentation des crédits affectés aux Fonds structurels. C'est là, constate-t-il, le dossier où les positions sont encore les plus éloignées. *« Les gouvernements doivent se sortir de la tête qu'il s'agit de simples frontières budgétaires. Il est absolument nécessaire de renforcer la cohésion de la Communauté si l'on veut réaliser le grand marché. »*

Celui-ci conserve toutes les faveurs du président de la Commission. Le dynamisme que cette perspective a suscité *« est un atout [...]. Le grand marché est objectivement révolutionnaire »*. M. Delors indique au passage qu'il est moyennement satisfait du fonctionnement des institutions. *« Le conseil mène contre la commission, à propos de tout et de rien, une guérilla insupportable. »* Envisagerait-il cependant de présider la Commission pour un nouveau mandat de quatre ans ?, interroge un journaliste britannique. *« Why not ? »*, répond M. Delors.

PHILIPPE LEMAITRE.

Sur le vif

Cancres

Vous avez des enfants d'âge scolaire, vous ? Moi, les miens, ça y est, c'est fait. Pas tellement bien, remarquez, pas de quoi pavoiser. On ne leur a rien appris. Exprès. Normal, c'est la génération perdue d'après mai 68. Fallait surtout pas les embêter en leur parlant d'histoire ancienne, ces pauvres chéris, les guerres, les rois, qui ça peut intéresser aujourd'hui, hein ? On s'en fout de savoir si Louis-Philippe c'était avant ou après Charles Quint.

Pourquoi les obliger à se farcir des dates, des noms, des chronologies ? C'est coercitif, c'est inhumain, c'est le goulag. Pas question, non plus, d'apprendre par cœur une fable de La Fontaine — qui c'est, d'abord ? — ou un poème de Verlaine. La connaissance se voulait globale, comme l'orthographe, regroupée par thèmes : le trafic d'armes, du lance-pierres à la kalachnikov. L'histoire du feu, du silex au briquet jetable.

Je sais pas ce qu'ils avaient, nos mômes, ils devaient tous roupiller en classe, c'est pas possible, sinon les profs n'auraient pas été obsédés à ce point par l'éveil, les disciplines, pardon, qu'est-ce que j'ai dit là !, les jeux d'éveil.

Résultat : le cata ! Ils sont ignorants comme des carpes. Tiens, l'autre jour, je déboule au bar-tabac du coin — Maurice, un petit noir bien serré ! — et je tombe sur une bande de collègues rigolards. Qu'est-ce qu'il y a de si drôle ? Oh ! rien. Une copine. Elle est enseignante. Histoire-géo en troisième dans un collège d'Aubervilliers. Des ados de quinze, seize ans, tu vois. Elle leur parle de l'URSS et des USA. Et puis, elle se ravise : Vous savez ce que ça signifie, USA ?

— Oui, m'dame ! l'Union socialiste des Amériques.

— Non, c'est pas ça. Et vous, là-bas ?

— L'Union soviétique des Amériques.

Texto !

CLAUDE SARRAUTE.

Une conférence à Paris

Les pays de l'OCDE s'engagent à échanger des informations sur les risques de pollution industrielle

Réunis pour la première fois pour chercher des solutions aux défis posés par les installations dangereuses dans les pays industrialisés, les ministres et responsables de l'environnement des vingt-quatre pays de l'OCDE ont approuvé, le mercredi 10 février à Paris, deux *« décisions à caractère juridiquement contraignantes »*. La première vise à la *« consultation mutuelle »* et à *l'« échange d'informations »* en cas d'installations nouvelles dans les régions frontalières. La seconde reconnaît le *« droit à l'information du public »*.

Dans les pays de l'OCDE on compte environ vingt accidents majeurs par an et deux cents autres considérés comme « sérieux » (1).

S'il revient en premier lieu aux industriels d'assumer leurs responsabilités et de prendre les mesures de sécurité qui s'imposent — et beaucoup le font, conscients qu'un problème grave *« met d'abord en péril leur capital »*, comme le dit un expert de l'OCDE — d'autres rechignent à y consacrer les investissements nécessaires. C'est donc aux Etats et aux instances supranationales de les y inciter, voire de les y contraindre.

La CEE a déjà agi en ce sens en adoptant, en juin 1982, la *« directive Seveso »*, qui astreint les pays membres à procéder sur leur territoire à des « études de danger » et les oblige à une information réciproque. Mais il fallait aussi associer à l'ensemble des pays les plus industrialisés. C'est dans ce dessein que, à l'initiative de la France, et sous la présidence de son ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, les responsables de « haut niveau » de l'environnement des vingt-quatre pays de l'OCDE se sont réunis à Paris, en présence de représentants patronaux et syndicaux.

Les participants ont préconisé la mise en place d'un *« dispositif de consultation mutuelle »* en cas d'implantation d'installations nouvelles dans les régions frontalières et l'échange d'informations sur la sûreté des équipements existants. Ils ont insisté sur l'obligation d'informer *« immédiatement »* les pays voisins en cas d'accident. Bref, d'élaborer un *« code d'alerte international »*.

Les pollueurs paieront

Les représentants des pays de l'OCDE ont aussi reconnu le *« droit à l'information du public »*, qu'il s'agisse du comportement à avoir en cas d'accident ou de la prévention des risques associés aux installations dangereuses.

Une fois adoptées par le conseil de l'OCDE qui se réunira en mai ou en juin prochains, ces deux décisions seront immédiatement applicables et *« juridiquement contraignantes »* pour les Etats qui y auront souscrit. Certes, aucune sanction n'est prévue au cas où l'un d'eux manquerait à ses obligations. Mais en ce cas, précise un expert, *« le pays victime des dommages pourra demander une indemnisation à son voisin fautif »*. Une nouvelle réunion doit d'ailleurs être organisée par l'OCDE dans les trois ans à venir pour mesurer les progrès accomplis... et souligner les entorses aux règles établies.

Ces mesures de prévention et d'information, si elles sont appliquées — ce qui est loin d'être le cas dans les pays déjà touchés par la « directive Seveso », y compris en France — coûteront cher. Qui les paiera ? Qui assumera surtout les dédommagements financiers en cas d'accident ? Les industriels, répond M. Carignon, qui en appelle au bon principe du « pollueur-payeur ». A condition toutefois, précise-t-il, qu'il y ait *« un minimum de cohérence »* entre les règlements dans les différents pays afin d'éviter *« les distorsions de concurrence »*. A condition aussi que les propriétaires d'installations existantes ne soient pas trop tentés de fausser le jeu en demandant des subventions à leur gouvernement... Ce point n'a pas été évoqué par les ministres mais il pourra, comme les autres, être plus amplement discuté au sein d'un forum — que le ministre français préfère nommer *« observatoire international du risque »* — où s'échangeront informations et expériences, selon les vœux de la conférence.

Mais il restera aussi à s'assurer que les responsables de grands groupes industriels ne soient pas tentés d'implanter leurs usines dangereuses dans d'autres pays, notamment dans ceux en voie de développement et d'y *« exporter les risques »*, selon les termes de M. Carignon. Consciente de ce danger, la conférence a reconnu — là encore de façon unanime — la nécessité de renforcer la coopération technique avec les PVD, et elle a *« mis l'accent »* sur le principe d'équivalence des niveaux de sûreté des usines, qu'elles soient ou non implantées dans les pays développés.

ELISABETH GORDON.

(1) Sont considérés comme « majeurs » les accidents entraînant au moins cinq décès, vingt-cinq blessés et (ou) l'évacuation de quatre cents personnes, et « sérieux » ceux qui causent des dommages à la santé humaine, l'environnement ou les biens.

En France et en RFA

Manifestations paysannes dans le calme

Répondant au mot d'ordre de mobilisation lancé par la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), huit mille paysans ont manifesté dans le calme, le mercredi 10 février à Angers, et trois mille à Reims, pour sensibiliser l'opinion publique sur les dangers d'une politique agricole européenne trop restrictive. *« L'agriculture ne doit pas faire les frais de l'égoïsme de certains pays et notamment de l'Angleterre »*, a lancé à Angers M. Luc Guyau, secrétaire général de la FNSEA, tandis que son président était reçu à l'Elysée par M. Bianco.

Le même jour à Bonn, un groupe d'une quarantaine d'agriculteurs ont manifesté en silence devant la Chancellerie. Une cinquantaine de paysans se sont aussi rendus devant l'ambassade de Grande-Bretagne en brandissant des banderoles demandant *« arrêtez Thatcher »* et *« arrêtez la Dame de fer »*.

Recevant des sénateurs américains

M. Mitterrand critique la doctrine de « riposte graduée »

« En cas de menace soviétique grave contre l'Europe, rien ne pourra se passer si l'URSS trouve la totalité des forces nucléaires américaines, britanniques et françaises menaçant son territoire. » Par cette proclamation de solidarité atlantique, M. Mitterrand a donné le ton d'une longue conversation qu'il a eue, le mercredi 10 février à l'Elysée, avec cinq sénateurs américains, et non des moindres, puisque le groupe, dirigé par M. Robert Byrd, leader de la majorité démocrate, réunissait les présidents des trois commissions chargées de préparer le débat de ratification du traité sur les missiles intermédiaires (1).

Prévu pour une demi-heure au départ, l'entretien a duré une heure de plus et a porté sur le nouveau contexte stratégique et diplomatique créé par ce traité. Le président français, qui plaçait jusqu'à présent en priorité la nécessité pour les deux grandes puissances de conclure au plus vite un accord limitant leurs arsenaux stratégiques, ne renonce pas à cet objectif, mais il insiste désormais sur les négociations à ouvrir sur les armements conventionnels. Il a par ailleurs critiqué la doctrine de *« riposte graduée »* (ou *« flexible »*) de l'OTAN et souhaité que l'alliance abandonne cette stratégie.

Les sénateurs américains ne l'ont pas suivi dans ce qui serait une révision radicale des conceptions adoptées à l'initiative américaine il y a plus de vingt ans. Interrogé par la presse à ce sujet, M. Nunn a dit non seulement qu'il *« croyait toujours aux mérites de la riposte flexible »*, mais qu'il jugeait nécessaire d'en *« renforcer la composante conventionnelle »*. En revanche, les sénateurs ont jugé positivement la coopération militaire franco-allemande, sur laquelle ils ont posé de nombreuses questions. Lors de son passage à Londres quelques jours plus tôt, le groupe avait même fait l'éloge de la brigade franco-allemande devant Mme Thatcher, qui, on le sait, a critiqué publiquement ce projet.

Avant de quitter Paris le jeudi 11, les sénateurs américains avaient eu d'autres entretiens avec MM. Raimond et Giraud, ministres des affaires étrangères et de la défense, et tenu une « table ronde » avec une vingtaine d'experts non gouvernementaux en matière de défense. Ils avaient été reçus à déjeuner par M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale.

(1) M. Byrd était accompagné de MM. Clairborne Pell, président de la commission des affaires étrangères, Sam Nunn, (forces armées) et David Boren (renseignement). Le sénateur John Warner, membre de la commission des forces armées, était le seul représentant du Parti républicain au sein du groupe.

Le numéro du « Monde » daté 11 février 1988 a été tiré à 472 956 exemplaires

A B C D E F G

